
STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

INVENTAIRE

DES ARCHIVES

DE LA MARINE

PARIS. — IMPRIMERIE L. BAUDOIN ET Ce, 2, RUE CHRISTINE

INVENTAIRE

DES ARCHIVES

DE LA MARINE

Série B

SERVICE GÉNÉRAL

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN ET Ce
LIBRAIRES-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1885

AVERTISSEMENT

La Commission supérieure des Archives de la Marine et des Colonies a adopté le cadre général suivant pour le classement des fonds de documents anciens et des fonds de documents modernes qui composent la section des archives *maritimes* proprement dites.

	Lettres des séries.	
	Fonds anciens.	Fonds modernes.
Actes du pouvoir souverain	A.	AA.
Service général	B.	BB.
Personnel	C.	CC.
Matériel	D.	DD.
Comptabilité générale	E.	EE.
Invalides et Prises	F.	FF.
Mémoires, projets, documents divers	G.	GG.

La série B, comprenant l'ensemble du *Service général* peut être considérée comme la plus importante au point de vue de l'histoire de notre ancienne marine. C'est là que se trouvent à la fois les correspondances du Ponant et du Levant, les Campagnes, les Armements, les Galères, les Consulats, les traités de commerce conclus par la France avec les pays étrangers.

Le tableau suivant indique les divisions et subdivisions de cette série ainsi que le nombre et la nature des articles réunis dans chacune d'elles :

Série B.

SERVICE GÉNÉRAL, 1261 (?) A 1790.

(2381 articles).

Division	Subdivision	VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
B^{1}. Décisions. — 1686 à 1789.	I. Délibérations du Conseil de marine (1715 à 1721)	56	»	»
	II. Travail du Roi, travail du Ministre (1686 à 1789)	46	»	»
B^{2}. Correspondance générale : lettres envoyées (ordres et dépêches). — 1663 à 1790		415	22	9
B^{3}. Correspondance générale : lettres reçues. — 1628 à 1789		797	»	6
B^{4}. Campagnes. — 1572 à 1789		302	4	14
B^{5}. Armements. — 1619 à 1789		»	»	26
B^{6}. Galères. — 1410 à 1751.	I. Correspondance : lettres envoyées. — 1669 à 1748	76	»	»
	II. Correspondance : lettres reçues. — 1418 à 1751	61	7	»
B^{7}. Pays étrangers, Commerce et Consulats. 1261 (?) à 1789..	I. Décisions (Espagne, Italie, Nord). — 1709 à 1723	47	»	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (ordres et dépêches). — 1480 à 1755	156	»	»
	III. Correspondance : lettres reçues. — 1261 (?) à 1789	80	180	»
	IV. Traités	Mémoire.		
B^{8}. Archives		15	»	13
TOTAUX		2054	225	102

La Commission ayant émis le vœu que l'inventaire en fût immédiatement commencé, ce travail a été entrepris par M. D. Neuville, sous la direction de M. Albert Sorel, commissaire délégué, et le Ministre de la Marine en a autorisé la publication.

Le fascicule, qui paraît aujourd'hui, comprend la division B^1 tout entière. Les autres fascicules du même volume, actuellement sous presse, comprendront la première partie de la division B^2. La fin de la division B^2 remplira un second volume.

Les souscripteurs de l'*Inventaire des Archives de la Marine* recevront ultérieurement un titre définitif et une préface destinée à remplacer le présent avertissement.

INVENTAIRE
DES ARCHIVES
DE LA MARINE

SÉRIE B.
SERVICE GÉNÉRAL.

B[1]. — DÉCISIONS.

I.

Délibérations du Conseil de Marine.
(1715 à 1721.)

Le Conseil de Marine, dont il est ici question, fut établi par une ordonnance du 3 novembre 1715. Il était destiné à remplacer le secrétaire d'État de la Marine, momentanément supprimé.

Chaque page des registres, dont on va lire l'inventaire, est divisée en deux colonnes. Dans la colonne de droite, se trouve un rapport sommaire des affaires soumises à la délibération du Conseil; dans celle de gauche, la solution arrêtée.

Les registres B[1] 1 à 23, 27, 28, 34, portent, sur le verso du 1er feuillet, la note suivante : « Le présent registre, contenant ... feuillets, a esté cotté et paraphé, conformément à l'article XXIIe de l'ordonnance du 11 juillet 1716, servant de règlement pour le Conseil de Marine (1). » Suivent les signatures du comte de Toulouse (L.-A.

(1) Cette ordonnance se trouve au f° 24 du reg. B[1] 7.—Le 31 août 1720 fut publié un règlement également applicable au Conseil de Marine.

de Bourbon), amiral de France, et du maréchal d'Estrées, président du Conseil. Les registres B¹ 25, 26, 29 à 31, 35 à 43, 50 à 54, portent la même note, accompagnée de la signature du comte de Toulouse seulement. Les autres registres ne sont ni cotés ni parafés.

On trouvera dans l'ordonnance du 11 juillet 1716 tous les renseignements nécessaires sur l'organisation du Conseil de Marine, qui siégeait au moins deux fois par semaine, dans l'une des salles du palais du Louvre.

B¹ 1. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1715, septembre à décembre.)

Marine de Ponant. — Rançon de l'île de Nièves, 1. — Misère du corps de la Marine, 8, et *passim*. — Commerce de la mer du Sud entièrement perdu, 24. — Départ de l'escadre de l'amiral Byng, 29. — La compagnie du Sénégal se plaint des interlopes; le sieur Brue rend compte de la situation de la compagnie, 70. — Le commerce est interrompu par les courses des Suédois et Danois, 82. — L'ambassadeur de Perse, conduit à Copenhague par M. de Marolles, commandant l'*Astrée*, 98, et *passim*. — Travaux à faire aux portes des bassins et aux écluses de Honfleur, 108. — Le sieur de Beauharnais fait travailler à la carte générale de son département (Rochefort), 113. — La pêche de la morue a manqué à Terre-Neuve, 115. — Le vaisseau l'*Aimable* incendié, 120. — Anglais du parti du chevalier de Saint-George, 140, et *passim*.— Officiers commandant des vaisseaux pour le service du roi d'Espagne, 145. — Mémoire sur le commerce de la mer du Sud, 147. — « La flotte a péri aussi bien que les galions dans le canal de Bahain », 156. —

Démolition du vaisseau le *Grand* et du brûlot le *Dévorant*, 160, et *passim*. — Français fugitifs qui reviennent en France, 239. — Mortier en fonte inventé par le sieur Dupin de Bélugard, 242. — Réclamations des officiers, troupes, etc., de l'escadre de Du Guay-Trouin, qui ont assisté à la prise de Rio de Janeiro, 259, et *passim*. — Dépérissement des ouvrages de Calais, 265.

Marine du Levant, Galères, Commerce (Toulon et Marseille). — M. Cassart demande à affréter deux barques pour Saint-Domingue, 291, et *passim*. — Trente-trois passagers espagnols pris par un corsaire d'Alger, 294. — MM. Levasseur et Charonnier envoient en Espagne des mémoires sur tout ce qui se pratique dans les ports et arsenaux de France, 295, 346. — Officiers ne pouvant prendre le deuil du Roi, à cause de leur misère, 296. — Privilège, pour vingt ans, de l'impression, etc., des cartes de la Méditerranée, accordé à Michelot, pilote réal, et au sieur Bremond, 301. — Arrivée du duc de Tursi à Gênes, 305. — École publique de navigation, établie à Marseille par le sieur Michel, aumônier des galères, 309, 316. — Le sieur Agobjean, consul de Perse à Marseille, 309, 317. — Les intéressés de la manufacture des étoffes de soie réclament une surséance, 311. — Les Algériens ont déclaré la guerre aux Anglais, 317. — Les équipages des six galères ont passé en Levant, 318. — Le sieur Lemaire, consul au Caire, envoie dix-sept chevaux arabes, 318; le même envoie une statue antique et deux têtes en marbre, 358. — Sommes énormes passées en Égypte, 318. — Misère des officiers, 322; misère des gardes de la Marine, 325. — Rétablissement de la Mission à Bassora; Échelles du Levant, 330. — Interdiction du commerce entre la France et Tunis, 333. — Vente des vaisseaux l'*Admirable*, l'*Orgueilleux*, le *Magnifique*, 334. — Banqueroutes à Marseille pour plus de

dix millions, 335. — Sur le nombre de galères qu'on « ne veut ou ne peut conserver », 337. — Les troupes de l'escadre de Cassart réclament leur solde, 340. — Visite du gouverneur de Copenhague à l'ambassadeur de Perse, 344. — Continuation « de la bonne intelligence avec les Barbaresques », 356. — Religionnaires forçats qui demandent leur liberté, 267. — Onze galères condamnées sur vingt-quatre, 375. — Le P. Modeste envoyé en France pour rendre compte des affaires de Terre-Sainte, 385. — Seize forçats « mis en liberté, destinés pour les Iles », 393.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 469 feuillets.—Table.

---

2. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1715, octobre à décembre.)**

Fonds et Officiers de la Marine. — Ordonnance portant règlement pour le Conseil de Marine, etc., 1, 5. — Projet de réforme à faire dans les compagnies franches de la Marine et des Galères, 8. — Bâtiments du Roi armés en course par M. de Roquemadore, 10. — Projet d'ordonnance pour réduire les quatre revues des officiers de la Marine à une seule à la fin de chaque mois, 21. — Misère au Havre, 23. — Misère des gardes de la Marine à Toulon, 24. — Les marchands qui ont fourni les étoffes offertes au dey d'Alger en réclament le payement, 54. — Fonds pour les Fortifications Maritimes, 58. — Pension de Jean-Baptiste Cassia, gentilhomme de Messine, 66. — Les consuls de Toulon refusent de payer les 12,000 livres assignées pour le creusement de la darse, 67. — Dépenses faites par le sieur Du Guay pendant

le séjour du roi d'Angleterre à Dunkerque, 74. — Misère des officiers, 84 ; des soldats des galères, 89.—Ordonnance de 4,000 livres au sieur Du Quesne pour avoir passé en Sicile, sur le vaisseau le *Diamant*, le marquis de Prie, ambassadeur, 95.

Invalides. — Sur les poursuites à faire contre les armateurs de Saint-Malo ; l'état à réclamer des prises et rançons qu'ils ont faites, 122, 123. — « Armement des sieurs Du Moncel, Du Prat et de Boiselry », 122. — Sur ce qui reste dû aux Invalides des armements de M. Du Guay-Trouin, 123, 124, 145, 167.

Pays étrangers. — Privilèges de la Nation en Sardaigne et à Naples ; maladie contagieuse dans le Nord, 208. — Galères du duc de Tursi, 210, 267, 326. — Commerce des Anglais et Hollandais en Levant, 211. — Achats de forçats, d'esclaves turcs, 212, 258. — Visite des bâtiments français par les officiers des ports de Sicile, etc., 212, 214. — Restitutions de bâtiments français pris par les corsaires de Barcelone et de Majorque, 218, 262, 345. — Commerce des Philippines, 219. — Traité des Anglais avec les habitants de Santander, 220. — Intérêts des Français dans les treize vaisseaux partis pour la Vera-Cruz, 221.—Équipages français au service de l'Espagne sur des vaisseaux espagnols, 222. — M. de Gabaret, commandant de la marine d'Espagne dans la Méditerranée. 223, et *passim*. — Bâtiments français pris par les Hollandais depuis le traité d'Utrecht, 227, 320. — On propose de tirer de Livonie des bois, chanvres, etc., 237, 300. — Les Anglais autorisés à porter des marchandises à la Vera-Cruz, 238, 314. — Nouvelles du siège de Mélilla, 246. — Le sieur Clavel demeure à Cadix pour montrer aux Espagnols l'art de bombarder, 247. — Un patron génois

a pêché dix-huit canons des vaisseaux de M. de Pointis échoués lors du siège de Gibraltar, 256. — Le sieur Marin demande ce qu'il doit faire, si les Turcs assiègent Corfou; armement qui se fait à Malte, 259. — Mauvais traitements infligés à la Nation par les Portugais, 278. — Le vaisseau le *Cerf*, pris par les Espagnols, 279. — Le sieur Martinet rend compte des mouvements de son escadre, 289. — Ordres donnés par le roi de Portugal au sujet du commerce du Brésil, 291. — Commerce des Français à Lisbonne et au Brésil, 307. — Vente des biens immeubles des Français à l'Acadie et à Terre-Neuve, 312. — Rupture entre les Turcs et les Génois, 339.

Colonies. — Travaux de l'hôpital du Fort-Royal; propositions à faire aux Anglais relativement aux îles Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Alousie; établissement de Marie-Galande, 365. — Misère générale, 371. — Travaux à faire à la pointe de Léogane; envoi de « filles »; perfection de la fabrication des sucres; protestants réfugiés; les jacobins, missionnaires; travaux des églises de Léogane, de Port-de-Paix et du Cap; fortifications au Cap et à Port-de-Paix, 377. — Mémoire sur les prétentions des Espagnols à Saint-Domingue, 384. — Mémoire concernant le chapitre et l'église de Québec, 394. — Malversations à la Martinique, révocation de M. de Vaucresson, 400. — On propose de recevoir des protestants réfugiés, 406.

Garde-côte, 423.

Classes, 436.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 482 feuillets.—Table.

B[1] 3. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil (1716.)

Marine de Levant. — Les chevaux arabes et le jeune Abyssin amenés en France, 2, 6. — Rachat des esclaves qui sont au Maroc, 5. — État déplorable du commerce de Marseille, 6. — Réparations à faire à la voûte du Saint-Sépulcre; huit Français esclaves en Morée, 7, 8. — Instruction au bailli de la Pailletrie sur l'achat à faire de l'escadre des galères du duc de Tursi, suite de cette affaire, 12, 44, 63, 67, 71, 72, 74, 80, 92, 99, 108, 109, 119, 170. — « Le prêt manquera aux soldats des galères le 15 janvier, les hôpitaux subsistent du jour à la journée », 24. — Ordre de la Porte à l'ambassadeur de Gênes de se retirer dans trois jours, 25. — Commerce français en Perse, 26, 138, 191. — Sur les ordonnances de 1685 et 1700 portant défense aux marchands français de passer en Levant pour s'y établir, avant d'avoir été reçus par la chambre de commerce, 31. — Projet de lettres patentes commettant le maréchal de Villars, MM. Le Bret et Arnoul, à l'examen des comptes (depuis 1705) de la chambre de commerce de Marseille, 37. — Mort de Simon Chabert, constructeur de galères, 44. — La compagnie d'Afrique ne peut se soutenir; proposition d'envoyer une escadre pour obliger le bey de Tunis à respecter les traités, 47.—Deux barques accordées au sieur Cassart pour aller aux Iles, 55. — Les Algériens déclarent la guerre aux Hollandais, 59. — La milice d'Alger délibère de faire la guerre à la France, 66. — Commerce de la Morée, 82. — Révocation du gouverneur d'Erivan; l'ambassadeur de Perse s'est laissé emprisonner à Constantinople, 85. — Secret du sieur Deschamps, armurier, 87, 88, 89, 116, 130, 136, 148,

154, 314, 340, 432, 433, 499. — Le sieur Jacques Amiot, condamné aux galères pour avoir fait imprimer l'*Histoire secrète*, 92. — Arrivée de l'envoyé du grand Caire à Lyon, 96. — Le pacha d'Égypte envoie un exprès à Constantinople pour représenter au visir le préjudice causé par l'interdiction de la sortie des cafés, etc., 102, 351. — Armement de felouques, pour empêcher le transport de l'argent en Italie, 104. — On propose la démolition de l'*Orgueilleux*, 106. — On ne pourra empêcher « l'évasion des Français qui voudront passer dans les pays étrangers par le port de Cette », 112. — Achat de Turcs, 118, 142. — Le vaisseau le *Saint-Esprit*, converti en machine flottante, 127. — Arrivée à Tunis d'un officier du Grand Seigneur, 128. — Armement du *Toulouse* et de la *Parfaite*, 135. — L'interdiction du commerce à Tunis finira en mars, 137. — Plusieurs officiers réclament du sieur Cassart les dixièmes qui leur sont dus, etc., 139, 172, 177, 436. — Le Grand Seigneur défend dans ses États le commerce avec les Vénitiens, 146. — Ordonnance servant de règlement pour prévenir les difficultés qui peuvent arriver en mer, au sujet du commandement des vaisseaux, en cas de vacance par mort, etc., 152. — Les équipages de l'escadre de Roquemadore, 155. — Condamnation de la grande *Réale*, 157, 198. — Rachat des Français esclaves en Morée, 159. — Commerce des Italiens en Turquie, fait par des bâtiments anglais, 160. — Les Français établis à Candie se retireront si le Grand Seigneur continue à interdire la sortie des huiles, 162. — Protection à accorder à la manufacture de soie, or et argent, établie à Marseille, 163. — Le maréchal de Villars a été trois jours à Toulon, 166. — Armement de huit galères, 184. — Forçats religionnaires, 193. — Chèvre inventée par le sieur Requiers, 195. — La dorure des galères, 198. — Les intéressés de la compagnie d'Afrique « voient une abondante récolte en Barbarie, sans

en pouvoir profiter, par leur triste situation, etc. », 205, 321. — Le bailli de la Pailletrie propose des économies sur tous les services, 209. — Le vice-consul de France et les Capucins établis à Scio; les officiers de la Porte maltraitent les Français des Échelles par ressentiment des enlèvements d'hommes et femmes turcs, etc., 211. — Le consul de France à Tunis envoie un marbre très ancien, 214. — Réception d'un « modèle du Saint-Sépulcre », 240. — Le marquis de Bonnac annonce son départ pour Constantinople, 251. — Présent du feu Roi au dey d'Alger en considération des deux chevaux envoyés par lui, 253. — Établissement d'un consul français et de trois comptoirs à Mapoli de Barbarie, 257. — Affaires de la compagnie d'Afrique à Tunis, 259. — Instruction au maître constructeur des galères, 265. — La tête de marbre, envoyée par le sieur Michel, manque de nez et d'oreilles; peines à imposer aux Français qui contractent mariage à l'étranger sans permission, 282. — Les Anglais sont autorisés, sans restriction, à charger l'huile de Candie, 283. — Mémoire sur les chiourmes des galères, 301. — Mémoire sur les contestations entre officiers d'épée et de plume, à Marseille, 305. — Armement des quatre galères commandées par M. de Langeron, etc., 316, 343, 350, 370, 382, 394, 407, 426, 448, 458, 459, 505. — Projet de règlement sur la santé dans les ports de la Méditerranée, 325. — Démolition du *Magnifique*, 326. — Mémoire sur les mariniers de rame, 333. — Campagne de M. de Mons, 340, et *passim*. — Commerce des Français et Anglais à Alep, etc., 347, 524. — Commerce d'Égypte, 372. — Sédition arrivée aux Lieux Saints en janvier, 375. — Agobjean, consul de Perse, 399. — Mémoire de l'envoyé de Tunis, 442. — Le sieur Coulomb et le sous-constructeur Ollivier préparent les gabarits pour chaque rang de vaisseaux, et Pourrière s'occupe avec Chabert d'un travail analogue pour les galères, 445. — Le mémoire du sieur

Michel sur le commerce de Tunis, 457. — M. de Bonnac arrive à Smyrne, 461. — Ancienne compagnie du cap Nègre, 473. — Projet de lettres patentes portant privilège exclusif en faveur de Le Febvre de Chassenay, pour l'établissement d'une manufacture d'ancres, 475. — Ordonnance du Roi sur le service des galères, 490. — Arrivée à Marseille des envoyés de Tunis, 506.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 591 feuillets.—Table.

B[1] 4. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1716, janvier à juin.)

Marine de Ponant. — Épidémie à la Martinique, 1, 206. — Le sieur Martin envoie un plan du port de Dieppe, 13. — Liquidation de l'expédition de Du Guay-Trouin à Rio de Janeiro, 15, 51, 89, 91. — Mortier inventé par le sieur Dupin de Bélugard, 18.— Affaires de la compagnie du Sénégal, 24, 55, 77, 247.— Réparations à faire à Calais, suivant les plans du sieur Bordier, 26, 27. — Vente, en 1714, du vaisseau du Roi l'*Aimable*, 29. — Les flûtes l'*Élisabeth* et le *Rusland*, 32, 121, 190. — Misère des officiers et des soldats, 32. — Le sieur Meschin arrive à La Rochelle, venant de l'île Royale, 33. — Vaisseaux anglais sur la rade de Morlaix, 36, 68. — Armement fait en 1704 par M. de Saint-Pol, 43. — Projet de déclaration du Roi qui interdit le commerce et la navigation dans la mer du Sud, 44. — Le sieur Desminières-Montreuil demande l'autorisation d'aller à Madagascar, 56. — Privilèges du port de Dunkerque, 58, 62. — Rachat du vaisseau le *Griffon*, 67, 107. — Le sieur Daire et les

officiers et équipages de l'*Apollon* et du *Triton*, 79. — Projet d'édit du Roi déchargeant les négociants de l'obligation de prendre des passeports de Sa Majesté, etc., 82. — Le sieur Daribergarbe demande l'autorisation d'armer un vaisseau à ses dépens, pour aller faire la découverte de quelques îles, 86. — La pêche de la morue a manqué; retour des navires au Havre, 98.— Plusieurs Anglais veulent passer en Angleterre pour le service du prétendant, 100. — Vaisseau anglais arrivé à Dunkerque et à Calais; mouvements du prétendant, 114, 115, 137, 169, 187, 226, 247, 248, 257. — Marchands français à Saint-Pétersbourg; dettes du sieur de La Vie, 119. — Arrivée d'un vaisseau anglais à Dieppe, inquiétude du capitaine au sujet de l'embarquement d'officiers et munitions pour l'Écosse, 135, 169. — Bois de la démolition de Dunkerque à mettre en sûreté; les cuivres, la fonte et le fer provenant de la démolition du bassin et d'ailleurs ont servi à l'écluse de Mardick, 139. — Le sieur Guimont Du Coudray arrive de la baie de Tous-les-Saints; traité entre M. d'Iberville et les habitants de l'île de Nièves, 142. — Religionnaires, 150. — Arrivée du *Mercure* à Brest, 157, 160, 163. — M. de Champmeslin refuse l'un des gouvernements généraux de l'Amérique, 160. — Forts de Calais; canons de Boulogne; espions anglais, 169. — Armement du *Mercure*, du *Jason* et de la *Vénus*, 172, 231, 342.— Vaisseau anglais à La Rochelle, 177. — Misère des officiers, 184, 278. — « Avis d'Angleterre d'un armement général contre la France; retour du roi d'Angleterre d'Écosse à Calais », 185. — Les intéressés en l'armement de la *Dauphine*, 189. — Traite des nègres à la côte de Guinée, 192, 322. — Armement de quatre frégates destinées à faire la guerre aux corsaires de Salé, 197. — Réclamation des habitants de Bergues au sujet du canal de Mardick, 208.— Amirauté de Paris, 232. — Projet de brevet de concession à la côte de La-

brador pour le sieur Constantin, 234. — Mastic inventé par le sieur Destadens, 239, 285. — Le sieur Guimont Du Coudray demande à se justifier en arrivant à Brest, 241, 251. — On arme « tous les vaisseaux » en Angleterre, 247. — Épreuve d'un couroi contre la piqûre des vers, 254.— Entrée dans le chenal de Mardick d'une frégate de vingt canons, tirant plus de onze pieds d'eau ; approvisionnement des forts de Calais, 278. — Séminaire des aumôniers de la Marine à Brest, 282. — Arrivée de l'*Auguste* à Saint-Malo, avec un chargement de café, 289.— Arrivée du comte de La Luzerne au Havre, 323. — « Adjudication de l'illumination du cap Frehel », 337. — Les directeurs de la compagnie de la Chine veulent faire saisir les vaisseaux qui ont passé de la mer du Sud à la Chine, 342. — Arrivée du vaisseau le *Ludlow*, venant de Saint-Domingue, 364. — Sur l'exécution du mémoire de l'Académie au sujet des marées, 371, 373. — Ordonnance réglant la dépense de la table des officiers généraux et autres à la mer, 378. — Batteries du gouvernement du Boulonnois, 426. — Les prises de l'escadre de feu M. d'Iberville, 436. — Les frégates commandées par M. de La Rochalart, 443. — Les ancres du sieur Trésaguet, 454.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 506 feuillets.—Table.

B[1] 5. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (**1716, juillet à décembre.**)

Marine de Ponant. — Les recteurs et curés des paroisses du département du sieur de Vaccans refusent de publier aux prônes les ordres pour la levée des matelots, 13. — Traité

du sieur de La Combe pour la fourniture des armes dans les ports et îles de l'Amérique, 20. — Il est dû des sommes considérables aux matelots des Sables-d'Olonne, 34, 72. — Des lettres patentes, accordées aux habitants de Morlaix par François Ier, les autorisent à tirer aux papegaux, 40. — L'abbé de Saint-Gildas trouve des particuliers qui offrent d'habiter les îles de Glénan, 44. — Vente du vaisseau la *Concorde*, par M. Du Guay-Trouin, après l'expédition de Rio, etc...., 47, 73, 131, 190. — Affaire de Bergues et Dunkerque, 52. — « M. Abercrombie est allé à la rencontre du roi d'Angleterre, parti de Londres le 13 ou le 14 juillet », 64 *bis*. — L'*Argonaute*, l'*Amazone* et la *Victoire* ont mis à la voile le 13 juillet; démolition du vaisseau le *Grand*, 73, 283. — Arrivée du sieur Chauvel au Havre avec le *Saint-Jean d'Afrique;* « on assure que le roi d'Angleterre n'est point passé en Hollande », 84. — « Voyage du sieur Querquelin à l'Amérique », 108. — Compagnie de la mer du Sud, 115, 121. — « Rames perpendiculaires et tournantes du sieur Du Guet », 116. — Refus des capitaines des vaisseaux de guerre anglais d'aller chez le commandant ou intendant de la Marine, 136. — « La translation des Bénédictins de Saint-Michel-en-Lerme (l'Herm), à Rochefort, sera avantageuse au Roi, à la Marine et au public... », 168, 257, 310, 414. — Mort à la Martinique de M. Isambert, de l'Académie des sciences, 177. — Vingt-trois vaisseaux hollandais ont passé en vue de Dunkerque, 179. — Le couroi du sieur Champlain, 189. — La compagnie des apprentis canonniers rétablie au Havre; « le sieur de Courseulle, cy-devant officier sur les vaisseaux commandés par M. Cassart », demande la frégate du Roi la *Flore* pour aller aux Iles, 200. — « M. Abercrombie est revenu à Dunkerque », 201. — Les négociants de Dunkerque se proposent d'équiper des vaisseaux pour la côte de Guinée, 204. — Embarquement de M. d'Iber-

ville à Calais, 230. — La construction du vaisseau le *Content*, 237. — Nouvelles de la campagne de M. de La Rochalart, 240, 380, 399, 416, 418, 499. — Séminaire de Brest (Jésuites), 294. — « Le vaisseau le *Solide* a été condamné à la baie de Tous-les-Saints », 303.—Arrêt rendu au sujet des vaisseaux qui ont été envoyés à la mer du Sud, 315. — Navires terre-neuvriers, 336. — La nouvelle compagnie du Sénégal, 342, 487. — Arrivée de M. Du Guay-Trouin à Brest; démolition du *Dévorant*, 357, 429. — Les sieurs Magin ont levé la carte des environs de Cayeux, 375, 453. — « Les Anglais de la Jamaïque ont chassé les Espagnols », 379. — Statue équestre du feu Roi envoyée au Havre par les députés du Languedoc, 468.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 568 feuillets. — Table.

B[1] 6. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (**1716, janvier à juin.**)

Fonds et Officiers. — MM. de Pontchartrain et Desmarets, employés dans l'état qui s'expédie à la fin de chaque année, en qualité de conseillers de Marine, 19. — Misère des officiers et gardes de la Marine, 22, 43, 178. — Rachat de la capitation, 20, 26, et *passim*. — Mort de M. de Lavau-Saint-Étienne, capitaine de vaisseau, 24. — Jésuites missionnaires du Levant, 33.— Armement de M. d'Iberville, 82.— Observations sur la revue des officiers des galères, 93. — Mort de Simon Chabert, constructeur; services de la famille Chabert, 142. — Du Guay-Trouin demande à rester à Saint-Malo pour se rétablir, 144. — Misère des troupes, 190. — Son Altesse

Royale accorde le rang de lieutenant aux sous-lieutenants de la galère *Réale* et, aux enseignes de la même galère, le rang de sous-lieutenant, 235. — Dépenses faites à l'île du Pilier, 239. — Misère des maîtres d'exercices des gardes de l'Étendard, 261. — Misère des rémolats des galères, 262. — Observations sur le compte des armateurs de la frégate la *Dauphine*, 298. — Premier et deuxième armements en course de la frégate la *Valeur*, 300, 315. — Misère des gardes de l'Étendard, 324. — Les maîtres d'école des enfants des nouveaux convertis n'ont rien reçu de leur pension depuis dix ans, 333. — Démolition de l'*Admirable* et de l'*Orgueilleux*, 335. — Armement en course de feu M. Du Clerc, 400. — Les Frères des écoles chrétiennes à Calais, 417.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 481 feuillets.—Table.

B¹ 7. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1716, juillet à décembre.)**

Fonds et Officiers. — Le P. Lecler demande le payement de l'entretien des jeunes Orientaux qui sont au collège des Jésuites, 22. — Ordonnance servant de règlement au Conseil de Marine, 24. — Armement et fret du *Héros*, 46. — L'armement de M. Guimont Du Coudray, 84. — Barras de La Penne, le plus ancien capitaine des galères, 158. — Mort du commandeur de Lusignan, 4 juillet 1710; la petite galère faite pour M. le chevalier d'Orléans, 173. — Liquidation de l'expédition de Rio (Du Guay-Trouin), 192. — Le placet présenté au duc d'Orléans par les commissaires de la Marine réformés, au sujet du remboursement de leurs charges, 242.

—La déclaration du 9 juillet 1715, qui ordonne la retenue de la capitation, même sur ceux qui l'ont rachetée, 246. — Projet d'édit portant suppression des offices de receveurs-gardes-dépositaires, 250. — Le sieur Cassart et ses armateurs, 266. — Voyage fait en 1714 par le prince de Géorgie Solkan-Sabas, 270. — Anciens armements de MM. Du Clerc et d'Iberville, 289, 292, 369, 370, 374, 391, 410, 443, 477, 391. — Misère des officiers de plume et autres, 333. — Congé de deux ans à M. Du Ligondès pour aller servir à Malte, 337. — Mort de M. de Marle d'Antigny, capitaine de galère, 341. — État des bourses de jetons qui doivent être distribuées au premier jour de l'année, 393. — Les commissaires de la Marine à Rochefort demandent le remboursement de leur charge en argent, 413. — Les ouvriers et matelots de Dunkerque ont payé deux fois la capitation, 430. — Le sieur Caffieri, maître sculpteur, 469.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 538 feuillets.—Table.

B[1] 8. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1716, janvier à juin.)**

Colonies. — Le mémoire de M. d'Orvilliers sur l'état et les besoins de Cayenne, 2. — Commerce de Guinée ; misère des officiers et des troupes; construction de l'hôpital de Fort-Royal ; commerce étranger, 18. — Armement à faire pour l'île Royale, 29. — Droits sur les morues et huiles provenant de l'île Royale, 31. — Règlement « au sujet d'une compagnie de soixante ouvriers, sous le nom de compagnie d'artillerie, que Sa Majesté a promis au sieur de La

Grange de faire passer dans l'isle de la Tortue et coste Saint-Domingue », 39. — Plainte des habitants de Cayenne contre les conseillers, 66. — Misère à l'île Royale, 69. — Le sieur Lhermite propose d'aller lever la carte de l'île Royale, 70. — Protestations de plusieurs Français, « au sujet des pirateries que leur font les Espagnols », 71, 87. — Le conseil de la Guadeloupe ne s'assemble point depuis un an, 82. — L'Arménien Cachadur (*sic*), 88. — Recensement de la Guadeloupe, 95. — Mémoire du P. Vidaud, supérieur de l'ordre des Frères prêcheurs aux Iles-du-Vent, 102. — La compagnie de Saint-Domingue n'envoie pas de nègres dans sa concession, 119. — Mémoire sur la Louisiane, 123. — « Il y a trop de nègres à la Grenade et trop peu de blancs », 138. — Armements pour les colonies, 139, 145, 196, 197, et *passim*. — Anglais et Espagnols qui prennent les bâtiments français sur les côtes d'Espagne, 142. — Transport de farines du Canada aux îles d'Amérique, 163. — Réponse de M. Bégon aux plaintes faites contre lui par M. de Vaudreuil, 170. — Monnaie de cartes du Canada, 170, 334, 336, 405, 546. — Mémoires sur les trois postes de l'île Royale, les bâtiments et les fortifications, le droit sur les pêcheurs pour l'hôpital, 173, 175, 185, 187. — Armement du sieur Desruaux pour Cayenne, 191, 206. — Mémoire sur l'affaire des cabarets de l'île Royale, 207. — Fortifications de l'île Royale, 211. — « Lettres patentes pour donner des graves et terres à l'île Royale, aux habitants de l'Acadie et de Terre-Neuve », 216, 217. — Misère des officiers; construction de bâtiments au Canada, 222. — Amnistie pour les coureurs de bois de la Nouvelle-France, 232, 248, 425. — Récollets de l'île Royale, 235. — Mémoires de MM. de Soubras, Bégon, etc., sur les sauvages, guerre des « Renards », 237, 239, 241, 250, 254, 268, 269, 425. — Établissement proposé à Niagara, 253. — Établissement du Détroit, 257,

426, 448. — Port-Dauphin, Plaisance, état de la colonie, 261. — Habitants de l'Acadie, 264, 266, 267. — Missionnaires Jésuites au Canada, 270. — Établissements sur le Mississipi, etc., 273. — Mission du Sault-du-Récollet, 275. — « Réunion des terres » du Canada, 276. — Concessions au Labrador, 278. — Traite avec les sauvages, 280, 282, 283. — « Limites avec les Anglais » au Canada, 291. — Le plan des fortifications de Québec, etc., du sieur Morville, 292, 297, 318. — Soulèvement des Micmacs contre les Anglais; commerce du castor en fraude, 298. — Armement de l'*Atalante*, 310, 353, 453. — Concession dans l'île Saint-Jean, 319, 387, 423, 437. — Iroquois de la mission du Sault-Saint-Louis; Abénakis, 324, 326. — Rétablissement du palais et des fortifications à Québec, 336, 639. — Armement de l'*Angélique*, 357; de la *Charente*, 358, 375, 661. — Poirier, constructeur de l'île Royale, 372, 373. — Rappel des Récollets de la province de Paris qui sont à Québec, 373. — Récollets de la province de Bretagne, à l'île Royale, 374, 478, 532. — Le compte des années 1712 et 1713, envoyé par M. Bégon, 376. — Règlement pour les honneurs dans les églises de la Nouvelle-France, 383, 388. — Artillerie de l'île Royale, des forts de Saint-Jean pris aux Anglais, 393, 400. — Présents du Roi aux sauvages, 403. — Enceinte de Montréal; Messieurs de Saint-Sulpice, 412, 462, 473, 474, 616. — Plaintes contre le gouverneur de Porto-Rico, 433. — Règlements faits pour les sauvages à Québec, 439. — Religieux de la Charité à l'île Royale, 440. — Cathédrale de Québec, 446. — Instruction pour le sieur de Voutron, commandant le *François*, « destiné pour Québec », 456. — Les nègres esclaves jugés en dernier ressort par les juges ordinaires des Iles, 471. — Ordonnance pour les vaisseaux qui vont à la pêche à la côte de Labrador, 480. — Séminaire de Québec, 490. — Compte des années 1713 et 1714 (Canada),

500. — Commerce des castors en fraude, 501. — « Diminution des espèces aux Isles », 511. — Commerce des sauvages avec les Anglais, 512, 545. — État de la colonie de Cayenne, 519. — Départ et retour du sieur de Voutron, 531, 555, 616. — Seigneuries du Canada, 537. — La carte de la côte du Labrador, 547. — Sur les Indiens, 558. — Projet d'ordonnance pour défendre la vente de marchandises de fabrique étrangère au Canada, 561. — Commerce de Guinée, 563, 567. — Armement de deux bâtiments pour empêcher le commerce étranger aux Iles, 593. — « Les filles destinées pour Cayenne », 601. — Instruction à MM. de Vaudreuil et Bégon, 617. — Armement de la *Valeur*, 649, 660. — Instruction au sieur Chaussegros, ingénieur en Canada, 650. — Instruction au sieur de Verville, ingénieur à l'île Royale, 652. — Chapitre de Québec, 657. — Armement du *Ludlow*, 660. — « Les négociants de Nantes, sur le commerce des colonies », 668. — Visite des Iles; Sainte-Alousie et Tabago; commerce étranger, etc., 678.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 722 feuillets.—Table.

B 19. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1716, juillet à décembre.)

Colonies. — Armement du *Ludlow*, 1. — Établissement des religieux de la Charité à l'île Royale, 13. — Départ du sieur de Voutron, 19. — Otages de Nièves, 26, 28. — « Sur la liberté de sortir les sucres bruts hors du royaume »; entrée des sucres du Brésil à Marseille; recensement de la colonie (Saint-Domingue); monnaies; commerce étranger;

décret du roi d'Espagne sur les limites, 69. — Compagnie de Saint-Domingue, 71, 391, 581. — Amnistie aux flibustiers de Campêche, 73. — Mines de la Louisiane; découverte d'un chemin conduisant au Mexique; inquiétude des Espagnols, 82. — Comptoir de Juda, 115, 118. — Nègres à tirer de l'étranger pour Saint-Domingue, 117.— Instruction à M. de La Varenne, gouverneur et lieutenant général aux Iles-du-Vent, 129, 152. — Milices de la Martinique et de la Guadeloupe, 165. — Ordonnance sur le service des compagnies et milices des Iles, 169. — Instruction à M. de Ricouart, intendant des Iles-du-Vent, 179, 220.— Instruction à MM. de La Varenne et Ricouart, 202. — Instruction au sieur de Saint-André; armement de l'*Africain* pour Saint-Domingue, 214, 404, 543, 560. — Commerce étranger aux Iles, 232. — Arrêts sur les monnaies, 237. — Recensement de la Martinique; projet de M. de la Malmaison relatif aux sauvages, 239. — Mémoire sur la Louisiane, etc., 263, 421, 461. — Mémoire du sieur de la Mothe sur l'état de cette colonie, 287. — Les Dominicains demandent à retourner à la Grenade, 295.— Recensement de la Guadeloupe, 302. — Voyage du sieur de Saint-Denis au Mexique, 333. — Projet d'édit établissant un conseil supérieur à la Louisiane, 351. — « Au sujet des affaires présentes qui troublent l'Église », 392. — Armement du sieur de Courcy, 402. — Mémoire des négociants de La Rochelle sur le commerce aux Iles, 404.—Don au sieur Houel des biens de Jean Fary, 410. — Mines de l'Arkansas; ordonnance rendue pour défendre de porter l'épée; paix conclue par M. de Bienville avec les Natchez, etc., 416 à 420. — Moyens de peupler la Louisiane, 422. — Instruction au sieur Bouchel, directeur du comptoir de Juda, 431. — Instruction au sieur de La Roulais, ingénieur aux Iles-du-Vent, 438. — Instruction au sieur de L'Épinay, gouverneur de la Louisiane, 444, 458,

645. — Instruction au sieur Du Sault, commandant le *Paon*, « destiné pour la Louisiane », 454. — Projet d'arrêt au sujet des terres de la Louisiane, formule de concession, 472, 473. — Poursuites contre les capitaines qui négligent de porter aux Iles des engagés et des fusils, etc., 476, 504, 531. — Départ des vaisseaux pour la Louisiane, 478. — Mémoire du sieur Petit sur les Iles, 497. — Le sieur Brue, la compagnie du Sénégal, 500. — Projet d'édit concernant les esclaves des colonies, 507. — Capucins des Iles-du-Vent, 525. — Églises de Léogane et du Cap, 538. — Départ de la *Valeur*, 543, 560. — Mémoire des négociants de Nantes sur le commerce des colonies, etc., 548. — Départ du *Ludlow* et du *Paon* pour la Louisiane (M. de L'Épinay), 554. — Bâtiments anglais à Louisbourg, 568. — Sur les Acadiens et l'île Royale; voyage de M. de Barrailh; M. de Courbon-Saint-Léger, 571, 621. — Ce que le sieur Lhermite a fait pour lever le plan de l'île Royale, 578. — Arrivée du vaisseau le *François*, 593. — Voyage de M. de Voutron; carte de la rivière de Québec, etc., 602. — Projet de lettres patentes pour les frères de la Charité à Saint-Domingue, 610, 616. — Arrivée de la *Charente*, 620. — Guerre des « Renards » au Canada, 627. — Chevaux anglais à Cayenne, 633. — « Pirateries des Espagnols et des Anglais », 635. — Le mémoire du P. Alexandre de Cany, capucin, sur les abus qui existent aux Iles, 639.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 692 feuillets.—Table.

B [1]10. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1716.)

Pays étrangers. — Résolution du roi d'Espagne de faire payer aux Français les impositions établies, 1, 2, 30, 90. — Escadre du sieur Martinet; le sieur de La Jonquière de La Pomarède, 2, 17, 20, 57, 67, 108, 166, 252, 278, 495. — Arrivée du sieur de Rhuis à la rade de Malaga avec les vaisseaux qu'il commande, etc., 10, 44, 81, 107, 135, 158, 195. — Acquisition à faire de l'île de Tabarque, 13. — Bâtiments français pris par les armateurs de Hollande, 15. — Privilèges de la Nation à Barcelone, 20. — Les bâtiments qui abusent du pavillon français sont presque tous génois, 24. — Dix-huit vaisseaux portugais vont partir de Porto pour le Brésil; mort de l'ambassadeur de Cochinchine envoyé en Portugal, 32. — Le sieur Dupin, consul de France, exilé à six lieues de Barcelone par le roi d'Espagne, 33, 35. — Placet de la compagnie de l'*Assiente*, 45. — Affaire des vaisseaux l'*Apollon* et le *Triton*, 53. — Violences à Valence, etc.... contre les Français, 58, 59, 68. — Les Algériens en guerre avec la Hollande, 74. — Commerce des Anglais aux Canaries, 85. — Arrivée à Gênes de MM. Blondel et de La Pailletrie, 87. — Interdiction du commerce entre Venise et la Turquie, 111. — Le sieur Georges Baron, commandant l'*Atalante*, 120. — La déclaration du roi d'Espagne, portant que les consuls des nations étrangères n'ont aucune juridiction dans ses États, 126. — Le roi de Portugal envoie des vaisseaux au secours du Pape contre les Turcs, 128. — Ce qui est dû par l'Espagne à la marine française, 134, 236, 262, 327, 345, 365, 421, 439, et *passim*. — Le bâtiment confisqué à la Vera-Cruz sera rendu aux officiers de la Louisiane, 150. — Le sieur Gallouay, soupçonné à Lisbonne d'être dans les

intérêts du chevalier de Saint-George, a été arrêté, 160. — Le commerce des Français presque entièrement tombé en Suède, 175, 298. — Le roi de Suède devait avoir vingt-deux vaisseaux de ligne à la fin de mars, 175. — Placet de M. Ducasse; les frégates l'*Hermione* et la *Vierge-de-Grâces*, armées en 1714 pour le service du roi d'Espagne, 180. — Ce qui s'est passé à Stockholm en 1714 et 1715 au sujet des vaisseaux français confisqués, 191. — Mémoire de la compagnie royale de Saint-Domingue, 197. — Le nouveau règlement au sujet de la navigation des bâtiments français, 204, 217, 232. — Voyage du roi d'Angleterre en Hollande; bâtiments danois pris par les Suédois, 210. — Galères du roi d'Espagne parties le 15 mai pour Civita-Vecchia, 213. — « Le roi d'Espagne accorde au Pape six vaisseaux commandés par le marquis Mary », 222. — Famine dans la province d'Istrie, 232. — Les violences continuent contre les Français de la province de Valence; le sieur Bigodet, consul, en exil depuis quatre mois, 262, 275. — Projets du tsar, 271, 387. — Sur la répression des corsaires de Salé, 273. — Les Français plus mal traités que jamais en Espagne, 274. — Peu de navires français à Hambourg, 284. — « Les ennemis du roi de Suède font des préparatifs extraordinaires pour des descentes », 311. — « Le czar serait bien aise de voir établir dans ses États le commerce de la Nation par un bon traité », 324. — Insultes faites par les Anglais aux Français qui vont pêcher sur les côtes de France et d'Angleterre, 325. — Ordonnance pour faciliter le retour en France des Français de toutes professions qui ont passé en Italie, 326. — La flotte ottomane mouillée à Corfou, 336. — Provençaux débauchés pour servir dans la marine du roi de Sicile, 340. — Le commerce des vins des Canaries diminue tous les jours, 349. — Plusieurs marchands français adressent leurs vaisseaux à des protestants réfugiés à Porto,

352. — Le tsar fait venir de France et d'autres lieux des gens de toutes sortes d'arts et de professions, 365, 387. — M. de La Rochalart, 367, 390. — Le tsar engage Blaise Pangalo, sous-constructeur, à prendre du service en Russie, 375, 401. — Vente du dogre la *Sorcière*, de Dunkerque, au tsar, 387. — Galiotes construites à Toulon pour le roi d'Espagne, 391. — Les galères du chevalier de Langeron, à Gênes, 415, 473, 474, 488, 508, 509. — Le sieur Pangalo se rend à Paris, 482. — Galères du Roi à Civita-Vecchia, 498. — Mémoire sur les moyens d'augmenter le commerce, 524 à 529. — Ordonnance au sujet de la jouissance des droits, franchises, etc., qui appartiennent à la nation française, 541.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 624 feuillets.—Tabel.

B 1 11. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1716.)

A. — **Invalides** : Les quatre deniers pour livre payés aux invalides sur les prises de Rio de Janeiro, 2, 26, 27, 61. — Les maîtres de navire du Havre représentent que la pêche a entièrement manqué, 48.—Mémoire du sieur Coulomb sur la perception des droits des invalides, 57.—Capitation des officiers de la Marine, 68.—Listes d'invalides, 93, 107, 140, 165, 175, 200, 201, 203, 210, 221, 232, et *passim*.—Les invalides de l'Hôtel royal sont exempts de la taille, non ceux de la Marine, 147.—Le P. Paul Ardent, Jésuite, blessé à l'abordage d'un corsaire, demande la demi-solde, 170.—Le Régent fait un fonds de 30,000 livres sur le Trésor royal pour les invalides de la Marine, 190.—Liste d'armements faits en course dans l'étendue de l'amirauté de Toulon, pendant la dernière

guerre, 195. — Les armateurs de M. Cassart, M. Daire, 215, 231, 247. — Armement du sieur de Roquemadore, 247.

B. — **Garde-côtes** : Édit portant suppression des officiers gardes-côtes; nouveau règlement, 1, 2 à 11. — Projet de lettres patentes sur le règlement de la garde-côte, 15.

C. — **Classes des matelots** : 1 à 6.

D. — **Fortifications** : Ouvrages ordonnés en 1714 à Saint-Valery-en-Caux, 1. — Misère des consuls et de la communauté de Toulon; creusage du port, 1, 10, 47. — Ouvrages à Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier (le sieur Garengeau), 2, 11. — Ouvrages de Calais, du Havre, de Mardick, Dunkerque, 4, 6, 34, 46, 58, 62, 64, 71, 76, 96, et *passim*. — Batterie à Mers, 8. — La carte de la côte de Bretagne du sieur Garengeau, 11, 103. — Enlèvement des vases de Marseille, 11, 12. — Arrêt pour imposer les trois généralités de Normandie de la somme nécessaire aux travaux de Honfleur, etc., 13. — État des ouvrages que le Roi veut être faits au Tréport, 14; à Honfleur, 15; à Saint-Valery, 16; à Fécamp, à Dieppe, 17; au Havre, 19; à Lorient, à Cherbourg, 20; à Belle-Isle, à Brest, 21; au château de La Latte, 22; à Saint-Malo, 23; à Rochefort, 24; au grau de La Nouvelle, 26; à Cette, 27; au canal de Cette au Rhône, à Marseille, 28; à Boulogne, 29; à Calais, 30; aux arsenaux des galères de Marseille, 31; à Toulon, 33, et à Antibes, 34. — Sommes allouées aux ingénieurs et remises dans les ports, 35. — Le « dessin des tours de Chassiron et des Baleines », le plan de Rochefort, par M. Favard, 38, 42, 65, et *passim*. — Enceinte de Saint-Malo (Garengeau), 43, 60, 66, 67, 73, et *passim*. — Ouvrages de Boulogne

et d'Ambleteuse, 45. — Le droit de quayage de l'archevêque de Rouen, 50, 123. — Mémoire de Garengeau sur les châteaux du Taureau et de La Latte, 57. — Fonds remis dans les places pour les dépenses des fortifications, 78, 79, 143, 144. — Marais salants de Brouage, 91, 102. — Rétablissement du grand pavillon de l'Horloge de l'ancien arsenal des galères à Marseille, 97. — Projet d'une darse pour les galères à Marseille, par le sieur Mazin, 147. — Instructions au sieur Mazin, ingénieur du Roi, 155. — Les sieurs Masson et Le Vasseur, constructeurs, sollicitent le titre d'ingénieurs, 162. — Ouvrages de l'île d'Aix, le fort Lupin, l'île Madame, 170; — l'île d'Oléron, 176, 183.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 566 feuillets.—Table.

B 112. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (**1717, janvier à juin.**)

Marine de Levant. — L'exaction du droit de 1/2 p. 100, imposé en 1701 sur les marchandises venant du Levant, est éteinte, 6. — Dépècement du *Magnifique*, 8. — Les marchands français obligés de se retirer à Jaffé, 11, 99.— M. de Langeron à Gênes, 21. — Le marquis de Saint-Paul assassiné par deux de ses vassaux, 29. — Rachat des Français esclaves en Morée, 31, 153. — Réparation du dôme du Saint-Sépulcre, 31, 230, 249, et *passim*. — Le constructeur Blaise Coulomb va passer quatre mois à Malte avec son fils, 32. — Séminaire des Jésuites, établi en 1686 à Toulon, 42, 170, 296. — Vaisseaux du Roi retenus au port de Constantinople, 45. — Maladie du chevalier de Fontette, 49.

— Armement de quatre galères, 49, 66, 86, et *passim*. — Enfants de langue, 56. — Le présent du Roi remis à Ibrahim-Bey, 59. — Commerce français à Tunis, 74. — Le patriarche grec de Damas envoie son bâton pastoral au Pape en signe de soumission, 75. — Les quatre galères de M. le comte de Roanès, 96. — La pêche interdite aux Français sur les côtes de Catalogne, 106. — Voyage du marquis de Bonnac à Andrinople, 109. — Arrivée du cardinal del Judice à Marseille, 117. — Nouvelle ancre du sieur Trésaguet, 133.—Ancres du sieur Le Febvre de Chassenay, 139. — Corsaires maltais, 145. — « Coulomb fils continue de travailler aux gabarits qui doivent être envoyés en Italie; ceux des flûtes et du *Royal-Louis* sont achevés, et ceux du *Soleil-Royal* le seront incessamment; Chapelle fait ceux d'un vaisseau de la grandeur du *Monarque* », 146. — Départ du bailli de Bellefontaine; le sieur Beaussier prêt à partir pour Civita-Vecchia, 163. — La lettre du Régent au bey de Tunis, 165. — Loterie au profit de la confrérie de la Rédemption des captifs, 182. — Vaisseau de 1er rang que le roi d'Espagne fait construire à San Féliou, 183. — Affaires d'Alger, 195. — « La santé du sieur Arnoul est rétablie et, pendant son indisposition, M. de Beauvais a bien remply ses fonctions », 202. — Secret du sieur Deschamps, 214. — Les pêcheurs espagnols avertis de s'éloigner des côtes de France, 220. — Affaires d'Égypte, 225. — « Les corsaires de Venise et de Malte continuent de troubler le commerce des Turcs, sous bannière de France... », 245. — Les corsaires maltais pillent indistinctement Turcs et chrétiens sur les côtes de Syrie et de Palestine, 260. — Le sieur Gardane s'embarque à Constantinople pour se rendre en Perse par voie de Trébizonde, 264. — Officiers et gardes de l'escadre de M. Cassart, etc., 267, 268. — Les effets appartenant aux Français de Salé,

saisis par le roi de Maroc, 275. — État des présents que le feu Roi a envoyés en 1705 au bey de Tripoli, 276. — Présents du Roi au dey d'Alger, 305.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 341 feuillets.—Table.

B 1 13. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717, juillet à décembre.)**

Marine de Levant. — Secret du sieur Deschamps, 1, 14, 74, 100, 116, 254, et *passim*. — M. Cassart; équipages de son armement, 14, 25, 52, 60, 74, 88, 106, 123, 129, 131. — Achat de Turcs à Majorque, 19. — Algériens et Tunisiens retenus en Sicile, 21, et *passim*. — Le capigny du Grand Seigneur, 25, 136, 179. — Démolition du *Monarque* et du *Sérieux*, 52, 167, 283. — L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, 59. — Quêtes dans le diocèse d'Amiens pour le rachat des esclaves. Départ du bey de Tunis, 71. — Séminaire de Toulon, 74. — Sur ce qui s'est passé entre la flotte de Venise et celle des Turcs, 86. — Au sujet du passage du duc de La Feuillade, 92.— Convention arrêtée entre les marchands chrétiens établis à Smyrne, 93. — Corsaires vénitiens, 97. — Sur les jeunes gentilshommes moscovites, 100, 135, 215. — Les Vénitiens font tout leur commerce en Turquie par des bâtiments anglais, 110. — Discussion entre les officiers au sujet d'une thèse soutenue par les Pères de l'Oratoire, 118. — Brigandage des corsaires maltais, 126. — Instructions au sieur de Maillet, 150; au sieur Du Quesne, 156; au chevalier d'Herbouville, 161. — Détachement de

canonniers formé en 1715 pour servir à Malte, 170. — Galères commandées par MM. d'Herbouville et de Valence, 172, 195, 207, 224, 255, 296, 303. — La pêche sur les côtes de Catalogne, interdite aux Français, 174. — Représentations au Grand Seigneur, 175. — Wallet, « horlogeur » de Marseille, demande un brevet, 182, 223. — Négociations dont M. Du Quesne est chargé, 192. — Proposition du Père provincial du collège Louis-le-Grand, au sujet des jeunes Orientaux, 197. — Suppression des appointements des consuls de Levant et rétablissement des droits, 200. — Retour du bey de Tunis à son camp, 211, 232. — Forçats religionnaires nouveaux convertis, 213, 264. — La « peinture » des canons, 215, 251, 260, et *passim*. — Le sieur Du Quesne se dispose à partir de Toulon, etc., 221, 283. — Défense aux Espagnols de pêcher sur les côtes de Provence, 221. — Entrée du sieur Gardanne dans les États de Perse, 233. — Les députés du commerce de Marseille envoient copie d'une ordonnance de M. de Bonnac, 258. — « Avanie du nouveau cadi d'Alep », 281.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 340 feuillets.—Table.

B 1 14. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1717, janvier à avril.)**

Marine de Ponant. — M. Hébert part pour les Indes au mois de février 1715; vaisseaux armés sous pavillon de Bourgogne; mort de trois évêques; ordre à l'évêque de Claudiopolis de se retirer à Bengale; le P. Esprit repasse en France; les Capucins et les Jésuites; les vaisseaux les *Deux-Couronnes*

et le *Lys* doivent appareiller pour la France, les 15 ou 16 février 1716; la compagnie de Saint-Malo perdra son commerce; elle demandera à se charger de la dépense qui se fait à Pondichéry, 1. — Extrait des lettres écrites à M. de Pontchartrain et aux directeurs de la compagnie des Indes, par M. Dulivier, gouverneur de Pondichéry, 5 à 27. — Affaires du gouvernement de l'île Bourbon, 29. — Des habitants de l'île Bourbon souhaitent de demeurer à l'île Sainte-Marie, abandonnée par les Hollandais; le sieur L'Empereur rapporte des plants de café, 31. — Missionnaires établis à Bourbon; nécessité de ne faire qu'un gouvernement des îles Bourbon et Maurice, 32. — Affaires de l'Inde : les soins du sieur Martin épargnent une ambassade auprès du Mogol; arrivée du *Mercure* et de la *Vénus* à Chandernagor, le 15 juillet 1714; la frégate la *Paix*, 34. — La compagnie n'envoie depuis longtemps ni secours, ni navires à Surate; le commerce des Anglais diminue beaucoup aux Indes; la présence de M. Hébert aux Indes était nécessaire; les Danois sont insultés par les officiers du Mogol; les Portugais se font craindre; les Anglais veulent quitter Surate pour aller à Bombay, 38. — Relation de l'état de l'empire du Mogol en février 1715; commerce des Anglais, Hollandais, Portugais et Danois, 44 à 54. — Demandes des Jésuites missionnaires des Indes, 54. — Le P. Hébrard demande à repasser à Pondichéry, 72. — Pyramide élevée sur la pointe de La Couvre, 77, 143. — Description de l'île Bourbon; l'île Maurice pourrait être nommée île d'Orléans, 90. — Le procès relatif à la dissipation des bois de l'arsenal de Rochefort, 110. — L'évêque de Luçon ne peut consentir à la translation de l'abbaye de Saint-Michel, etc., 113, 241, et *passim*. — Conditions accordées au sieur Cassart, au sujet de l'armement en course de la frégate l'*Argonaute*, 128 à 133. — Arrêt sur la liquidation de la compagnie de la mer du Sud, 134. —

Charbon de terre venu de l'île Royale dans l'*Atalante*, 136. — Le secret du sieur Gautier, médecin, 148, 183; établissement de la machine du sieur Gautier dans le vaisseau le *Triton*, 302. — Arrivée à Brest de jeunes Moscovites, etc., 162, 247, 296. — Les directenrs de la compagnie de Chine arment deux vaisseaux, 190.—Contestation entre les Capucins et les Jésuites pour la cure des Malabars, 193. — Arrêt portant que « les Chinois, réclamateurs du vaisseau la *Cloche*, seront tenus de justifier leur propriété », 215. — Arrêt interdisant le commerce en fraude sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, 218. — Arrivée de quarante-huit vaisseaux venant de la pêche à la morue, 241. — Les cartes des sieurs Magin, 252. — Affaire du *Mercure*, du *Jason* et de la *Vénus*, 259. — Mémoire des maire et échevins de Saint-Malo, 272. — Un officier général de la marine anglaise est incognito à Saint-Malo, 306. — Le sieur de La Combe ne peut soutenir la manufacture d'armes qu'il a établie à Tulle, 330. — Projet de règlement pour les chirurgiens, 331.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 351 feuillets.—(La table est à la fin du registre suivant B[1] 15.)

B[1] 15. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (**1717, avril à juin.**)

Marine de Ponant. — Du Guay-Trouin et ses armateurs, 340. — Honneurs à rendre au seigneur étranger qui doit passer à Calais, 341. — Navires partis des Sables-d'Olonne pour la pêche de la morue, 353. — Construction d'une chapelle au Verdon, 353, 500. — Pyramide de la pointe de La Couvre, 354. — Machine à dessaler l'eau de mer du sieur

Gautier, 359, 360, 447, 489, 569. — L'officier général anglais, venu incognito à Saint-Malo, est contre-amiral bleu; machine du sieur Garengeau pour dessaler l'eau de mer, 363. — L'escadre du sieur Martinet, 378. — Le tsar arrivé à Dunkerque le 21 au soir, parti le 25 pour Calais, 383. — « Extrait des états, procès-verbaux de visite des vaisseaux, etc...., du Roi, conformément aux conseils de construction » (Lorient), 386; (Le Havre), 389; (Rochefort), 392; (Brest), 399, et *passim*. — Conseil supérieur de Pondichéry, 422. — L'arrêt du parlement de Rennes sur la pêche, 449. — Les sieurs Magin ont fait les plans des environs du Havre, 454. — Le sieur Pangalo. Mémoire au sujet de l'armement de feu M. d'Iberville, 492. — Construction des flûtes le *Chameau*, l'*Éléphant*; démolition du *Saint-Michel*, de l'*Agréable* et de la *Trompette*, 506. — Plaintes des directeurs de la compagnie des Indes contre les sieurs Hébert père et fils, 514. — Le sieur Garengeau a visité le fanal du cap Fréhel, 530. — Le sieur Guimont Du Coudray, 532. — Démolition du vaisseau le *Poly*, 558. — Départ des jeunes Moscovites, 569.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 300 feuillets.—Table. (Le même registre contient la table du registre précédent B [1] 14.)

B [1] 16. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (**1717, juillet à décembre.**)

Marine de Ponant. — Misère des entretenus de la Marine, 2. — Du Guay-Trouin, 15, 185. — Escadre du sieur Martinet, 26. — Secret du sieur Gautier, 31, 84. — Armement de feu M. d'Iberville, 36, 241. — Les habitants de l'île de

Nièves demandent au roi d'Angleterre un dédommagement pour l'invasion faite par M. d'Iberville, 38. — Les cartes des sieurs Magin, 57, 112, 292, 313, 382. — « Mémoire sur la prétention que le conseil de commerce a formée, de connoistre de la discussion entre les habitans de Belle-Isle et ceux des paroisses voisines », 68. — Affaires de la compagnie des Indes, concessions du sieur Hébert, 83, 114. — « Officiers-mariniers et matelots au service du roi d'Espagne qui se plaignent d'être retenus par force », 98. — « Depuis un an, il s'est établi beaucoup d'Anglais à Calais », 112. — Armement du *Jason*, du *Mercure* et de la *Vénus*, 152, 226. — Secret du sieur Landrieux pour dessaler l'eau de mer, 156. — Surséance de six mois aux directeurs de la compagnie de la mer du Sud, 157. — Le chevalier de La Rochalart attend les ordres du Conseil pour partir, 166. — Armement des vaisseaux le *Mars*, le *Triton*, et la *Vénus*, 175, 192, 206, 218, 262, 270, 430. — M. de Ressons a visité les canons qui sont à l'hôtel Mazarin, 180. — Secret pour économiser sur les canons des vaisseaux, 184. — Pérou, Chili, commerce de la mer du Sud, 195. — Machine du sieur Jean Lée, 199. — Traité du sieur Trésaguet, 200. — Les ponts de Saintes, 214. — Les intéressés en l'armement de la *Dauphine*, 225. — Placet des habitants de Belle-Isle, 239. — Mémoire de M. de Chuberé sur l'affaire de M. l'abbé de Rillé, 253. — La *Valeur* a mouillé le 5 à l'île d'Aix, 266. — La verge d'ancre du sieur Trésaguet, 268, 323, 435. — Construction de l'*Éléphant*, 279, 323. — « Misère des soldats, qui sont tous nus », 294. — Le sieur Marin envoie le plan et le mémoire qui lui ont été remis par le pilote du vaisseau le *François* (baie voisine du cap Horn), 298, 312. — Le vaisseau la *Ville-de-Rouen* a péri près le fort de Socoa, 305. — Inventions du sieur Godefroy, relatives aux constructions navales, etc., 307, 329. — Machine de Le Febvre de Chassenay pour la fabrication des

ancres, 337. — La chambre de commerce de Dunkerque demande la restitution de trois bâtiments pris par les Suédois, 339. — Démolition de la *Marie-Françoise*, 350, 376. — Placet des pêcheurs de Honfleur, 351. — Plusieurs otages anglais détenus dans les prisons de Brest; démolition de l'*Agréable*, 361. — Construction du *Chameau*. Misère des ouvriers de Brest, 373. —Désarmement de la *Victoire* et de l'*Astrée*, 375, 378. — La frégate anglaise mouillée au Havre, 396. — Mémoire du Roi pour servir d'instruction au sieur Damas de Marillac, commandant l'*Amazone*, 400. — Armement de l'*Amazone*, 412.— Instruction au sieur de Chaligny, écrivain sur l'*Amazone*, 416. — Achèvement du chœur de l'église de Lorient, 430.— Le sieur de Radouay commandant la *Victoire*, 431. —Frégates anglaises mouillées à Calais, 434. — « M. de Marillac est prêt à mettre à la voile », 449. — La compagnie du Sénégal demande que des ordres soient donnés pour assurer la navigation des Iles-du-Vent, 454.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 490 feuillets.— Table.

B[1] 17. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717, janvier à juin.)**

Pays étrangers. — Arrivée de la flotte de Rio de Janeiro et de Pernambouc à Lisbonne, 3, 35. — Anglais arrêtés et conduits dans les prisons de l'Inquisition, 5. — « Permission du roi de Suède de laisser sortir les vaisseaux étrangers retenus dans ses ports », 9. — La cour d'Espagne prétend que les consuls n'aient plus que la qualité d'agents, etc., 13. — On construit un vaisseau de dix canons dans un port de la

Tunisie, 18. — Mémoire pour servir de réplique à la réponse que le roi de Sicile a fait faire à M. le marquis de Prie, 24. — Quatre vaisseaux du roi d'Espagne ont mis à la voile le 18 décembre 1716, etc.; le sieur Martinet, 29, 41, 121. — Privilège des Français à Livourne, 37. — Le P. Daubenton parlera au roi d'Espagne pour ce qui est dû aux capitaines et patrons employés à l'expédition de Majorque, 40.—L'exil des sieurs Bigodet et Vareilles, 41, 58, 80. — Grand commerce des Anglais à Porto, 46. — Le roi d'Angleterre promet de grands privilèges aux Anglais qui s'établiront à Harbourg, 51. — Dettes du roi d'Espagne envers la Marine, 54, 57, 130, 166, 188, 213, 286.— « La cour d'Espagne persiste à ce que tous les bâtiments soient visités », 59.— Changements dans le ministère espagnol, 65.— « Les capitaines et patrons employés à l'expédition de Majorque sont toujours à Barcelone, réduits à la dernière misère », 67, 145, 230.— Le roi d'Espagne autorise le sieur Clavel et trois officiers qui servent avec lui, à rentrer en France, 71.—M. de Patiño n'a point eu d'ordre de faire payer ce qui est dû de reste à la Marine, à l'occasion du siège de Barcelone, mais bien ce qui est dû pour l'expédition de Majorque, 80. — Réplique à la réponse des ministres de Sa Majesté Sicilienne, au sujet du navire français le *Saint-Pierre*, 95. — Arrivée de l'*Entreprenante* à Cadix, 105. — Propositions de « l'horlogeur » de Dantzick, 116. — Décret rendu par le roi d'Espagne le 23 décembre 1716, au sujet des bâtiments marchands pontés, 131. — Les Espagnols essayent de ruiner le commerce de France, 132. — « Effets qu'a produits le règlement du 1er mars 1716 ». Publication d'une ordonnance sur les franchises dont les Français doivent jouir, 152. — Ordres rigoureux donnés par le roi de Suède au sujet du commerce, 164. — « Le roi d'Espagne veut qu'il n'y ait à l'avenir que les seuls François nés dans le royaume ou les étrangers naturalisés qui puissent jouir des

privilèges appartenant à la Nation », 166, 201. — « On assure que M. le chevalier de Saint-George commandera dans l'état d'Urbin », 172. — Le sieur Agobjean consul de Perse à Marseille, 173. — Arrivée à Lisbonne d'un jeune homme qui se dit fils naturel du Dauphin, 193. — Droits réclamés par le fermier du canal de Piombino, 199. — « Le Danemark vient de renouveler la défense du commerce avec la Suède », 212. — « Les sieurs Bigodet et Vareilles, consuls, toujours exilés et interdits », 213. — Le différend entre le roi de Sicile et la république de Gênes, au sujet de la visite des bâtiments, 220. — Représentations des marchands français qui sont à Majorque, 235. — « Alarmes des Hollandois sur le séjour du csar en France », 254. — « Démêlé en Angleterre et Hollande à l'occasion des ministres de Suède », 256. — Vaisseaux et autres bâtiments du roi d'Angleterre, 279. — Plus de trois cents officiers-mariniers et matelots français sur les quatre vaisseaux neufs du roi d'Espagne, 313. — Les négociations entre l'Angleterre et le Maroc n'ont pas abouti, 316.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 326 feuillets. — (La table de ce registre est au f° 228 du registre suivant B[1] 18.)

B[1] 18. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1717, juillet à décembre.)

Pays étrangers. — Projet d'association de la compagnie de la Chine avec la compagnie portugaise de Macao, 2, 143. — « Excès, vexations, et pillages faits aux Français par les vaisseaux de guerre et corsaires vénitiens », 7. — Les règlements de la marine d'Angleterre, 11. — « On ne cherche qu'à

éluder l'expédition des affaires des Français à la cour d'Espagne », 15. — « Sur la possession des Français établis à Cadix d'y faire le commerce de Barbarie », 15, 105, 197, 220. — Motifs du voyage du tsar en France, 22. — Établissement d'un port franc à Trieste, 41. — Soulèvement de la Martinique et de la Guadeloupe, 45. — « Ce qui est dû de reste à la Marine des avances faites pour le siège de Barcelone », 45, 83. — Préparatifs de guerre à Barcelone, 48, 55, 57. — Huit navires français arrêtés sur les côtes d'Angleterre, 63.— « Traduction du décret rendu par la reine d'Espagne régente, le 13 mai 1672, portant règlement sur les Saluts », 64. — « La flotte d'Espagne partagée en deux », 74. — L'exil du sieur Bigodet dure depuis dix-huit mois, 84. — « L'Empereur a établi un port franc à Portoré » ; ce que l'on peut tirer de Pétersbourg pour la marine du Roi, 101. — Cédule du roi catholique sur la manière dont le commerce se doit faire en Espagne, 105, 119. — Augmentation des troupes du roi d'Espagne ; « châtiment des matelots français qui s'engagent pour soldats », 108.—Le décret de Sa Majesté Catholique défendant aux consuls des nations étrangères « de faire aucunes fonctions ni acte de juridiction », 121. — Marchandises anglaises introduites dans les Indes espagnoles ; assemblée des négociants français à Ténériffe, 123. — Préjudice que les congés délivrés en France aux étrangers causent au commerce des sujets du Roi, 127. — Rançon de l'île de Nièves, 148, 157, et *passim*.— Combat entre deux vaisseaux du roi de Sicile et quatre vaisseaux espagnols, 165. — Le sieur Le Blond, architecte français, directeur des bâtiments du tsar, 166. — Capitaines et patrons français employés à l'expédition de Majorque, 169, 177. —Arrivée à Malte du sieur Agobjean, consul de Perse, 183. — On demande la révocation de l'ordonnance du 21 décembre 1716 sur la condition des fils de Français nés en Italie, 192. — Le règlement fait par les États

Généraux touchant le commerce de la Méditerranée, 195. — Élection des prieurs et entretien de la chapelle de Saint-Louis (Livourne), 209. — Le décret du roi d'Espagne interdisant le commerce des marchandises venant des Indes occidentales apportées par des Français etc., 212. — Retour de l'escadre portugaise qui a servi contre les Turcs, 215.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 280 feuillets.— Table. (On trouvera, au f° 228, la table du registre précédent B¹ 17.)

B¹ 19. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717, janvier à avril.)**

Colonies. — Rétablissement du comptoir de Juda, marchandises convenables pour le pays, 1. — Recensement de la colonie de Saint-Domingue, 4. — Le vaisseau le *François*, 7, 295, 301. — Sur les sauvages du Canada (marquis de Vaudreuil), 21, 26, 29, 328. — Voyage du sieur de Courbon-Saint-Léger à l'île Royale, 22.— Engagés trop jeunes, 32.— Les délibérations du conseil de Léogane sur les ecclésiastiques et les tutelles, 35. — Mort du sieur Du Jardin, capitaine aux Iles-du-Vent, 37. — Délibération du Conseil sur la Louisiane, 46. — Mémoire sur les écarlatines à envoyer au Canada, 47. — Canada : nouvelles pêches établies, hôpital de Montréal, 58; mines de fer, établissement des Anglais sur la rivière Ohio, établissement proposé au nord du Niagara, sauvages, enceinte de Montréal, permission de porter des farines aux îles de l'Amérique, 65. — Commerce étranger qui se fait dans la concession de la compagnie de Saint-Domingue, 71. — Désarmement de l'*Atalante*, 73. — Canada :

postes dans le pays d'en haut, envoi du sieur de Tonty au Détroit, concessions données par le sieur de La Motte-Cadillac, réunion au domaine des seigneuries non habitées, église des Trois-Rivières, Récollets devant rester en Acadie, 80. — Les fils de MM. de Ramezay et de Longueil et dix-sept Français tués par les sauvages Keskakias (*sic*), 86. — Prétention de la dame de La Forest sur les terres des Illinois jusqu'à la rivière Ouabache, 91. — La carte de la rivière de Québec, etc., 93, 256. — Découverte de la mer de l'Ouest, 96. — Les habitants des Iles accusés de « commerce étranger », 122. — Observations de la chambre de commerce de Guyenne, etc., au sujet des engagés et des fusils que les marchands doivent envoyer dans les colonies, etc., 124, 270, 428. — Armement de la *Charente* pour Québec, 131, 220, 248. — Pêche de la côte de Labrador, 136, 137. — Établissement proposé à la rivière de Keskakiou, 137. — Entreprise des Esquimaux, 138. — Dépenses faites par le sieur Lhermite pour la levée des cartes de l'île Royale et de l'île de Sable, 141. — Commerce respectif des Anglais et des Français au Canada; les écarlatines, 153, 155. — La paix avec les Indiens Renards; voyage du sieur de Morandière, etc., à la Louisiane, 155. — Les postes de l'île Royale, 157. — Missions de Canada; le Père qui enseigne l'hydrographie à Québec, 163. — L'évêque de Québec propose d'envoyer des Récollets de France pour desservir des cures; services et situation de M. Bégon; plaintes contre les ecclésiastiques de Montréal, 175. — Canada: recensement de la colonie, 177. — Armement contre les forbans aux Iles, 182, 404. — Sur les engagés, 193. — Compte de régie du comptoir de Juda, 200. — Plan et mémoire envoyés par le sieur Vasseur sur les fortifications de Québec, 221. — Arrivée de l'*Africain* au Cap, 236. — On propose de donner des concessions et des outils aux soldats qui seront congédiés à l'île Royale, 287. — Bâtiments

français pillés par des corsaires anglais, 291. — Les négociants de Nantes : sur la défense du commerce étranger aux Iles, 313.— Arrivée du sieur de La Varenne à la Martinique, 315. — Sur les concessions de terres et graves à l'île Royale, 332.—Les Anglais font le commerce à l'île Royale, 335.—Sur les hôpitaux, 345. — Mémoire contre la liberté du commerce du castor et sur la nécessité de l'établissement d'une nouvelle compagnie, 351. — Les chapeliers de Paris demandent que le commerce des castors soit accordé à leur communauté, 356. — Mémoire sur la monnaie de cartes au Canada, 372. — La compagnie de Saint-Domingue abandonne ses colons, 404. — Commerce de Louisbourg, 423. — Mémoire sur les Acadiens et le port Toulouse, 462. — Sur les Récollets des provinces de Paris et de Bretagne, 465. — Arrivée du marquis de Châteaumorant au Cap, 471. — Arrivée de M. de L'Epinay au Cap, 493. — La navigation du sieur Du Sault, 495.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 531 feuillets.—Table.

B[1] 20. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1717 mai à août.)**

Colonies. — Saint-Jean de Terre-Neuve, 4. — Seigneuries du Canada, 10. — Récollets de la province de Paris à l'île Royale, 13. — Mémoire sur le tabac des colonies, 22. — Le traité du 2 mai 1717 pour le commerce du castor, 24. — Mémoires des habitants des Iles sur les nègres, les procureurs et les assemblées, 32 ; sur la monnaie, 34. — « Les négociants du Canada demandent permission de s'assembler », 40. — Ar-

mement des frégates la *Victoire* et l'*Astrée*, 54, 57, 79, 138. — Arrivée de l'*Africain*, armement de l'*Atalante*, 76, 80. — Le sieur de Bouville demande un ordre pour commander aux Natchez, 83. — Mémoire sur les Français établis à l'Acadie, 86. — Au sujet de la conservation des minutes des actes de notaires, 92. — La compagnie de Saint-Domingue et le règlement du mois d'avril pour le commerce des colonies, 98. — Les interlopes anglais pris par la frégate le *Duc-d'Orléans* et le commerce de la compagnie du Sénégal, 107, 519. — Navigation du chevalier de Ricouart; arrivée de la *Valeur*, 108, 109, 111, 112, 382. — Navigation du sieur de Saint-André, 113. — « Mauvaise qualité des nègres de Bénin », 134. — Les faux saulniers « destinés pour les colonies ». Établissement de nouveaux colons dans la concession de la compagnie de Saint-Domingue, 138. — Établissement d'un conseil supérieur, etc., à l'île Royale, 140, 179. — M. d'Orvilliers rend compte de l'état de la colonie de Cayenne, 142, 153. — Projet de mémoire du Roi aux sieurs de Vaudreuil et Bégon, 164 à 173. — Envoi de cartes de la Guyane, 175. — Sur les nouvelles paroisses du Canada, 185. — Sucrerie établie à la Martinique, 202. — Présents pour les Indiens, 224. — Farines pour les colonies, 246, 374. — Révolte à la Grande-Terre (Guadeloupe), 261. — Sur les concessions de terres à Cayenne, 273. — Déclaration qui attribue à la Table de marbre de Paris la connaissance des affaires de la compagnie de Saint-Domingue, 287. — Sur ce que les gouverneurs et intendants se mêlent de la discipline des religieux dans les colonies, 304. — Commerce de Saint-Domingue, les Anglais chassés de Campêche par les Espagnols, 311. — Fortifications de la Guadeloupe, 338. — Au sujet de l'Arménien Cachadur, 340. — Galères à envoyer à Saint-Domingue pour la garde des côtes, 343, 473. — Mémoires du Roi aux sieurs de Vaudreuil et Bégon au sujet du commerce du

castor, 349; de la monnaie de cartes, 353. — Église du Cap, Jésuites, Jacobins, religieux étrangers; culture du tabac; sucreries; commerce avec les Espagnols; introduction de nègres étrangers, 360. — Somme due au Roi en monnaie de cartes du Canada, 380. — Sur les forbans (Saint-Domingue), 415. — Commerce de Saint-Domingue à la Louisiane; « abus par rapport aux engagés », etc., 418, 419, et *passim*. — « Établissement de la ville de Léogane », 423.—Départ de la *Victoire* et du *Vermandois*, 430.—Délibération du Conseil pour que les trésoriers généraux et leurs commis des ports remettent tous les mois au Conseil copie de leurs registres-journaux, 463. — Mémoire sur les étrangers non sujets au droit d'aubaine, 473. — Rébellion à la Martinique, 504, 514, 522. — Commerce des chevaux avec les Anglais; commerce étranger; commerce de France à Cayenne, 509. — Découverte d'arbres de copahu à la Guyane, 518.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 550 feuillets.—Table.

B¹ 21. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1717, septembre à décembre.)**

Colonies. — Mémoires sur « les nègres, le bœuf salé et les farines », à envoyer chaque année aux Iles par les négociants des différents ports, 6, 34. — Voyage du sieur Du Sault à la Louisiane, 9. — Les négociants de Nantes demandent la suppression de divers droits aux Iles, 12, 276. — Sur ce que Marseille n'est pas compris dans le règlement des Iles, 22. — Situation des affaires à la Martinique, 29. — Compagnie du Sénégal, 32, 101. — Commerce étranger aux Iles, 38,

39, 68, 188. — Disposition des habitants de la Guadeloupe, 38; de Saint-Domingue, 42. — Sur la révolte de la Martinique, 58, 80, 86, 100, 179. — Compagnie de Saint-Domingue, 77. — « Détail concernant la colonie de la Grenade », 81. — Déclaration sur la réunion des terres dans la colonie de Cayenne, 92. — Voyage du sieur Buttet à la ville de Saint-Domingue, 105, 133. — Armement du sieur de La Sausaye, 125. — Expédition contre les nègres marrons, 153. — Réponse des négociants de Bordeaux sur le commerce de Cayenne, 163; réponse des négociants de La Rochelle, etc., 170. — M. d'Orvilliers visite les rivières d'Oyapoc et d'Approuague, 176. — Le marquis de Vaudreuil à Montréal, 215. — État du port Toulouse et du port Dauphin, 218. — Mort de M. de Costebelle, 220, 225. — Passage de M. de La Flocelière, de Port-Dauphin à Louisbourg, 223. — Bâtiments arrivés à la Martinique et partis de la Martinique pendant les six premiers mois de l'année, 264. — Armement contre les forbans à Saint-Domingue, 267, 282. — Arrivée au Canada de la *Victoire* et de l'*Astrée* (MM. de Radouay et de Barrailh), 270, 272, 273, 287, 292. — Armement contre les forts anglais de Saint-Jean de Terre-Neuve, 271. — Concession de la mission du Sault-du-Récollet; le Sault-Saint-Louis, 299, 304. — Affaires du Canada, sauvages, le sieur de Tonty au Détroit, 300. — Découverte de la mer de l'Ouest, 311. — Monnaie de cartes, 314. — « Droits de Saint-Domingue », engagés, forbans, 317.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 358 feuillets.—Table.

B[1] 22. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717, janvier à juin.)**

Fonds et Officiers. — Armements de feu M. d'Iberville, 1, 28, 50, 144, 149, 150, 195, 270, 293, 344, 365; de feu M. Du Clerc, 3, 45, 168, 256. — Dépenses faites à Barcelone, 12. — L'ordonnance concernant les déserteurs, 25. — « Misère des enfants orphelins envoyés à Brest pour travailler dans l'arsenal », 35, 85. — « Conditions dans lesquelles le sieur Law offre au Conseil de Marine de faire les remises nécessaires à Gênes pour le payement des bois... de la forêt du prince de Cazerte », 46. — Le sieur J. Poirier a construit plusieurs bâtiments à l'île Royale, 55. — Mort du sieur Du Vivier, ingénieur des galères, 62, 63, 111. — « Projet d'ordonnance permettant aux gouverneurs ou commandants des provinces de faire servir, en des occasions pressantes, les compagnies franches de la Marine qui sont dans les quartiers », 80. — Caffieri, 100, 159, 249. — « Au sujet de la capitation qu'on doit faire payer aux matelots », 110. — Départements demandés par les gentilshommes moscovites, etc., 118, 176, 312. — Ordonnance interdisant le commerce aux officiers sur les vaisseaux du Roi, 152. — Capitation des officiers et des gardes, 175, 226; des officiers de plume, 363. — « Le prince de Raimakittes, fils aîné du roi de la Grande Tartarie », 189. — Armement en course des vaisseaux l'*Indien* et le *Ludlow*, 251. — Les deux galères armées à Marseille, 357.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 392 feuillets.— (La table est au f° 238 du registre suivant B[1] 23.)

B[1] 23. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717, juillet à décembre.)**

Fonds et Officiers. — Armement de feu M. d'Iberville, 15, 38, 89, 91, 105, 217. — Rentes pour rachat de capitation, 19. — Armement du *Héros*, en 1711, pour Québec, 51. — Armement du sieur de Benneville, 104. — Désarmement de la *Bellone*, 162. — Dépense pour divers prisonniers d'État espagnols à Tarascon, 165, 195. — Tavernes des galères, 166, 167.—« Misère où se trouve une partie des gardes de la Marine », 183. — Commandement à donner de la frégate l'*Amazone*, 192. — Misère des jeunes Moscovites gardes de la Marine, 225.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 294 feuillets.—Table. (Le même registre contient au f° 238 la table du registre précédent B[1] 22.)

B[1] 24. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1717.)**

Fortifications. — Travaux de Saint-Malo, 2, 13, 32, 33, 50, 66, 67, et *passim*. — Projet de Chabert, premier constructeur, pour « tirer les galères du port de Marseille et les mettre sous des hangars voûtés, etc. », 6. — Travaux du Havre, 18. — Requête des habitants d'Yport, projets, etc., 22, 71. — Le nouveau bassin des galères à Marseille, dont le sieur Mazin est chargé, nouvelle darse, agrandissement du port de Marseille, 29, 75, 104, 108, 129, 138, 159, 554. — Travaux pour le rétablissement du port de La Ciotat, 31. — Les Minimes de Toulon, 39, 507. — Creuse-

ment du port de Toulon, etc., 45, 189. — Sur la machine hydraulique qui donne de l'eau à Paris et sur un ancien projet pour le port de Marseille, 46. — Sur le rétablissement du port d'Argenton, 49, 425. — Sur le rétablissement du havre de La Flotte en l'île de Ré, 64, 489. — La fabrique de l'église de Brouage, 78. — Cartes de Saintonge du sieur Masse, 82, 572, 672, 721, 786. — État des sommes remises dans plusieurs ports (sur les fonds des fortifications de 1716), 86, 356; id. (sur les fonds de 1717), 381, 544; id. (sur les fonds de 1716 et 1717), 638, 764. — On ne lève aucun droit pour l'entretien des feux de la tour de Cordouan, 97. — Bouridal, commissaire ordonnateur des guerres en basse Bretagne, 99, 307, 820, et *passim*. — Le sieur Favart envoie une carte des environs de la tour de Chassiron, 112. — Travaux pour fermer le bourg de Lorient, 119, 175, 829. — État des sommes remises à plusieurs ingénieurs pour leurs appointements, 187. — Concarneau, seule place de Bretagne qui ne dépende pas du Conseil de Marine, 189. — Les habitants du bourg de La Flotte, en l'île de Ré, imposés pour le rétablissement de leur havre, 190, 191. — États des ouvrages à faire en 1717 à l'île Madame, 196; à l'île d'Aix, 197; à Fouras, redoute de L'Aiguille et fort de La Pointe, 198; au fort Lupin, 200; à Rochefort, 201; au fort du Chapus, 210; à Brouage, 211; à l'île d'Oléron, 214; à l'île de Ré, 215; à La Rochelle, 223; au fort de Socoa, 225; au fort d'Hendaye, 228; à Port-Vendres, 229; au grau de La Nouvelle, 231; au port de Cette, 233; au canal de communication de Cette au Rhône, 235; aux places du département de Marseille, 237; aux arsenaux des galères de Marseille, 243; au port de Marseille, 247; au département de Toulon, 250; à Toulon, 253; à Antibes, 256; à Calais, 259; à Ambleteuse, 266; à Boulogne, 269; à Port-Louis, 271; au port de Lorient, 274;

au château de Nantes, 275; à Saint-Malo, 279; au château du Taureau, 286; à Brest, 288; à Concarneau, 293; à Belle-Isle et aux îles d'Houat et d'Hédic, 295; à la côte de La Hougue, 321; à Dunkerque, 327; à la côte et au port de Cherbourg, 329; au Havre, 331; à Honfleur, 335; à Fécamp, 340; à Saint-Valery-en-Caux, 343; à Dieppe, 346; au Tréport, 352. — Sur le rétablissement du port de Cassis, 389. — Arrêt ordonnant la levée de 30,000 livres sur les trois généralités de Normandie, pour être employées à la continuation des ouvrages des ports de Honfleur, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe et Tréport, 403. — Contribution de l'Assemblée de Provence pour le rétablissement du port de La Ciotat, l'achèvement du môle d'Hyères, etc., 442, 443, 783. — Démolition des écluses de Mardick, sous la surveillance des commissaires anglais, 458, 459, 514, 517, 549, 552, 564, 662, 675, 681, 684, 686, 735, 754, 756, 772. — Sur le rétablissement des quatre anciens bassins de construction de Marseille, 465. — « Extrait du mémoire sur les îles de Glénan... », 474. — Réparation du port du bourg de Saint-Denis, 490. — Sur le rétablissement de Port-en-Bessin, 535, 633, 728. — « Extrait du mémoire de la visite faite par feu M. le maréchal de Vauban, des côtes de Normandie en 1699 », 538. — « Mémoire du Conseil de Marine pour servir d'instruction au sieur Bigot de La Mothe, commissaire général de la Marine à Dunkerque », 579. — Sur le port de Dielette, 727. — « Mémoire de ce qui doit être compris dans l'instruction de MM. les commissaires du Roi à l'Assemblée des communautés de Provence en 1717... », 766. — « Mémoire de ce qui doit être compris dans l'instruction de MM. les commissaires du Roi aux États de Languedoc en 1717... », 769.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 484 feuillets.—Table inachevée.

B[1] 25. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1718, janvier à juin.)**

Marine de Levant. — Statue équestre du feu Roi à Montpellier, 2, 117.—Les vents contraires empêchent M. Du Quesne de partir, 5. — Cassart, 11. — Deux galères d'Espagne ont relâché à Marseille, 12. — Le sieur Deschamps, armurier, 13, 56, 218, 223. — Forçats religionnaires convertis, 14. — Affaire des gens de la chambre de Marseille avec les marchands de Florence, 15. — Plaintes contre les consuls des Échelles du Levant, 16.— « Émotion populaire » à Alexandrie, 17. — Voyage du bey de Tunis, 20, 89. — Arrêt supprimant le droit de tonnelage que la chambre du commerce de Marseille percevait dans les Échelles du Levant et la déchargeant du payement des appointements des consuls, 24. — Navigation de M. Du Quesne, 25, 36, 93, 119. — Misère des bombardiers de Toulon, 29. — Tripoli, 33, 166. — Le *Monarque*, le *Sérieux*, le *Saint-Esprit*, 36, 44, 71, 80, 98, 117, 263, 277, et *passim*. — Compagnie d'Afrique, 40, 74, 104, 186, 244, 274. — Commerce de draperies à faire en Pologne, 42. — Le sieur Baume menacé de mort à Alger le jour de Noël, 49. — Le frère du P. Pacifique tué à Toulon par un Moscovite, garde de la Marine, 59. — Le bailli de La Pailletrie quitte Marseille, 67. — Démolition du *Sceptre*, 80, 277. — L'ordre du Grand Maître pour empêcher les corsaires de la Religion d'inquiéter les navires français dans le Levant, 88. — Les îles de l'Archipel sont remplies de matelots français vagabonds, 90. — Arrivée du sieur de Gardane en Perse ; mort de Rizabeg, ambassadeur en France, 113, 273. — Ordonnance défen-

dant aux Français, faisant le commerce en Turquie, d'acheter aucune chose prise sur les Turcs par les corsaires maltais, etc., 115.— Tunisiens retenus en Sicile, 129, 186, 209.— Renouvellement du traité de paix avec les Algériens (Du Quesne), 133, 206, 233.— Chambre de commerce de Marseille, 137.— Commerce français aux côtes d'Algérie, 139. — Commerce des cafés, 140, 231. — Armement du *Toulouse*, de la *Parfaite* et du *Portefaix*, 175, 201. — Poste assigné à bord aux aumôniers des vaisseaux, 179. — Lettre de Barras de La Penne au sujet d'une madrague accordée à M. le marquis de Brancas, 184. — Plainte des patrons qui font le voyage de Smyrne, du Levant et de Morée, sous bannière de France, 188. — Le corps de Madame de Pilles, transporté au château d'If, 199. — M. Du Quesne propose de faire route pour Alexandrie, en partant de Toulon, etc., 202, 265. — Voyage du sieur de Maillet en Levant, 208, 213, 240, 244, 252, 280. — Mort du dey d'Alger, 219. — Fret des bâtiments au service du roi d'Espagne, 228. — Le sieur Gaillard et la fabrique de Saint-Gervais, 228, 253. — « L'ambassadeur d'Angleterre essuie plusieurs difficultés au Maroc », 235. — « Les jeunes Levantins se plaignent des mauvais traitements des Jésuites », 236. — Démolition et échouement de plusieurs vaisseaux, 238, 248. — Arrêt fixant le nombre des enfants de langue, etc., 247. — « Don du roi d'Espagne aux Français, dans le temps du dernier siège de Barcelone », 251. — Corsaires de Dulcigno, 258. — Sur le commandement du Grand Seigneur, permettant de recevoir un vaisseau de Sa Majesté Catholique dans les ports de Turquie, 259.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 310 feuillets.—Table.

B[1] 26. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1718, juillet à décembre.)**

Marine de Levant. — Compagnie d'Afrique, 3, 21, 89. — Forbans dans le Levant, 5. — « Avanie imposée par le roi du Maroc sur les marchands français », 6, 23, 184. — Peste à Alexandrie, 9. — Enfants de langue, 10. — Cassart, 14, 26, 62, 102. — Ibrahim-Pacha, grand vizir à la place de Méhémet, 23. — Armement du *Toulouse* et de la *Parfaite*, 28, 40. — Escadre du sieur Du Quesne, 29, 82, 92, 257, 316. — Esclaves tunisiens et algériens qui sont en Sicile, 33, 121, 140, 142. — Prétentions du consul d'Angleterre nouvellement établi à Salonique, 36. — Projet d'instruction au comte de Roanès, chef d'escadre des galères, commandant les bâtiments armés à Marseille, etc., 70, 106, 130, 188, 249, 332. — Démolition du *Sceptre*, 81. — Machine du sieur Gautier, 82. — Voyage de M. de Maillet dans les Échelles du Levant, 88, 273, 316, 318. — Le sieur Gleboff, Moscovite, mis en prison, 92. — Misère des Moscovites gardes de la Marine, 93. — Loterie accordée pour le rétablissement de la chapelle des confrères de la Rédemption, à Marseille, 104. — « Le bailli de La Pailletrie détruira une partie des abus qui se sont introduits dans le service des galères », 105. — Mort d'Ibrahim-Bey, âgé de quatre-vingt-huit ans (Égypte); arrivée du chevalier de Candie, 155. — Mort du sieur Michel, consul à Chypre. Traité de paix avec le dey d'Alger, 157. — Les Impériaux demandent la liberté du commerce de la mer Noire par le Danube. Les Vénitiens ont renoncé à la possession de la Morée, 170. — Les deux galères d'exercice n'ont pu sortir que cinq fois pendant la dernière semaine, à

cause du mauvais temps, 176. — Le chevalier d'Orléans, 190, 204, 245, 246, 275, 289, 291. — On refuse aux Turcs des galères la clef de leur cimetière, 190. — On propose de vendre les onze galères réformées; cérémonies pour la réception du chevalier de Rancé, lieutenant général du corps des Galères, 191. — M. de Roanès envoie le plan du port d'Antibes, avec des sondes, 213. — Sur la construction des galères, 214. — « Prétention du douanier de la petite douane de Smyrne », 243. — « Abus des Italiens naturalisés Français », 274. — L'armurier Deschamps, 277. — Les traités de Carlowitz et de Passarowitz, 287. — Le bailli de La Pailletrie propose de mettre aux enchères la main-d'œuvre des deux galères à construire, 292. — « Mémoire sur les congés de nouvelle formule à envoyer en Levant, pour garantir les bâtiments qui y sont de l'insulte des Barbaresques », 295. — Vente des six vieilles galères hors de service, et dépècement des autres, 300. — Projet d'arrêt qui casse la délibération de la Nation de l'échelle de Morée, portant qu'il sera fait une imposition sur les bâtiments..., pour le payement des dépenses du voyage des sieurs Maillet et Rose à Constantinople, 302. — « Par édit du mois de mai 1711, il a été élevé une amirauté à Collioure, etc..., qui ressortira... au Conseil Souverain de Roussillon », 333.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 362 feuillets.—Table.

B¹ 27. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1718, janvier à juin.)**

Marine de Ponant. — Le vaisseau le *Duc-d'Orléans*, 12,

40, 72, 286. — Misère des ouvriers et des gardiens du port de Rochefort, 24. — Arrivée de M. de Radouay à Brest avec la *Victoire* et l'*Astrée*, etc., 27, 28.— Le dessin de la sculpture du vaisseau le *Content*, 28, 61.— « Projet d'arrêt qui ordonne que celuy obtenu par les sieurs Guimont Du Coudray et L'Estenduère, le 15 mars 1717, sera exécuté selon sa forme et teneur », etc. (armement du *Mercure*, du *Jason* et de la *Vénus*), 43, 129, 143, 162, 268 à 277. — Sur l'établissement d'un séminaire d'aumôniers des vaisseaux à Rochefort, 52. — Misère du port de Brest, les ouvriers non payés refusent de travailler, 56, 124. — Démolition de la frégate le *Cavalier*, 58. — « Demandes faites par le sieur Dulivier, gouverneur de Pondichéry, contre le sieur Hébert, général de la nation française audit Pondichéry », 62. — Départ des vaisseaux l'*Indien* et le *Comte-de-Toulouse;* machine à dessaler l'eau de mer (Garengeau), 75. — Contestation entre la compagnie du Sénégal et la compagnie des Poudres, 77. — Compagnie de la mer du Sud, 80. — Projet d'arrêt nommant des commissaires à Pondichéry pour examiner les comptes du sieur Dulivier, 102. — Compagnie du Sénégal, 118, 119. — Nouvelle compagnie de la Chine et compagnie des Indes, 120.—Inventions du sieur de Bélugard (artillerie), 126, 166. — Les cartes des sieurs Magin, 127, 239, 303.— Navigation du sieur de Gencien, 179, 199, 228. — Secret du sieur Gautier, 203. — Le marché du sieur Trésaguet, en 1700, pour la fourniture des ancres pendant six ans, 217.—La frégate l'*Angélique*, 228.— Escadre espagnole commandée par le sieur Martinet, 238. — Ancienne compagnie de la Chine. Armement de feu M. d'Iberville, 241. — Mémoire de la chambre de commerce de Dunkerque, 248. — M. Huot, ingénieur, a fait l'épreuve d'un charbon de terre à l'île d'Oléron, 254. — « Le nommé Christ Vero prétend avoir trouvé les longitudes sur mer », 259.

— Combat de M. de Marillac contre huit interlopes anglais et hollandais, 286. — Au sujet de la pêche sur les côtes d'Angleterre, 290. — Honneurs à rendre à M. d'Asfeld, 305.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 351 feuillets.—Table.

B[1] 28. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1718, juillet à décembre.)**

Marine de Ponant. — Rencontre d'une flotte anglaise de trente voiles, 7.— Incendie du vaisseau l'*Aimable*, 8, 79, 117. — L'inventaire et l'estimation de la frégate l'*Angélique*, 19. — Projet d'arrêt ordonnant la communication de la requête des sieurs Joubert et consorts aux directeurs de la compagnie du Sénégal, etc., 22, 26. — Construction du *Chameau*, 30, 90, 91, 124. — Le sieur Martin propose d'aller voir son frère, chirurgien du Grand Mogol, 32, 69. — Commerce du Sénégal, le sieur Brue, M. de Marillac, etc., 33, 71, 79, 131, 149, 164, 179, 192, 200, 216, 313, 316. — MM. de Cassini et de La Hire, arrivés à Dunkerque. Réclamation du sieur Gaspard Bart au sujet du vaisseau le *Duc-d'Orléans*, pris par une escadre danoise, 34. — Visite des fortifications de Brouage et d'Oléron, par M. d'Asfeld, 44. — Honneurs à rendre au duc de Charost, 50. — Compagnie de la mer du Sud, 51, 70, 83, 96.— Les armateurs du *Mercure*, du *Jason* et de la *Vénus*, 51. — L'armement de feu M. de Saint-Pol (1704), 51, 63. — « Extrait des lettres écrites des ports où il y a des arsenaux, sur le lestage et délestage des vaisseaux du Roy et de ceux des marchands », 53. — M. de La Rocha-

lart, 73. — Arrivée du vaisseau la *Princesse-de-Parme* de la mer du Sud à Saint-Malo, 79. — Les cartes des sieurs Magin, 80, 131. — Requête de la chambre de commerce de Dunkerque au sujet de vaisseaux arrêtés par les Suédois, 81. — M. Hébert, à Pondichéry, répond aux lettres que le Conseil lui a écrites; commerce des Indes, 97, 104, 168, 173. — Fusil inventé par le sieur Deschamps, 107. — Moscovites, gardes de la Marine. Misère à Brest depuis que le Roi ne fait plus d'armements, 125. — Les veuves et héritiers des officiers morts sur le *Solide*, 128, 136, 166, 194. — L'évêque de Bayonne chargé par la reine d'Espagne de demander l'éloignement du sieur Le Bret, commis principal des classes, 135. — « Discussion avec le sieur de Renneville, qui se dit gouverneur de l'île Dieu », 143. — « Sur l'établissement d'une colonie dans l'île de Madagascar », 152, 264. — Le traité fait le 5 décembre 1714 entre la compagnie des Indes de Paris et celle de Saint-Malo, 153, 176. — « Au sujet du nommé Thevenard, adjudicataire de l'entretien du feu du cap de Fréhel », 160. — « L'arrivée du milord Stanhop, à Dieppe », 182. — La sentence rendue par l'amirauté du Havre pour permettre au nommé Peighein (*sic*), Anglais, de saisir un vaisseau venu de Suède au Havre, 183. — Observations sur le flux et reflux à Lorient, 188. — Les officiers de l'amirauté et le magistrat de Dunkerque, 190. — « Les forbans recommencent leurs désordres à Saint-Domingue », 192. — Démolition du *Saint-Michel* et de la flûte le *Puits-de-Jacob*, 199, 224, 257. — « Mémoire pour les balises nécessaires au canal de Mardick », 203. — « Le vaisseau l'*Hercule* destiné pour l'île Royale », 206, 211, 224. — L'escadre de M. de Champmeslin, 213. — Vente de l'*Élisabeth*, de l'*Agathe* et de l'*Étoile*, 220. — Armement de l'*Amazone*, 224, 257, 303. — « Le curage du chenal de Lavau l'a rendu commode; bâtiments péris à la côte de Paim-

bœuf », 232. — Corsaire biscayen mouillé devant Royan, 242. — Le sieur Michel « tiendra la main pour empêcher de vendre aucuns bâtimens français aux Espagnols », 246. — « Projet de lettre aux officiers des amirautés pour empêcher le transport par mer des grains du royaume », 254. — Prise d'un petit navire anglais par un bâtiment biscayen, 255. — Arrivée à la rade de Dunkerque d'un corsaire suédois de vingt-deux canons, 263. — Au sujet de l'île d'Indret, qu'un particulier veut acheter, 274. — « L'équipage du navire le *Charles*, pillé par un forban à la pêche de la morue sur le grand banc », 276. — Au sujet du corsaire suédois qui a conduit à l'entrée du canal de Mardick une flûte hollandaise, 289. — « La maison de la veuve Bouynot a esté saisie en 1716 pour seureté de 13,500 livres qu'elle doit au Roy, etc. », 307. — Sur un jugement de l'amirauté de Gottembourg portant confiscation d'un vaisseau pris sur les Anglais, 311.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 345 feuillets. — Table.

B[1] 29. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1718, janvier à mai.)

Colonies. — Forbans de la côte de Saint-Domingue, 1, 81, 236, 241, 260, 261, 407, 474. — Caisses de plantes envoyées par M. Sarrazin, médecin à Québec, au Jardin royal, 1. — Missionnaires chez les sauvages du Canada, 3. — Mémoire du Roi sur le castor, etc., 4, 5, 6, 544, 548. — Règlement défendant aux commandeurs et alcades de donner des commissions aux corsaires, 18. — Voyage du sieur de

Louvigny à Michilimakimac; la paix avec les Indiens Renards, 20. — Sur la correspondance entre le marquis de Vaudreuil et les gouverneurs des colonies anglaises, 24. — « Manière de dégoûter les Anglais d'aller commercer chez les sauvages », 27. — Écarlatines, 27, 296. — Mutinerie des habitants de Longueil, 32. — Le port Royal de l'Acadie, 36. — Les fils de MM. de Ramezay et de Longueil tués par les sauvages, 37. — Projet d'arrêt pour exempter la compagnie d'Occident de porter des engagés et des fusils à la Louisiane, 38. — Concession en faveur de la dame de Courtemanche « à Labrador », 40. — Pêche des marsouins, 43. — Monnaie de cartes, 45, 80, 81, 176, 205, 311. — Affaires diverses du Canada, 46, 320. — Projet du feu sieur de Courtemanche au sujet des Esquimaux et de la pêche, 50. — Sédition à la Martinique, 56, 58, 62, 121, 137, 148, 236. — Le chevalier de La Rochalart, son arrivée à la Martinique le 26 octobre 1717, etc., 60, 146, 196, 425, 485, 487. — M. de Feuquières envoie un mémoire concernant l'île de la Grenade, 66.— Rétablissement de l'église du Cap, 70. — Le sieur de Tonty, 72. — Sauvages du Détroit, 77. — Le vaisseau le *Saint-Louis*, mis à la voile le 15 janvier 1718, pour Saint-Domingue, 88. — Fort proposé à la Guadeloupe, 95. — Traite des nègres, 100, 457. — « Au sujet des honneurs dans les églises de la Nouvelle-France », 101, 133. — Sur les Iroquois, 107.— L'île Sainte-Alouzie, 110.— Fondation d'un hôpital pour les orphelins à Montréal, 124, 223, 499, 501, 533. — Sur la concession des terres du Sault-Saint-Louis, 151. — Bois du Canada, 153. — Sur les demandes de l'évêque de Québec, 156. — Les seigneurs haut-justiciers du Canada, 164. — Sur l'ancienne compagnie du Canada, 182. — Paroisses du Canada, 189. — « Bâtiments propres pour le Canada et l'île Royale », 194. — Le duc de Saint-Simon supplie que son gouvernement

de Blaye ne soit point compris dans l'état qui doit être fait des capitaineries gardes-côtes, 222. — Départ de douze vaisseaux pour les Iles-du-Vent, 285.— L'état des vaisseaux de France arrivés à la Guadeloupe. Mort du sieur Barthomier, lieutenant du Roi au fort Saint-Louis, 295. — Sur les fonds (Canada), 297.— Nouvelles de Cayenne, 324, 326, 327, 330, 332, 348. — Poste à Timiskamings (Canada), 333. — Louisbourg, 337, 368, 373, 378, et *passim*. — « Commerce des officiers », 364. — Ile Royale, 405. — Projet de brevet de concession d'une terre pour les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, 431. — M. de Gencien à bord de la *Victoire*, 436. — Armement en course fait par Jean Brûlé contre les bâtiments étrangers qui feront le commerce aux îles françaises, 438. — Le sieur Gaulin, « missionnaire des sauvages », 443. — « Au sujet des achats de captifs que font les capitaines de navires », 452. — Le fort de Juda, 464. — Commerce du Sénégal, le sieur Brue, 466, 467. — L'évêque de Saint-Domingue doit se faire sacrer par celui de la Havane, 469. — Soulèvement des habitants de la Havane, 471. — Recensement de Saint-Domingue, 473. — « Au sujet des ouvriers blancs, des femmes et des nègres sauvés à la Barbade », 489. — Les négociants de Nantes et de La Rochelle et le commerce des Iles, 492. — Mouillage de l'*Argonaute* et de la *Victoire* à la rade de l'île d'Aix, 511. — Projet de mémoire du Roi aux sieurs chevalier de Feuquières, gouverneur des Iles-du-Vent, et de Silvecane, intendant, 530. — Projet de mémoire du Roi au marquis de Châteaumorant, gouverneur, et à M. Mithon, intendant à Saint-Domingue, 531. — « Au sujet du droit d'octroi établi à Saint-Domingue, 538.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 590 feuillets.—Table.

B[1] 30. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1718, juin à décembre.)**

Colonies. — Les négociants de La Rochelle demandent des ordres pour faire arrêter tous les vagabonds et gens sans aveu et les transporter dans les colonies, etc., 4. — L'archevêque de Saint-Domingue, 7. — « Au sujet des représailles ordonnées par mer » contre les Espagnols, 11. — « Le P. Lafitau, sur la traite des boissons aux sauvages, etc. », 17, 19. — Projet de mémoire du Roi sur les fortifications de l'île Royale, 42. — Établissement de la compagnie d'Occident, 44, 45. — Instruction au sieur Mezy, ordonnateur à l'île Royale, 46. — Mémoire, etc., sur la Louisiane, 58, 94. — Instruction au sieur de Gand, capitaine de frégate, pour son voyage au Canada, 69. — Départ de la *Charente*, de la *Victoire* et de l'*Argonaute* (5 juin), 78. — « Bruit répandu à la Martinique, par les malintentionnés dudit pays, sur l'armement de M. de Champmeslin; quinze bateaux pris en commerce étranger », 84. — Campagne du chevalier de La Rochalart, 87, 223. — Le journal du sieur d'Herbanne, habitant de la Louisiane, 92. — Forbans aux Iles, 98, et *passim*. — Commerce étranger aux Iles, 98, 102, et *passim*. — Le lettre du Conseil du 20 octobre 1717 à MM. de Châteaumorant et Mithon, 103.— Campagne du sieur Buttet, 113, 127, 291, 297, 367, 369, 371, 379, 400. — Projet d'ordonnance sur le commandement de la colonie du Canada, 136. — « Projet du mémoire du Roy aux sieurs marquis de Vaudreuil et Bégon, gouverneur... et intendant de la Nouvelle-France », 138. — Fortifications de Montréal, 151, 158. — Fort de Chambly, 152. — Monnaie de cartes au Canada, 162, 172, 382, 403.

— Recensement de l'île de la Grenade, 173. — Instruction au sieur de Saint-Ovide, gouverneur de l'île Royale, 175, 184. — Le sieur Jacques Belin, pillé par le gouverneur de Porto-Rico, 199. — Octroi de Saint-Domingue, 208. — Instruction au sieur Bidache, 224.— Instruction aux sieurs de Châteaumorant et Mithon (Saint-Domingue), 228. — L'île de Saint-Domingue érigée en gouvernement général; le sieur Mithon, ordonnateur, devient intendant, 239. — « Le sieur Ovide propose de retirer les François habitans à Canceau », 261. — Extrait du traité qui cède à l'Angleterre Saint-Christophe, l'Acadie, etc., 262. — Missions des religieux de l'ordre des Frères prêcheurs en Amérique, 264. — Complices de la révolte de la Martinique, 272. — Le sieur Du Repaire, gouverneur de l'île Saint-Martin, 278, 325. — Habitants de la concession de la compagnie de Saint-Domingue, etc., 285, 343, 352, 353, 418, et *passim*. — Le vaisseau le *Duc-du-Maine* pris par les forbans anglais, 289. — Projet d'ordonnance portant amnistie pour les forbans des Iles, 301. — « Les habitants et les nations sauvages sont bien contents de M. de Bienville », 317. — M. de Bienville à la Nouvelle-Orléans, 318. — Les négociants de Nantes demandent permission de tirer de l'étranger les marchandises indispensables pour le commerce de Guinée, 331. — Les négociants de Nantes invités à faire le commerce à Cayenne, 397. — Neuf cents personnes blanches ou noires atteintes de la lèpre, 433. — Mort de M. de Silvecane, arrivée le 2 octobre, 438.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 466 feuillets.—Table.

B[1] 31. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1717 et 1718.)**

Invalides : 1717. — Le sieur Arnoul « marque qu'il seroit nécessaire que quelqu'un, sous le titre de contrôleur, prît connoissance de la recette des Invalides », 3. — Listes d'invalides, 5, 45, 97, 130, 157, 162, 177, 182, 183. — Sur la suppression des offices de commissaires-receveurs-gardes-dépositaires, 8. — La *Martiale*, armée en course en 1702, par le feu sieur Grégoire; la *Marquise-de-Roye*, armée en course à Dieppe (1704), 25; l'*Entreprenante*, 25, 94. — Charles Le Gentil, lieutenant corsaire, 28. — Le sieur Barry, officier corsaire, a servi sous Cassart, a tout perdu au naufrage du vaisseau l'*Impudent*, etc., 30, 103, 123, 129. — Le sieur Joseph Billon, officier corsaire, 54. — Le sieur de Hayet, lieutenant corsaire, 57. — M. Bigot de La Mothe, à Dunkerque, pense que les trésoriers des Invalides devraient être subordonnés aux intendants, 59. — Le sieur de Monterville, capitaine corsaire, 60. — Prises faites en 1700 par la frégate la *Princesse*, etc., 87. — Sur les prises menées à Dieppe pendant la dernière guerre, 92. — Représentation des armateurs de M. de Roquemadore, au sujet du don fait aux Invalides des sommes non réclamées, etc., 96, 124, 167. — Les sieurs Graton et Le Roy, officiers corsaires, 102. — Le sieur Leveux Du Noquet, officier dans l'escadre de Dunkerque, 103, 125. — Sur les armateurs de la frégate qui a fait, en 1709, la prise de la *Gertrude*, 114. — Sur les prises de l'escadre de Du Guay-Trouin, 117. — Sur les prises des vaisseaux armés en course à Dunkerque, 119, 124. — Prises faites en 1709 par les vaisseaux du roi l'*Indien* et

le *Ludlow*, 128. — Les sieurs Sochon et Soyer, armateurs de Dieppe, 143, 162. — Les équipages des barques de Sainte-Honorine et de Port-en-Bessin se sont assujettis à payer les droits des Invalides, 146. — Le sieur Fabre, armateur de Marseille, 153. — Prises faites pendant la dernière guerre, 163. — Sur l'armement du *Solide*, 169. — Le sieur Cassart, 180. — Le sieur Glier, armateur, 182. — La frégate la *Canadienne*, 185, 189. — La frégate la *Catherine*, armée en course (1704), 201.

1718. — L'ordonnance relative aux Invalides, rendue par M. Bégon à Québec, 205. — Armement de M. de Roquemadore, 206. — Le vaisseau du Roi l'*Éclatant*, armé en 1710 par le sieur Fabre, pour la traite des blés, 206, 216, 206. — Sur le rachat de la capitation, 217. — Louis Le Dez, officier corsaire à Dunkerque, 224. — Barthélemy Barry, officier corsaire, 233. — La frégate la *Catherine*, armée par feu M. de Beaujeu, 236. — Prises de la frégate la *Dauphine*, armée en course en 1706, par le sieur de Gouyon-Miniac, 239, 252, 258, 304. — « Projet d'ordonnance du Roy, pour exempter à perpétuité les invalides de la Marine et des Galères, du payement de la capitation, à commencer de l'année 1718 », 253. — L'armement des vaisseaux le *Maure* et la *Geneviève*. Le sieur de La Barbinays-Trouin et le vaisseau la *Concorde*, 265. — Les bateaux de Bernières, Courseulles et Langrune assujettis aux droits des Invalides. Le sieur d'Espremesnil, armateur au Havre, 267. — Armement de feu M. Du Clerc, 270. — Listes d'Invalides, 270, 271, 275, 280, 288, 293.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 380 feuillets. — Table inachevée.

B[1] 32. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1718.)

Pays étrangers. — Le cardinal Alberoni « a déclaré depuis peu à M. de Saint-Aignan que le roi d'Espagne ne payeroit aucune dette, tant que Sa Majesté Catholique serait en guerre », 1. — Les ministres espagnols continuent « à détruire en tout ce qu'ils peuvent les privilèges de la Nation »; grand armement pour le printemps à Barcelone; le capitaine Joseph Cauvin, de Toulon, s'est engagé sans permission au service de l'Espagne, 3, 204. — Le sieur Porlier, consul à Ténériffe, demande s'il doit protéger les protestants français, réfugiés tant en Angleterre et Hollande, qu'autres pays, venant aux Canaries, 7. — Commerce que la Nation fait entre les côtes de Barbarie et l'Espagne, 10, 89, etc. — Le navire du capitaine Baussier, de Marseille, venant de Smyrne, pillé à Port-Mahon par les Anglais, 12. — Dix-neuf canons de fer, provenant de la frégate la *Mutine*, sont depuis onze ans sur le rivage de la Corogne, 31. — Le sieur Boyer, qui construit un vaisseau à San Féliou, pour le roi d'Espagne, 34, 135. — Les officiers de Nice continuent à entraver les affaires de la Nation, 42. — Sur le commerce de la France en Portugal, 49. — Juridiction consulaire sur les Génois naturalisés Français, commandant des vaisseaux de la Nation, 53, 66. — Au sujet du nouveau règlement du roi catholique, sur la manière dont le commerce doit se faire dans tous les ports d'Espagne, 61. — Le sieur de Saint-Denis, officier français à la Louisiane, « venu par terre à Mexique, vient d'y être arresté », 63. — Sur l'ordonnance du 21 décembre 1716, qui exclut les fils des Français nés en Italie des assemblées et privilèges de la Nation,

67. — Affaire de la rançon de l'île de Nièves, 69, 260. — Le roi de Danemarck cesse de troubler le commerce français, 69. — La paix sera incessamment conclue entre le tsar et le roi de Suède, 72. — Trouble apporté en Espagne au commerce des Français pour les marchandises des Indes occidentales, 77, 79, et *passim*. — Sur une rupture entre l'Espagne et le Portugal, 92. — L'entrée des marchandises de Pologne autorisée en Espagne, 100. — Conclusion d'une trêve de trois mois entre le roi de la Grande-Bretagne et le Maroc, 119. — Construction de treize vaisseaux en Espagne : « Le but du roi d'Espagne est de forcer l'Empereur à le reconnaître en armant contre l'Italie », 135. — « La République (Venise) a consenty de fournir des vaisseaux à l'Empereur pour escorter les troupes que ce prince veut faire transporter de Fiume dans le royaume de Naples », 147. — Corsaires de Dulcigno, 166. — « On continue d'exercer toutes les violences possibles contre les François établis en Galice », 175. — Soulèvement général à Ténériffe, dans la nuit du 18 au 19 janvier, contre « l'intendant du tabac », 178. — Le mémoire du sieur de Maillet sur le commerce français en Sardaigne, 211. — « La menace de révoquer les lettres de naturalité accordées à des Génois a fait de l'impression dans le Sénat », 215. — Les marchands suisses établis à Cadix ont toujours été sous la protection de la France, 224. — On arrête tous les bâtiments étrangers à Alicante, pour embarquer des troupes, 226. — Le capitaine général du royaume de Sardaigne suspend de ses fonctions le sieur Paget, consul de France, pour ne s'être point rendu à l'armée espagnole, lorsqu'elle assiégeait Callieri, etc., 238. — « Les Provinces (Unies) trouvent beaucoup d'obstacles dans l'armement de vingt-cinq vaisseaux qui a été résolu sur les instances de l'Angleterre », 259. — Les Espagnols paraissent vouloir reprendre Gibraltar

et Port-Mahon aux Anglais, 275. — Deux vaisseaux de cinquante canons, armés à Ostende, doivent passer aux Indes orientales avec pavillon de l'Empereur, 287. — Préparatifs faits en Espagne pour la campagne prochaine, 288. — L'entrée des ports de Portugal interdite aux vins, eaux-de-vie, etc., venant des pays étrangers, 306. — Sur l'établissement de quatre paquebots-poste entre Lisbonne et Paimbœuf, 309. — Le sieur Leviston demande la croix de Saint-Louis, 324. — Crise du commerce français à Cadix, 327. — Les négociations rompues entre l'Angleterre et le Maroc, 330. — L'entrée des ports du Brésil interdite aux vaisseaux étrangers, sauf le cas de force majeure, 351. — Les cacaos et sucres venant par navires français ne sont pas admis à Cadix : « C'est l'établissement de la compagnie occidentale de Mississipi qui a fait prendre au Conseil d'Espagne cette résolution », 365. — Le sieur de Preschenay à Buenos-Ayres, 372. — L'escadre du roi d'Espagne est partie de Cadix le 25 mai, 397. — Ordres envoyés aux gouverneurs de la partie française de Saint-Domingue et des Iles-du-Vent, pour « faire mainlevée des bâtiments espagnols qu'ils avoient arrêtés », 420. — M. de Camok, officier anglais, est nommé chef d'escadre par le roi d'Espagne ; son opinion sur la flotte espagnole, 426. — Placet pour la compagnie de Guinée, à qui le roi d'Espagne avait cédé le traité de l'*Assiente*, 429. — « Les cinq derniers vaisseaux de guerre qui étaient dans le Pontal, à Cadix, et que le roi d'Espagne a fait armer » ; on craint une rupture prochaine entre l'Espagne et l'Angleterre, 449. — Sur le commerce du Nord et de la mer Baltique, 457.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 264 feuillets.

B[1] 33. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1718.)

Fonds et Officiers. — Sur l'affranchissement et le rachat de la capitation, etc., 38 à 47, 259, 536, 555, 602. — Sur les billets et lettres de change des trésoriers généraux de la Marine et des Galères, qui restent dans le public, 84. — Le chevalier de Langeron, commandant les six galères qui servaient à Dunkerque, 104. — Le sieur Desormes-Poitevin, armateur à Saint-Malo, 108, 258, 373. — Armements en course de feu M. Du Clerc, 121, 170, 349, 358, 562, 599, 657. — « Philippe de Bisance, Turc converti, vice-amiral d'Alger », 131. — Retraite du commandeur de La Perrinière, capitaine de galère, 141. — Sur les billets d'État donnés en payement de lettres de change, etc., 173, 185, 194, et *passim*. — La capitation des troupes des galères suspendue pendant la première moitié de l'année, 211. — Les Récollets de la communauté de Port-Louis sollicitent un brevet d'aumôniers de l'hôpital, 302. — Le sieur de Sabran, lieutenant de galère, 311. — « Projet d'ordonnance pour réduire les galères au nombre de quinze », 312. — Retraite du sieur de L'Escole, capitaine de brûlot, 316. — L'escadre de M. de Champmeslin armée pour les îles d'Amérique, 344. — « Le sieur Maillet, proposé pour aller faire la visite des Échelles du Levant », 347. — M. de Montmor, ci-devant intendant des galères, 400. — Le sieur Chauvel de Jonval, capitaine de flûte, 408, 511. — Armement fait en 1704 par feu M. de Saint-Pol, 414. — « Les directeurs de la compagnie du Sénégal ont fait passer à Saint-Domingue, de 1717 à 1718, onze cent cinquante et une têtes de nègres », 447. — La taille levée sur les officiers-

mariniers entretenus de Rochefort, 453. — Misère des officiers, 454, 492. — Les armateurs de la frégate la *Dauphine*, 460. — Armement de Du Guay-Trouin, entreprise de Rio de Janeiro, 585, 610, 645. — Armement en course de feu M. d'Iberville, 586. — Le *Saint-François*, d'Ostende, pris en 1707 par la *Flore* et la *Volage*, 601. — « Projet d'arrangement à l'occasion de la mort du sieur de Givry », premier commis de la Marine, 603. — Le sieur marquis de Roye, pourvu de la charge de lieutenant général des galères, aura « le premier rang et le commandement au-dessus des lieutenants généraux qui seront pourvus par commission », 644. — « Au sujet de la revision des bas officiers des galères », 671. — Commission de commissaire de la Marine accordée « au sieur Montaman, garçon de la chambre de Son Altesse Royale Madame », 678. — Liste des commissaires généraux de la Marine et des Galères, 722.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 410 feuillets.

B[1] 34. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1718.)

Fortifications. — Cartes de la Saintonge du sieur Masse, 17, 187, 268, 308. — « Le nommé Claude Bury, habitant du port Louis, demande le remboursement d'un pré qui lui appartenoit et dans lequel les ingénieurs ont tracé une place d'armes et plusieurs rues », 19, 54, 175, 188. — « Sur le nouveau plan du port de Marseille levé par le sieur Boyer de Paradis, ingénieur inspecteur du creusement », 20. — Le sieur Bigot de La Mothe « rend compte de la visite qu'il a faite avec les commissaires anglais, des ouvrages qui

restent à faire, tant au canal de Mardick qu'au vieux port de Dunkerque, en exécution du traité »; travaux à Dunkerque et à Mardick, 22, 33, 36, 50, 68, 76, 145, 146, 159, 167, 168, 178, 185, 193, 198, 207, 212, 217, 219, 221, 222, 228, 250, 262, 263, 280, 286, 288, 289, 291, 297, 300, 306, 310. — Le sieur Garengeau à Saint-Malo, nouvelle enceinte de cette ville, etc., 29, 56, 60, 152, 166, 181, 190, 202, 245, 269, 274, et *passim*. — Le plan en relief de Québec, 38. — « En 1660, le Roy voulant faire construire le fort Saint-Jean, prit l'église et les logements de la commanderie de Marseille », 39. — Sur la construction, d'après les plans du sieur Mazin, d'un nouveau bureau de la Santé à Marseille, 49. — Sur le débouchement du port du Havre, le plan qu'en a tracé l'ingénieur Duhamel et les travaux divers exécutés dans ce port, 72, 215, 230, 233, 316. — Au sujet de l'enlèvement de la roche qui occupe une bonne partie du port de Marseille, 78. — « Estat des ouvrages que le Roy veut et ordonne estre faits au port Vendres pendant l'année 1718 », 80; au canal de Cette au Rhône, au port de Cette, au grau d'Agde et à celui de La Nouvelle, 81; aux places du département de Marseille, 83; aux arsenaux des galères, 85; au port de Marseille, 88; aux places du département de Toulon, 89; à Toulon, 90; à Antibes, à Ambleteuse, 93; à Dunkerque, 94; à Calais, 95; à Boulogne, 98; à Dieppe, 99; à Honfleur, 101; à Saint-Valery (en Caux), 103; à Fécamp, 104; au Havre, 106; à La Hougue, 111; à Cherbourg, 113; à Brest, 114; au château du Taureau, 117; à Saint-Malo et aux forts des environs, 118; à Concarneau, 121; à Port-Louis, 122; au port de Lorient, à Belle-Isle et aux îles d'Houat et d'Hédic, 123; au château de Nantes, 128; à Rochefort, 129; au fort Lupin, 133; à Fouras, à la redoute de L'Aiguille et au fort de La Pointe, 134; à l'île Madame, 135; à l'île d'Aix, 136; au fort de Chapus, à Brouage,

137 ; à la citadelle d'Oléron, 138 ; à La Rochelle, 139 ; à l'île de Ré, 140 ; au fort de Socoa, 143 ; au Tréport, 144 ; à Hendaye, 145. — Ouvrages à faire à Saint-Martin-de-Ré, 154 ; au havre de La Rochelle, 156, — Projet de M. de Beaussier pour l'établissement d'un « magasin sous l'eau » pour les bois, au Morillon, 162, 170. — Établissement d'un observatoire par le P. Laval, jésuite, à Toulon, 179, 251. — Le sieur Garengeau chargé de visiter les Sept-Iles et d'en lever le plan, 189, 209, 226. — États des sommes remises dans les ports pour payer les dépenses des fortifications, etc., 192, 206, 220, 248, 265, 278, 293, 313. — « Projets nouveaux pour la Marine, par le sieur Joué », 195. — Projet d'arrêt ordonnant l'imposition de la somme de 30,000 francs, pendant l'année 1719, sur les trois généralités de Normandie, pour être employées aux ouvrages des ports de Honfleur, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe et Tréport, 197. — Plaintes des habitants de Lorient, 213. — Inventions du sieur Du Guet, ingénieur, 235, 275. — « Extrait du mémoire sur le port des Dalles », 237, 241. — Rétablissement de la jetée d'Yport, 240. — Les Carmes déchaussés de Brest, 246, 304. — « Mémoire de ce qui doit être compris dans l'instruction de MM. les commissaires du Roy à l'assemblée des communautés de Provence en 1718, par rapport aux fortifications », 249. — « Mémoire de ce qui doit être compris dans l'instruction de MM. les commissaires du Roy aux États de Languedoc en 1718, par rapport aux fortifications », 278. — M. de Masseau, seigneur de la baronnie de l'île de Ré, 283. — Rétablissement du port de Boulogne, 294.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 362 feuillets.—Table inachevée.

B[1] 35. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1719, janvier à juin.)**

Marine de Levant. — Le sieur de Malvaux; la prise qui lui a été faite par les Algériens, 14. — « Sur un vaisseau brûlé dans le port de Marseille, appartenant à un juif de Gênes », 16. — « Sur un modèle de l'étrave de nouvelle invention... », 18. — Le sieur Gineste demande la barque l'*Immaculée-Conception* pour l'armer en course, 19. — La navigation augmentant dans le port de Narbonne, on propose d'y établir un maître d'hydrographie, 20. — Le sieur Robert, professeur d'hydrographie à La Ciotat, 28. — Au sujet du traité de commerce entre l'Empereur et le Grand Seigneur, 30. — Forge d'Imphy, 36, 70, 104, 210, 246. — Nécessité de rétablir les batteries du cap Sepet et du cap Roux, à Toulon, 38.—Sur l'armement de deux frégates pour garder la côte, sur le retour de M. Du Quesne, 39, 53. — Le port de La Nouvelle est sans garde ni défense, 42. — Le sieur de Montreuil demande l'autorisation d'armer un navire « pour aller traiter avec le roy de Perse », 48. — Sur la perte de la *Parfaite*, 52, 53, 65, 68, 138, 147. — Sur la chapelle de la confrérie de la Rédemption des captifs, à Marseille, 57, 105. — M. Du Quesne, sa visite dans les Échelles du Levant, 65. — « Sur la délibération de la province de Languedoc au sujet de la garde-côte », 71. — Sur les dépenses que la Nation doit faire à Constantinople, 73. — « Projet d'ordonnance qui permet aux François d'aller retirer leurs effets et marchandises en Espagne, etc. », 81. — « M. de Maillet; bonne réception du pacha de Seyde; séjour à Tripoli », 94. — « Le sieur Padery demande des recom-

mandations pour son voyage en Perse », 98. — « Sur l'armement de deux barques pour la garde-côte en Provence », 101. — Sur les traités à renouveler avec Alger, Tunis et Tripoli (le sieur Du Sault), 112. — Démolition du *Sceptre*, 118, 238. — L'armement de M. Cassart, 118, 203. — « Châtiment fait aux rays par le bey de Tunis », 135. — Arrivée de M. Du Quesne, le 26 mars, dans la rade de Toulon, 138, 143. — Mésintelligence entre MM. de Maillet et Du Quesne au sujet de la visite du sieur de Maillet à Tunis, 144. — Contestations entre le consul d'Alep et la Nation, 157. — Sur les conférences que le sieur Expilly a eues avec le pacha de Tripoli de Barbarie; le sieur Rose a fait passer de Patras à Modon plus de cent soldats et matelots déserteurs de l'armée vénitienne, 160. — Les observations du sieur Du Quesne sur ce qui regarde les affaires des Échelles. « Le comte Du Ligondez prie le Conseil de lui faire savoir la conduite qu'il doit tenir pendant son armement », 163. — M. de Bonnac; « l'audience qu'il a eue du grand visir le 18 novembre », 166. — Machine du sieur Gautier, 176. — Visite du sieur de Maillet dans l'échelle d'Égypte, 182. — « Sur la négociation de paix par les Hollandois avec les Algériens... », etc., 184. — « Au sujet de la guerre que les Vénitiens viennent d'avoir avec les Turcs », 189. — État général du commerce qui s'est fait pendant 1718 dans l'échelle de Constantinople, 191. — Le Grand Seigneur défend « de passer des espèces de Turquie en Perse », 198. — Départ du *Dromadaire;* Irlandais qui vont rejoindre le prétendant en Italie, 201. — Les sieurs Boyer construisent pour l'Espagne deux gros vaisseaux, 203. — Sur le voyage du sieur Du Sault à Alger, 212, 351. — Le vaisseau le *Toulouse*, 214. — Suite du voyage du sieur de Maillet, 224, 232, 257, 288, 304. — Corsaires de Tripoli de Syrie, etc., 226. — Arrêt rendu sur l'affaire des Capucins

et des Jésuites au sujet de la chapellénie de Scio, 246. — La nouvelle compagnie d'Afrique, 258. — Le sieur de Marigny, vice-consul à Scio. « Le sieur Billon de Cancerilles;...ses deux voyages en Perse », 260.—Corsaires armés à Malte et à Ligourne, 270. — « Défense pour la sortie du café, etc., » (Égypte), 271, 292, 353. — Visite du sieur Bayle au bey de Tunis, 273. — Démolition du *Saint-Esprit*, 275. — « Le comte Du Ligondez;... prise de trois bateaux catalans à Antibes, etc. », 280, 298, 327. — On ne fait pas d'armements en Catalogne contre les Français, 281. — Les marchands de Constantinople demandent « qu'il leur soit permis de prendre 1 p. 100 de sortie sur tout l'argent qu'ils envoient dans les autres échelles », 286. — Visite des îles de l'Archipel, 290, 337. — Traité fait entre la Turquie et les Vénitiens, 306. — Mort de Numan Kuprogli, pacha de Candie, 310. — Instruction au bailli de La Pailletrie pour commander six galères, 313. — Le *Dromadaire* est parti le 16 mai, 321. — « Le sieur Peleran a fait part au pacha d'Alep de la guerre déclarée en Espagne, etc. », 340.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 385 feuillets.—Table.

B[1] 36. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1719, juillet à septembre.)**

Marine de Levant. — « Sur les proportions des canons de fer que M. de Grandpré a fait faire », 1. — Les dessins de deux vaisseaux de soixante-dix canons achevés par le sieur Levasseur, 5. — « Le P. Laval; au sujet de la carte de la côte de Provence », 8. — Commerce français à Barcelone et aux

Baléares, 11. — Le vaisseau de guerre anglais mouillé le 19 juin à l'île de Dome, 16. — Le sieur Du Sault passe à Alger, 18, 123, 216. — Au sujet de la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre, 19, 218.—La peste au Caire, 28; à Alep, 30; à Salonique, 167. — Les règlements que le Conseil doit faire sur les droits des consuls, 30. — Croisière du sieur Du Ligondez, 34, 37, 55, 102, 131, 141, 180. — Le sieur Mandelot conduit le *Dromadaire* de Toulon à Rochefort, 38. — Naufrage du capitaine Boutier à la rade de Modon, le 2 mars, 45. — Prise de deux vaisseaux anglais par le sieur Roubaud de Cassis, 47. — Arrivée du sieur Maillet à Coron, etc., 48, 77. — Projet d'ordonnance du Roi sur le commerce d'Égypte, 49. — Le sieur Cassart, 56, 137. — Le vaisseau le *Saint-Esprit*, pillé par des vaisseaux anglais, 60. — La République de Venise, 75. — « Au sujet des prisonniers espagnols qui sont sur l'*Amiral* », 80. — Construction de deux vaisseaux de soixante-quatorze canons, 81, 85. — Le sieur Abraham Massad, marchand maronite d'Alep, 94. — Le sieur Elias, venant d'Abyssinie, où il avait devancé le sieur Du Roule, envoyé par le Roi, 95. — Corsaires dulcignotes, 106. — Ouvriers revenus du service d'Espagne, 115. — Sur l'armement de l'*Invincible* et du *Henri*, 131, 135. — Construction de cinq vaisseaux à Toulon, 142. — « Le P. Louis de Milan, chargé par le discrétoire de Jérusalem d'une instruction et de lettres pour la cour de Vienne », 157. — Bonne volonté du bey de Tunis, 160. — Bâtiments français conduits à Naples par des corsaires napolitains, 161. — Soulèvement à Jérusalem au sujet de la réédification du dôme du St-Sépulcre, 163. — « Proportions de plusieurs vaisseaux » envoyées par le sieur Masson, 180. — L'*Invincible* et la *Vestale*, 185. — Le sieur de Gardane; « sur l'avantage qu'il veut procurer aux Français auprès du roi de Perse », 189. — Projet d'arrêt sur ce qui doit

être observé dans les bureaux des péages, 191. — « Sur la proposition faite au sieur David Magy, négociant françois, par les marchands considérables de Vienne », 198. — Soulèvement à Tripoli de Syrie, 203. — Sur le travail qui se fait pour les vaisseaux du port de Toulon, 207, 218. — Sur l'entretien de trois pièces de canon qui sont sur la terrasse de la maison du sieur d'Agay, 212. — M. de Maillet chargé de la visite des Échelles de Levant et de Barbarie, 217, 220.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 225 feuillets. — (La table est à la fin du volume suivant B¹ 37.)

B¹ 37. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1719, octobre à décembre.)

Marine de Levant. — Le sieur Manuel, maître constructeur rappelé de Palerme, 223. — Arrivée des envoyés de Tripoli, 230. — M. Du Quesne envoie la lettre que le pacha de Tripoli lui a écrite; M. de Caffaro, son voyage aux Indes, 234. — Armement de l'*Invincible* et de la *Vestale*, 236, 274, 275, 277. — Le sieur Cassart. Le sieur Levasseur, constructeur de navires et le sieur Dupoirier du Havre ,236. — Poulies nouvelles proposées par le sieur Beaussier, 242. — « Projet d'arrêt qui commet M. Le Bret pour l'inspection du commerce du Levant et de la chambre établie à Marseille », 248. — Le sieur de Maillet, 249. — « Au sujet du commerce de lettres que le sieur David Magy a avec les marchands considérables de Vienne », 254. — « Vaisseaux destinés pour les Indes et pour la Catalogne », 274. — Projet d'ordon-

nance qui défend aux capitaines français d'embarquer en Levant aucun Français ou étranger, sans la permission écrite de l'ambassadeur du Roi à Constantinople, 281. — Sur l'arrêt du 4 juin qui unit les colonies d'Afrique à la compagnie des Indes, 284.—Le roi du Maroc a déclaré la guerre aux Algériens, 289. — On propose d'embarquer le Père Laval, astronome et géographe, pour les Indes, 302. — « Les deux vaisseaux destinés pour la Catalogne sont sous voiles », 303. — Passage du chevalier d'Orléans de Malte à Marseille et à Toulon, 304. — Sur le voyage à Alger du sieur Du Sault, 307. — Consul en Crimée; grammaire franco-turque (*sic*); affaires de Tripoli de Syrie, 308 et *passim*.—Le P. procureur de Jérusalem, M. Poullard, reçu en audience par le pacha de Seyde, 317. — Commerce d'Égypte, 321. — Projet de règlement pour ce qui doit être observé dans les ports et arsenaux du Roi pour la conservation des vaisseaux, 326. — Exil du cadi de Jérusalem et du mufti, 330. — Le *Henri* et le *Toulouse*, 331, 367, 394, 454. — Le sieur Blaise Coulomb, constructeur, qui est à Malte, 331. — « Turcs d'Alger et de Tunis en galères en Sardaigne », 341. — Commerce des Anglais en Espagne, 342. — Frégates à construire, 353. — Le sieur Boyer dit qu'il n'y a pas à Toulon de lieu propre aux dissections, 355, 401. — Les vaisseaux l'*Invincible* et la *Vestale* mouillés dans la baie des Roses, à la disposition du maréchal de Berwick, etc., 357, 381, 394, 414. — Sur la perte de la *Parfaite*. Bâtiments nolisés en 1715 et 1716 pour le service du roi d'Espagne, 367. — Sur le travail qui se fait dans le port de Toulon, 368, 393, 394, 454. — Le sieur Deschamps, armurier, 377. — « Perte de plusieurs bâtiments dans la baie des Roses », 381, 404. — Chevaux envoyés par le bey de Tripoli, 394. — Plainte des négociants de l'échelle de Salonique contre les juifs, 406. — Commerce des draperies en Turquie; traité de commerce

entre les Impériaux et les Turcs; voûte du Saint-Sépulcre, 411. — Tremblement de terre à Salonique, 413. — Sur la révocation des lettres de naturalité accordées aux Génois qui ont conservé leur domicile à Gênes, 431. — « Instruction des enfants de langue à Constantinople », 436. — « Le sieur Bouffier, chargé de la conduite du convoi de munitions de guerre, soupçonné d'intelligence avec les Espagnols », 454. — La *Vestale*, 462. — « Vexations que les Anglais font aux vaisseaux français dans leur navigation...; voyage du P. Marcel Ladoire, vicaire de Jérusalem », 471. — Commerce de Scio, 476. — Les Anglais se rendent maîtres du commerce de Chypre, 479. — Au sujet de l'arrêt du 10 janvier 1718 qui a supprimé le droit de tonnelage dans les Échelles du Levant, 483. — Projet d'ordonnance défendant aux négociants français des Échelles de prêter leurs noms aux étrangers, 488. — Projet d'ordonnance défendant aux négociants français des Échelles de députer à Constantinople, sous quelque prétexte que ce soit, leurs consuls ou vice-consuls, 490.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 292 feuillets.—Table. (Le même volume contient la table du volume précédent B[1] 36.)

B[1] 38. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1719, janvier à juin.)**

Marine de Ponant. — Les bâtiments le *Juste*, le *Héros*, l'*Éléphant*, 1, 313. — Démolition du *Pompeux* et de l'*Oriflamme*, 1, 167. — « Sur la vente à vie de l'île d'Indret », 9, 104. — « Projet d'arrêt qui adjuge à la compagnie du Sénégal le vaisseau le *Roi-de-Prusse*, de Rotterdam », 15. —

Autre arrêt qui adjuge à la même compagnie le vaisseau le *Royal-Georges*, de Londres, 17. — Le *Valincour* et le *Briouatre*, commandés par le sieur Dumont (course), 20. — On propose de faire venir à Brest les vaisseaux de Port-Louis, 24. — Extrait des procédures faites au sujet de la flûte nommée le *Jeune Chat doré*, prise par un corsaire suédois, 29. — Au sujet de l'armement, en 1712, du *Mercure*, du *Jason* et de la *Vénus*; M. de L'Estanduère, commandant la *Vénus*, et M. Guimont Du Coudray, commandant toute la division, 33, 71, 111. — Le vaisseau du Roi l'*Indien*, frété en 1714 par le sieur Desruaux-Hardouin, 62. — Départ de l'escadre de M. de Champmeslin, 66, 255. — « Représentations des prêtres de la Mission, directeurs du séminaire des aumôniers de la Marine et curés de Rochefort », 75. — Sur le nombre et la force des corsaires biscayens, 77. — « M. Du Guay-Trouin;... sur le nouveau modèle d'étrave qu'il a inventé », 88. — « Prise d'un vaisseau de Nantes, par un bateau forban, venant de la Martinique... », 93. — « Construction, faite au Passage, de six vaisseaux de soixante canons sous les ordres du sieur Boyer... », 107, 137, 219, 333. — Surséance accordée aux directeurs de la compagnie de la mer du Sud pour le payement de leurs billets, 110. — Nomination des commissaires devant composer le Conseil des Prises, 113, 132. — Départ des cinquante-cinq vaisseaux marchands de la rivière de Bayonne, 118. — Armement de l'*Amarante* et de la *Flore*, 128. — « Ordonnance qui enjoint aux propriétaires des vaisseaux de La Rochelle d'embarquer sur chacun un jeune homme instruit du pilotage... », 132. — « Sur la liberté de la pêche pendant la guerre », 133, 193, 309. — Sur un constructeur de vaisseaux de Lorient passé en Espagne, 134. — Armements à Saint-Malo pour la mer du Sud, 140. — Mémoire sur l'emprisonnement du nommé Dumont, venu à Saint-Malo pour y faire un arme-

milord Barcley » à M. Dubois et à milord Stairs, 275, 304.— « L'établissement de la Marine à Calais estant imparfait, » on a beaucoup de peine à y armer la *Fortune*, 278. — « La flotte est toujours à Pouillac », 282. — Sur quatre jeunes Irlandais passés en France pour y étudier et trois Français qui ont appris la langue anglaise à Dublin, 285.—« Projet d'arrêt qui homologue la délibération de la compagnie des Indes du 4 janvier 1719, qui emprunte de celle de Saint-Malo 400,000 livres pour envoyer aux Indes », 293. — « Avis de MM. le maréchal de Berwick et de Silly après l'expédition du Passage ». 296. — Le sieur de Busca va du Havre à Brest, etc., 305, 343. — Placet des habitants de Honfleur au Régent, 309.— Irlandais arrêtés, 325, 327, 378. — Achat de la frégate le *Lion*, 325, 349. — La flotte de Bordeaux est arrivée à Saint-Jean-de-Luz; MM. de Berwick et de Courson; arrivée du prince de Conty, 331. — Le sieur de Marquaisac arrive à La Rochelle, 335. — L'*Achille* et le *Mercure*, 336, 340, 357. — « Le sieur Du Guay-Trouin rend compte du tirant d'eau des vaisseaux qu'on doit armer à Brest », 340. — Nouvelles de Pasages. Arrivée de la *Comtesse-de-Pontchartrain*, venant de Moka, chargée de café, 346. — Au sujet de l'ordonnance du roi de Danemark en faveur des vaisseaux qui iront en Suède, 348. — « Au sujet du sieur Firmen, gentilhomme anglois », 359. — « Au sujet du refus, que le curé de Noirmoutiers fait, de publier l'ordre du sieur Barbin pour avertir les officiers-mariniers, etc. », 362. —Bâtiments retenus par le maréchal de Berwick pour bloquer la Bidassoa, 363. — La compagnie d'Occident autorisée à faire seule le commerce des Indes orientales, 367. — Avis d'une flotte d'environ quarante vaisseaux, que l'on croit espagnols, 380.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 408 feuillets.—Table.

B1 39. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1719, juillet à décembre.)**

Marine de Ponant. — Démolition des vaisseaux l'*Indien* et l'*Africain*, 1. — Sur les provisions que l'on fait à Bordeaux et la poudre, etc., que le maréchal de Berwick a demandée, 5, 18, 36, 160. — La *Fortune* entre à Pasages avec sept gabares, etc., 6, 175, 216. — Sur la nouvelle que les Espagnols auraient fait une descente en Angleterre, 8. — Placet du sieur Hébert, ci-devant gouverneur de Pondichéry, 13. — Le sieur de Busca, 19, 36, 53, 161, 180. — « Sur la compagnie des Indes, sur le nouvel établissement qu'il faut faire et conserver au port Louis », 21. — Nouvelles d'Angleterre et d'Écosse, 24, 95. — « Projet d'arrêt qui permet aux commissaires nommés pour juger les prises faites sur les Espagnols, de juger aussi celles de la dernière guerre qui ne l'ont pas été », 31. — Surséance accordée au sieur Martinet, ayant commandé trois navires au service du roi d'Espagne, 44. — Sur l'artillerie que demande le maréchal de Berwick, 53. — Arrivée de l'*Amazone* à Brest, etc., 73, 139, 183, 355. — L'*Argonaute* et la *Victoire*, 73, 77, 104, 139. — Le vaisseau le *Content*, 79, 83, 94, 128, 144, 145, 167, 189, 201, 214, 230, 233, 257, 272, 273, 283, 284, 304, 319, 345. — Irlandais prisonniers à Nantes. Le sieur Clinet de Vitry, pris par des forbans à la côte de Guinée, 84. — « Le dessin d'un foyer pour éclairer les vaisseaux qui entrent au Texel », 87. — Sur la construction des vaisseaux de soixante et de soixante-quatorze canons, 99. — Au sujet du siège de Pampelune, 101. — Au sujet de la cargaison du vaisseau le *Pontchartrain*, qui vient

de la Chine, 108, 130, 146. — Arrivée de la frégate la *Valeur*, venant de la Martinique, etc., 118, 176, et *passim*. — Sur la construction de trois vaisseaux de soixante-quatorze canons et de deux vaisseaux de soixante canons; bâtiment de Hambourg allant à Bordeaux, chassé par un corsaire d'Alger, 120. — M. de Norey propose de vendre la chaloupe dorée qui est à Calais, 132, 385. — La frégate l'*Amazone* accordée à la compagnie des Indes, 134. — Établissement d'une communauté de chirurgiens à Rochefort, 136. — Armement de l'*Achille* et du *Mercure*, 139, 162, 183, 200, 201, 225, et *passim*. — Armement à Pasages. « Sur les prises le *Roi-de-Prusse* et le *Royal-Georges*, faites en 1718 », 139. — Sur le plan d'un vaisseau de soixante-quatorze canons, par le sieur Geslain, 144, 186, 271, 301, 319. — Perception au Havre de quatre sols par tonneau, pour séjour des bâtiments, etc., 148. — Sur le *Portefaix*, 158, 179. — Les sieurs Hubac et Hélie chargés de faire le plan de deux vaisseaux de soixante-quatorze canons, 162, 186. — Matelots qui ont refusé de s'embarquer, 172, 175, 193. — Armement de l'*Atalante*, 176, 193, 220, 314. — Les trois frégates du Roi qui sont en Espagne devenues inutiles depuis la prise de Saint-Sébastien, 180. — « Le sieur de Marquaisac se charge de porter un courrier anglois, deux ingénieurs et des pilotes aux vaisseaux anglois », 181, 206. — Le *Grafton*, 186, 225, 391. — Le *Portefaix* et l'*Éléphant*, 193, 211, 292, 294, 315, 330, 346, 368, 369, 374. — Retour de la *Charente* venant de la Martinique, 196. — Construction de vaisseaux, 200, 212, 277, 292, 301, 334. — Bâtiments qui vont à la Louisiane, 201. — L'*Amarante*, 206, 216. — Mortier inventé par le sieur Hubert, 209. — Les compagnies entretenues dans les ports, augmentées chacune de dix hommes, 219. — Sur les nouvelles d'Espagne envoyées par le sieur de Grouchy, 224. —

« Sur le commerce des Anglois avec les Espagnols », 225. — M. de Rigby a pris le titre de commandant à Lorient, 231. — « Projet d'arrêt qui évoque les contestations entre les maîtres de heu du Havre et les pilotes lamaneurs de Quillebœuf », 238. — Le *Sceptre*, le *Bourbon*, 253, 279, 355. — « Sur ce qui est deu au Roi par la veuve du sieur Bouynot », 261, 275. — La compagnie de la mer du Sud demande une somme de 500,000 livres pour payer ses créanciers, 262, 403. — Sur la remise du port de Lorient à la compagnie des Indes, 263. — « La lettre d'or du roi de Siam », 275. — « Sur les grains ordonnés pour l'armée de Catalogne », 278. — Prises faites, en 1708, par l'*Amazone*: l'argent qui devait être embarqué sur le *Triomphant* pour le roi d'Espagne, 297. — Canons et mortiers du sieur de Bélugard, 301. — La *Vénus*, 304, 333. — « Le maréchal de Montesquiou fait marcher des troupes du côté de Quiberon », 304, 319. — Le port de Calais devient impraticable, 307. — « Les Espagnols ont paru sur les côtes d'Auray », 309. — Prise de Vigo par les Anglais, 310. — Le sieur d'Eschilais arrivé de Pasages à Rochefort sur l'*Éléphant*, 324. — « Sur les bâtiments qui doivent être armés pour garder les côtes; sur les avis réitérés d'une flotte en mer, commandée par le duc Dormond », 325. — Barque frétée par MM. Du Guay-Trouin et Robert pour croiser sur la côte; le *Saint-Louis*, 326, 334, 345. — Sur une croisière entre l'île Bréhat et Granville, 326. — État des vaisseaux demeurés en chantier à Pasages, 332, 369, 373. — Échouement du *Blakoual*, 333, 345, 391. — Cartes et plans des sieurs Magin, 340. — Un vaisseau de Bayonne pris par les Espagnols à la hauteur de Santander, 352. — Départ de l'escadre de M. de Saujon, 355. — Établissement d'une chapelle à Brest; la barque qui doit croiser de l'île de Groix à l'entrée de la rivière de Nantes, 361. — Sur l'abandon de Vigo, 366. —

Armement de l'*Amazone* et de la *Victoire*, 374, 391. — Le *Chameau* venant de Québec, 378. — Transport des grains pour les troupes du Roi qui sont en Espagne, 379. — Rencontre que M. Thomas Grégoire a faite d'un vaisseau anglais venant de Portugal, 383. — Sur la flotte anglaise relâchée à Falmouth, 386. — Vente de la *Charente*, 389. — La *Princesse*, 399.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 437 feuillets.—Table.

B[1] 40. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1719.)

Pays étrangers. — Les négociants français à Alicante, consternés par la crainte d'une rupture entre les deux couronnes, 2. — Les vaisseaux de guerre anglais visitent tous les bâtiments français qu'ils rencontrent, etc., 4, 9, 16, 21, 31, 40, 49, 68, 71, 93, 138, 139. — Ordres donnés par le roi d'Espagne pour faire désarmer ses vaisseaux qui sont dans le Pontal; bâtiments anglais arrêtés, déclarés de bonne prise, 8. — Décret du roi d'Espagne en faveur des négociants français établis en Espagne, 9, 20, 123. — Le chevalier de Brigny a l'intention d'établir un grand commerce dans les États du tsar, 10. — Le sieur Partyet reçoit l'ordre de sortir de Cadix dans les vingt quatre heures, 11, 14, 28. — La flotte de Pernambouc arrivée à Lisbonne, 15. — « Le gouverneur de Cadix donne à la Nation des assurances d'une grande protection », 18. — La frégate la *Subtile*, que le gouverneur de Carthagène a voulu faire visiter, 18, 53, 88. — Le mémoire du sieur Aubert sur la juridiction consulaire, 23. — Le cap des Trois-Pointes, dont on croit que les Portu-

gais veulent s'emparer, 30. — « Au sujet du traité conclu à Utrecht entre la France et l'Angleterre, qui règle ce qui concerne la navigation », 34. — Sur les ordres donnés aux corsaires suédois après la mort du roi de Suède, 41. — Capitaines français qui ont armé en course avec le pavillon du roi d'Espagne, 45. — Les « négociants françois établis à Barcelone y ont des engagements qui les empêchent de sortir », 49. — Le sieur Bigodet de Varennes a reçu du roi d'Espagne l'ordre de sortir d'Alicante dans les vingt-quatre heures, 52. — Situation des officiers et matelots français au service de l'Espagne, etc., 55, 99, 104, 114, 115, 187, 209, 218. — Le navire l'*Envieux*, pris par deux vaisseaux de guerre anglais, 55. — Prétention des Vénitiens de visiter les vaisseaux français dans l'Adriatique, 60, 109. — Les négociants français, invités à sortir d'Espagne, 64, 119, 133, 146, 167. — Le capitaine Coulombe, qui s'est engagé de nouveau au service des Espagnols, 69, 74. — « Les ministres espagnols traitent très durement les bâtiments françois qu'ils ont nolisés », 70. — Armement de dix vaisseaux de guerre du roi d'Espagne qui sont dans le Pontal, 71. — Les Français de Carthagène « avertis assez à temps pour mettre leurs effets en seureté », 72. — L'état de la marine de Hollande; la frégate du roi d'Espagne la *Galère*, poursuivie par trois vaisseaux de guerre anglais, 76. — Les marchands français de Galice avertis de mettre leurs effets en sûreté; le sieur de Montagnac arrêté par ordre du prince de Campo-Florido, 77. — Ordres du comte de Daun pour faire arrêter tous les bâtiments qui se trouvent dans les ports du royaume de Naples, 79. — Le décret du roi d'Espagne publié à Majorque, au sujet du commerce entre les deux nations, 86. — Le vaisseau le *Parfait* arrêté par un navire espagnol; nouveau soulèvement aux Canaries, 89. — Ordres du roi d'Espagne prescrivant aux consuls de France et d'Angleterre

dans les ports de Galice de s'éloigner de la mer, 97. — La déclaration du roi de Danemark relative à la visite des vaisseaux venant ou allant dans les ports des ennemis, 101.— Les négociants français retenus en Sicile par leurs engagements, 103.—On dit publiquement à Cadix, que l'armement qui vient de mettre à la voile est destiné pour l'Écosse ou l'Irlande; le mémoire envoyé par le sieur Lévêque, sous-directeur du comptoir de Juda, 105. — Sur les listes par département des capitaines et patrons des bâtiments français qui ont servi dans le convoi d'Espagne arrivé en Sicile, 114. — Sur une ordonnance du tsar interdisant à ses sujets de faire venir du sel des pays étrangers, 115. — Négociants français retenus à Malaga par leurs engagements, 116. — « Les capitaines de quatre vaisseaux français ont été obligés par force de se fréter pour le service du roi d'Espagne »; armement pour la Vera-Cruz et la Havane; la flotte partie de Cadix le 7 mars, 120. — Corsaires danois armés pour troubler le commerce des neutres avec la Suède; sur l'armement de feu M. d'Iberville, 127. — Sur le traité passé entre les Anglais et la ville de Hambourg, pour le commerce des harengs, 132. — Capitaines et patrons français qui continuent de se noliser pour le service du roi d'Espagne, 133. — Ordre au gouverneur des îles Canaries de bien traiter les négociants français, 137. — Sur une déclaration du tsar touchant le commerce de la mer Baltique, 140, 162. — Le roi de Portugal a résolu d'envoyer trois vaisseaux à la côte de Guinée pour garantir ses sujets du préjudice que leur causent les Hollandais, 142. — Inquiétudes des négociants français de Cadix depuis que le Roi a des troupes en Navarre, etc., 145. — Convention avec l'Angleterre au sujet de la visite des vaisseaux, 154. — Les négociants français intéressés dans le vaisseau le *Cheval-Marin*, 159. — Les députés de la chambre de commerce de Marseille prétendent être dé-

chargés des droits des consulats, 165. — Le roi de Danemark est allé en Norwège pour faire le siège de Bahus (*sic*), 166. — « Nouvelle qui s'est répandue à Messine de l'arrivée de vingt-quatre vaisseaux de guerre de France et douze galères qui porteront huit mille hommes et M. le duc de Chartres qui doit être roi de Sicile », 171.—Inquiétudes du tsar au sujet des affaires d'Espagne, 172. — M. Martinet « voudrait entrer à la Corogne avec six vaisseaux des Indes richement chargés », 177. — Résolution du tsar de faire un port à Rajerswick, 185. — « Discontinuation de l'armement des huit vaisseaux de guerre du roi d'Espagne qui sont dans le Pontal », 191. — « Les vaisseaux de guerre de Sa Majesté Catholique qui ont relâché à Sainte-Croix doivent se joindre à d'autres bâtimens pour se rendre à l'embouchure du Mississipy », 192. — Sur la visite de tous les bâtiments étrangers qui arriveront à Venise, 194. — Levée d'un régiment de dragons à Majorque aux dépens de la noblesse, 199. — Le *Cheval-Marin* est de retour à Livourne, 200. — Les corsaires de Gibraltar n'insultent plus les vaisseaux français; apparence de paix entre l'Angleterre et le Maroc, 204. — Le sieur Pangalo passe au service du tsar en qualité de constructeur, 210. — Le vaisseau du capitaine Simon Brégante retenu par force au service d'Espagne, 216. — Bâtiments armés en course sous pavillon espagnol, 221. — Projet d'ordonnance pour faciliter le retour dans le royaume, des Français de toutes professions qui ont passé en Italie et autres pays étrangers, 227, 289. — Trois corsaires armés à Cadix avec des capitaines français; douze vaisseaux armés à la Vera-Cruz pour aller chasser les Français de Pensacola; placet des négociants de Cadix, 229. — La frégate du Roi l'*Amarante*; le vaisseau de convoi qui s'est séparé de la flotte de Rio, 275, 286, 311. — Négociants, ouvriers et artisans étrangers qui sont maltraités par les Russes, 276. — L'amiral

Byng envoie à Malte deux vaisseaux pour demander à la Religion une satisfaction des prises faites pendant cette guerre sur la nation anglaise, 298. — « Ordre du roi d'Espagne au cardinal Alberoni de sortir de ses États », 310. — Commerce des nations étrangères dans la mer Baltique et la mer Glaciale, 317.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 349 feuillets.—Table.

B[1] 41. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1719, janvier à avril.)

Colonies. — Sur l'édit qui ordonne une nouvelle fabrication de monnaie (Saint-Domingue), 3. — Mouvements de l'*Argonaute* et de la *Victoire* (Saint-Domingue), 4, 41, 180, 215, 356, 379 à 382.— « Au sujet du sieur Du Repaire qui se dit gouverneur pour les Hollandois de l'île Saint-Martin, etc. », 9. — Monnaie de cartes, 14, 80, 115. — Le chevalier de La Rochalart, 21, 209. — Au sujet du rétablissement et de l'accroissement de la colonie de Marie-Galante, 23. — Escadre de M. de Champmeslin, 26, 42, 186, 229, 358. — « Nouvelle sur l'établissement que les Anglois faisoient à Tabago », 38. — Sur l'ordonnance de mars 1685 « qui prononce la confiscation, au profit de l'hôpital, des négresses esclaves qui font des enfants du fait de leurs maîtres et des enfants qui en sont issus », 47. — Projets d'instruction aux sieurs de Vienne de Busserolles, et d'Eschilais, capitaines de vaisseau, les vaisseaux le *Triton*, l'*Éléphant*, etc., 58, 62, 81, 82, 160, 185, 254, 255, 327, 335, 371. — « Raisons qui font augmenter les travaux du

Roy dans l'île Royale », 68. — Recensement général de la colonie du Canada, 70. — Sur un mémoire de l'évêque de Québec et de la supérieure de l'hôpital général, 76. — La *Valeur* et la *Charente*, 81, 222, 327. — Sauvages du Canada, 86, 90, 101, 257. — Le sieur de Tonty, commandant au Détroit, 92. — « Sur les fortifications et les fonds destinés par Sa Majesté pour le Canada », 118. — Projet d'instruction au sieur Besnard, intendant des Iles-du-Vent, etc., 124, 333. — *Idem* au sieur de Sorel, gouverneur de Saint-Domingue, 145. — Affaires de la Louisiane, le sieur de Bienville, 165. — L'hôpital de la Charité de la Martinique, 168. — Projet de mémoire du Roi au sieur de Feuquières, gouverneur et lieutenant général aux Iles-du-Vent, 171. — Concession de terre à l'île Royale, au sieur de La Boularderie, 172, 174, 175, 266. — Projet de mémoire du Roi au sieur Mithon, intendant à Saint-Domingue, 176. — Le *Chameau*, 185, 334, 358. — Sur l'établissement de pêches à Kégasca, 200. — Réponse de MM. de Châteaumorant et Mithon au mémoire du Roi de 1718 (17 mai), 219. — Commerce étranger aux Iles, 223. — « Extrait du mémoire du Roi du 18 juillet 1718, au sujet des marchands forains », 246. — Anglais qui prétendent s'établir sur la rivière Saint-Jean, 261. — Liste des troupes entretenues au Canada, 268. — La ville du Cap n'est nullement fortifiée, 278. — Projet des dépenses à faire en 1719 au Canada, 286. — Demandes de vivres et munitions ; fonds de 1719 pour l'île Royale, 288 à 291. — Arrivée du vaisseau la *Comtesse-de-Pontchartrain* à Saint-Malo, 305. — Sur l'établissement des pêches et un recensement général des familles à l'île Royale, 310. — Pillages dans l'île de Canceau par les Anglais, 320. — Le *Portefaix*, 327, 356. — Le *Dromadaire*, le *François*, l'*Atalante*, 334. — Sur l'arrêt du Conseil d'État qui règle les droits à payer pour les congés de l'amiral, 361. — Projet d'arrêt sur les reli-

gieuses et les pauvres de l'hôpital général de Québec, 365. — Nécessité d'avoir des engagés blancs aux Iles, 372. — Sur une lettre du gouverneur de la Jamaïque; combat du capitaine Dubois contre un forban, 379.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 404 feuillets.—Table.

B[1] 42. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1719, mai à août.)

Colonies. — L'*Éléphant*, 1, 16, 228, 356. — MM. Besnard et Moyencourt s'embarqueront dès que M. de Vienne appareillera, etc., 1, 228. — Disette de bœuf salé aux Iles-du-Vent, 16. — Établissement du sieur La Motte-Cadillac au Détroit, 23. — « Sur la pêche avec la faux », 34. — Le *Dromadaire*, 35, 98, 150, 155, 171, 196, 207, 210, 219, 277, 290, 352, 355, 374. — Le *Chameau*, 36, 98, 101, 148, 173. — Projet d'ordonnance sur ce qui sera observé relativement aux matelots qui déserteront dans les colonies, 46. — Commerce du castor, 49. — « Parfait attachement des habitants de l'Acadie au service du roi de France », 53. — « Projet de mémoire du Conseil pour le sieur Chaussegros de Léry, ingénieur en la Nouvelle-France », 62. — Projet de mémoire du Roi aux sieurs marquis de Vaudreuil et Bégon, 65, 73. — « La compagnie d'Occident représente qu'il se fait dans la Nouvelle-France un commerce également contraire aux intérêts de l'État et aux siens », 68. — « Course sur les forbans » à Saint-Domingue; les armateurs du *Royal-Dauphin*, 89. — M. de Gencien escorte quatorze bâtiments, 93. — L'*Hercule*, le *Mars* et le *Triton*, 96. — Le chevalier de La

Rochalart, 121, 237. — Le sieur de Rossel à l'île Dauphine. 123. — « Pillage de Canceau », 126, 169, 187. — L'*Argonaute* et la *Victoire*, 133, 172, 212. — Barques anglaises, chargées de nègres et conduites à la Guadeloupe ; le sieur de La Boularderie, 137. — Projet d'instruction au sieur de Barrailh sur le voyage qu'il doit faire à l'île Royale, 150. —Nègres introduits pendant l'année 1718 à Saint-Domingue ; « pirates armés sous la commission du milord Amilton... », 156. — Le sieur Du Repaire, commandant la partie hollandaise de Saint-Martin, 165. — Projet de mémoire du Roi aux sieurs de Saint-Ovide et de Mézy, gouverneur et ordonnateur à l'île Royale, 177. — Projet de mémoire du Roi sur les fortifications de l'île Royale, 182. — Le *Portefaix*, 197, 203, 208, 357, 377, 379. — La déclaration de guerre contre l'Espagne, 203. — « Sur les monnoies d'Espagne, au sujet de l'édit du mois de may 1718 », 205. — Sur le partage des prises faites par le sieur Butel, 211. — « Projet d'arrêt qui permet à tous François de continuer d'envoyer à la colonie de Saint-Louis, coste Saint-Domingue, des vaisseaux chargés de vivres.... », 217. — M. de Champmeslin, 218, 228, 300, 308, 328, 330. — « Au sujet du forban qui s'est rendu le 10 mai 1719 », 220. — La *Valeur*, 237, 271, 324, 367.—Recensement général de la Guadeloupe, 244.— MM. de Châteaumorant et Mithon partis de Léogane pour le Cap, etc., 258, 264. — La *Charente*, 271, 367. — « Projet d'ordonnance portant amnistie pour les forbans », 277. — Les îles Saint-Jean et Miscou dans le golfe du Saint-Laurent, cédées au comte de Saint-Pierre, 284. — Le sieur Brue au Sénégal, 293. — Composition du conseil supérieur de la Louisiane, 312. — Recensement de la Grenade, 333. — Nègres marrons de l'île Saint-Vincent, 346.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 396 feuillets.—Table.

B[1] 43. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1719, septembre à décembre.)**

Colonies. — « Au sujet de la facilité que Sa Majesté veut qu'on donne aux François des Iles pour commercer avec les Espagnols », 1. — M. de Champmeslin, 8, 12, 38, 39, 101. — Armement pour le Sénégal, 8. — « Mesures à prendre contre les Espagnols pour la sûreté du Cap », 13. — M. de Marigny arrive sur la *Charente*, de la Guadeloupe à l'île d'Aix, etc., 17, 18, 45.—Projet de mémoire du Roi au sieur de Saujon, capitaine de vaisseau, commandant l'*Achille*, le *Mercure* et le *Content*, 20. — L'*Atalante*, 25. — L'*Éléphant*, 29, 36. — Le *Portefaix*, 29, 34. — L'*Argonaute*, 36. — « Tentative du vice-roy du Mexique sur les François établis à la Louisiane », 38. — Déclaration du sieur Mirabeau au greffe de l'amirauté de Fort-Royal au sujet d'un bâtiment anglais, 52. — « Au sujet des nègres arrivés à la Guadeloupe depuis vingt-cinq ans », 55. — Sur les eaux-de-vie que l'on porte aux sauvages, 58. — M. Cassart, 59. — Projets d'instruction au sieur de Boutteville, commandant l'*Argonaute*, 63; au sieur de Caffaro, commandant l'*Atalante*, etc., 67, 136. —Nègres réfugiés à Saint-Vincent, 74. — « Le sieur de Saint-Martin a pris possession de l'île de Sainte-Alouzie au nom de M. le maréchal d'Estrées », 81. — Amnistie accordée aux forbans, 88. — États des vaisseaux arrivés à Saint-Domingue et partis en 1718 de la colonie, 93. — Recensement général de Saint-Domingue, 95. — « Bonne intelligence entre les Espagnols et les François », 100.—« Au sujet de la neutralité demandée par le président de Saint-Domingue à M. de Sorel », 101. — « Dessein des Espagnols sur la Louisiane », 103.— « Projet du sieur Dubuq sur Saint-

Vincent », 126. — M. de Châteaumorant donne sa démission de son gouvernement de Saint-Domingue, 131. — Les négociants de France laissent manquer les Iles de ce qui leur est nécessaire, 136, 216. — Arrivée du sieur de Barrailh à Louisbourg, 141. — « Projet d'ordonnance contre les capitaines ou facteurs des vaisseaux marchands qui font le commerce étranger aux Iles », 149. — Les négociants négligent le commerce de Cayenne, 152. — Ouvrages à faire à la Trinité, à la Grenade, 160 ; à la Guadeloupe, 165. — « Fortifications de Fort-Royal de la Martinique », 172. — Commerce étranger aux Iles, 187. — Le *Chameau*, 188. — La concession accordée au sieur de La Boularderie, 191. — Commerce du castor, 193. — Il est avantageux de permettre le commerce avec les Portugais, 196. — « Sur les arbres dont on tire l'huile de copaü », 204. — Règlement fait pour les Indiens de Kourou, 209. — Dépenses à faire aux Iles-du-Vent, 223. — Fortifications des Iles, 224, 228. — « Le sieur Querquelin à bord du *Chameau* », 226. — « Engagés qui sont restés à Cayenne, pendant 1718 », 227.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 246 feuillets.—Table.

B[1] 44. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1719.)**

Invalides. — Les communautés des paroisses où résident des invalides s'opposent à ce que les invalides soient exempts de capitation, 2. — Listes d'officiers-mariniers et matelots qui sollicitent la demi-solde, 7, 8, 16, 23, 41, 42, 82, 84, 93, 95, 97, 102, 103, 105. — Le sieur de La Barbinays, 25. — La prise de la *Cloche*, 26, 38.—Armement de M. Cas-

sart, 63, 78, 116, 117. — Le sieur de Gouyon-Miniac, 73, 74, 113.—Jean Vicart de La Seine (*sic*), officier corsaire, 116.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 133 feuillets. — Table.

B[1] 45. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. (1720.)

Marine de Levant. — Sur les plans et profils des frégates de seize et vingt-six canons qui doivent être construites au Havre par le sieur Poirier, 10, 78. — Le P. Laval demande un dessinateur pour copier les ouvrages qu'il fera pendant son voyage aux Indes; les règlements sanitaires violés par un vaisseau anglais, 13, 194. — Instruction au sieur Chabert de L'Isle, chargé de la visite des bois de Provence, etc., 23, 80. — Les provéditeurs de la santé de Venise ont déclaré suspects de contagion les États de Raguse, l'Albanie jusqu'à Cattaro, toutes les îles du Levant, etc., 39. — La paix entre les Hollandais et les Algériens, 43. — Le soulèvement de Tripoli de Syrie, 43, 356, 406, 479. — La flûte le *Portefaix*, 71, 203. — Armement du *Henri* et du *Toulouse*, 74, 135, 137, 151, 160, 272, 297, 321, 326, 329, 366. — Démolition du *Trident*, 74. — Au sujet des sommes avancées pour le rachat des esclaves vénitiens; monnaies turques; la grande voûte de Saint-Sépulcre est achevée, 92. — Les religieux de Terre-Sainte, 125, 432. — Présents reçus du dey de Tripoli; présents offerts, 135. — Le cardinal Alberoni à Toulon, le 18 janvier; le vaisseau le *Saint-Georges* de Malte, construit par Blaise Coulomb, 151. — Projet de déclaration qui révoque et annule les lettres de naturalité accordées aux étrangers qui n'ont point une résidence ac-

tuelle dans le royaume, 173. — Sur les ordonnances « portant défense aux Français des Échelles du Levant, Barbarie et Italie de charger sur des bâtiments étrangers », 184, 434, 482. — Le sieur Michel envoyé en Perse, 186, 387. — « Violence avec laquelle on prend les matelots pour l'armement des vaisseaux de Toulon », 190. — Démolition du *Vainqueur*, 201. — Les plans et dessins de sculpture du *Duc-d'Orléans* et du *Phénix*, 203. — Sur le commerce de Scio, 222. — Bruits de guerre entre la France et l'Angleterre, 227. — L'envoyé de Tripoli de Barbarie demande des armes et de la poudre, 230, 396, 403. — Le dépècement de l'*Entreprenant*, dont on pourra faire une machine à mâter à la place du *Ruby*, 262. — Sur la révocation de l'arrêt du 10 janvier 1718 qui a supprimé les appointements des consuls, 268. — Sur la mission du sieur Du Sault à Alger, Tunis, Tripoli, 288, 317, 388, 576, 617, 625. — Les sculptures des flûtes la *Seine* et la *Loire* adjugées moyennant huit cents livres chacune, 298. — Sur les flûtes qui sont en construction, 334, 449, 560. — Le commerce des draps à Constantinople ; les religieux français, Cordeliers, Récollets et du tiers ordre, négligent d'envoyer des sujets en Palestine ; les enfants de langue, 350. — Sur le café de l'Yémen, 352, 471, 537. — Émeute à Toulon à cause du « défaut de pain dans la ville ». 364. — Projet d'un arrêt qui rétablit, à commencer du 1er août 1720, les appointements des consuls et vice-consuls des Échelles de Levant et de Barbarie, 392. — Les Maronites de Seyde demandent qu'on leur fasse obtenir la liberté de rebâtir leur église ; « les propositions que quelques marchands de Vienne avaient faites aux négociants françois de Constantinople pour lier un commerce ensemble, en sont restées au projet » ; l'ambassadeur de l'Empereur a demandé au Grand Seigneur « de s'employer auprès des villes de Tunis, Alger et Tripoli pour les porter à faire la paix.... les

Anglois ont fait les mêmes instances » ; l'ambassadeur de l'Empereur n'a pas encore établi de consuls dans les Échelles, 406. — Projet d'arrêt supprimant tous les droits qui étaient perçus dans les Échelles de Levant et de Barbarie par les consuls de France, 415. — État des sommes qui seront payées dorénavant pour les appointements des consuls de Levant, 418. — Découverte dans les États du roi de Sicile d'un ciment nommé asphalte, 431, 552. — Sur le commerce français par la mer Rouge, 434. — Révocation du sieur Maillet, consul en Morée ; commerce de Morée, 440. — « Deux révolutions considérables » à Tripoli, 445.—L'envoyé de Tripoli est arrivé à Marseille le 15 avril, etc., 458, 517, 522, 545, 580, 631. — Commerce de l'échelle de Constantinople en 1719, etc.; sur le prochain voyage du marquis de Bonnac à Trébizonde ; sur ses deux voyages à Andrinople, 465. — Affaires d'Égypte ; Soliman-Pacha, gouverneur, etc., 471. — Affaires de Chypre, 491. — Affaires de Perse, 499, 535, 608. — La peste en Palestine et en Syrie, 533. — Soulèvement en Égypte contre la Nation, 537. — L'*Invincible*, 548. — Cassart, 554. — « L'ordre du Grand Maître de Malte aux corsaires de la Religion, de se retirer de l'Archipel, a été donné trop tard.... de cinq de ces corsaires, trois ont été pris par les Turcs... », 570.—« Sur les moyens de rendre le Rhône navigable au Malpertuis où il se perd », 599.—L'armement des vaisseaux que doit commander le marquis de Rouvroy, 629.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 353 feuillets.

B[1] 46. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1720, janvier à juin.)

Marine de Ponant. — Sur les cinq cents guinées que M. de Norey a reçues du roi d'Angleterre, 1, 49. — Le *Portefaix*, 1, 82. — L'*Éléphant*, 1, 62, 75, 134, 135, 171, 186. — Le *Dromadaire*, 1. — Le *Chameau*, 24, 74, 91, et *passim*. — Sur les canons du sieur de Bélugard, 28, 133.— L'*Hercule* et le *Mars*, 33, 58. — Sur deux modèles pour un vaisseau de soixante-quatorze canons, 43. — Prisonniers de guerre espagnols, 58, 113, 164, 196, 215, 218, 224, 230, 233, 263, 273. — Sur les plans et profils de deux vaisseaux, 69. — Surséance accordée aux directeurs de la compagnie de la mer du Sud, 81. — L'*Atalante*, 87. — Surséance accordée au sieur Martinet, 107. — La *Charente*, 139, 259. — Le *Héros*, 139. — L'*Amazone*, la *Victoire*, 142. — Le marquis de Senneterre, ambassadeur en Angleterre, passe à Calais, 151. — Démolition des vaisseaux espagnols de Pasages, 162. — Sur des plans de frégates, 165. — Construction du *Saint-Philippe*, 186, 280. — Le vaisseau le *Roi-de-Prusse*, arrêté au Sénégal et conduit en France, 227. — Construction de trois vaisseaux, 228. — Le *Saint-Louis*, 228, 280. — « Le nommé Jacques Vallon, maître d'hydrographie à Saint-Malo : au sujet des cartes de la Chine qu'il a données aux trois navires qui y sont allés », 255. — La *Valeur*, 288. — « Sur le débarquement du chevalier Robert Sutton, ambassadeur d'Angleterre », 301.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 325 feuillets. — Table.

B[1] 47. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1720, juillet à décembre.)

Marine de Ponant. — Le plan du vaisseau l'*Éclatant*, etc., 3, 36, 50. — Le *Content*, 6. — Sur le vaisseau le *Roi-de-Prusse* pris en 1717 par l'*Amazone*, 8.—« Sur les plans verticaux des vaisseaux que le sieur Levasseur doit construire, etc. », 11. — M. de Vienne, commandant le *Triton*, 20. — Le vaisseau le *Conquérant* à Cadix, 21, 155, 172. — Pompes inventées par le sieur Godefroy, 32. — « Le sieur Dupin de Bélugard demande la permission de faire imprimer un livre concernant l'artillerie » ; mortier qu'il a inventé, 32, 101, 178, 195. — Construction du vaisseau l'*Ardent*, 35, 60. — Sur les deux corsaires algériens qui croisent sur Ouessant, 37. — « Au sujet du dessein que le Conseil a de faire fabriquer des canons, etc.... », 56. — Les vaisseaux le *Saint-Philippe* et le *Saint-Louis*, 60, 98, 137. — Projet d'arrêt de surséance pour la compagnie de la mer du Sud, 69.— Passage du marquis de Châtillon à Rochefort, 73. — Deux vaisseaux de Granville pris par un forban anglais, 82. — « Sur un arrest rendu par le parlement de Rouen, pour empêcher la communication du mal contagieux ; peste de Provence, etc. », 83, 86, 108, 132, 218, et *passim*. — « Projet d'arrêt qui casse le jugement rendu par le sieur Hébert contre Naniapa, Tiruvangadan et Ramanada, et ordonne la restitution des sommes que ledit sieur Hébert leur a saisies aux Indes et rétablit la mémoire de ces trois Indiens, etc. », 87. — Vaisseaux qui doivent être construits à Rochefort, 119. — Passage de M. de Moteworth, envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre auprès du roi de Sardaigne, 136. — Cartes des

sieurs Magin (Cotentin), 144. — Le sieur Bille, directeur de l'armement des vaisseaux le *Mercure*, le *Jason* et la *Vénus*, 147. — Armement du *Mercure*, du *Protée*, du *Griffon* et de la *Vénus*, etc., 162. — Armement de la *Dauphine*, 172. — Le *Sceptre*, 175. — Sur la vente des vaisseaux le *Comte-de-Toulouse* et le *Maréchal-de-Villars*, 182; leur restitution à la compagnie des Indes, 185, 240. — Condamnations prononcées contre le sieur Hébert au profit des « Indiens de présent à Paris, etc.... », 183, 184. — Contestations au sujet de l'armement du vaisseau le *Solide*, 202, 212. — L'*Hercule*, 216. — Plaintes des matelots de Blaye contre les jurats de cette ville, 242. — « Sur le jugement qui confisque au profit du Roi les prises faites à Pensacola... », 245. — Sur l'examen que M. de La Galissonnière a fait des modèles de canons de fonte et de fer de chaque calibre, 290, 293. — Conseil de construction assemblé à Brest pour délibérer « sur les moyens de remplacer les courbes de bois d'une pièce », 299.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 337 feuillets. — Table.

B[1] 48. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil (1720.)

Pays étrangers. — Départ du cardinal Alberoni, 13. — Le sieur Partyet obligé de sortir de Cadix dans les vingt-quatre heures, etc., 13, 26, 36, 46. — « Les corsaires napolitains redoublent leurs violences contre les bâtiments françois », 18, 34, 41, 61, 147. — Les Anglais traitent les bâtiments français à la mer en bâtiments ennemis (Gibraltar), 30. — Recrues faites à Gênes par les Espagnols, destinées à la Sicile, 33. — Armement en course fait à Lisbonne par

Clavier, sujet français, sous pavillon espagnol, 38. — Le commerce portugais ruiné par la concurrence anglaise, 49. — « Marchands français, établis à Livourne, que l'ordonnance du Roi du 21 décembre 1716 a séparés du corps de la Nation pour être nés de mariages contractés avec des femmes italiennes... », 71. — Le comte de Mercy a fait arrêter quinze navires français qui étaient dans le port de Messine, 75. — « On compte d'établir des classes dans le royaume de Naples et de Sicile et d'y construire des vaisseaux, etc.... », 92, 375, et *passim*. — Exactions commises au préjudice des Français par le fermier du canal de Piombino, 93. — Sur une compagnie francaise fondée pour faire le commerce de la Russie, 106. — Affaire du capitaine Geslin, commandant la *Subtile*, accusé d'avoir fait la traite des nègres « à la rivière de la Platte, à l'île Grande et à Sanctos », 109, 149, 333. — Le sieur de La Motte autorisé par le Roi à lever un régiment de déserteurs français à Rome, 113. — Armement au Pontal de deux vaisseaux de guerre et d'une frégate, que l'on croit dirigé par le roi d'Espagne contre les Français de Pensacola, 122. — Le chevalier de Laval chargé par le grand maître de Malte de solliciter, avec l'appui de la France, « la révocation de l'obligation contractée par la Religion avec l'amiral Byng », 130. — Colons pour le Mississipi recrutés dans les Pays-Bas, 139. — Le sieur Porlier écrit de Ténériffe que le vice-roi du Mexique arme des vaisseaux à la Vera-Cruz, Campêche et la Havane, pour aller à Pensacola, 140. — Le vice-roi de Naples a reçu des ordres pour réprimer les violences des corsaires napolitains, 147. — Les négociants français de Livourne demandent l'autorisation de se protéger eux-mêmes contre les corsaires anglais, napolitains et espagnols, en armant à leurs frais une frégate de vingt-quatre à trente canons, 153. — Les Anglais cherchent à accaparer le commerce de la mer Baltique et de la Moscovie,

159. — Le navire l'*Amitié* de Bayonne, commandant Michel, enlevé devant Vigo par les Anglais, 161. — « On continue de dire que l'escadre de trois vaisseaux du roi d'Espagne, partie de Cadix le 23 février dernier, est allée à Pensacola... », 163, 178. — Patente accordée par le roi d'Espagne à un gentilhomme suédois, nommé Siohielm, « pour pouvoir pêcher les débris de la flotte qui se perdit à Vigo en 1702 », 171, 177, 371, 552.—Article à insérer dans le traité de paix avec l'Espagne pour délivrer les négociants et capitaines français des vexations que leur fait subir le gouverneur des Canaries, 178. — Sur les pirates établis à Sainte-Marie de Madagascar, 180. — Publication à Majorque d'un décret du roi d'Espagne portant suspension d'armes par mer et la liberté du commerce avec la France et l'Angleterre, 199. — L'Empereur enverra des troupes à Venise si la République ne se désiste pas de sa prétention au sujet de la visite des bâtiments, 201. — Le roi d'Espagne autorise l'importation en Espagne de marchandises françaises ; la prohibition subsiste à l'égard des sucres et cacaos des colonies françaises, 207. — Escadre espagnole envoyée à Cuba pour réprimer les désordres survenus dans l'île et destinée à aller ensuite à Pensacola, 210. — Un vaisseau portugais a canonné un corsaire espagnol pour l'empêcher de donner la chasse à un anglais, 211. — Sur le chargement de la flotte qui doit partir de Cadix pour la Nouvelle-Espagne, 219, 236, 284, 396, 408. — Les Allemands témoignent une méfiance extrême à l'égard des Français, à cause de la continuation de la guerre en Sicile, 227. — Les Espagnols évacuent la Sardaigne, 254. — Le sieur Matalian, commandant en 1706 d'un vaisseau armé en course de quarante canons, a été secourir Pensacola, etc., 269. — Les manufactures que le tsar a établies à Moscou et à Pétersbourg sont dans un grand désordre... la plupart des ouvriers français demandent à

revenir en France, 283. — On a annoncé le départ des galions pour le 15 octobre, 284. — Sur la cession que le roi de Suède a promis de faire au roi de Danemark du péage du Sund, 291. — Les vaisseaux armés par la compagnie de commerce établie à Ostende sous le patronage de l'Empereur sont presque tous montés par des officiers-mariniers et matelots français, 344. — Vingt vaisseaux armés par la nouvelle compagnie d'assurance et de commerce, de Zélande, pour aller croiser dans la mer du Sud et prévenir les Anglais « qui ont dessein de s'emparer d'un endroit où l'on prétend qu'il y a des mines fort riches », 379. — Sur « le mal contagieux qui menace Marseille, etc. », 400, 431, 466, 471, 479, 483, 491, 516, 543, 563, 572, 586, 599, 605. — Le *Hardy* et le *Toulouse*, commandés par M. de Caffaro, 430. — « On travaille à établir en Danemark une compagnie des Indes qui le sera en même temps d'assurance...; on forme aussi un pareil établissement à Harbourg », 458. — Le commerce français, dans les rivières d'Allemagne et la mer Baltique, ne pourra se relever que par la suppression des billets de banque, etc., 473. — Débarquement des Français à l'île de Maldonado, appartenant aux Portugais, située à l'embouchure de la rivière de la Plata, 509, 553. — « Le Grand-Duc (de Florence) vient de faire faire un chemin qui va droit de ses États à Pontremoly, sans passer par Sorsane, appartenant aux Génois », 539. — Affaire de l'île de Canceau, 545. — Le sieur de Burnonville engagé au service du tsar en qualité de dessinateur, 546. — La flotte de Rio de Janeiro est arrivée à Lisbonne le 30 octobre, 568, 587. — Les Anglais ont dégarni Port-Mahon et fait passer leurs troupes à Gibraltar où ils craignaient d'être assiégés, 573. — François Vernet, maître constructeur de vaisseaux et galères, 597.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 335 feuillets.

B[1] 49. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1720.)

Galères. — Le chevalier de Rancé a remis à M. Barras de La Penne le commandement de la *Valeur*, 11. — « L'Empereur ayant présentement les royaumes de Naples et de Sicile, où il y a des galères, il est nécessaire de savoir comment, à la rencontre d'une escadre qui porteroit son étendart, celuy de France devroit en user pour le salut... », 13. — Armement de six galères, 14, 21, 23, 67, 76. — Les directeurs de la compagnie des Indes prient d'accorder des lettres de commutation de peine à trente-neuf condamnés aux galères pour faux saulnage, à condition qu'ils passeront à la Louisiane, 16. — Le commandeur de Rousset, « inspecteur de la construction du radoub (*sic*) des galères », 17. — Le sieur Chabert propose de rétablir le taillemer aux galères qu'on radoube, etc., 26. — Observations de M. Barras de La Penne sur la nouvelle construction du sieur Chabert, 27. — Les inspecteurs des galères, 27, 55, 69, 90, 94. — « Projet de lettre du Roi servant d'instruction pour M. le grand prieur d'Orléans », 32.—Départ du bâtiment envoyé à Alger pour obtenir la liberté de la fille du marquis de Varennes, 37. — Les soldats des compagnies des Galères autorisés à chercher du travail, leur paye n'étant pas suffisante, 47. — Sur le salut à exiger du duc de Savoie devenu roi de Sicile, 68. — Les forçats condamnés pour la contrebande du tabac, « représentent..... que leur jugement de condamnation ne portant point le temps qu'ils doivent rester sur les galères, il n'est pas juste de les y retenir toujours », 75. — « L'étendart réal neuf des galères » béni à la cathédrale de Marseille et porté sur la *Réale*, 82. — L'escadre commandée par le chevalier d'Orléans, 83, 85, 88, 89, 94, 100, 108, 123,

148. — La duchesse de Modène à Marseille, 96. — Sur les deux galères du roi de Sicile qui ont joint l'escadre des galères françaises, 111. — Le chevalier d'Orléans visite les deux galères neuves, 125. — Les sieurs Chabert, constructeurs des galères, 136, 173, 224. — Les galères l'*Héroïne* et la *Perle*, condamnées; ordres donnés pour la construction de nouvelles galères, 148. — Le chevalier d'Orléans est parti de Marseille le 24 juillet, 152. — La peste à Marseille, 152, 158, 162, 165, 172, 183, 185, 186, 191, 203, 209, 210, 219, 221, 223, 224, 226, 227, et *passim*. — M. le chevalier de Rancé a remis le commandement des galères à M. Barras de La Penne, 227.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 185 feuillets.

B[1] 50. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. **(1720, janvier au 11 mars.)**

Colonies. — Fortifications de Louisbourg, 1, 5. — « Pillage fait à Canceau », 12. — Arrivée du *Dromadaire* à Louisbourg, etc., 14, 23. — « Affaire touchant le commerce étranger » jugée à la Guadeloupe, 34 à 44.—La prise de possession de l'île Sainte-Alouzie, 47. — Fortifications des Iles-du-Vent, 54, 70, 214, 304. — « Nègres provenant du commerce étranger », 66. — Mesures prises par M. de Feuquières au sujet du commerce étranger, 73. — Cannelliers, caféiers à la Martinique, 84. — Esclaves nègres, 99. — « Sur la concession en seigneurie demandée par M. de Créquy, au Canada », 111. — Sur les concessions et l'établissement d'un terrier au Canada, 113. — Culture du chanvre au Canada ;

« on demande des nègres, ou mieux des faux saulniers », pour la colonie, 124. — État des bâtiments arrivés à la Guadeloupe et partis de cette colonie du 14 décembre 1718 au 12 août suivant, 134. — « Au sujet du sieur Meschin, commandant deux vaisseaux arrêtés à la Havane », 141.— Le comte de Saint-Pierre demande la concession des îles de la Magdeleine, etc., 142, 199, 219, 344. — M. de Champmeslin, chef d'escadre; prises et prisonniers faits à Pensacola, etc., 158, 173, 198, 209, 352. — Pêcheries; « sauvages esquimaux », 177. — « Les Espagnols ont, à la Vera-Cruz, sept vaisseaux de guerre et veulent détruire la colonie de la Louisiane », 209. — Accommodement entre MM. de Sorel et Mithon et le président de Saint-Domingue, 222. — Projet d'addition aux instructions du sieur de Saujon, commandant l'*Achille*, le *Mercure* et le *Content*, 319. — Projet de mémoire du Roi au sieur de Saint-Villiers, commandant l'*Amazone* et la *Victoire*, 325. — Instruction au sieur de Caffaro, capitaine de vaisseau, etc., 334, 446, 495. — Canada : congés et eaux-de-vie, 365; pêche des marsouins, 375. — Projet d'ordre du Roi autorisant le sieur de La Boularderie à occuper, dans l'île de Niganiche, les terrains qui lui seront nécessaires pour la pêche de la morue, 384. — M. de Moyencourt envoie le recensement de l'année 1719, et demande l'armement d'un bâtiment pour empêcher le commerce étranger (Guadeloupe), 409. — Réédification d'églises au Canada; il convient de n'établir aucun poste au pays des Illinois; départ du sieur Joncaire (*sic*) pour le pays des Iroquois; sur le commerce de l'eau-de-vie, 419. — Sauvages du Canada; le sieur de Tonty, etc., 454, 476.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 268 feuillets. — (La table est en tête du registre suivant B[1] 51.)

B[1] 51. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1720, du 11 mars au 30 juin.)**

Colonies. — M. Bégon envoie le projet des dépenses à faire dans la colonie, 531. — La frégate l'*Argonaute*, 542, 760. — « Sur le commerce que Sa Majesté désire être entretenu par ses sujets, avec les Espagnols, même dans le temps présent de la guerre », 543. — « Le sieur de La Véranderie demande la ratification d'une concession faite à feu son père, par M. le comte de Frontenac », 560. — Monnaie de cartes, 578, 709. — « Les héritiers du feu sieur de La Salle », 590. — Sur la pêche de Terre-Neuve, etc,, 614. — La flûte le *Portefaix*, 622, 785, 832. — Projet d'instruction au sieur de Chaon, capitaine de frégate, etc., 635, 685. — « Projet d'instruction au sieur de La Roulaye, ingénieur aux Iles-du-Vent », 664. — Campagne du chevalier de Saujon, 674.— Vases sacrés provenant des prises faites à Pensacola, donnés à une paroisse de Brest, 678. — État de la traite faite au fort Frontenac en 1716, etc., 700. — Au sujet des fortifications de Montréal, des Trois-Rivières et du fort de Chambly, 731. — Fonds nécessaires pour les dépenses de l'île Royale, 746. — Recensement général du Canada, 748. — Sur la concession de l'île Saint-Jean et de Miscou, 750. — « Au sujet de l'imposition ordonnée sur les habitans de Montréal », 754. — Le sieur de Saint-Ovide « envoie le recensement général des habitans qui ont équipé des chaloupes, avec une récapitulation du produit de la pêche, tant des habitans que des navires », 798. — Pillage fait à Canceau ; recensement des vaisseaux qui ont été, en 1719, à l'île Royale, 802. — Le sieur de Voutron, commandant le

Chameau, 826. — Armement du *Griffon*, 870. — Concession de terrain à M. de Fontanieu à Saint-Domingue, 876. — Le château du Ha, à Bordeaux, destiné à recevoir les vagabonds qui doivent passer dans les colonies, 880. — Le *Lys* et le *Protée* armés pour protéger le commerce de la compagnie des Indes, 885. — « Bateaux anglois qui font le commerce étranger ; besoin pressant de nègres pour les Iles », 890. — Concession de terrain au sieur Mallevaud (Guadeloupe), 907. — Armement en course du sieur de La Salle-Habas, 912. — « Mémoire de partie des prétentions de M. de La Motte au sujet du détroit Pontchartrain », 969. — Au sujet de deux vaisseaux de l'escadre de M. de Champmeslin relâchés au Cap, chargés de prisonniers faits à Pensacola, 1001. — Sur l'édit pour la fabrication des pièces de douze et six deniers, 1003. — Raisons qui ont empêché M. Bigot de mettre à la voile, 1004. — Concession à M. le maréchal d'Estrées d'un terrain à l'île de la Guadeloupe, 1010. — « Prisonniers destinés pour la Lousiane », 1013. — Cannelliers et caféiers à la Martinique, 1015. — « Trois belles plantes de vanille, placées dans le nouveau jardin du Roi », 1022. — Vente du *Triton*, 1023, 1029. — Projet de lettres patentes d'anoblissement pour M. d'Orvilliers, 1036. — Sucreries à Cayenne ; sur le bois appelé « Chimourey », 1046. — Les habitants de Para ; les mines d'Approuague, 1048. — Forbans faisant route pour Cayenne, 1050. — Graine de caféier demandée au gouverneur de Surinam, 1055.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 287 feuillets. — Table. — (Le même registre contient la table du registre précédent B¹ 50.)

B[1] 52. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1720, juillet à décembre.)

Colonies. — Sur la colonie de Cayenne, 1, 64. — Projet d'instruction aux sieurs de Saint-Ovide, gouverneur, et de Mézy, commissaire de la Marine, ordonnateur à l'île Royale, 5. — Commerce étranger, 10, 213. — Projet d'instruction au sieur marquis de Sorel, gouverneur de l'île de la Tortue et côte de Saint-Domingue, et au sieur Mithon, intendant, 11. — « Au sujet du sieur Du Repaire, qui persiste... à vouloir soumettre à la domination des États généraux, les habitants françois de l'île Saint-Martin », 18, 61. — Voyage que devait faire le sieur de Sabrevois pour la découverte de la mer de l'Ouest, 22. — Projet de mémoire du Roi sur les fortifications de l'île Royale, 27. — « Prisonniers destinés pour les colonies », 30, 41, et *passim*. — Concession accordée aux sieurs Maudat et Raudot à la Guadeloupe, 39, 40. — Campagne de MM. de Boutteville-Sébeville, commandant l'*Argonaute*, 42, 168, 311, 330.—Campagne de M. de Caffaro, commandant le *Henry* et le *Toulouse*, 43. — Projet de règlement sur le commerce étranger dans les colonies françaises, 45. — Projet d'ordonnance du Roi portant suspension d'armes entre la France et l'Espagne, 48. — Disette à Cayenne, 66. — Passage de MM. de Châteaumorant et Mithon sur le vaisseau la *Princesse*, 68, 69. — Sur l'insulte faite au major de Sainte-Lucie par plusieurs Anglais, 70.—Sur l'armement fait, après le départ de M. de Champmeslin, pour reprendre Pensacola, 74. — Les vaisseaux du Roi l'*Achille* et le *Content*, accordés à la compagnie des Indes, etc., 84, 164, 196, 210, 255. — Le gouverneur de l'Acadie est arrivé au port Royal et y a fait

publier une ordonnance avec sommation aux habitants de prêter serment au roi de la Grande-Bretagne, 114. — Les effets provenant du *Triton*, embarqués sur l'*Union*, 117. — Retour des frégates l'*Amazone* et la *Victoire*, 132. — « Projet de commission de général de la nation françoise dans les Indes, pour le sieur de Saint-Jouan », 143. — Au sujet du vaisseau le *Mercure*, commandé par le sieur Pomiés, 149. — Visite de tous les quartiers de la Martinique, par le chevalier de Feuquières, 155. — « Projet d'arrest qui subroge la compagnie des Indes aux droits de celle de Saint-Domingue », 158. — Voyage du marquis de Caffaro, commandant l'*Atalante*, 167, 181, 272, 280, 319, 321. — « État des femmes arrêtées par différents ordres du Roi, destinées pour les colonies... », 171. — « Projet de commission de premier conseiller aux conseils supérieurs de Saint-Domingue pour le sieur Duclos, commissaire de la Marine », 187. — Projet d'instruction au sieur de Fondelin, pour son voyage à Saint-Domingue, etc., 189, 195, 226, 246. — Navires espagnols, armés en course à la Trinité, pris par les Anglais, 199. — Pillage de Canceau, 208. — Le départ de la flûte le *Dromadaire*, « suspendu jusqu'après la dernière diminution des espèces », 215. — Extrait du mémoire du Roi à MM. de La Varenne et de Ricouart, gouverneur et intendant des Iles-du-Vent, 227. — État des vaisseaux partis de Nantes pour les Iles, 232. — Mort de M. de Caffaro, commandant le *Henry* et le *Toulouse*, 233. — Voyage de M. de Pontmarois à bord du *François*, 238. — M. d'Orves, commandant le *Henry* depuis la mort de M. de Caffaro, 241. — Sur le nombre des juges du conseil supérieur de la Louisiane, 242. — « Projet d'instruction au sieur de Saint-Jame pour son voyage aux Iles-du-Vent », etc., 243, 253, 273. — François Plet, créancier de Cavelier de La Salle, 248. — Les négociants de La Rochelle demandent qu'on leur accorde la continuation du commerce

de Guinée, etc., 258. — Voyage de M. de Chaon à Cayenne, 262, 286, 303, 307. — Le sieur Bigot, commandant le *Portefaix*, 262, 286. — Arrivée du sieur d'Orvilliers à La Rochelle, 263. — La compagnie des Indes demande des ouvriers pour la construction de deux frégates à Bayonne, 265. — Sauvages Micmacs, 269. — Sur les droits de capitation et d'un pour cent levés sur les denrées que recueillent les habitants venus de Saint-Christophe à la Guadeloupe, 280. — Mandement du P. Dumay sur le retranchement des fêtes pour les nègres, 297. — Le sieur de Bourges ramène en France le vaisseau le *Maréchal-d'Estrées*, 299. — Pieds de café qui sont dans le jardin de M. de La Motte-Aigron, à Cayenne, 307. — Le siège d'amirauté de l'île Royale, 321, 325, 326. — Départ du sieur de Pontmarois pour le port Dauphin, etc., 330, 335, 357. — Sur le recensement de la Guadeloupe, 340. — Arrivée du *Chameau;* sur la diminution « arrivée le 1er septembre sur les espèces », 342. — Voyage du sieur de Voutron, 347. — Assemblée des sauvages à *Montréal*, 348.—Sur la pêche des marsouins et « la réunion des terres et seigneuries du Canada non défrichées », 352.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 390 feuillets.—Table.

B[1] 53. — ENREGISTREMENT DES EXTRAITS PORTÉS AU CONSEIL DE MARINE ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL. **(1719 et 1720.)**

Fonds et Officiers : — **1719.** — Projet d'arrêt en faveur du sieur Pierre Gardet, adjudicataire des vivres de la Marine, 11. — Compagnie de l'*Assiente*, 15. — Sur les armements de feu M. Du Clerc, 18, 44, 46, 80, 127, 172. — « Sur l'exemp-

tion de la capitation annuelle de l'année 1710 et des suivantes », 20.—Rançon de Nièves; armement de feu M. d'Iberville, 24, 62, 72, 82, 89, 105, 120, 166. — Le sieur La Sautière, armateur du vaisseau le *Sage-Salomon*, 35. — Sur « des pompes façon d'Hollande... » que le sieur de Champigny a dû faire faire, 40. — « Difficulté que fait M. d'Armenonville de signer les lettres closes du Roy [relatives aux Génoix naturalisés], tant au parlement de Paris qu'à celui d'Aix et à la chambre des comptes de ce dernier, pour l'enregistrement de l'arrêt du 21 novembre audit an », 53. — Délibération concernant le Dépôt des papiers de la Marine, 62. — Sur le rachat de la capitation des officiers « et autres employés dans la Marine, etc.... », 79, 89, 107, 122, 131, et *passim*. — Le maréchal de Montesquiou demande pour son neveu « un ordre du Roy, pour faire la fonction d'inspecteur des gardes-côtes en Bretagne », 137. — Les sieurs Bontou et Cabrillon ont suivi le chevalier d'Orléans à Malte, 185.

1720. — Sur les divers armements de M. Du Clerc, 3, 28, 37. — Capitation, 16, 22, 23, 122, et *passim*. — Armement de feu M. d'Iberville, 59, 72, 77, 95, 104, 116, 129. — Projet d'arrêt servant de règlement pour le Conseil de Marine, 82. — Ordre du Conseil relatif à la remise au Dépôt de la Marine de copies des règlements, arrêts et ordonnances, etc., 89. — Les six galères qui ont passé madame la duchesse de Modène à Gênes, 90. — Sur les gardes de l'Étendart, 91. — Dépenses que le sieur Du Sault a faites « vers les puissances de Barbarie », 99.—Le chevalier de La Roche, neveu du chevalier de Rancé, demande le commandement d'une galère, 100. — Le chevalier de Rancé veut se démettre de son commandement, 101. — Officiers proposés pour commander le *Griffon*, la *Vénus*, le *Mercure*, le *Protée*, 102. — « Arrangement de pensions par la mort de M. de

Champigny », 108. — « Le chevalier d'Ally demande des fonds pour payer les billets de banque qu'ont les officiers, pour les empêcher de périr par nécessité », 113. — Projet de brevet pour préposer le sieur chevalier de Luynes, pour l'examen et la garde des plans, cartes et journaux de navigation, 124. — « Le sieur Gerepessof, moscovite, garde de la Marine, demande à être payé des trois mille livres que ses parents luy ont envoyées, en argent et non en billets de banque », 132. — « État déplorable où se trouvent les officiers et autres entretenus dans la Marine », 134.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 365 feuillets.—Table.

B[1] 54. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1720.)

Fortifications.—La carte générale des côtes du bas Poitou, pays d'Aunis et Saintonge (le sieur Masse), 2, 17, 124, 167, 283, 295. — Projet du troisième agrandissement de la ville de Saint-Malo, nouvelle enceinte, 3, 9, 27, 29, 127, 168, et *passim*. — Instruction au sieur Touros, ingénieur, pour la visite de la forêt de Bellesme, 10. — Commerce de Guyenne, 11. — Nouveau bail pour le curage et entretien du port de Cette, 19. — État des ouvrages ordonnés pendant l'année 1720, à Rochefort, 35; au fort Lupin, 39; à l'île d'Aix, 40; à Fouras, redoute de L'Aiguille et fort de La Pointe, 41; au fort du Chapus et à Brouage, 42; en l'île d'Oléron, 43; en l'île de Ré, 45; à La Rochelle, 48; au chenal de Mardick, 51; à Dunkerque, 52; à Calais, 53; à Ambleteuse, 56; à Boulogne, 57; au fort du Socoa, 59; à Hendaye, 60; à Honfleur, 61; au Havre, 63; à Fécamp, 68; à Saint-Valery, 70; à

Dieppe, 72 ; au Tréport et à La Hougue, 73 ; à Quillebeuf, 75; à la côte de Cherbourg, 76 ; à Antibes, 77 ; au canal de communication de Cette au Rhône par les étangs, au port de Cette, au grau d'Agde et à celui de La Nouvelle, 82 ; au port Vendres, 84; à Brest, aux forts et batteries des environs, 85; à Port-Louis, 88 ; à Belle-Isle, aux îles d'Houat et d'Hédic, 90 ; à Cancarneau, 95 ; au château du Taureau, 96; à Saint-Malo, 98; aux places du département de Marseille, 103; à Toulon, 110 ; aux places du département de Toulon, 114 ; au port de Marseille, 115; aux arsenaux des galères, 117; au château de Nantes, 130. — « La compagnie des Indes veut se rendre maîtresse du port de Belle-Isle », 157, 175. — État des sommes remises dans les places et ports, par ordre du Conseil de Marine, 160, 161, 166, 206, 220, 229, 252, 262, 289, 293, 295, 299. — Sur les « ouvrages des fortifications pour lesquels il est nécessaire de remettre de l'argent au lieu de billets de banque, etc.... », 176, 192, 214, 265. — « Projet d'arrêt au sujet des ouvertures et alignemens des places et rues du bourg de Saint-Servan », 190. — Nouvelle forme inventée par le sieur Pomet, 200, 207, et *passim*.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de France, de 334 feuillets.—Table.

B[1] 55. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1721, janvier à juillet.)

Colonies. — Le sieur de Voutron a fait remettre deux caisses contenant le plan en relief de Québec, 1. — M. de Caffaro, commandant l'*Atalante* à la Guadeloupe, 7 à 15, 227, 283. — Le *Dromadaire*, commandé par M. de Saint-

James, 19, 188, 282, et *passim*. — Le commerce du Canada souffre beaucoup de la rareté de l'argent, 21. — Le sieur de Lantagnac, neveu du marquis de Vaudreuil, marié sans autorisation par l'évêque de Québec; le mariage du sieur de Tonty, etc., 25. — Un sauvage « domicilié », traduit devant la justice militaire, 34. — Sauvages du Canada et du Mississipi, 37, 148. — Monnaie de cartes, 51. — Les terres des Illinois et l'île La Forest concédées au sieur de La Salle, etc.; privilèges accordés au sieur de La Forest et au sieur de Tonty, pour faire le commerce aux Illinois, etc., 56 à 68, 647. — Sur l'introduction des nègres au Canada, 70. — M. Bigot, commandant la flûte le *Portefaix*, au Port-Louis, 88 à 95, 167, 178. — Les missionnaires Jacobins des Iles, 103, 629, 695. — Bois de construction de l'île Royale, 104, 304.—Mort de M. de Charritte, lieutenant au gouvernement général des Iles-sous-le-Vent, 126. — Le Roi a rendu libre le commerce du castor; représentations faites par les négociants de Canada « sur les droits qui sont réglés sur le castor gras et sec et sur la défense d'en faire sortir hors du royaume, etc. », 131, 621. — Lettres patentes sur le gouvernement de la Louisiane, 154. — Sur le quartier de Samana, à Saint-Domingue, 159. — Anglais pillés à Canceau par les sauvages, 214, 217, 221, 493. — L'île Saint-Jean, 237, 513. — Sur les bâtiments à faire construire à l'île Royale, etc., 250. — Dyel Du Parquet, ancien lieutenant du Roi à la Martinique, a obtenu une lettre de cachet pour faire passer le sieur de Graville, son neveu, à la Louisiane, 310.—Commerce des pelleteries, en 1719, au fort Frontenac, 312, 501. — « Le nommé Chabot, françois de nation, fameux forban », 316. — Sur l'établissement à Cayenne de la culture du café et de celle du tabac, 325, 679. — Sur les Esquimaux, 328.—Sur les fortifications, etc., de Montréal et de Québec, 342 à 369. — Sur les navires partis de Bordeaux

pour les colonies, 390, 554, 669, 758. — Bâtiments partis de Nantes pour les colonies, 432, 586, 678, 873. — Concession demandée par le sieur Berichon à Louisbourg, 443. — Sur une carte topographique du terrain qui appartenait à la compagnie de Saint-Domingue, 454. — Sur la compagnie de Saint-Domingue, 468, 480, 482, 563. — Cannelliers à la Martinique, 492. — Indiens de la Guyane, 514. — Le règlement concernant le commerce étranger, par lequel la course est autorisée sur les vaisseaux faisant ledit commerce, 544. — Peste de Marseille, 545, 788, 877. — Le sieur de Fondelin, commandant la flûte l'*Éléphant*, 588, 655, 675. — Commerce étranger, forbans aux îles, 593, 597, 609, 657, 662, 774, 783. — Mémoire des « négociants de Canada qui sont en France, et de ceux de La Rochelle qui y font le commerce », 611. — « Il y a cinq semaines qu'il n'est arrivé aucun vaisseau de France, et on est à la veille d'une famine (aux Iles) », etc., 641, 643, 657, 685, 722. — Sur le voyage du sieur de Malherbe à Antigues, 691. — « Ordonnance déchargeant les capitaines des vaisseaux marchands qui sont aux Isles pendant la guerre de passer des engagés en payant soixante livres pour chacun », 709, 711, 748. — Prétention du sieur de La Motte-Cadillac, sur le détroit du lac Érié, 714. — Sur la lettre adressée au marquis de Sorel par le président de Saint-Domingue, 719. — Recensement de Saint-Domingue, 727, 729. — Gardes-côtes, 849, 880. — Bâtiments partis de La Rochelle pour les Iles, 850. — Prétentions de M. Houel sur la Guadeloupe, 862. — Communautés religieuses des Iles-du-Vent, 881.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 471 feuillets.

B[1] 56. — Enregistrement des extraits portés au Conseil de Marine et des délibérations du Conseil. (1721.)

Galères. — Peste de Marseille, 9, 13, 17, 21, 27, 33, 50, 70, 81, 87, 89, 91, 114, 131, et *passim*. — Le sieur Vernet, constructeur à Cadix, élève de Chabert, avec lequel il alla visiter à Gênes les galères du duc de Tursi, 34. — Sur le « travail des deux galères extraordinaire et sensile, qui sont sur les chantiers », 43. — L'évêque de Babylone parti de Paris en 1719 pour aller par la Moscovie à sa mission d'Hamadan en Perse, 55. — « Deux bohèmes condamnés à servir à Mississipy pendant leur vie », 60, 67, 107. — Sur les deux galères que l'on construit à Marseille et sur les deux autres galères que l'on doit commencer, 93. — Les Bernardines de Marseille entreprennent les ouvrages de broderie des ornements des galères, 170, 195, 228. — Le désarmement des galères a eu lieu le 20 août, 210, 214, 239, 240, 243. — Réouverture des églises et du Palais à Marseille, 214, 243. — « On ouvrira les barrières à la Toussaint pour rétablir le commerce [de Marseille] avec les villes d'Aix, Arles et Toulon », 317.

Registre grand in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 215 feuillets.

II.

Travail du Roi. — Travail du Ministre.
(1686 à 1789.)

Les articles B¹ 57 à 102, dont l'inventaire suit, ont été formés par la réunion en volumes de dossiers contenant :

1° Les originaux des décisions prises sur chacune des affaires traitées dans les bureaux de Ponant et de Levant;

2° Les pièces à l'appui et les notes diverses.

L'original d'une décision, désigné autrefois sous les noms de *feuille au Roi*, *feuille au Ministre*, est un court rapport au bas duquel on lit « Bon » ou « Approuvé ». Parfois, l' « Approuvé », autographe du Ministre, est remplacé par quelques lignes, également autographes, indiquant de quelle manière l'affaire doit être traitée.

Les *feuilles* de la période du Conseil de Marine (1715 à 1723) manquent presque toutes. Mais il en existe une copie authentique, dans les registres des délibérations du Conseil, dont on a trouvé ci-dessus l'inventaire (1).

La collection des décisions originales ne commence réellement qu'en 1728. Après cette date, bien des lacunes sont encore à constater ici ; mais il faut tenir compte de ce que bon nombre de *feuilles* ont été reliées dans d'autres fonds des Archives de la Marine, où il est possible de les retrouver.

B¹ 57. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes.
(1686 à 1722.)

1686. — « Projet des armemens de l'année prochaine 1687 », 1 à 5.

(1) Voir, pour les décisions de Ponant et Levant, les seules dont il soit question ici, les articles B¹ 1 à 5, 12 à 16, 25 à 28, 35 à 39, 45 à 47, 49 et 56.

1714. — « État où sont les vaisseaux de Sa Majesté » dans les ports de Rochefort, Brest, Lorient, 6 à 14.

1715. — Formule pour écrire au Conseil de Marine (imprimé); « estat des bourses de jettons qui doivent être distribuées au premier jour de l'année prochaine par le trésorier général des Galères entrant en exercice, etc.... », 15 à 31.

1716. — Contestation soulevée par les habitants de Bergues au sujet du canal de Mardick; sur les charges de trésoriers des Invalides; « tarif des journées des officiers de marine et des ports pendant qu'ils seront en voyage outre leurs appointements »; commissaire de la Marine à Bayonne; fonds; « autorisation accordée aux Bénédictins de Saint-Michel-en-l'Herm de transférer leur établissement à Rochefort, etc.... », 32 à 48.

1717. — Lettre (autographe) du bailli de Bellefontaine, etc.; « mémoire de ce qui doit estre compris dans l'instruction de MM. les commissaires du Roy à l'assemblée des communautés de Provence en 1717, par rapport aux fortifications », 49 à 59.

1718. — M. de Gencien, capitaine de vaisseau; vaisseaux de Dunkerque enlevés par des corsaires suédois; « tarif des proportions des pièces de bois depuis la première jusqu'à la quatrième espèce » (imprimé), 60 à 97.

1721. — « Projet concernant la Marine en cas de peste à Toulon », etc., 98 à 142.

1722. — Les pêcheurs de harengs de Dunkerque menacés d'être assujettis aux droits des Invalides; « projet de règlement concernant les ouvriers des départements et quartiers de la dépendance du port et arsenal de Rochefort »; désarmement à Brest du *Griffon* et de la *Vénus;* désarmement à Brest du *Mercure* et du *Prométhée;* réclamation des PP. Jésuites au sujet de la solde d'un aumônier de la Marine; le

halage des vaisseaux à Rochefort; rehaussement du pavé de la rue des Cordiers à Saint-Malo; sur la mise en rade de la frégate l'*Argonaute;* arrimage de la frégate la *Thétis;* désarmement à Brest de l'*Éclatant* et de l'*Amazone*, 143 à 167.

Vol. in-f°, cartonné, de 167 feuillets.

B[1] 58. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1728 à 1732.)

1728. — État de la dépense à laquelle montera la prolongation de la campagne des vaisseaux le *Grafton*, le *Tigre* et l'*Astrée*; campagne de l'escadre commandée par M. de Grandpré à Tunis; inscriptions proposées pour l'arsenal de Toulon, rappelant les succès obtenus sur les Barbaresques; projet d'armement pour 1729; état de la dépense des armemens proposés pour l'année prochaine, etc., 15 à 46.

1729. — « Abus du pavillon de l'Empereur dans la Méditerranée »; prises faites par M. de Goyon sur les Barbaresques, etc., 47 à 73.

1730. — Officiers proposés pour des commandements; sur les armements de Toulon; lettre (autographe) de M. Pellerin; *Te Deum* chanté dans les ports pour la naissance du duc d'Anjou; sur les agrandissements de la ville de Lorient, etc., 74 à 112.

1731. — La Condamine, de l'Académie des sciences, demande à prendre passage sur un vaisseau du Roi allant à Constantinople; armement pour la défense des intérêts de la compagnie d'Afrique; « résultat des deux extraits des dépenses à faire pour l'armement des six escadres proposées »; « articles à décider pour dresser l'instruction de M. Du Guay-

Trouin »; relâche à Toulon d'un vaisseau du roi d'Espagne, etc., 113 à 163.

1732. — Projet d'armement à Toulon : Barbaresques, Cadix, Levant; le contrôleur général demande un vaisseau pour protéger les bâtiments de la compagnie des Indes; machine de M. Goubert pour repêcher les objets tombés au fond de la mer; « estat de ce qu'il en coûtera pour armer à Brest deux vaisseaux de soixante canons et deux autres de cinquante et pour faire un pareil armement à Toulon, pour six mois de campagne, etc.... », 164 à 297.

Vol. in-f°, cartonné, de 297 feuillets.

B[1] 59. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1733 à 1736.)

1733. — « Ordres donnés à l'occasion de la guerre contre l'Empereur »; destination à donner aux quatre vaisseaux armés à Toulon; sur un projet d'expédition à faire, contre Alger de concert avec l'Espagne; nouveaux sujets de plaintes contre les Tunisiens; projets d'armements; ce que coûteraient huit galères et deux frégates destinées à croiser dans l'Adriatique; articles à décider relativement aux escadres de Brest et de Toulon, etc.; « mémoire sur la jonction des quatre vaisseaux de Toulon à ceux de Brest pour aller à Dantzig », etc., 1 à 75.

1734. — Projet de lettre du Roi au comte de Toulouse; « mémoire sur le projet de faire passer quinze cents hommes de troupes de Dunkerque à Dantzig »; mémoire du Roi pour servir d'instruction au sieur de Court, lieutenant général de ses armées navales, commandant l'escadre armée

à Toulon; nouvelles de M. de Court; « listes des vaisseaux du Roy qui seront armez pendant l'année 1734, tant en Europe que pour l'Amérique »; protection du commerce des Échelles du Levant ; « nouvel établissement pour l'équipage (*sic*) de la marine d'Angleterre et la force dont les vaisseaux cy-après seront composés», etc., 76 à 147.

1735. — Armement considérable fait à Trieste pour le Levant; conventions relatives aux Saluts entre la France et l'Espagne; M. d'Antin, commandant l'escadre, par suite de la mort de M. de Beauquaire, devra se rendre en Espagne ; « mémoire pour servir de réponse à celuy remis par M. Zéno, ambassadeur de Venise, etc.», 148 à 197.

1736. — Projet d'armement de quatre frégates légères, pour aller croiser contre les Saletins pendant six mois, etc., 198 à 237.

Vol. in-f°, cartonné, de 237 feuillets.

B[1] 60. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1737 à 1739.)

1737. — « Mémoire sur les mesures à prendre et sur ce qu'il en coustera pour faire la paix avec le roy de Maroc et pour racheter les esclaves françois »; « mémoire au sujet du commerce que font les bâtiments anglois sur la coste de Maroc par rapport aux vaisseaux que le Roy fait armer contre les Saletins »; pièces diverses relatives à une croisière contre les Saletins; « bastiments françois qui ont esté arrestez lors de la déclaration de guerre dans les ports de la domination de l'Empereur et qui n'ont pas esté rendus »; mémoire sur l'île de Corse; escadre du marquis d'Antin : côtes d'Espagne, Barbaresques, etc.; frais de

l'armement pendant six mois des barques la *Sibylle* et la *Légère ;* nouvelles de l'Inde données par M. Dumas, gouverneur de Pondichéry ; « projet d'armement pour l'année prochaine 1738 sur le pied de quinze cent mille livres »; la croix de Saint-Louis demandée pour La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, et celle de Saint-Michel, avec des lettres de noblesse, pour Dumas, gouverneur de Pondichéry ; transport de troupes en Corse, etc...., 1 à 123.

1738. — Campagne du *Griffon*, commandé par le sieur Périer, à la côte du Sénégal ; armements contre les Saletins ; sur la compagnie qui s'est fondée en Angleterre pour le commerce de Salé ; « mémoire des sujets de plaintes contre les Anglois » ; campagne de l'*Astrée*, commandée par le sieur Périer de Salvert : côtes de Maroc ; mise à l'eau du vaisseau le *Dauphin-Royal ;* la croix de Saint-Louis, demandée pour le sieur de Gassonville ; bâtiments qui ont transporté des troupes en Corse ; Saletins ; armement projeté pour empêcher les Anglais de capturer les bâtiments français qui s'approchent de leurs îles ; « mémoires sur la destination des deux vaisseaux que l'on va armer à Toulon » ; négociants français établis dans les échelles d'Égypte et de Syrie ; les rebelles de l'île de Corse ; division commandée par le marquis d'Antin, etc..., 124 à 208.

1739. — L'escadre du marquis d'Antin, envoyée dans la Baltique ; « mémoire sur les représailles » ; entreprises des vaisseaux anglais ; « mémoire sur la question de savoir si les navires particuliers françois peuvent prendre pavillon d'Espagne dans les circonstances présentes » ; sur le bâtiment biscayen qui est venu faire des prises dans la rivière de Bordeaux ; mauvais état des bâtiments de l'arsenal de Brest ; armes et munitions adressées aux rebelles de Corse, interceptées par le chevalier de Sabran-Baudinard, commandant la *Flore ;* projet d'armement pour la Corse ; armements en

course à Marseille et autres ports de Provence, etc..., 209 à 288..

Vol. in-f°, cartonné, de 288 feuillets.

B[1] 61. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1740 à 1742.)

1740. — Pièces relatives à l'affaire de Corse, etc., 1 à 33.

1741. — Campagne du marquis d'Antin en Amérique; Bouville, etc., 34 à 83.

1742. — Réclamations de l'ambassadeur d'Angleterre au sujet des vaisseaux armés en course avec des équipages français; mission de M. de Massiac, commandant l'*Aquilon* : Alger, Tunis; expédition de Tabarque; sur la prise du vaisseau suédois le *May;* naufrage de la barque la *Sibylle;* escadre de M. de Court : côtes d'Espagne, etc., 84 à 236.

Vol. in-f°, cartonné, de 236 feuillets.

B[1] 62. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1743.)

Peste de Messine; Barbaresques (Tunis); troupes des galères; projet de M. de Court d'attaquer l'escadre anglaise des îles d'Hyères, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 262 feuillets.

B[1] 63. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1744.)

« Mémoire sur les opérations de la Marine dans la Méditerranée, relativement aux forces des Anglois » ; armement des vaisseaux destinés à être joints à la flotte espagnole ; escadre de M. de Nesmond : croisière entre le cap Saint-Vincent et le cap Finisterre ; escadre de M. de Rochambeau : côtes d'Espagne ; nouvelles des escadres du Roi (Nesmond, Rochambeau, Piosin, Caylus, La Jonquière, d'Estourmel...), etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 372 feuillets.

B[1] 64. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1745 à 1747.)

1745. — État des officiers de la Marine, canonniers ou matelots, qui seront nécessaires pour les opérations proposées par le maréchal de Saxe ; nouvelles de Cadix, etc., 1 à 14.

1746. — Affaires d'Angleterre et d'Écosse, nouvelles de la Marine, etc., 15 à 27.

1747. — Nouvelles des ports ; escadre du duc d'Anville ; division commandée par M. de Massiac ; « projet du traitement à faire par mois à M. Delaye, aux officiers, constructeurs, officiers-mariniers et autres employés de la Marine qui doivent servir en Flandres » ; armement à Toulon pour l'expédition des îles Sainte-Marguerite ; escadre de M. de La Jonquière : Canada ; convoi destinée aux îles d'Amérique ; prise de la *Renommée ;* combat du *Neptune ;* l'escadre de l'amiral Boscawen aux Indes, 28 à 180.

Vol. in-f°, cartonné, de 180 feuillets.

B[1] 65. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes.
(1748.)

Nouvelles de Londres; avaries causées dans les ports par le coup de vent du 22 au 23 décembre 1747; escadre du marquis d'Albert; « ordonnance du Roy pour continuer de proroger pendant un an la suspension des congés d'ancienneté dans les troupes » (31 octobre 1747, imprimé); sur l'arrangement fait en 1743, relativement au dixième de l'amiral sur les prises; état des escadres parties d'Angleterre depuis le mois de novembre; liste des officiers de la compagnie des Indes ayant obtenu la croix de Saint-Louis depuis 1741; campagnes des frégates l'*Atalante* et la *Syrène,* commandées par MM. Du Chaffault et Guichen à Saint-Domingue; nouvelles de Cadix; division de trois vaisseaux, commandée par M. de Bompar (Toulon, Cadix); forçats, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 259 feuillets.

B[1] 66. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes.
(1751 à 1759.)

1751. — Mémoire concernant l'état de la Marine « par rapport au nombre de vaisseaux dont elle est actuellement composée » ; ordre de chanter un *Te Deum* à Rochefort, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne; M. de Macnemara, commandant de la Marine à Rochefort, demande quels honneurs devront être rendus à la comtesse d'Argenson, si elle se rend de La Rochelle en ce port ; bâtiments à nommer; réjouissances dans les ports à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne; croix de

Saint-Louis, accordée à M. Jacques Law, officier de la compagnie des Indes; cherté du blé à Rochefort; sur ce qu'il en coûterait pour faire repasser les troupes de Corse à Antibes; pouzzolane pour Rochefort; les quatre galères armées à Toulon pour protéger le commerce qui se fait à la foire de Beaucaire; nouvelles de l'escadre partie de Brest le 20 juillet; passage du duc de Nivernais de Civita-Vecchia à Toulon, sur la frégate la *Flore*, 1 à 94.

1756. — Copie de la lettre écrite à M. d'Étigny, intendant à Auch, sur l'augmentation du nombre des matelots; lettres relatives à l'ouvrage de M. d'Antrechaus, ancien maire de Toulon, sur la peste, etc., 95 à 109.

1757. — Vaisseaux à nommer, etc., 110 à 115.

1756. — Frégates à nommer, etc., 116 à 119.

1759. — Assignations proposées à M. le contrôleur général pour une somme de trois millions, destinée aux dépenses de la Marine en janvier 1759; « mémoire sur la nécessité d'attacher au département de la guerre, au lieu de celui de la Marine, les détails des milices gardes-côtes et des fortifications maritimes servant à la défense des côtes »; officiers de la Marine revenus d'Angleterre, non échangés; projet de l'ordonnance concernant la réunion au département de la guerre de tous les détails relatifs à la garde-côte; passage à Brest de « pilotes losts » de Dunkerque; logement à Brest pour le maréchal de Conflans; « troupes de terre destinées pour les armements des vaisseaux »; frégates et corvettes achetées au Havre à nommer; compagnie des Indes : croix de Saint-Louis; traitement d'un vice-amiral, maréchal de France à terre et à la mer; frais de table des commandants des vaisseaux et frégates; contre-maîtres charpentiers; un vaisseau de cinquante canons à Toulon; « .... sur les dépenses et remises des fonds dans les ports.... »; lettre au maréchal de Conflans sur l'écrit qu'il a fait imprimer et ré-

pandre dans la public ; officiers de la Marine, prisonniers en Angleterre, renvoyés en France sur leur parole ; avancement des capitaines et des lieutenants-colonels ; Invalides ; sur les forces à employer en 1760 contre les Anglais, 120 à 246.

Vol. in-f°, cartonné, de 246 feuillets.

B[1] 67. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1760 à 1762.)

1760. — Vaisseaux dans la Villaine ; armement particulier pour les îles de l'Amérique ; ce que coûterait une escadre envoyée en octobre aux îles de l'Amérique avec quatre mille hommes de troupes de terre ; « mémoire sur les remboursements à faire par la Finance à la Marine, relativement à des dépenses qui ne peuvent passer dans les comptes des trésoriers à la Chambre des comptes » ; « arrêt du Conseil d'Estat du Roy, qui fixe à trois mois pour tout délay, le payement du frêt des marchandises et denrées des colonies qui seront à l'avenir apportées en France par les vaisseaux de Sa Majesté » ; vaisseaux français dans la Villaine sous les ordres du chevalier de Ternay ; lettre (autographe non signée) de M. Berryer à M. Pellerin, au sujet de la flotte anglaise désarmée, 1 à 46.

1761. — Chaloupes canonnières à Bordeaux ; armement ordonné le 29 avril dans les divers ports ; bordereau de la dépense des armements ordonnés dans les divers ports ; envoi à Parme d'un modèle de vaisseau et d'un constructeur en état d'expliquer au fils de l'Infant la construction et la manœuvre des bâtiments de guerre.... ; sur les ordres expédiés dans les différents ports, après avoir été communiqués au chevalier de Ternay ; formation des équipages de l'escadre

de Brest; projets de campagne « de la main de Monseigneur » (copie); « mémoire pour la campagne de 1761 (en note dans la marge : « Ce mémoire a été lu par M. de Choiseul, au Conseil du .. novembre 1760) »; « mémoire concernant les armements en 1761 : 1° armements sur la coste; 2° armement pour la Martinique, tendant à reprendre la Guadeloupe »; vaisseaux de Brest et de Rochefort qui pourraient être armés en octobre au delà des douze vaisseaux qui composent l'armement actuel; « nouveau mémoire concernant les armements en 1761 »; payements extraordinaires à faire au munitionnaire de la Marine; « ordres à donner concernant l'escadre destinée pour la Martinique »; sapins des Pyrénées; tenue des registres dans les magasins de la Marine; escadre de Rochefort, 47 à 155.

1762. — Classes; augmentation de traitement des commandants des ports; vaisseau offert au Roi par la Provence; constructions; dépenses arrêtées pour les constructions, etc., état des vaisseaux, frégates, etc. (Brest); lettre de M. d'Aubigny, au sujet du vaisseau le *Solitaire;* « traitement proposé pour les officiers de marine de grades intermédiaires, etc. », 156 à 183.

Vol. in-f°, cartonné, de 183 feuillets.

B[1] 68. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1764.)

Brest. — Campagne des Indes : escadre armée à Brest, commandée successivement par MM. d'Aché et de l'Éguille; le vaisseau le *Vaillant;* secours à procurer à l'île des Saints; essai des voiles latines sur la corvette la *Calypso;* pompe du sieur Tilkin; le vaisseau le *Conquérant;* réclamations du

sieur Groignard au sujet des dépenses par lui faites à Bordeaux et à Nantes; « mémoire pour parvenir à l'exécution du contrat de vente de l'île d'Ouessant, du 28 avril »; canotiers du port de Brest; envoi d'un bâtiment à la Guadeloupe pour entraver la contrebande anglaise; vaisseau offert au Roi par par les États d'Artois; la salle de spectacle à Brest; secret pour dessaler l'eau de mer du sieur Désicourt; armement du vaisseau le *Vaillant;* bois de Picardie; visite du vaisseau les *Six-Corps,* construit à Lorient par le sieur Groignard; vaisseaux et frégates en état d'être armés à Brest; mise à l'eau du vaisseau le *Citoyen;* nouvelle machine à curer les ports; horloges marines du sieur Berthoud; projet d'un bombardement contre les Saletins; le vaisseau l'*Artésien,* 1 à 196.

Rochefort. — Mise à l'eau du vaisseau la *Ville-de-Paris;* campagne que M. Luppé vient de faire à Gorée sur la *Diligente;* la frégate l'*Hébé,* dépecée à Sainte-Croix-de-Ténériffe; officiers désignés pour commander les premières flûtes qui seront armées à Rochefort; campagne du paquebot l'*Isis* : Martinique, Guadeloupe, Désirade, Saint-Domingue, etc...; croisière de la *Folle,* commandée par M. le chevalier de Fénelon aux Iles-du-Vent, etc....; campagne de M. de Tronjoli à Saint-Pierre-et-Miquelon, etc....; travaux dirigés à Rochefort par M. Choquet; passage de M. le chevalier Turgot à Cayenne; sur l'état des vaisseaux l'*Orient,* la *Couronne,* le *Dauphin-Royal* et le *Bizarre;* campagne de la corvette l'*Ambition,* commandée par le chevalier de Cumont; paquebots de Rochefort en Amérique; armements pour les colonies; passage de MM. d'Ennery et de Nolivos aux Antilles; passage à Gorée de M. le chevalier Ménager, gouverneur; refonte du vaisseau le *Hardy;* passage de troupes aux colonies, etc., 197 à 258.

Vol. in-f°, cartonné, de 258 feuillets.

B[1] 69. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1764.)

Dunkerque. — Représentations du sieur Salles, adjudicataire du vaisseau l'*Artésien*; projet pour l'établissement d'un phare sur la pointe de Gris-Nez, entre Calais et Boulogne, 1 à 12.

Le Havre. — Construction de deux gabares; armement des flûtes la *Coulisse* et la *Bricole;* arrivée au Havre et passage au bassin de la caiche anglaise qui a débarqué M. Stanley; construction de deux frégates portant du canon du calibre douze, etc., 13 à 37.

Bordeaux et Bayonne. — Sur le plan de la maison « que la ville de Bordeaux a donnée au Roy à la place de 50,000 livres qu'elle avoit offertes pour contribuer à la dépense de la construction et de l'équipement du vaisseau le *Bordelais* »; mâture des Pyrénées; les maire et échevins, et les directeurs de la chambre de commerce de Bayonne, demandent à Monseigneur de donner au chevalier de Luppé, leur compatriote, le commandement de la frégate la *Bayonnaise*, etc., 38 à 103.

Toulon, Marseille. — Bois d'Italie, de Provence; esclaves d'Alger; police du port de Marseille; « projet d'armement de la barque du Roy l'*Hirondelle*, pour aller faire des observations astronomiques sur les côtes de Barbarie »; dépenses à faire pour les armements du port de Toulon; bois de la basse Alsace; « projet de campagne pour le vaisseau le *Vaillant*, en armement à Lorient »; passage de troupes en Corse; bois de Franche-Comté et de Bourgogne; « offre faite d'un vaisseau gênois »; « transport des bois offerts au Roy par les Estats de Bigorre »; chanvres d'Ukraine, 104 à 207.

Autres lieux, divers. — Séjour à Lisbonne des frégates la *Diligente* et la *Terpsichore;* pompe du sieur Bourin; croix de Saint-Louis, compagnie des Indes; ventilateurs; le vaisseau la *Ville-de-Paris;* armements en 1764; commandements accordés depuis le 1er janvier 1764; mesures prises contre les Saletins; bois de Picardie; corsaires algériens; fret de piastres apportées de Cadix par le vaisseau le *Vaillant;* nominations à des commandements; armements pour 1765; Berthoud, horloger de la Marine, 208 à 277.

Vol. in-f°, cartonné, de 277 feuillets.

B¹ 70. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1766.)

Brest. — Armements pour le printemps de l'année 1766; état des vaisseaux, frégates et autres bâtiments, dont l'armement sera ordonné au port de Brest pendant l'année 1766; comparaison de l'état où était le port de Brest le 1er janvier 1763, avec l'état où il se trouve à pareil jour de l'année 1766; armement du vaisseau le *Défenseur;* sur la corvette dont M. de Kerguélen a donné le plan; projet de lettre du Roi à M. de La Touche-Tréville, capitaine de vaisseau, commandant le *Hardy*; projet de lettre du Roi, en forme d'instruction pour M. le chevalier prince de Rohan gouverneur et lieutenant général des Iles-sous-le-Vent; projet d'instruction pour M. le comte d'Estaing, lieutenant général des armées de terre et de mer; sur les nouveaux ouvrages à entreprendre à Brest pour l'amélioration du port; bâtiments de Brest et de Toulon qui servent d'école d'artillerie pendant la belle saison; établissement d'un pont pour

la communication entre Brest et Recouvrance; opérations faites à Brest du 21 au 24 mai 1766; secours aux habitants de l'île des Saints; visite des vaisseaux le *Palmier* et la *Couronne;* « opérations à faire au port de Brest pendant le séjour que monseigneur le duc de Praslin doit faire en ce port au mois d'août 1766 » ; loyer de l'anse de Kerhuon, dont le Roi dispose pour l'entrepôt des mâts; l'architecte de la Comédie de Brest; état des canons et autres munitions destinez pour le roi de Maroc, qui se sont trouvez sur le navire danois le *Bon-Succès,* arrêté l'année dernière sur les côtes de Salé, par l'escadre de M. Du Chaffault...; Anglais qui demandent à visiter les ports militaires de France; forêt de Mormal; gratifications aux officiers de l'escadre armée à Brest pour la rade, ayant évolué lors du séjour du Ministre; Indret; bois de Poméranie, etc., 1 à 107.

Rochefort. — Armements pour les colonies; « curement de Port-Royal de la Martinique »; armement des flûtes la *Balance* et la *Fortune* sous le commandement de MM. d'Arros et Du Sault; formes, bassins; armement pour les îles de France et de Bourbon; état des bâtiments du Roi destinés à transporter des hommes et des comestibles aux colonies de Saint-Domingue et de la Martinique; bagne, etc., 108 à 165.

Le Havre. — Mise à l'eau des frégates la *Sincère* et l'*Inconstante,* 166 à 176.

Bordeaux. — Tour de Cordouan; « le sieur Gradis, négociant de Bordeaux, offre au Roi de lui vendre les navires l'*Éléphant* et le *David* », 177 à 201.

Bayonne. — Mâts des Pyrénées; échouement de la corvette le *Saint-Esprit,* etc., 202 à 224.

Vol. in-f°, cartonné, de 224 feuillets.

B[1] 71. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1766.)

Toulon. — Construction à Toulon de deux frégates de vingt-six canons; armement pour protéger la navigation commerciale contre les corsaires barbaresques et les Dulcignotes; bois d'Italie; dépenses occasionnées par les armements de Toulon; le vaisseau le *Languedoc*, construit par le sieur Coulomb; le vaisseau le *Marseillais*, construit par le sieur Chapelle; bois d'Alsace; mâts des Pyrénées; mise à l'eau de la frégate l'*Engageante*, construite par le sieur Étienne, etc., 1 à 115.

Autres lieux, divers. — État des matières d'or et d'argent qui ont été embarquées à Cadix et à Lisbonne, sur quelques-unes des frégates de l'escadre commandée par M. Du Chaffault en 1765; bois de Rouen et d'Indret; « situation des ports en bois et autres principales marchandises et munitions au 1er mars 1766 »; armements dans les divers ports; « frégates et gabares, qui doivent être construites dans les différents ports en 1766 et que Monseigneur est supplié de nommer »; bois du Hainault; visite du fils du général suédois baron Ehrensword dans les arsenaux français; pompes du sieur de Linières; transport de poudres en Espagne; charbon de terre de Cransac, en Rouergue; rames de nouvelle invention, imaginées par l'abbé Masson; opérations faites dans les ports depuis le mois d'août jusqu'au 30 juin 1766; « frégates dont la construction a été ordonnée et commencée dans les ports cy-après » (Le Havre, Nantes, Bordeaux); « projet donné par le sieur Coulomb, ingénieur constructeur, pour faire dans les différents ports de commerce des bâtiments de deux cents jusqu'à sept cents tonneaux, plus propres et plus économiques que

ne le sont ceux dont les négociants se servent actuellement »; bois de Picardie, de Bretagne; « pompe anglaise, dite privilégiée », etc., 116 à 228.

Vol. in-f°, cartonné, de 228 feuillets.

B[1] 72. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1768.)

Brest. — Bâtiment brûlé dans le port; « transport des matières d'or et d'argent sur les bâtiments du Roy pour le compte du commerce »; bois de Bretagne et des environs de la Loire; forêt de Cranou; lestage des vaisseaux avec de l'eau de mer; bois de Poméranie; armement du vaisseau le *Sphinx* (île de France), etc., 1 à 84.

Rochefort.—Perte de la flûte la *Balance;* bois de Bayonne; ouvrage du sieur Dulaurent, médecin de la Marine à Rochefort et échevin de cette ville sur la police du nettoiement; visite de la flûte la *Fortune,* des vaisseaux le *Bordelais* et la *Ferme;* armement de la corvette le *Cerf-Volant;* maladies parmi les troupes chargées de la garde du port et de la ville; la corvette l'*Ambition,* armée pour éprouver à la mer les horloges de Berthoud, ne peut remplir cette destination; la *Corizante,* accordée au sieur Du Bourdieu pour un voyage aux côtes de Guinée, etc., 85 à 153.

Le Havre. — Sur la cherté du pain, etc., 154 à 162

Bordeaux, Bayonne. — Bois des Pyrénées; barre de Bayonne; la frégate la *Belle-Poule,* construite par le sieur Guignace, etc., 163 à 192.

Vol. in-f°, cartonné, de 192 feuillets.

B[1] 73. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1768.)

Toulon. — Bois d'Alsace et de Franche-Comté; « armements extraordinaires au port de Toulon pour le passage du nouvel ambassadeur à Constantinople et le retour de l'ancien.... »; sur « la compagnie qui a entrepris de faire des établissements à Cayenne »; armements extraordinaires pour l'île de Corse; hangar au bois; péages du Rhône; mise à l'eau du vaisseau le *César* de soixante-quatorze canons; la maison occupée par l'intendant du port; escadre de Corse, commandée par M. de Broves; bâtiments civils de l'arsenal de Marseille, etc., 1 à 85.

Autres lieux, divers. — Projet d'armement pour l'année 1768; droits du péage du sieur Thibaut, appartenant à madame la princesse de Conty; pompes du sieur de Linières; projet des dépenses à faire pour les armements pendant l'année 1768, y compris celles qui seront faites pour le désarmement des frégates et autres bâtiments armés en 1767, etc.; bois du Béarn; « pompe quarrée »; ancres; bois de Normandie; approvisionnement pour les colonies; bois de Picardie; transport des matières d'or et d'argent, pour le compte du commerce, par les bâtiments du Roi; « bois demandés pour la salle de spectacle »; forêts de Mormal, d'Amboise; passeports; plaintes de l'ambassadeur de Hollande, relativement à l'entrée dans le Texel de la gabare du Roi le *Gros-Ventre*, chargée de piastres; « liste des bâtiments du Roy, qui pourront toucher à Cadix dans les six derniers mois de la présente année 1768, pour recevoir dans leurs bords les piastres que le commerce aura à y faire embarquer »; bois de Champagne; ancres doubles; armement pour les colonies; « décisions de Monseigneur sur les armements pour les

colonies »; bois du Limousin ; « droits sur les provisions de table des officiers de la Marine commandant les vaisseaux et autres bâtiments du Roy » ; embarquement des poudres sur les bâtiments du Roy, etc., 86 à 288.

Vol. in-f°, cartonné, de 288 feuillets.

B[1] 74. — FEUILLES AU ROI ET AU MINISTRE, ET PIÈCES ANNEXES. (1769.)

Brest. — Nouvelle machine à mâter ; bateaux plats ; sur les deux vaisseaux de guerre que M. de La Borde était chargé de faire construire à Lorient ; mesures prises pour empêcher le port de Brest de se combler ; gratification proposée pour le sieur La Cardonie ; « état des effets à faire passer à la Martinique pour le curage du fort Royal, suivant les demandes faites par M. le comte d'Ennery, gouverneur général des Iles-du-Vent » ; retour du chevalier de Ternay à Brest : il a parcouru et sondé la côte depuis Camaret jusqu'à la rivière de Quimper ; M. de Kerguélen, lieutenant de vaisseau, autorisé à construire à Brest un bateau de trente pieds de longueur et à s'en servir toute l'année pour sonder la côte aux environs de Brest ; armement de la frégate la *Biche*, cédée pour un voyage à la côte d'Afrique ; ancres ; armement de la frégate l'*Étourdie*, destinée à la traite des nègres ; mâts d'Auvergne ; bois de Champagne ; traité pour armement de vaisseaux du Roi par des particuliers ; la corvette la *Bergère*, commandée par M. La Cardonie, armée à Rochefort pour Saint-Domingue ; fanal de combat imaginé par le chevalier de Chasteloger ; prise de possession des vaisseaux le *Pondichéry* et le *Duc-de-Duras* à Lorient ; bois de Poméranie, 1 à 113.

Rochefort. — Clocher de l'église paroissiale de Soubise, près Rochefort ; moulin à scier ; modèle de cabestan imaginé

par M. le comte d'Amblimont, capitaine de frégate, etc., 114 à 149.

Le Havre. — Acquisition de la corvette l'*Aurore;* armement de la frégate la *Blanche;* pompe à incendie du sieur de Linière, demandée pour Le Havre, etc., 150 à 157.

Bordeaux, Bayonne — Barre de Bayonne; mâts des Pyrénées, etc., 158 à 216.

Toulon. — Situation du port, quant aux bois de construction; bois d'Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Italie; Marseille : entrepôt des vins destinés à la chiourme; port de Saint-Tropez, etc., 217 à 278.

Autres lieux, divers. — État des fournitures à ordonner pour les ports cy-après pendant l'année 1769 (Brest, Rochefort, Le Havre, Toulon); bois de Bayonne; embarquement des poudres sur les bâtiments du Roi; « vaisseau suédois dont on offre de faire la vente au Roy »; bois de Normandie, Béarn; pompes du sieur de Linière; armement pour Saint-Domingue; bois du duché de Montmorency; affaire de la gabare du Roi le *Gros-Ventre,* qui aurait reçu à Cadix des sommes sorties en fraude, pour le compte de plusieurs négociants étrangers et aurait recélé des déserteurs de la garnison, etc., 279 à 370.

Vol. in-f°, cartonné, de 370 feuillets.

B¹ 75. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1770.)

Brest. — Emploi des six cent cinquante mille livres destinées aux armements du port; bois de la Champagne et des environs de Paris; construction de deux vaisseaux de soixante-quatre canons, destinés à remplacer le *Sage* et la *Rencontre;*

état des vaisseaux affectés au port de Brest et la situation où ils se trouvoient au 1er mars 1770 ; fanal de combat imaginé par le chevalier de Chasteloger ; contrebande au préjudice des fermiers généraux ; Indret ; instruction des pilotes : projets de MM. Clugny et Marchais ; armement de la goëlette l'*Abreuvac* (*sic*), pour le commandement de M. de Kerguélen, pour l'instruction des pilotes entretenus ; mâts du Nord ; destination à donner à la maison occupée par le commandant de la Marine à Brest ; bois de Normandie, de Poméranie ; maladie contagieuse régnant sur la frontière de Pologne, etc., 1 à 55.

Lorient. — On propose de faire reprendre la construction du vaisseau la *Victoire*, pour occuper les ouvriers de la compagnie des Indes ; mauvais état des vaisseaux et bâtiments, qui sont à Lorient ; sur la prise de possession du port de Lorient ; dépenses faites à l'occasion des vaisseaux le *Bien-Aimé* et la *Victoire ;* état des vaisseaux et autres bâtiments appartenant cy-devant à la compagnie des Indes, dressé d'après celui que MM. de La Vigne-Buisson et Choquet ont envoyé le 17 juillet 1770 ; mise à l'eau du vaisseau la *Victoire*, par le sieur Groignard, 56 à 71.

Rochefort. — Transport de troupes à l'île de France, par les flûtes la *Fortune*, le *Gros-Ventre* et la *Corizante*, etc. ; travaux de refonte et de radoub à exécuter pendant l'année 1770 ; bois du parc de Cingé en Tourraine ; acier de Ruffec ; fonte fournie par l'arsenal pour une cloche de la paroisse Saint-Louis ; bâtiments civils, etc., 72 à 93.

Le Havre. — Préparatifs à l'occasion du voyage de M. le duc de Penthièvre, etc., 94 à 95.

Bordeaux, Bayonne. — Mâture des Pyrénées ; construction de la frégate la *Tourterelle*, etc., 96 à 118.

Toulon. — Sur les vingt et un vaisseaux qui se trouvent à Toulon ; bois de Bourgogne et de Franche-Comté ;

figures de poulaines des vaisseaux le *Tonnant* et le *Protecteur*; incendie à Marseille ; projet d'armement extraordinaire ; « armement particulier en 1756 » ; armement pour la Corse, etc., 119 à 187.

Autres lieux, divers. — La corvette l'*Isis*, armée pour Saint-Domingue ; vaisseaux et autres bâtiments dont la construction a été ordonnée à Brest, Toulon et Rochefort ; pompes du sieur de Linière ; bois de Champagne, de Normandie ; armements et désarmements à Brest et à Rochefort ; salaisons de bœuf ; marmite pour les équipages ; bois qui devaient être fournis à la compagnie des Indes ; Cadix ; troupes et vivres envoyés à l'île de France ; troupes pour Saint-Domingue, etc., 188 à 261.

Vol. in-f°, cartonné, de 261 feuillets.

B[1] 76. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1771.)

Brest, Lorient. — « Mémoire du Roy pour servir d'instruction au sieur de Ruis, intendant de la Marine au port de Brest » ; port de Binic ; contrebande au préjudice des fermiers généraux ; « observations de M. de Tromelin sur les signaux qu'il vient d'établir sur la côte de Bretagne » ; « extrait du projet arrêté par le Roy, des dépenses variables à faire dans ses ports pendant l'année 1771 » ; mémoire du Roy pour servir d'instruction à M. le chevalier de Monteil, commandant le vaisseau l'*Actionnaire*; instruction au sieur de Kerguélen, lieutenant de vaisseau, commandant le vaisseau le *Berryer*; armements pour les colonies d'Amérique ; M. de La Bretonnière, enseigne de vaisseau, demande à aller faire des sondages sur les côtes de la Manche avec la goë-

lette l'*Abervrach*; vaisseaux à nommer; la frégate l'*Étourdie*, demandée par les négociants de Nantes pour une campagne aux côtes de Guinée; incendie au port de Lorient; galiotes à bombes; construction de cutters; le vaisseau le *Gange;* les négociants de La Rochelle demandent à armer le vaisseau le *Brisson* pour un voyage aux îles de France et de Bourbon; sondage de la rade de Brest par le sieur Vidal, lieutenant de vaisseau; armements particuliers; le vaisseau le *Triton;* armement pour l'approvisionnement de l'île de France; projet d'instruction au sieur de Kersaint, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette le *Rossignol* (Iles-du-Vent); projet d'instruction à M. de La Martellière, enseigne de vaisseau, commandant la corvette la *Perle*: Saint-Domingue; vaisseaux provenant de la compagnie des Indes; « différence que présente, dans la situation de quelques frégates du port de Brest, l'état envoyé de ce port le 31 juillet dernier et le rapport de la visite qu'on en a faite dans les premiers jours de ce mois, lorsqu'il a été question d'en choisir une qui, après avoir transporté M. le chevalier de Ternay et M. Maillart de Mesle à l'Ile-de-France, pût être employée pendant quelques années à des missions de cabotage et même de guerre pour le service de cette colonie »; armement de l'*Améthyste;* sur les vaisseaux prêtés à des particuliers pour le commerce de l'Inde et de la Chine depuis la suppression de la compagnie des Indes; instruction au sieur Gayot de Cramahé, lieutenant de vaisseau, commandant la *Barbue*: Saint-Domingue; instruction au sieur Lombard, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Étoile*: (Martinique); instruction au sieur de Courcy, commandant l'*Amphitrite* (Iles-du-Vent); instruction au baron d'Escars, commandant le *Zéphire* (Saint-Domingue); naufrage de la flûte la *Barbue;* ancien logement du commandant de la Marine à Brest; « extrait du projet arrêté par le Roy, des dépenses variables à faire dans les

différents ports pendant l'année 1772, etc. » ; comparaison entre les dépenses occasionnées par divers armements, etc. 1 à 242.

Rochefort. — Salaisons de bœuf ; épuisement des eaux dans les nouvelles formes ; sur l'estimation du vaisseau la *Ferme*, construit à Bordeaux en 1763 ; armements particuliers : pièces relatives aux navires *Salomon* et la *Petite-Fortune*, cédés en 1768 à la compagnie de Cayenne ; refonte de la flûte la *Normande*, construction de l'*Aurore* ; extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses variables à faire dans les différents ports pendant l'année 1772, etc., 243 à 393.

Vol. in-f°, cartonné, de 393 feuillets.

B[1] 77. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1771.)

Dunkerque. — Extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses variables à faire dans ses ports pendant l'année 1771 ; décompte du navire frété le *Dauphin* ; « aperçu des dépenses à faire pour le service de 1772 », 1 à 10.

Le Havre. — Extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses variables à faire dans ses ports pendant l'année 1771 ; représentations des sieurs Thomas, dont le navire a été pris pour transporter du Havre à Carteret quelques effets d'artillerie, etc. ; dépenses à faire en 1772, pour le service, 11 à 18.

Bordeaux, Bayonne. — Extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses variables à faire dans les ports pendant l'année 1771 ; mâture des Pyrénées ; instruction au sieur de La Porte, commissaire général de la Marine, ordonnateur à Bordeaux ; dépenses à faire pour le service de 1772, etc., 19 à 39.

Toulon. — Armement des navires la *Pléiade* et la *Topaze* : croisière contre les forbans de l'Archipel ; bois de Bourgogne et de Franche-Comté ; extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses variables à faire dans ses ports pendant l'année 1771, etc. ; armement pour protéger le commerce de la foire de Beaucaire et croiser dans le Levant ; transport en France des blés d'Italie ; « destination des vaisseaux, frégates, corvettes et autres bâtiments du Roy, actuellement en mer ou dont l'armement est proposé pour les six derniers mois de cette année » ; prise faite dans l'Archipel par le chevalier de Glandevès, commandant la *Pléiade* ; bois de Corse, d'Italie ; « état des ouvrages à faire aux ports et arsenaux de Toulon et de Marseille pendant l'année 1772, concernant les bâtiments civils, etc. », 40 à 139.

Autres lieux. — Cutters dont la construction a été ordonnée à Dunkerque, Saint-Malo, Lorient, Bordeaux ; « dispositions faites par le département de la Marine » ; forêt de Preuilly en Touraine ; lettre par laquelle M. de Boynes notifie sa nomination à la charge de secrétaire d'État de la Marine (original) ; bois de Champagne, de Guyenne ; pompes du sieur de Linière ; armements à ordonner à Brest et à Toulon pour Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe ; armements pour l'épreuve des montres marines, pour le Levant, etc. ; mâture du Nord ; bois de Champagne ; machine du sieur Carbonier pour faire mouvoir deux rames placées à l'arrière d'un vaisseau ; construction de frégates à Saint-Malo, etc. ; « mémoire pour servir à déterminer les ouvrages et les dépenses à faire dans les différents ports en 1772 », 140 à 240.

Vol. in-f°, cartonné, de 240 feuillets.

B[1] 78. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1772.)

Divers. — Extrait du projet arrêté par le Roi, des dépenses à faire dans les différents ports pour l'année 1772; le jardin de Calvin à Lorient; Invalides de la Marine; armement pour les colonies d'Amérique; transport de troupes; manufacture de toiles à voiles établies à Brest.

Vol. in-f°, cartonné, de 83 feuillets.

B[1] 79. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1773).

Brest. — Ile d'Ouessant; arrivée du *Zéphire*, venant de Saint-Domingue, commandé par le baron d'Escars; mise à l'eau du vaisseau l'*Éveillé*, de soixante-quatre canons; sur l'état de la frégate du roi de Maroc; compte rendu du travail des commissaires nommés pour examiner les demandes en indemnités de MM. le baron de Clugny, Amé de La Lanne, etc., revenus de l'Ile-de-France; artillerie; plongeurs; sur la visite du vaisseau le *Royal-Louis*, de cent-seize canons; forêt de Cranou; « nouvelles cales de construction, propres à mettre les vaisseaux à l'eau et à les tirer à terre sans berceau ni appareil et sans les fatiguer »; sur la mission de MM. Groignard et Bessières dans les ports; le régiment de Guyenne en garnison à Brest; batterie de trente pièces de canon et deux mortiers, établie par la Marine sur les remparts de la ville; ardoises, etc., 1 à 76.

Lorient. — Projet d'instruction au sieur Trobriant, commandant la flûte l'*Étoile* (Pondichéry); démolition du vaisseau le *Bertin;* bail du terrain des fontaines, maison,

jardin et dépendances de Calvin; les religieux Récollets du couvent de Sainte-Catherine ; expédition pour l'Ile-de-France; constructions pour le commerce de l'Inde; projet d'armement pour transporter des troupes à l'Ile-de-France, etc.; instruction au sieur de Joannis, capitaine de vaisseau, commandant la division chargée de transporter des troupes à l'Ile-de-France; facilités accordés aux négociants du port de Lorient pour armer des bâtiments de commerce, etc., 77 à 145.

Rochefort.—Armements et désarmements; bâtiments hors de service; armement de deux vaisseaux de cinquante-six canons : transport de passagers aux colonies de l'Amérique; « observations pour servir d'instruction » aux commandants des corvettes destinées à croiser contre les interlopes; « armes à feu et blanches et autres effets d'artillerie de rebut »; La Rochelle; cales couvertes; notes relatives aux casernes de Martrou, etc., 146 à 188.

Dunkerque. — Sur le dépérissement de presque tous les édifices de l'arsenal de Dunkerque, etc., 189 à 203.

Le Havre. — École royale de marine, etc., 204 à 209.

Bordeaux. — Mâture des Pyrénées, etc., 210 à 217.

Toulon. — Sur le changement et l'emplacement de l'église du quartier-neuf et la restitution à la Marine d'une partie du champ de bataille qui lui a été enlevée; armements pour le Levant; bois de Calabre, de Corse; escadre d'évolutions pour la Méditerranée en 1773; bois de Franche-Comté, de Provence; instruction à M. de La Clue, capitaine de vaisseau : croisière dans le Levant et l'Archipel; sur l'arrivée du comte d'Estaing, qui doit commander l'escadre armée en ce port; armements pour la côte; moyens d'indemniser les officiers nommés à des commandements dans l'escadre, dont l'armement n'a pas eu lieu; sur l'acquisition de la maison des Pères de la Merci; forme pour Toulon; sur

l'accident arrivé au vaisseau le *Souverain*, de soixante quatorze canons, etc., 218 à 300.

Autres lieux. — Indemnité demandée pour services rendus à une escadre du Roi à Saint-Domingue; bois du nord de l'Allemagne; armement particulier de l'aviso l'*Expérience;* M. de Morogues, inspecteur général de l'artillerie; bois de Normandie, de Champagne; armements à ordonner pour la fin de 1773; colonies d'Amérique, côtes de Barbarie; « indemnité demandée par le sieur Fesquet, armateur de la frégate l'*Intrépide* de Bordeaux », etc., 301 à 398.

Vol. in-f°, cartonné, de 398 feuillets.

B¹ 80. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1774.)

Brest. — Nouvelle voile d'étai pour la cape, imaginée par M. Verdun de La Crenne, lieutenant de vaisseau; instruction au chevalier de Reals, capitaine de vaisseau commandant l'*Amphitrite*, destinée à Saint-Domingue; sur l'établissement au port de Brest d'une compagnie de mineurs; armements pour le cabotage; construction d'une nouvelle boulangerie à Brest; sur deux Anglais : « mylord Balgonie et M. Wauchofil », qui ont demandé à visiter le port; la flûte le *Vaillant*, de quatre cent onze tonneaux; sur le droit de fret, payé par les navires entrant à Saint-Valery; réclamation des négociants de Douarnenez; instruction à M. Bégon, lieutenant de vaisseau : croisière aux Iles-du-Vent; instruction au sieur de Percein, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette l'*Étourdie :* croisière au Iles-du-Vent; mise à l'eau du vaisseau le *Brillant*, de soixante-quatre canons; passage par mer, de Brest à Rochefort, de deux des six brigades de troupes

actuellement à Brest ; sur le payement de l'excédent des dépenses des îles de France et de Bourbon en 1773, etc., 1 à 41.

Lorient. — Police du port ; la flûte l'*Africain*, de six cent trente tonneaux ; achat par un négociant de l'île de France de la corvette la *Sirène ;* soumission pour la flûte le *Dragon*, évaluée à soixante mille livres ; instruction au baron de Courcy, capitaine de vaisseau, commandant la flûte la *Pourvoyeuse :* campagne aux Iles-du-Vent ; instruction au sieur d'Estelle, lieutenant de vaisseau, etc., 42 à 75.

Rochefort. — Instruction au sieur de La Biolière, lieutenant de port, commandant la *Bricole* (Iles-du-Vent) ; « mémoire sur le chenal ou canal du Bastion, en dehors et contigu de la vieille forme en allant à la cabane carrée » ; visite de la *Bergère*, corvette de douze canons ; instruction à M. de Kermadec-Huon, capitaine de vaisseau, commandant la frégate la *Diligente :* croisière aux côtes de Saint-Domingue, etc., 76 à 95.

Dunkerque. — Projet arrêté des dépenses variables à faire à Dunkerque en 1775, etc., 96 à 99.

Le Havre. — Armement d'une corvette destinée à exercer à la mer pendant quatre mois les trente élèves de l'École, etc., 100 à 109.

Toulon. — Sur le désarmement à Toulon de la frégate la *Flore ;* armements pour le Levant : l'*Atalante*, l'*Hirondelle*, le *Zéphire ;* la frégate la *Sultane*, chargée de ramener de Naples le baron de Breteuil et Mme de Matignon ; armement contre les corsaires barbaresques « que la circonstance de la foire de Beaucaire attire sur la côte » ; mise à l'eau de la frégatte l'*Alcmène* de vingt-six canons, construite par Groignard ; bois d'Italie ; sur l'insuffisance des trois frégates, qui resteront en station dans le Levant, pour défendre le commerce contre les corsaires grecs et autres, qui sont armés sous pavillon russe ; bois de Bourgogne et de Franche-Comté ; prise

faite dans l'Archipel par M. de Blotfier, capitaine de vaisseau, commandant les frégates la *Chimère* et la *Mignonne*, etc., 110 à 151.

Autres lieux, divers. — Navires particuliers frétés pour le service du Roi ; mâts du Nord ; armement du lougre l'*Espiègle* pour les colonies d'Amérique ; mâts de Saint-Pétersbourg ; demande du cordon de Saint-Michel pour le sieur Bersolle, fournisseur et commissionnaire à Brest ; armements de la *Diligente* et de la *Flèche* pour Saint-Domingue, de l'*Alcmène*, du *Rossignol* et de l'*Étourdie*, pour la Martinique et la Guadeloupe ; sur l'armement en course des vaisseaux la *Ferme*, l'*Oriflamme*, des frégates la *Diane* et la *Volage*, prêtées en 1744 par le Roi au sieur de Lage ; armement pour le Levant ; commerce de l'Inde ; armements particuliers pour l'Inde ; au sujet des lettres de change tirées des îles de France et de Bourbon sur les trésoriers généraux des Colonies de 1771 à 1774 (lettre de Turgot originale) ; armements à ordonner en 1774 pour 1775 ; projet de brevet d'inspecteur général des vivres de la Marine pour le sieur Desloges ; sur la frégate l'*Étourdie*, cédée par le Roi au sieur Guilhem, négociant, pour une campagne aux côtes de Guinée ; bois des environs de Cassel ; « nouveau projet pour la construction des vaisseaux », par le sieur René de L'homme ; vente des massifs des jardins de Versailles et de Trianon et des arbres de décoration qui les entourent ; projet de lettre circulaire aux commandants et ordonnateurs des ports de Brest et de Toulon sur la remise de tous les vaisseaux aux soins des officiers d'administration, etc., 152 à 315.

Vol. in-f°, cartonné, de 315 feuillets.

B[1] 81. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1775.)

Brest. — Sur la brasserie de Brest ; les vaisseaux le *Saint-Michel* et l'*Artésien*, armés pour transporter à Rochefort des troupes de marine ; armement pour Saint-Domingue ; mouvements et stations de l'escadre d'évolutions ; le clocher de la paroisse Saint-Louis ; situation des vaisseaux de ce département, etc., 1 à 31.

Lorient. — « Diverses propositions du sieur Duclos-Teixier pour avoir des bâtiments à fret pour des voyages à l'île de France et aux Indes » ; ferme du jardin de Calvin et de ses dépendances ; Pondichéry et dépendances ; mâts du Nord ; école de canonnage à Lorient ; armement de la corvette la *Sirène* pour Madagascar ; lancement de la flûte la *Consolante*, etc., 32 à 89.

Rochefort. — La gabare la *Dorade*, employée à porter à Lorient les recrues de l'île de Ré ; sur la situation actuelle des vaisseaux et autres bâtiments affectés au port de Rochefort ; M. de Chérisey, commandant la compagnie des gardes de la Marine à Rochefort, demande qu'il soit élevé un petit observatoire sur une maison qui avait été commencée pour servir de logis au commandant ; forêt de La Pélissonnière en Poitou, etc., 90 à 97.

Le Havre. — Bois du comté d'Évreux ; sur le corps de logis séparé, pris dans l'hôpital pour les élèves de l'école de marine ; bois de Normandie ; le sieur Gignoux, constructeur des gabares la *Boussole* et le *Compas*, etc., 98 à 111.

Bordeaux et Bayonne. — Mâture des Pyrénées ; sur la visite des vaisseaux par les employés des fermes, etc., 112 à 121.

Toulon. — Bois d'Italie ; transport d'effets de marine pour

approvisionnement à l'île de France; armement de l'*Aigrette* et de la *Gracieuse* pour le Levant; prise faite par M. le chevalier de Vintimille, commandant la corvette la *Sardine;* bois de sapin pour l'encaissement de la forme; visite des bois de Provence; bois de Languedoc; armements pour la côte à l'occasion de la foire de Beaucaire; bois de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine; départ de la corvette la *Flèche*, commandée par le sieur Cosme, lieutenant de vaisseau (croisière sur les côtes de Saint-Domingue); sur un mémoire du sieur Coulomb, ingénieur constructeur, adressé à la cour; bois d'Albanie; travaux à faire à la mare de Castigneau pour la mettre en état de recevoir des bois de construction; formes de Toulon; réparation du chœur de l'église des capucins de Toulon au moyen des bois de la Marine; situation des vaisseaux, frégates et autres bâtiments de ce port en état d'être armés au premier ordre, etc., 122 à 219.

Autres lieux, divers.—Réunion des deux détails : « officiers d'administration des colonies » et « officiers des ports », dans le bureau des officiers militaires (Blouin); « mémoire sur les bois de la Marine, la nécessité de s'en procurer, leur conservation dans les ports avant leur employ, les moyens de les multiplier dans la suite »; bois de Cassel; exploitation de bois propres à la Marine des parcs de Versailles et de Trianon; le sieur Perrache, qui a entrepris des ouvrages sur le Rhône pour l'embellissement de la ville de Lyon et la facilité du commerce dans la partie méridionale de cette ville, demande un dédommagement pour le préjudice causé à ses travaux par les radeaux de bois de marine emportés dans la crue du Rhône survenue dans la nuit du 12 au 13 janvier; forêt de Blot en Bretagne; bois de Champagne, de Picardie, des environs du Wéser; moyens d'entretenir les forces navales sur le pied où elles étaient en 1774; escadre d'évolutions, commandée par M. de Guichen; demande de bâtiments du

Roi pour le commerce; bois du parc de Villemenon en Brie; forêts du comté d'Évreux; moyens proposés pour la conservation des bois; bâtiments en construction à nommer; détail sur la navigation de la mer Baltique; mémoire sur les fonds nécessaires pour le service de la Marine et des Colonies pendant l'année 1776, etc., 220 à 333.

Vol. in-f°, cartonné, de 333 feuillets.

B[1] 82. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1776.)

Brest. — Projets d'instructions, pièces diverses relatives à l'escadre d'évolutions commandée par M. Du Chaffault, chef d'escadre; « état des demandes de monseigneur le duc de Chartres, pour le vaisseau qu'il commandera »; « affaire de M. de Balleroy, capitaine de vaisseau, commandant l'*Aigrette*, avec le contre-amiral hollandais Hartsink » (saluts); forêt de Cranou; le vaisseau l'*Indien*; relèvement de la frégate la *Renommée;* bois du Nivernais; résultat du conseil de marine tenu le 5 juin 1776 (sur l'état actuel des frégates existant dans le port); logements dans le port de Brest et autres endroits en dépendant; constructions navales ordonnées; batteries de la rade de Brest; mauvaises qualités des corvettes l'*Hirondelle*, l'*Ecureuil*, la *Perle* et la *Sylphide*, etc... (escadre d'évolutions); hôpital de la Marine, à Brest; « traitement de monseigneur le duc de Chartres », etc., 1 à 121.

Lorient. — Artillerie; magasins particuliers pour chaque vaisseau; achèvement du vaisseau la *Victoire*, etc., 122 à 139.

Rochefort. — Le mémoire rédigé par le sieur Pic, ingénieur-constructeur sur la construction ; visite de la flûte la *Nourrice ;* bagne des forçats; observations sur les constructions navales qui doivent être exécutées dans le courant de l'année; visite de la flûte la *Seine*; forge de Ruelle, etc., 140 à 164.

Le Havre. — Salaire des ouvriers au Havre; l'ingénieur Gignoux, qui a dirigé la construction des corvettes la *Curieuse* et la *Favorite*, et de la gabare l'*Officieuse*, etc., 165 à 173.

Bordeaux et Bayonne. — Bois des Pyrénées, etc., 174 à 179.

Toulon. — Bois d'Italie ; sapins de la forêt de Maillot, en Franche-Comté ; bois du Dauphiné, de la Suisse ; sur les représentations faites par le baron de Durfort et M. le comte de Forbin, commandant la *Flèche* et la *Sardine*, relativement à la réduction de leurs équipages ; bois de Corse ; sur la fête donnée par les officiers de marine au duc et à la duchesse de Chartres ; proportions d'une corvette de seize canons, déterminées par le conseil de marine ; plan de la corvette la *Vigilante* de seize canons de six, etc., 180 à 234.

Vol. in-f°, cartonné, de 234 feuillets.

B[1] 83. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1776.)

Autres lieux, divers. — Extrait du mémoire remis à M. le contrôleur général sur les fonds nécessaires pour le service de la Marine et des Colonies pendant l'année 1776,

« ouvrages à exécuter dans les différents ports en 1776, suivant le projet »; armements et désarmements (état de dépense); bois du Bourbonnais, du Nivernais et du Berry; pièces diverses relatives à l'escadre d'évolutions; bois de Touraine, Maine et Anjou; « projet de destination pour les gabares du Roy en 1776 »; travaux dont on a été occupé dans les différents ports en janvier 1776; armement de quatre petits bâtiments pour aider à l'achèvement des travaux hydrographiques du dépôt des cartes et plans; bois du Boulonnais; assurances maritimes; forêt de Chollet au comte de Rougé; escadre d'évolutions; mâts du Nord; forêt de Vézins en Anjou; nouvel enduit contre la piqûre des vers, inventé par le sieur Carré; armement de deux gabares pour un voyage à Riga et à Saint-Pétersbourg; autorisation accordée à M. de Sahlsted (sic), capitaine de vaisseau dans la marine royale de Suède, de visiter l'arsenal de Toulon; sur la construction de deux frégates à Granville; spalme inventé par le sieur Besnard; curage du port de Vannes; sur les frégates et corvettes actuellement en station dans les colonies d'Amérique; escadre d'évolutions; artillerie; projet d'ordonnance de M. de Morogues pour déterminer d'une manière uniforme les dimensions des pièces; machine à curer les ports du sieur Chastelle, serrurier à Honfleur; bois de Bayonne, de Hambourg; voyage du sieur Guignace, ingénieur-constructeur, à Hambourg; bois de Picardie; lettre originale de M. de Vergennes à M. de Sartines sur les croisières établies par les Anglais vers les côtes de France; acier de la forge de Ruffec, appartenant au comte de Broglie; nouvelles de l'escadre d'évolutions; spalme du Pecq; bois du Boulonnais, du Nivernais, de la Flandre française et autrichienne, du Hainaut et des pays entre Sambre-et-Meuse; projet des armements à exécuter en 1777 (stations des colonies de l'Amérique, Levant et Archipel, côtes de Provence et de

Languedoc); cabotage des côtes de Ponant; bois d'Esclavonie et de Croatie; plan de bâtiments propres au transport des bois; armements à ordonner dans les quatre derniers mois de 1776; forge de Ruelle; bois des environs de la Loire; forêt de Saint-Méen; construction d'une gabare à Boulogne; magasins de la compagnie de la Guyane au Havre; Danemark (saluts); « mémoire sur la situation du département de la Marine et des Colonies, relativement à la Finance, à l'époque du 1er janvier 1777, etc.... »; vaisseaux demandés pour la traite; l'envoyé que le bey de Tunis se propose de faire passer en France pour féliciter le Roi sur son avénement au trône; « stations aux colonies de l'Amérique »; le *Bien-Aimé* de soixante-quatorze canons; bâtiment demandé pour une campagne dans l'Inde; sur les canons du *Soleil-Royal* demeurés au fond de la mer dans la rade du Croisic; projet de dépenses pour les bâtiments civils des divers ports en 1777, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 320 feuillets.

B1 84. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1777.)

Brest. — Minute de lettre à M. Marchais, sur les armements et travaux à exécuter au port de Brest; « note extraite des derniers états, envoyés de ce port, de la situation des vaisseaux qui y sont affectés »; mâts du Nord; forêt de Trésiguidi, de Bellesme; bois de Hambourg, de la Meuse; passage demandé pour la Martinique par le marquis de Bouillé; « excavation de l'emplacement où les forges doivent être construites »; voyage du sieur Barbé fils, second maître-mâteur, en Hollande, etc., 1 à 66.

Lorient. — Le *Superbe*, vaisseau de soixante-quatre canons; le vaisseau le *Flamand* et la frégate la *Pourvoyeuse*, à jauger à nouveau; destination de ces deux bâtiments; destination de la *Subtile* et de la *Normande;* travail du dimanche dans les ateliers de Lorient, etc., 67 à 87.

Rochefort. — Soumission pour l'achat du vaisseau l'*Hippopotame;* logements de l'intendant et du commandant; bâtiments demandés par le comte d'Artois pour tirer des sucres bruts de Saint-Domingue; bois du Nivernais; bois de M. le marquis de Saint-Simon (La Faye); construction d'un chemin, avec le concours de la Chambre de commerce; voyage du sieur Loriot, mécanicien à Rochefort, pour le rétablissement des formes; bois des environs de Nantes; sur les lettres patentes du 13 novembre 1776, qui ordonnent divers changements dans la ville, le port et l'arsenal; forêt de La Pélissonnière; Sur le plan de M. de La Touche, qui consiste à « diviser les ouvriers par escouades et à les différencier par des couleurs »; armement de deux nouvelles frégates pour garder les ports et les rivières de la côte, etc., 88 à 141.

Dunkerque et Boulogne. — Sur les dépenses variables à faire au port de Dunkerque pendant l'année 1777; sur les contrebandiers anglais réfugiés à la côte de Boulogne; constructions à ordonner; dédommagement demandé par l'entrepreneur de la construction de la *Boulonnaise*; construction d'une gabare à Boulogne, etc., 142 à 152.

Le Havre. — Extrait du projet envoyé de ce port le 19 octobre dernier pour les ouvrages et les dépenses variables de 1777; armement de la gabare la *Truite*, destinée à porter à Toulon des bois de construction; récompense au sieur Gignoux qui vient de construire les gabares la *Truite* et la *Barbue;* brevet d'ingénieur hydrographe sollicité par le sieur Degaulle; bois du comté d'Évreux, etc., 153 à 180.

Saint-Malo. — Construction d'une gabare de trois cents cinquante à quatre cents tonneaux; frégates en construction à Saint-Malo; la frégate le *Prince-de-Conti*, achetée à Saint-Malo; les ports de France fermés aux navires anglo-américains la *Représaille* et le *Dauphin;* armement de la frégate la *Pallas*, etc., 181 à 190.

Bordeaux, Bayonne. — Résine et brai, chargés pour l'Angleterre à la Teste de Buch, etc., 191 à 193.

Toulon, Marseille. — Minute de lettre à M. Dasque, sur les armements et les travaux à exécuter à Toulon; bois de Corse, d'Italie; gratification au maître-serrurier qui a achevé la grande horloge du port; bois du comté de Nice; plançons de chêne de Dantzick; sapins de la forêt de Loubet, en Dauphiné; écoles gratuites de chirurgie; pièces de canon demandées par le Grand-Maître de Malte; armement de deux chébecs pour la côte, à l'occasion de la foire de Beaucaire; armement de la barque l'*Éclair*, sous les ordres du comte de Forbin, pour le Levant; les frégates l'*Engageante* et la *Sultane*, détachées de l'escadre de la Méditerranée pour chasser les corsaires barbaresques; curage du port de La Ciotat; ordre pour le mouillage de l'escadre et les saluts à faire à Monsieur, frère du Roi; bois d'Albanie; droit de Villefranche; armement pour le Levant; bois de Fribourg; sur la réception faite au comte d'Artois dans l'hôtel du commandant; M. Coulomb, constructeur des vaisseaux le *Destin* et le *Caton;* naufrage d'un corsaire algérien sur les côtes de Languedoc, etc., 194 à 273.

Autres lieux, divers. — Mémoire sur la situation du département de la Marine, à l'époque du 1er janvier 1777 et sur les fonds nécessaires pour les besoins de la même année; la situation des magasins des ports au 1er janvier 1776, comparée avec celle du 1er janvier 1777; liste générale des vaisseaux et autres bâtiments du Roi, divisée en quatre

classes; poudre alimentaire des sieurs Acher et Domaizeau; frégates et corvettes à construire à Brest, Lorient, Toulon, Rochefort, Nantes ou Paimbœuf; bois demandé pour la construction d'un pont à Nantes; navigation sur la rivière de Sarthe; bois de Hambourg; bois de Picardie; armements pour les colonies d'Amérique; armements supplémentaires à Brest et à Toulon; machine inventée par le sieur Léturgée mécanicien, destinée à être appliquée à une gondole du canal de Versailles; frégate de quatre cents tonneaux à construire à Dantzig; armement de deux corvettes destinées à être jointes à l'escadre de M. Du Chaffault; bois de Champagne; prospectus d'un *Journal de Marine et de Navigation* envoyé par le sieur Chauvot; au sujet d'une rente seigneuriale due à la demoiselle de Saint-Georges par les forges de Ruelle, cédées au Roi par le comte d'Artois; mainlevée sur les bois nécessaires à la réparation d'un pont de Rouen; bois de Bourgogne et de Franche-Comté; cartes anglaises; projet de commerce avec la Russie; bois de l'abbaye de Liessies; bois de Normandie; saluts (Danemark); instruments inventés par le sieur Fyot; armement de frégates destinées à escorter les bâtiments chargés de troupes pour les colonies; frégates à construire; armement de la gabare la *Négresse*, cédée à la compagnie de la Guyane; achat de la frégate le *Prince-de-Conti*; supplément au commentaire de Valin, entrepris par M. Delavaux, avocat du Parlement; ouvrages du sieur Le Roy; vernis du sieur Gautier; bois pour le pont de Tours; bois fournis par l'administration royale de Prusse; bois pour un pont à Châlons-sur-Marne; bois de Bellesme; construction de deux frégates à Nantes; brouillon d'une lettre adressée au contrôleur général, sur les besoins d'argent de la Marine, etc., 274 à 397.

Vol. in-f°, cartonné, de 397 feuillets.

B[1] 85. — Feuilles au Roi et au Ministre et pièces annexes (1778.)

Brest. — Sur les frégates l'*Andromaque* et la *Fortunée*, mises à l'eau récemment; liste des bâtiments et des commandants de l'escadre de Brest (comte de Grasse); « navigateur suspect »; marchés passés à Saint-Malo pour la construction de cinq frégates de vingt-six canons de douze; état des vaisseaux proposés pour former l'escadre de dix-huit vaisseaux dont l'armement a été ordonné à Brest par la décision du Roi, du 5 février 1778; vaisseaux à caréner (la *Bretagne*, la *Ville-de-Paris*, le *Duc-de-Bourgogne*); sur l'escadre de Brest; changement du nom de la frégate le *Triton* (la *Cybèle*), pour éviter l'équivoque avec le vaisseau le *Triton*; escadre de Brest, portée à vingt-cinq vaisseaux; à propos du désarmement du vaisseau le *Magnifique*; troupes gardes-côtes; passage de M. le comte de Grasse du vaisseau *L'Orient*, sur le vaisseau le *Robuste;* le sieur Walker, prisonnier anglais; « hôpital à la suite de l'escadre »; solde des équipages et table des capitaines; traitement des officiers de la Marine employés sur les batteries ; les navires le *Bienfaisant* et le *Marquis-de-Brancas*, affrétés par le Roi pour l'Amérique; mâture de la petite Pologne; fers feuillards du sieur de La Chaussade; brasserie de Brest; sur l'utilité qu'il y aurait à doubler le vaisseau le *Diadème;* traitement de M. de Rochechouart, commandant le vaisseau le *Duc-de-Bourgogne;* chasse-marée acheté pour le service; le duc de Chartres à bord du vaisseau la *Bretagne;* noms « des sept vaisseaux d'augmentation dont Sa Majesté a ordonné l'armement à Brest », avec la désignation des commandants; les sept vaisseaux réduits à cinq; sur le dédoublement de la

Boudeuse; tables du duc de Chartres, etc..., sur le vaisseau le *Saint-Esprit*; doublage en cuivre de la frégate l'*Iphigénie*, commandée par M. de Kersaint; déserteurs trouvés sur la gabare le *Saumon* et sur la frégate la *Flore*; le cutter le *Folkstone* pris par la frégate la *Surveillante*; les prises le *Lively*, etc.; traitement des officiers gardes-côtes; bâtiments demandés pour la course; transport des blés de Saint-Brieuc à Brest; gratifications aux diverses Directions du port; la prise anglaise le *Fox*; vaisseau de cent canons à construire sur les plans du sieur Guignace; régiments irlandais destinés pour aller en garnison à Brest; la fonte provenant des canons du *Soleil-Royal*, demandée par les capucins du Croisic pour servir à la refonte de leur cloche; rôles d'armements; le brigantin anglais l'*Anna-Galley*, pris par la frégate le *Zéphyr*; la frégate l'*Indiscrète* demandée par un négociant de La Rochelle; désarmement et réarmement des vaisseaux le *Diadème* et le *Réfléchi*; projet de croisière pour la frégate la *Renommée*, commandée par M. Verdun de La Crenne; la frégate la *Légère* demandée par un capitaine de navire de Saint-Brieuc; gratification sollicitée par le sieur de Kéroulas de Cohars, en récompense des secours par lui fournis à la frégate le *Triton*, échouée; situation de différents vaisseaux (la *Ville-de-Paris*, l'*Actif*, le *Zodiaque*, l'*Alexandre* et le *Roland*); bâtiments demandés; « diverses demandes du vaisseau l'*Union* et de la frégate l'*Indiscrète* »; armement en course du navire la *Duchesse-de-Chartres*, etc., 1 à 183.

Lorient. — « M. Necker renvoye un mémoire qui lui a été adressé par le sieur de La Croix, sculpteur du Roi et directeur de l'Académie de peinture et de sculpture à Lorient, par lequel cet artiste sollicite un logement dans l'arsenal de ce port »; les vaisseaux le *Superbe* et le *Sévère*, proposés au Roi; secret pour relever les vaisseaux coulés à fond, par

le sieur Bozle, maître d'équipage; le vaisseau le *Bordelais;* armement de la *Consolante;* le vaisseau le *Duc-de-Broglie,* offert au Roi; armement de la flûte la *Bricole;* estimation du vaisseau le *Sévère;* corsaires ennemis entre Belle-Ile et Groix; corsaire pris par le vaisseau le *Vengeur* et la frégate la *Belle-Poule;* armement du vaisseau le *Sévère;* « état d'instruments mathématiques demandés par M. le chevalier de Ternay », 184 à 228.

Rochefort, La Rochelle. — Division des ouvriers en escouades; secret du sieur de Bonnemare (sic) pour préserver le fer de la rouille; retour de la frégate la *Terpsichore* venant de Saint-Domingue; mâts du Nord; sur les trois vaisseaux en construction à Rochefort; le corsaire le *Vanneau,* arrêté par la corvette le *Rossignol,* commandée par M. de La Touche (fils); le bâtiment le *Vanneau,* demandé pour la course; frégates pour les stations des colonies; chaloupes canonnières; vaisseaux à construire en 1779; transport des troupes de renfort à envoyer à la Martinique pour remplacer celles qui forment actuellement la garnison de la Dominique; les habitants de l'île d'Aix réclament assistance; approvisionnements pour la Martinique et Saint-Domingue; M. de Kerguélen, mis en liberté pour favoriser un armement particulier; sur les états-majors des vaisseaux le *Scipion,* l'*Hercule* et le *Pluton,* récemment construits, etc., 229 à 294.

Vol. in-f°, cartonné, de 294 feuillets.

B[1] 86. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1778.)

Dunkerque, Calais, Boulogne. — Sur l'armement de deux cutters bons voiliers, propres à poursuivre les corsaires;

construction de deux lougres et de deux cutters; traitement des officiers commandant les chaloupes canonnières; les armateurs de la *Flore;* bâtiments civils, etc., 1 à 27.

Le Havre. — Port à creuser près de Bayeux ou en un autre lieu au-dessus de Caen; relâche au Havre de la frégate la *Pallas;* construction de deux gabares semblables à la *Boussole* et au *Compas;* offre de bâtiments en bois de sapin du Nord; protection demandée pour la côte, depuis le Havre jusqu'à Dunkerque, par la chambre de commerce de Picardie; *idem* par le maire et les échevins de Caen, au nom des négociants de cette ville; sur un brigantin anglais qui a établi sa croisière en face du port de Fécamp; croisière à établir pour la protection de la côte de Normandie; « fournitures par économie », leurs inconvénients; chaloupes canonnières pour la défense du port du Havre; protection de la côte de Cherbourg à Dunkerque; escorte demandée par les habitants du Havre; représentations des directeurs de la compagnie d'assurances de Rouen; proposition pour la construction de deux frégates; convoi de bâtiments chargés de farine, destiné à aller du Havre à Brest, avec la frégate la *Fortunée* et la corvette la *Valeur*, etc., 28 à 82.

Saint-Malo, Granville. — Sur les huit frégates en construction à Saint-Malo; chaloupes canonnières à construire et brûlots à équiper pour la défense de la rade; frégate demandée pour la course; armement de la frégate l'*Amazone;* la corvette la *Valeur* frétée à Saint-Malo; doublage en cuivre de deux frégates; « bâtiment offert »; armement du cutter l'*Hirondelle* pour porter les paquets de l'armée; demande pour la protection du commerce à Granville; transport par mer des sels des grandes gabelles; offre des négociants de Granville; la barque de Renneville, chassée et brûlée à la côte par les Anglais; le sieur Regnier, concessionnaire des îles Chausey, suspect d'intelligences avec les Anglais; pro-

tection du port de Granville au moyen du sloop le *Schalow*; construction de cutters à Saint-Malo; achat d'un cutter à Saint-Malo; sur la construction d'une frégate à Saint-Malo; îles Chausey, cuivre pour doublage, etc., 83 à 133.

Nantes. — Mâts du Nord; tentatives pour retirer le bateau à lest coulé à fond dans la rade de Paimbœuf; demande d'escorte faite par un négociant américain; protection demandée pour le port de Paimbœuf; « protection demandée par les commissaires de la ferme générale des devoirs à Nantes »; bâtiment construit en 1776, offert au Roi; « particulier suspect »; précautions à prendre à l'égard des bâtiments neutres; escorte demandée par trente-quatre américains et par l'agent des États-Unis à Nantes; visite du *Saint-Georges*, conduit à Nantes par le vaisseau le *Vengeur*, etc., 134 à 166.

Bordeaux, Bayonne. — Construction de deux frégates de vingt-six canons de douze à Bordeaux; navires à vendre; sur des inconnus qui s'emploient aux mouvements de la rivière de Bordeaux et fournissent des renseignements aux corsaires de Jersey et de Guernesey...; on propose de faire acheter ou fréter pour le compte du Roi le navire le *Prince-Royal-de-Prusse*, qui est à Bordeaux; mâts des Pyrénées; les directeurs du commerce de la province de Guyenne demandent une escorte; armement projeté par le chevalier de Pesteils, ancien premier aide-major des vaisseaux de Malte; frégates demandées; pertes subies par le commerce de Bordeaux; sur les assemblées du commerce à Bordeaux; sortie des bâtiments neutres de Bayonne, etc..., 167 à 217.

Toulon, Marseille, Corse. — Sur les dix vaisseaux qui doivent composer l'escadre de Toulon; « état qui fait connaître les remplacements, dont les vaisseaux, frégates et corvettes ci-après de l'escadre, étaient susceptibles au 14 décembre 1777 »; sur le plan du vaisseau de quatre-vingts

canons qui doit être construit à Toulon par M. Coulomb, sur le prochain départ de Paris de l'ambassadeur de Maroc; état « qui présente la quantité de matelots et autres embarqués sur les vaisseaux ci-après de l'escadre, qui sont morts depuis le principe de l'armement jusqu'au 14 décembre 1777 »; sur les dix vaisseaux de l'escadre; mise en rade de l'escadre de Toulon; vivres pour les frégates de Toulon; état des dix-sept vaisseaux de Toulon, pour en composer deux escadres, l'une de dix vaisseaux, l'autre de sept; chambres sur les dunettes des vaisseaux; renfort de l'escadre destinée au comte d'Estaing; sur le départ du comte de Saint-Priest, ambassadeur de France, pour Constantinople; arsenal de Marseille; filature de coton dans le bagne de Marseille; sur la défense du port de Toulon après le départ de l'escadre; escorte demandée par la compagnie d'Afrique; armement du sloop le *Zéphire* pour porter des ordres; rencontre d'un bâtiment corse; bâtiments demandés pour faire porter des approvisionnements aux colonies; armement d'une seconde chaloupe canonnière pour reconnaître les bâtiments qui paraîtront sur la côte; protection demandée pour la côte de Languedoc; chébec demandé par M. le chevalier de Coriolis pour un voyage à Saint-Domingue; le vaisseau le *Hasard*, qui sert d'amiral à Toulon, demandé par des négociants de Bordeaux; prises; sur les moyens de faire parvenir les nouvelles de mer au port de La Ciotat; protection demandée pour la côte, etc., 218 à 326.

Vol. in-f°, cartonné, de 326 feuillets.

B[1] 87. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1778.)

Autres lieux, divers. — Notes de M. de Fleurieu (autographes) sur les armements de 1778; « projet de commerce proposé par la compagnie maritime de Prusse »; mouvements des escadres de Brest et de Toulon; moyens de préserver les fers de la rouille, par M. de Bonnemare; ordres donnés aux principaux fournisseurs pour le service de 1778 ; sur les forces navales entretenues actuellement dans les colonies; utilité d'un bâtiment pour le service de Cayenne ; constructions à Brest, Rochefort et Toulon; bâtiments en station à Saint-Domingue, à la Martinique et à la Guadeloupe; mission du chevalier de Clonard (cutters anglais); sur le vaisseau le *Protée*, actuellement à la Martinique; secours envoyé à l'île de France; pains inventés par le sieur Berthon; bâtiment demandé pour la course; moyen pour accélérer le mouvement des corps flottants, quelle que soit leur masse; inventions diverses pour le forage des canons, le perfectionnement des pompes, du loch, de la mâture des vaisseaux, etc...; ouverture du chemin de la forêt de Gabas à Oléron, aux frais de la Marine; lest en fer à substituer aux pierres actuellement employées; avirons pour mouvoir les vaisseaux en temps de calme, inventés par le sieur Fresnel de Pradaillan; corsaires suédois au service de la France; forteresses flottantes, inventées par le sieur Pélissier; noms aux chaloupes canonnières construites à Brest, Saint-Malo et Dunkerque; construction de corvettes sur les plans de M. Des Lauriers; secret pour conserver la viande; rames; combat de la *Belle-Poule;* projet de lettre du Roi aux commandants des ports de Brest, Toulon et Rochefort, qui ordonne de courir sus aux vais-

seaux de l'Angleterre; goëlette brûlée au fort Dauphin; croisière proposée par M. Du Maitz de Goimpy, pour l'hiver; bâtiments à nommer; mission du chevalier d'Isle; projet de construction de vaisseaux français à Copenhague; frégate demandée pour la course dans la mer des Indes; sur le sieur Tremel, mécanicien; acier de la manufacture de Néronville; terres à couleurs du Poitou; les grâces accordées à l'occasion du combat du 27 juillet 1778; projets pour 1779; emploi des fonds envoyés en Angleterre; sucre chargé sur la frégate la *Blanche*, pour le compte de M. le baron d'Arros; projets de M. de Bouillé à la Martinique; bâtiments à nommer; la goëlette l'*Aréthuse* proposée au Roi; construction de quatre frégates de vingt-six canons de douze, le « plan d'une ville maritime » dressé par le sieur Touzac, ingénieur-géographe; sur les frégates en station aux îles françaises de l'Amérique; loterie pour donner au Roi un vaisseau par an; caisses à biscuit; corsaires de Flessingue; principaux ouvrages à exécuter dans les différents ports pendant l'année 1779; relâche du vaisseau le *Pondichéry* à Vigo; sur la traduction de l'ouvrage anglais de Reynold Forster, intitulé : « Observations faites pendant le cours d'un voyage autour du monde sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale » ; sur l'établissement d'une marine de guerre marchande; mémoire sur l'état d'épuisement où se trouvait la Marine à l'arrivée de M. de Sartines; sur la conduite que M. le duc de Lauzun doit tenir après la conquête du Sénégal; « avis donné par messieurs les députés des États-Unis d'Amérique »; neuf frégates à construire; gratifications pour les ingénieurs; bâtiment demandé pour faire la course dans la Manche pendant l'hiver; prises; sur la ruine des bâtiments anglais qui pêchent la baleine sur les côtes du Brésil; protection demandée pour les côtes du Roussillon; bâtiments demandés pour faire la course sur les côtes

d'Afrique ; bâtiments à nommer; instruments de mathémathiques venus d'Angleterre ; durée des stations des frégates dans les colonies; emménagement des gabares la *Baleine* et l'*Outarde;* bâtiments proposés; sur l'état des marins français pris par les Anglais; projet de souscription pour la construction d'un vaisseau de ligne; « observations sur le commerce » ; modèle de la lettre officielle annonçant la naissance d'un Dauphin; détachements embarqués; pouzzolane du Vivarais, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 334 feuillets.

B[1] 88. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1778.)

Bois de construction. — Pyrénées ; Italie; la forêt de La Faye ; recherche et martelage des bois; exploitation des bois de la Guyane; forêt de Grosbois; Corse; bois de Bourgogne; le sieur Martin de Charreaulong (*sic*) propose de donner les arbres de sa maison de campagne à Bergerac; bois de Picardie; Hambourg; Flandre; Albanie; merrain du Nord; chemin de La Faye à Châteauneuf; Croatie; Bourbonnais; forêt de Bairols (vallée du Var); la ville de Joigny serait disposée à offrir au Roi la coupe du bois de réserve de la communauté, pour en construire un vaisseau; bois de Wéser; estimation de la forêt de La Faye; forêt d'Aixe, en Limousin; bois du parc de Meudon, etc....

Vol. in-f°, cartonné, de 217 feuillets.

B[1] 89. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1779.)

Brest. — Ancres provenant des forges d'Espagne; projet d'assembler une armée navale d'observation dans la rade de Brest; armement du corsaire la *Duchesse-de-Chartres* à Roscoff; escorte demandée pour le vaisseau le *Pondichéry*, actuellement à Vigo; le marquis de Cambiazo, noble gênois, demande à visiter l'arsenal de Brest; le sieur Geffroy, sous-ingénieur-constructeur, détaché du port de Brest pour suivre la construction des frégates la *Néréide*, l'*Astrée* et la *Vénus;* impossibilité de relever la frégate le *Fox*, naufragée à la pointe de Saint-Jacques, près Quiberon; sur l'abordage du corsaire anglais le *Vigilant* par l'*Artésien* qui s'en est rendu maître avec le secours de l'*Orient;* « vol compliqué, fait par le secrétaire du lieutenant en pied du vaisseau l'*Actif* »; traitement des officiers commandants; journal de Marine du sieur Blondeau; promenades autorisées sur les remparts de Brest; prise de la frégate la *Danaë;* le vicomte de Rochechouart refuse une gratification de dix-huit cents livres; batteries de Brest; armement du vaisseau l'*Union* et de la frégate l'*Indiscrète;* liste de bâtiments avec désignation des commandants; cuivre pour doublage; nouvelle consigne du port de Brest; détachements du régiment d'Artois embarqués; convoi pour l'Amérique (les frégates la *Renommée* et la *Tourterelle*); répartition du produit de la vente de la frégate le *Fox;* le sieur Pellerin, lieutenant de vaisseau, mis aux fers pour avoir maltraité un mousse; prise du corsaire le *Sprightly* de Jersey; garde des côtes de Bretagne; frégates demandées (la *Dédaigneuse*, l'*Indiscrète*); équipages des vaisseaux armés à Brest; emploi des cutters de Brest; marins

blessés dans un incendie; situation des vaisseaux actuellement à Brest; sur les mauvaises qualités de la frégate la *Gentille;* la coque de la frégate la *Légère,* donnée en adjudication; vivres de l'escadre commandée par le comte d'Estaing, etc., 1 à 165.

Lorient. — Cuivre en planches pour doublage; « observations de M. le chevalier de Ternay », appelé à commander une escadre dans l'Inde; les frégates la *Consolante* et la *Pourvoyeuse,* construites par le sieur Train; visite et estimation des vaisseaux le *Terray,* l'*Aquilon,* le *Gange,* le *Maréchal-de-Broglie;* achat du vaisseau le *Duc-de-Duras;* armement des vaisseaux le *Bonhomme-Richard,* le *Maréchal-de-Broglie,* le *Terray,* etc...; propositions relatives au vaisseau le *Bordelais*; le corsaire le *Monsieur;* sur le vaisseau le *Tigre,* etc.; le sieur David, l'aîné, demande que l'on confie à son frère le commandement de l'un des corsaires la *Défiance* ou la *Résolution-des-Dames-de-Londres,* dont la frégate l'*Hermione* s'est emparée; prises faites par le corsaire le *Monsieur;* armement du cutter le *Lively*; journal des observations qui ont été faites à Lorient sur le flux et le reflux pendant l'année 1778, par le sieur Grognard de Justin; armement du vaisseau l'*Ajax;* la corvette la *Junon;* navires destinés à ravitailler Saint-Domingue; composition de l'escadrille commandée par M. Jones; retour des cutters le *Hussard* et le *Chevreuil* après une croisière dans le golfe de Gascogne; relâche du cutter le *Cerf*; le corsaire la *Granville,* etc., 166 à 279.

Rochefort. — Armement des vaisseaux le *Scipion,* l'*Hercule* et le *Pluton;* la flûte le *Salomon,* prêtée en 1774 pour opérer la délivrance des Français tombés en esclavage aux îles de Bisagos, sur la côte d'Afrique; marchandises embarquées à Saint-Domingue sur la flûte la *Ménagère,* commandée par le sieur d'Olabaratz; le comte de Broglie critique les travaux exécutés par M. de Montalembert à l'île d'Aix; irrégu-

larités dans le service du courrier de Paris pour la Bretagne, etc., ; la frégate la *Courageuse* doublée en cuivre; frais qu'exigerait la mise en état du navire le *Vaillant;* convoi à rassembler à l'île d'Aix; établissement de deux petites cabanes sur l'arrière de la frégate la *Fée*, etc...., 280 à 314.

Vol. in-f°, cartonné, de 314 feuillets.

B[1] 90. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1779.)

Dunkerque, Calais, Boulogne. — La frégate anglaise l'*Amphitrite* échouée sur les côtes de Calais; le navire le *James-et-John;* le comte de Duras demande une frégate qui serait armée en course par les officiers de son régiment et la ville de Calais; armement de deux chaloupes canonnières à Calais, conseillé par M. d'Agay, intendant de Picardie; armement de cutters; « projet pour armer une découverte à Boulogne »; projet de commerce avec les fraudeurs anglais; projet de croisière aux environs de Dunkerque; projet du marquis de Conflans d'armer à ses frais le bateau nommé *Langard* (*sic*); recherche à Calais de navires propres au transport des troupes; sur le projet des dépenses variables à faire à Dunkerque; prises, etc...; 1 à 40.

Le Havre. — Armement de la gabare la *Baleine;* armement d'un corsaire de vingt canons de huit; escorte pour les gabares la *Baleine* et l'*Outarde;* sur les huit navires hollandais, qui ont été arrêtés; constructions proposées à Caën; préparation au Havre de « la partie des vivres, relative à l'expédition particulière »; sur les six chaloupes canonnières chargées de protéger la rade du Havre; la corvette la *Sylphide*

et le cutter le *Folkstone* servant aux escortes; protection des convois du Havre à Brest, etc..., 41 à 73.

Cherbourg. — MM. Dumouriez et Deshayes rendent compte des mouvements de la flotte anglaise, sortie de la Manche; bâtiments chargés pour le compte du Roi; motifs qui ont empêché M. de La Mettrie, commandant la *Sylphide*, d'aller au secours de la Caiche, prise en vue de Cherbourg; demande de deux chaloupes canonnières pour la protection des ouvrages de l'île Pelée; le navire l'*Union*, chargé pour le compte du Roi, lancé sur l'une des jetées de Cherbourg, etc..., 74 à 89.

Granville. — Iles Chausey; proposition pour la construction d'une frégate ; protection de Granville, etc..., 90 à 99.

Saint-Malo. — Doublage en cuivre des frégates la *Diane* et la *Néréide*; mise à l'eau de la frégate la *Diane*, dont la construction a été dirigée par le sieur Chevillard cadet; on propose de construire à Saint-Malo deux nouvelles frégates de vingt-six canons; sur l'établissement de signaux depuis Saint-Malo jusqu'au Conquet; chargement suspect d'un bâtiment hollandais; projet d'exploitation d'une mine de plomb; construction et armement pour le compte du Roi de la frégate la *Bellone;* on propose de doubler en cuivre la frégate la *Surveillante;* on craint l'établissement de signaux entre la côte de la basse Normandie et les îles Chausey; M. Varage, enseigne, commandant le cutter le *Cerf,* demande à aller croiser à l'entré du canal de Bristol; armement des cutters le *Hussard* et le *Chevreuil;* sur la mission dont le sieur Guillot sera chargé à la suite de la division de Saint-Malo; le navire la *Monique*, « retenu pour l'expédition particulière »; M. de Bavre, commandant la frégate la *Gloire,* demande à aller croiser dans le Nord; la frégate la *Vénus* demandée pour un armement particulier; chaloupes canonnières; sur le rassemblement des navires de commerce à Brest, etc..., 100 à 149.

Nantes. — Le sieur de La Villehélio demande la commission de commissaire général; visite du vaisseau l'*Union*; constructions proposées (paquebots); construction des frégates la *Fine* et l'*Émeraude*; le navire le *Franklin*, frété « pour l'expédition particulière »; armement de la *Fine*, etc..., 150 à 160.

Bordeaux et Bayonne. — Proposition pour l'achat d'un bâtiment en construction à Bordeaux; réclamation d'un négociant de Bordeaux au sujet du tort causé à l'entrepôt établi par lui pour la traite des nègres au Sénégal, par le privilège exclusif de la compagnie de la Guyane française; vente au Roi d'une frégate de vingt-quatre canons; le navire le *Prince-Royal-de-Prusse*, offert au Roi; mâture de la frégate la *Railleuse*; questions relatives à la navigation des bâtiments de commerce; sur le dernier convoi de la Martinique; le corsaire la *Vengeance*, de vingt-quatre canons, offert au Roi; étuvement et dessèchement des farines; le corsaire le *Vaillant* de vingt-quatre canons; armement de la frégate le *Marquis-de-La-Fayette*; lancement de la frégate la *Railleuse*; observations des négociants de Bordeaux qui font la commission pour la Bretagne; la corvette l'*Argus*, commandée par le chevalier de Tromelin, prête à mettre à la voile pour l'île de France, etc..., 161 à 218.

Toulon, Marseille. — M. le marquis de Saint-Aignan reçoit des ordres pour faire escorter jusqu'aux Dardanelles le bâtiment chargé d'effets pour le palais de France à Constantinople; M. de Flotte se charge de garder la Méditerranée du golfe de Venise au détroit, si le commandement des corvettes et des chébecs armés pour la campagne prochaine lui est confié; croisières assignées à la *Flore*, à l'*Aurore* et à l'*Éclair*; projet de descente à Mahon; épreuve de l'acier de Ruffec; progrès de la construction d'une frégate que la ville de La Ciotat veut armer en course; renseignements sur les vais-

seaux la *Bourgogne*, le *Lion*, le *Héros*, le *Jason*, le *Triomphant*, le *Souverain;* sur les quatre chébecs; sur un vaisseau à trois ponts; sur les frégates à construire, les galiotes à bombes, etc.; protection demandée par les régisseurs des vivres de terre pour un envoi qu'ils ont à faire en Corse; protection demandée par les habitants de Marseille pour les bâtiments attendus de Syrie; prises; sur les moyens de protéger les tartanes qui vont charger du bois en Corse; le baron de Cohorn refuse de laisser visiter par les employés des fermes plusieurs sacs provenant de la frégate la *Mignonne;* le sieur Boéry, libraire à Toulon, demande un privilège pour la vente de la carte de la Méditerranée du sieur Ollivier, dont il possède les cuivres; protection demandée pour les navires venant d'Alger; rencontre à Porto-Conti d'une frégate sarde par le marquis de Castellane-Majastre, commandant la *Flore* (saluts); proposition de faire construire à Toulon deux frégates pour la cour de Naples; prises; carénage des frégates la *Précieuse* et la *Mignonne;* la frégate le *Montréal* escorte un convoi pour l'Amérique; on propose d'armer à Antibes un petit bâtimeut propre à faire un coup de main; résumé de la lettre du comte de Grave, inspecteur des canonniers gardes-côtes; nouvelles des Anglais, données par M. de Vialis de Fontbelle, commandant le *Montréal;* le navire anglais l'*Emmanuel*, pris par le chevalier de Montgrand; augmentation de prix, demandée par les entrepreneurs des hôpitaux de Toulon et de Marseille; projet d'armement pour la défense des côtes de Provence; séance tenue par l'Académie des sciences et belles-lettres de Marseille, dans l'une des salles de l'intendance; *Te Deum* chanté à bord de la frégate la *Mignonne*, commandée par le baron de Cohorn, à l'occasion de la double victoire des Français en Amérique; chébecs napolitains qui n'ont pas salué le pavillon du Roi à Porto-Ferraro; construction de deux gabares; transport d'artillerie de Rochefort à Toulon,

par le canal du Languedoc; carénage de la frégate la *Mignonne*, que M. d'Entrecasteaux doit commander; escorte pour l'Amérique, demandée par les négociants de Marseille; vente au commerce des chébecs le *Singe* et le *Renard*; le vaisseau le *Terrible* en construction; armement proposé, etc..., 219 à 349.

Vol. in-f°, cartonné, de 349 feuillets.

B[1] 91. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1779.)

Autres lieux, divers. — « Note sur la proposition et les difficultés de réunir tous les bâtiments de transport dans un seul port et facilités de les réunir à la mer en les laissant partagés entre deux ports jusqu'au moment du besoin »; terres à couleurs du Poitou (le baron de Lézardière); inventions relatives à la marche et à l'artillerie des vaisseaux; mémoire sur les dépenses de la Marine en 1778; bâtiments à envoyer à Cayenne pour la défense de la colonie; nouvel instrument d'astronomie inventé par le sieur Degaulle; observations sur les bâtiments neutres; chébec demandé pour un armement en course; secrets pour dessaler l'eau de mer, etc.; détermination des principales dimensions des vaisseaux de tous les rangs; frégates du Pape mises en vente; prises; construction d'une frégate donnée par les États d'Artois; projet de croisière dans la Baltique; M. Cottineau de Kerloguen propose de vendre au Roi la frégate la *Pallas* et de l'armer ensuite à ses frais, ainsi que le vaisseau le *Maréchal-de-Broglie*, pour convoyer des navires marchands à Saint-Domingue; le sieur Le Breton, lieutenant de frégate auxi-

liaire, demande un des grands bateaux de pêche de Dieppe ou de Fécamp, pour croiser contre les petits corsaires qui troublent le cabotage; transport de bois de Hambourg et des différentes marchandises du Nord ; sur ce que coûterait l'impression des ouvrages de l'abbé Boscowich; frégates dont la construction est ordonnée dans les différents ports, pendant l'année 1779; croisière de deux frégates à Madère et aux Canaries; croisière des frégates la *Junon* et la *Gloire* dans la Baltique; approvisionnements pour les magasins du canal de Versailles; mémoire sur la situation financière de la Marine; lettre au Roi sur le même sujet; interrogatoires au sujet de l'incendie du vaisseau le *Rolland*(*sic*); mines de charbon de terre offertes à la Marine; exportation des matières résineuses; construction pour la course d'une frégate qui se nommerait le *Sartines;* l'abbé Boscowich, autorisé à dédier ses ouvrages au Roi; bâtiments à nommer; nègres embarqués sur le vaisseau du Roi le *Sphinx;* pompe nouvelle du sieur Despois; protection demandée pour le navire le *Duguesclin*, venant de Chine; la fabrique de porcelaine de M. de Mars; sur le dictionnaire des termes de la Marine de M. O'Reilly, marquis de Bresny; nouveau loch du sieur de La Blancherie; approvisionnement des Antilles françaises; bâtiment proposé; nouvelles d'un combat qui s'est terminé par la prise de trois frégates anglaises par trois frégates américaines; bâtiments à nommer; compas perfectionné du sieur Le Monnier de La Fosse; insuffisance des forces navales dans les mers du Nord; reconnaissance sur les côtes; on propose de construire à Trieste une frégate de trente-six canons; bonne conduite du sieur de Tournelle, consul à La Corogne; M. de Marin, commandant le vaisseau la *Bourgogne*, rend compte au Ministre de ses manœuvres et de sa conduite lors de la prise de la frégate le *Montréal;* impossibilité d'envoyer des frégates à Amsterdam, pour

protéger des navires américains; secret pour éteindre le feu; « état des morts des équipages des vaisseaux partis sous les ordres de M. le comte de Grasse et de M. le marquis de Vaudreuil »; « projet pour 1780 »; secret pour préserver les bois de la piqûre des vers; projet de vente du vaisseau l'*Indien*; boussole du sieur Degaulle; armement du commodore Jones; sur la dépense faite pour l'expédition de la Manche (expédition particulière); gratification demandée pour les équipages des vaisseaux partis sous les ordres du comte d'Estaing; impression des ouvrages de M. Desperrières, relatifs à la Marine; « navire de l'expédition particulière » réclamé; paquebots à établir entre la France et l'Amérique septentrionale; sur les besoins du service en 1780; navires de différents ports propres à être frétés pour le service du Roi; ouvrage du sieur Fol sur le flux et le reflux; romaines à cadran; baromètres marins (Blondeau); la frégate la *Nymphe* en station à Saint-Domingue, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 239 feuillets.

B[1] 92. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1779.)

Bois de construction. — Bois d'orme du parc de Meudon; offres pour fournitures de mâts provenant des forêts des États-Unis d'Amérique, mâture de la Nouvelle Angleterre; Hambourg; Bourbonnais; Limousin; Corse; mâts du Nord; Languedoc; Westphalie; Italie; forêt de Ruffec, appartenant au comte de Broglie; Albanie; forêt de Grosbois; Dalmatie; arbres de la forêt de Coathorh (*sic*), demandés pour la construction de la frégate que les États d'Artois

ont fait mettre en chantier à Lorient; forêt de La Faye; Bourgogne; bois pour la construction de la frégate la *Nérëide;* Pyrénées; bois des avenues du Chesnay; basse Normandie; transport à Toulon des bois nécessaires aux vaisseaux le *Triomphant*, le *Héros*, le *Jason;* forêt d'Aixe en Limousin; forêt d'Hagueneau; comté d'Évreux; Naples; Suisse; bois des quatre vallées; bois des terres de Villexavier et Chartuzac, appartenant au marquis de Saint-Simon; Hainaut; bois exploités dans l'État ecclésiastique (Rome), etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 185 feuillets.

B[1] 93. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1780.)

Brest. — La communauté de Vannes ne peut faire les frais du curage de son port; le sieur Le Breton, officier auxiliaire, demande le commandement du cutter le *Sprightly*, pour aller observer les mouvements de l'ennemi; visite du corsaire le *Patriote;* pompes à incendie du sieur Morat; gratification à l'occasion du naufrage de la frégate la *Charmante;* officiers commandant des frégates dont l'armement a été suspendu à cause des autres besoins du service; moyens extraordinaires de compléter les équipages de l'armée navale; bassins de Recouvrance; le navire le *Chavigny*, frété à Nantes par le Roi, pris par les Anglais; prises; mauvais état des batteries extérieures appartenant au département de la guerre; armement en course du vaisseau le *Sérapis*, sous le commandement du sieur Roche; difficultés pour la formation des équipages, etc., 1 à 34.

Lorient. — Arrivée à Lorient du vaisseau le *Sérapis;* le

corsaire l'*Impératrice-de-Russie;* armement du navire le *Gualbert*; bâtiments civils; l'ancre et les câbles du vaisseau le *Magnanime* repêchés par les deux chasse-marée employés à la protection de Belle-Ile; armement de la frégate l'*Ariel*, prêtée par le Roi aux États-Unis; mauvais état de la frégate la *Chimère*, etc., 35 à 51.

Rochefort. — Sur l'époque où sera expédiée la frégate armée à Rochefort pour une expédition particulière; le chevalier d'Orléans demande que la corvette le *Rossignol*, qu'il commande, soit doublée en cuivre; effets à embarquer sur la frégate l'*Hermione*; armement de le frégate la *Minerve;* doublage en cuivre de la frégate l'*Aimable;* observations de M. de La Touche sur les gratifications à donner, les secours fournis incessamment par la Direction du port aux autres Directions, etc.; mise à l'eau du vaisseau l'*Invincible*, construit par M. Des Lauriers; augmentation du nombre des bâtiments destinés au service du port de Rochefort; gratifications aux soldats gardes-côtes qui ont protégé et fait entrer dans la rade de Saint-Gilles trois bâtiments poursuivis par des corsaires ennemis; le vaisseau le *Tonnant;* marchandises embarquées sur le vaisseau du Roi le *Fier* par M. de Turpin Du Breuil, commandant; le vaisseau le *Fier*, armé en flûte, etc., 52 à 95.

Dunkerque. — Vente des prises faites par l'escadrille de M. Jones; frêt des bâtiments retenus pour l'expédition particulière; retour à Dunkerque de la frégate la *Pallas;* construction de deux cutters; « M. de Calone informe Monseigneur que la société s'est déterminée à confier au capitaine L'hermite le commandement de trois frégates qui lui restent et à changer le précédent arrêté du comité, suivant lequel il étoit permis aux capitaines de se séparer »; destination à donner aux cutters le *Pandour* et le *Clairvoyant*, etc., 96 à 107.

Le Havre. — Sur le mastic du sieur Chaillot, réprimande adressée au siège d'amirauté du Havre; les réverbères pour l'éclairage du bassin; les chaloupes canonnières la *Martinique* et la *Sainte-Lucie* employées à protéger le cabotage du Havre à Cherbourg; instrument du sieur Degaulle, propre à déterminer l'angle de la dérive et la vitesse du sillage; vivres et ustensiles provenant de « l'expédition particulière », embarqués sur des navires hollandais; pompes à incendie; exportation des blés permise, même par navires étrangers, etc., 108 à 132.

Caen, Bayeux, Dives. — 133 à 136.

Cherbourg. — Amirauté de Cherbourg; le navire l'*Union*; sécurité de la côte de Cherbourg; le navire la *Concorde*; désarmement du convoi de Cherbourg, etc., 137 à 144.

Granville. — Prise du bateau passager de Granville par un corsaire anglais; amirauté de Granville; la corvette le *Pilote-des-Indes*, commandée par le sieur Le Tourneur, etc., 145 à 151.

Saint-Malo, Nantes. — 152 à 161.

Bordeaux. — Détention de treize bâtiments frêtés pour le service du Roi; armement de la frégate la *Railleuse*, commandée par M. de Saint-Cosme; radoub et doublage en cuivre du brigantin du Roi le *Victor*; la *Renommée*, destinée à escorter un convoi aux Iles-du-Vent; armement du navire le *Merceron*; la *Marie-Thérèse*, affrétée pour le compte du Roi; ordres donnés pour le jaugeage de tous les navires qui pourraient être affrétés pour le compte du Roi; mise à l'eau de la frégate la *Railleuse*, construite par le sieur Train, etc., 162 à 188.

Toulon. — Cent cinquante malades provenant des vaisseaux le *Marseillais* et le *Zélé*, envoyés à l'hôpital par le chevalier de Fabry; amirauté de La Ciotat; gratification à M. Lombard, pour la manière dont il a dressé l'état de la

dépense du bassin de Toulon; le corsaire anglais le *Tigre*, pris par le vaisseau le *Sagittaire*; protection des côtes; combat soutenu le 27 mars par le bateau de poste le *Loup-de-Mer*, contre la chaloupe d'un corsaire mahonnais; le vaisseau le *Sagittaire* chargé de denrées appartenant à des officiers de marine; mauvaise qualité du fer employé dans plusieurs parties essentielles du vaisseau le *Terrible*; bois d'Italie; prise de la frégate l'*Alcmène*, commandée par M. de Bonneval; bois de Corse, etc., 189 à 224.

Autres lieux, divers.— « M. Le Monnier envoie une note sur les observations qu'il juge nécessaire de faire faire par les officiers embarqués sur les bâtiments destinés pour l'Inde »; cartes des mers du Nord; « le chevalier de Pontevès-Gien demande la propriété de deux mortiers de cinq pouces, de deux obusiers..., de deux canons..., de quatre pierriers et d'un fusil de rempart qu'il a pris dans les différents forts qu'il a détruits pendant la campagne »; baromètres; « Monseigneur est suppiié de faire connoître s'il juge à propos que l'extrait ci-joint, sur la conduite de M. le vicomte d'Escars, soit mis dans la gazette »; expédition proposée pour s'emparer de l'île de Terre-Neuve; M. le chevalier d'Isle demande à croiser dans les mers du Nord; établissement de paquebots entre la France et les États-Unis; renseignements recueillis par M. de Malesherbes à Genève et en Suisse sur « l'essence de l'arbre propre pour la mâture des vaisseaux »; frégate à envoyer sur les côtes de Boulogne, Dunkerque et Calais; forêt de Cranou visitée par M. Groignard; expédition du Sénégal (1778-1779) sous les ordres de M. de Vaudreuil; le sieur Le Breton demande le commandement du *Sprightly*, pour aller prendre à l'abordage l'une des deux corvettes d'observation qui croisent sur les côtes d'Angleterre; partage des prises; croisière dans le Nord; cuivre de Hambourg; on propose l'armement du *Sérapis*,

sous les ordres de M. Roche, pour croiser dans l'Inde ; corsaires anglais près des Sables-d'Olonne ; sur l'installation des cutters ; le chevalier Du Rumain, commandant les frégates le *Lively*, la *Chimère* et l'*Ariel*, explique pour quels motifs il n'a pas prolongé son séjour sur les côtes de l'Amérique du Nord ; escortes demandées ; cutters demandés pour la défense des côtes de Saint-Domingue ; passage pour l'Amérique demandé par le commodore Arthur Gillon ; baromètres portatifs du sieur Magny ; artillerie fondue à Indret ; comptes à rendre par les officiers commandant les bâtiments en croisière ; mortiers en fonte donnés au chevalier de Saint-Romain par le comte d'Estaing, après la réduction de Saint-Vincent ; prise du vaisseau anglais l'*Osterley* ; construction de quatre cutters destinés à la Martinique et à Saint-Domingue ; vieux bâtiments à donner au commodore Jones ; « M. le duc de Croy envoye à Monseigneur une lettre de M. Dabrymphe, géographe anglois, qui a été envoyé précédemment à Bornéo et qui demande que des papiers, cartes, livres, instruments d'astronomie, etc., qui sont à bord des deux vaisseaux anglois de la compagnie des Indes, lui soient rendus si ces vaisseaux viennent à être pris : il observe qu'il tirera, pour l'instruction du public, un bien meilleur parti de ses papiers que s'ils restoient entre les mains des François (*accordé*) ; « M. le duc de Croy laisse entrevoir en même temps qu'il seroit nécessaire de renouveller, pour le successeur du capitaine Cook, les ordres qui ont été donnés en faveur de ce dernier (*accordé*) » ; prise du corsaire Mahonnais l'*Erf Cooper* ; croisière à établir dans la Méditerranée entre les Baléares et la côte d'Espagne ; la corvette le *Lys*, commandée par M. de Fonteneau, prise par une escadre anglaise ; pompes du sieur Marche ; les thèses sur les mathématiques, la construction navale et la manœuvre des vaisseaux, soutenues par deux élèves de l'abbé Dupont de Jumeaux, professeur de mathématiques

au collège de Chaumont en Bassigny ; le sieur Carroches, opticien de Monsieur ; les vaisseaux français sortis de Cadix sous les ordres de M. de Cordova ; renseignements sur les procédés employés pour le doublage en cuivre des bâtiments, demandés par le roi de Suède ; détachements des troupes du département de la guerre employés aux colonies ; projet d'un port sur la Manche ; note sur la force des armements de l'ennemi ; mémoire sur l'état de nos colonies et la situation actuelle de notre guerre avec l'Angleterre, etc., **225 à 322.**

Vol. in-f°, cartonné, de 322 feuillets.

B[1] 94. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1781.)

Rochefort. — 1 à 5.

Dunkerque, Calais, Boulogne. — On propose de mettre en vente la frégate le *Robecq* ; visite du cutter l'*Alert* à Saint-Valery-sur-Somme ; armement en course d'une petite escadre de trois frégates et de deux caiches pour aller croiser au débouché de la Baltique ; les cutters le *Matin* et le *Lézard*, en construction à Dunkerque ; les frégates le *Rohan-Soubise* et le *Robecq* prêtées pour la course ; construction de quatre lougres à Dunkerque ; avisos en construction à Boulogne, etc., 6 à 34.

Le Havre. — Armement de deux chaloupes canonnières pour garder la côte ; mesures contre les corsaires de Jersey ; mise à l'eau de la gabare le *Dromadaire* et du *Chameau*, construits par le sieur Gignoux ; le sieur Motard, commandant les canonnières la *Martinique* et la *Sainte-Lucie*, propose l'armement du lougre l'*Actif*, dont il s'est emparé ; sur le plan défi-

nitif à adopter pour l'amélioration du port du Havre ; navires achetés pour le compte du Roi, etc., 35 à 75.

Cherbourg. — Sur le mémoire relatif aux rades de Cherbourg et de La Hougue; armement des chaloupes canonnières la *Rusée* et la *Violente*, destinées à protéger les travaux entrepris au Hommet et à l'île Pelée, etc., 76 à 80.

Granville. — Prisonnier fait aux îles Chausey, etc., 81 à 85.

Bordeaux, Bayonne. — Gabares à nommer ; fosse aux mâts ; demandes de mâture des Pyrénées ; « le sieur Groc, garde des sceaux à la Cour des aydes de Guyenne, supplie Monseigneur de lui permettre de donner son nom à une frégate de vingt-six canons de douze qu'il fait construire » ; sur les quatre gabares qui doivent être construites à Bayonne ; protection du bas de la rivière de Bordeaux, au moyen d'un fort cutter qui serait joint à la corvette le *Duc-d'York* ; affrètement, etc., 86 à 139.

Divers. — Expédition particulière de Jersey; propositions pour l'approvisionnement des ports de la mer Noire ; extraits relatifs à la jonction de l'escadre de M. de Barras avec celle du comte de Grasse ; M. de Rochambeau, etc., 140 à 158.

Vol. in-f°, cartonné, de 158 feuillets.

B[1] 95. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1781).

Table des renvois de février à juillet (dressée pour les bureaux de M. de La Porte, intendant général).

Vol. in-f°, cartonné, de 243 feuillets.

B[1] 96. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1782.)

Brest. — Déficit qui se trouve dans les chargements de plusieurs navires partis de Brest avec M. le comte de Guichen; M. Guillot rend compte des représentations faites par les officiers commandant les vaisseaux qui composaient l'escadre ci-devant aux ordres de M. le chevalier de Ternay; examen de la conduite du sieur Massé, ci-devant capitaine du navire le *Vigilant*, qu'il a laissé perdre; frais de relâche à Brest et à Lorient des bâtiments rentrés après la première sortie de M. de Guichen; acquisition au compte du Roi du navire de Dantzig la *Nouvelle-Entreprise*, destiné à porter de la mâture dans l'Inde; mise à l'eau du *Téméraire*, construit par le sieur Sané; mâts de Mesmel, etc., 1 à 57.

Lorient. — Mise en chantier d'une frégate de même force et plan que la *Méduse*, qui sera prochainement lancée, etc., 58 à 74.

Rochefort. — Soumissions pour la construction à Bayonne de deux flûtes du Roi, etc...; « le sieur Lanusse, armateur du *Bonhomme-Richard*, a adressé des représentations tendantes à obtenir une indemnité des dépenses extraordinaires qu'il a eu à supporter, relativement au retard qu'a éprouvé son bâtiment, qui avoit été retenu pour le service »; mise à l'eau du vaisseau le *Censeur*, construit par Chevillard l'aîné; la frégate l'*Andromaque* échouée à l'île de Ré par la faute du pilote côtier; dénuement où l'on est à Rochefort pour les mouvements intérieurs; le navire la *Julie*, frété pour Saint-Domingue, parti avec l'escadre du comte de Grasse; baromètres de Blondeau; on propose la vente des navires le *Maréchal-de-Mouchy* et la *Vicomtesse-de-Noailles;* pompes à incendie envoyées à la Guadeloupe, etc., 75 à 122.

Dunkerque, Calais. — 123 à 130.

Le Havre. — 131 à 152.

Cherbourg. — Naufrage du navire les *Six-Frères*, frété au Havre pour le Roi et chargé de bois de construction destiné à Brest, etc., 153 à 159.

Granville. — Le commandant, le maire et les échevins ont fait placer une batterie sur le nouveau môle, etc., 160 à 164.

Saint-Malo. — Le navire le *Comte-d'Estaing* de Saint-Malo; le navire la *Levrette*, appartenant au sieur Surcouf de Saint-Aubin, etc., 165 à 186.

Nantes, Indret. — 187 à 191.

Bordeaux, Bayonne. — Mâture des Pyrénées; neutralisation de divers navires; on offre de vendre au Roi la corvette le *Prince-William-Henri*, doublée en cuivre, prise aux atterrages des Iles-du-Vent; « Monseigneur ayant donné à M. de La Granville des ordres pour faire punir les pilotes qui ne se rendront pas assez promptement à bord des bâtiments du Roi qui se présentent à l'entrée de la rivière de Bordeaux, cet ordonnateur mande qu'il a donné les siens en conséquence .... il observe que l'apparition journalière des corsaires ennemis intimide ces pilotes, qui ont été souvent pillés », etc., 192 à 233.

Toulon, Marseille. — Relâche de M. de Flotte, commandant un convoi et deux frégates, au Kolouri, près d'Athènes : l'aga du pays lui fait présent d'un bas-relief antique; feuilles de cuivre; la *Mignonne*, commandée par M. de Ligondès, destinée à escorter le convoi de Smyrne; escorte pour les vaisseaux de la compagnie d'Afrique; « détails sur l'armement des navires frétés » (Marseille); affrètements à faire à Marseille ; plaintes portées contre le vicomte de Grasse, commandant la frégate l'*Alceste* », etc., 234 à 291.

Vol. in-f°, cartonné, de 291 feuillets.

B[1] 97. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1782.)

Autres lieux, divers. — Extraits de la lettre de l'amiral Rodney et d'autres documents anglais; plan de campagne pour l'année 1782, arrêté par le conseil du Roi le 2 mai 1782; fourniture proposée de feuilles et de clous de cuivre; « Monseigneur étant dans l'intention de faire retarder le départ du second envoi de vivres, pour prolongation de campagne, à l'armée d'Amérique, on lui présente à signer les lettres faites en conséquence »; on propose d'acheter en Angleterre pour le compte du Roi onze bâtiments, qui ont été pris dans les convois sortis de Brest en décembre et en avril derniers; vente simulée aux Américains du navire l'*Alexandre*; indemnité due aux armateurs du navire le *Duc-de-Chartres* ; munitions et effets d'artillerie, tombés au pouvoir de l'ennemi dans la journée du 12 avril 1782, dont le remplacement est jugé nécessaire ; le navire la *Levrette*, proposé au Roi par les frères Surcouf, armateurs à Saint-Malo; fournitures de feuilles de cuivre pour le service de 1782; navires espagnols pris à deux lieues de Cordouan par des corsaires ennemis ; neutralisation de la gabare la *Boussole*, prêtée à la compagnie de la Guyane; clous de cuivre pour doublage; le navire l'*Élise*, prise anglaise, envoyé aux Indes sous le nom de *Victor-Amédée*, avec pavillon sarde; navigation de la Saône ; le sieur Danouilh (sic) conduit à la Bastille; vivres pour prolongation de campagne de l'escadre du Roi à l'Amérique méridionale ; romaines à cadran du sieur Hanin; « M. Franklin recommande à Monseigneur la demande contenue dans une lettre qu'il adresse, du sieur John Williams, américain, qui vient d'établir une maison de commerce à Lorient »; inventions du sieur Bouèbe; demandes de pa-

villon neutre ; le navire la *Seine*, employé à porter en Angleterre une partie des prisonniers de Saint-Christophe ; sur les difficultés qui se sont élevées relativement aux croisières des bâtiments du Roi, dans les parages du port de Livourne ; indemnité due aux armateurs du navire le *Duc-de-Chartres* ; fret de la flûte la *Dédaigneuse* ; « note des vivres rassemblés à Cadiz ou ordonnez pour être rassemblés en ce port » ; gabares à nommer ; fourniture de cuivre de doublage, proposée par les sieurs Ferber ; liquidation du fret du navire le *Duc-de-Chartres*, employé à transporter des prisonniers de Saint-Christophe ; état des passages expédiés pour les colonies, par les ports de Brest, Bordeaux et Rochefort depuis le 1er octobre 1782 ; le sieur Bertrand, négociant à Saint-Malo, sollicite l'autorisation de donner le nom du Ministre à un bâtiment qu'il fait construire ; indemnités demandées pour les capitaines de vaisseau qui carènent à Cadix ; détails retirés aux officiers des classes et donnés aux trésoriers des Invalides ; navigation de la Saône, etc. ; inventions du sieur Bouèbe ; l'*Invincible*, démâté à Cadix, par ordre de M. de La Motte-Picquet ; bois livrés à Hambourg, par l'administration royale de Prusse ; feuilles de cuivre ; les États-Généraux se sont adressés à M. Groignard pour avoir un plan de vaisseau qui pût servir de base à toute leur marine ; observations de M. Law de Lauriston sur l'ouvrage de M. Sonnerat, intitulé *Voyage aux Indes orientales*, etc.... ; horloges marines de F. Berthoud, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 392 feuillets.

B[1] 98. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes.
(1783.)

Le vaisseau le *Dauphin-Royal* hors de service; conflit entre l'amirauté et la municipalité de Bayonne; liqueur du sieur de Justamond pour conserver les vins à la mer; prix de revient des canons à Indret et à Ruelle, relativement au prix demandé par une compagnie anglaise; bois de Toscane, d'Albanie, de Trieste; cuivre pour doubler les vaisseaux; le sieur Wilkinson propose de se charger d'une fourniture de canons de fer; sur les stations des îles d'Amérique; le vaisseau le *Neptune;* travaux compris dans l'état de distribution des ateliers de charité; secret pour conserver la viande à la mer; pouzzolane; loyer des bureaux de la régie des vivres à Paris; sur l'arrêt du conseil qui fixe le nombre des chevaux à atteler aux voitures sur les routes royales; eau antiputride de M. de Beaufort, etc.

Vol. in-f°, cartonné, de 166 feuillets.

B[1] 99. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes.
(1784.)

Affaire du sieur Braud, maître mâteur, envoyé en mission à Kerson; 1 à 25. — Mâture du Nord et de l'Amérique septentrionale; 26 à 84. — Artillerie (Indret, Tulle, etc.); 85 à 144. — Grue établie à Calais pour l'embarquement et le débarquement des chevaux et des voitures; les vaisseaux l'*Actif*, le *Zodiaque*, le *Robuste*, le *Bien-Aimé*, l'*Indien*, con-

damnés, ainsi que les frégates la *Tourterelle*, la *Renommée* et la *Terpsichore*; table de logarithmes de Gardiner; port projeté à Saint-Malo; la frégate la *Sibylle*, prise française, mise en vente à Londres; « extrait du compte rendu par M. Denys de Bonnaventure », commandant une division de six flûtes du Roi destinées à aller charger des mâts à Riga; adjudication à Rochefort de la flûte le *Kaïkes* (sic), de la frégate la *Dédaigneuse* et de la chatte l'*Ours*; demandes de M. de Chastenet do Puységur pour la corvette le *Vautour*, expédiée afin de lever les cartes de Saint-Domingue; le vaisseau le *Fantasque*; mémoire sur l'architecture navale du sieur Garnier de Saint-Julien, capitaine au corps royal du génie; balises à établir à l'embouchure de l'Adour; invention du sieur Bouèbe; la frégate l'*Ariel*; liqueur pour la conservation des bois; armement pour l'île de France; naufrage des flûtes l'*Adour* et la *Bonne-Amitié*; état des passagers qui doivent être embarqués sur la *Danaé*, d'après la décision de Monseigneur du 11 mars 1784; doublage en cuivre; le vaisseau le *Northumberland;* situation du vaisseau l'*Expériment;* établissement de balises à l'entrée de la rivière de Morlaix; suppression du pavillon amiral à Marseille; l'*Audacieux;* suppléments de vivres à envoyer aux bâtiments du Roi « stationnés à l'Amérique »; sur le doublage du *Téméraire;* le *Fantasque*, envoyé aux Iles-du-Vent; les cutters l'*Actif*, le *Milan*, le *Moucheron*, le *Lively* et la goëlette l'*Étoile*, hors de service; constructions navales entreprises dans les divers ports; relèvement d'un navire coulé bas à l'entrée de la rivière de Quimper; ventilateurs Veuleresse, etc., 145 à 267.

Vol. in-f°, cartonné, de 267 feuillets.

B[1] 100. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1785, 1786.)

1785. — Sur les bâtiments bordés à clin; sur les bois d'Amérique; sur l'adoption d'un type de bâtiments propres à porter les avis et à servir d'éclaireurs (avisos); dimensions de la mâture d'une goëlette, d'un brigantin; sur la conservation des navires, par Jacinte Bonanome (lettre autog. du bailli de Suffren); mémoire sur les moyens de rectifier les machines à creuser les ports, etc. (avec des plans); établissement d'un magasin aux câbles à Toulon; sur les marchés passés avec les ouvriers des constructions en général, 1 à 47,

1786 : Janvier. — « Officiers destinés pour le Sénégal, etc. »; le sieur Froger de l'Eguille, major de l'escadre aux ordres du marquis de Vaudreuil; vivres; ouvrages à exécuter à Bayonne (le sieur Tirol); ingénieur-constructeur en mission à Hambourg; outils et munitions relatifs à la construction des vaisseaux, demandés à Constantinople; le paquebot l'*Hirondelle;* recrues pour l'Inde; noms donnés aux frégates en construction (noms des provinces et des corps qui ont offert des dons au Trésor royal); secret du sieur Holtzer pour dessaler l'eau de mer, 48 à 77.

Février.—Machines du sieur Bouèbe pour purifier l'eau; la frégate la *Calypso*; le *Voyage pittoresque de la France,* publié par le sieur Lamy; le curage du port de Saint-Tropez; liste des officiers embarqués aux frais du Roi sur la flûte l'*Ile-de-France,* etc.; le sieur Dupuy, maître de barque à Oleron; tour des signaux à Lorient; la *Nourrice*, le *Dauphin-Royal*;

le travail sur la baie Blanche dans l'île de Terre-Neuve, tant pour la partie politique, que pour la prise de possession des havres et des établissements que les Anglais y ont encore; dépenses dont le remboursement est réclamé par le comte de Choiseul-Gouffier, etc. (Constantinople); le sieur de Sepmanville, garde de la Marine, chargé de suivre la marche d'une horloge marine à la mer; le marquis de Verdun aux îles d'Amérique, 78 à 112.

Mars. — Perte de la gabare l'*Adour*; voyage que M. de Beauchamps va entreprendre pour déterminer la position de la mer Caspienne (lettre autog. de M. de La Lande); escadre d'évolutions; Saint-Domingue; ingénieur-constructeur en mission à Hambourg (M. Ollivier); le sieur Le Boucher, auteur d'une histoire de la dernière guerre; le sieur de Sepmanville; vivres, 113 à 148.

Avril. — Le travail du comte de Chastenet de Puységur sur Saint-Domingue et ses débouquements; paragraphe à insérer dans l'instruction générale (article des saluts, etc...); avisos en construction à Saint-Malo; Corse; le chevalier de Peynier; l'aviso l'*Hirondelle;* le mémoire de M. de Bricqueville sur l'uniformité de proportions à donner aux mâtures des vaisseaux; le vaisseau le *Saint-Michel,* converti en ponton, 149 à 167.

Mai. — Sur les travaux que l'on doit faire au Havre; construction de deux avisos à Saint-Malo; la *Baleine,* l'*Hypocrite* et la *Surprise*; sur le projet de travaux pour Dunkerque; moyen trouvé par le sieur Coutel pour déterminer la longitude à la mer; il n'y aura plus à l'avenir de bâtiment du Roi en station à Cayenne, etc., 168 à 194.

Juin. — La corvette le *David;* procédé du sieur Holtzer pour dessaler l'eau de mer; l'ouvrage du chevalier de La Coudraye, intitulé *Théorie des vents;* la côte de Boulogne inquiétée par

les garde-côtes anglais; « M. Le Gardeur de Tilly, en faisant parvenir à Monseigneur cinq tableaux qui présentent les différentes positions dans lesquelles il s'est trouvé pendant la dernière guerre », recommande le sieur Thiberge, qui a été chargé de ce travail, 195 à 219.

Vol. in-f°, cartonné, de 219 feuillets.

B[1] 101. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (Juillet à Novembre 1786.)

Juillet. — M. de Grasse a été autorisé en 1783 « à recevoir deux canons de la part des États-Unis d'Amérique » (une pièce en parchemin); mémoire de M. Prévost de La Croix sur le port de Bordeaux; « copie de la circulaire à messieurs les commandants des ports, du 10 juillet 1786 »; le vaisseau le *Commerce de Marseille*; le frère du sieur Trolong Du Rumain, commandant la *Nymphe* à la prise de Saint-Vincent autorisé à placer à la terre du Rumain trois mortiers provenant de la prise de Saint-Vincent; expédition particulière (M. d'Hermand, la *Boussole* et l'*Astrolabe*); plusieurs négociants demandent la permission de vendre leurs navires à l'étranger; M. Sané, ingénieur; le sieur de Bas Marein (sic) sollicite le prêt d'une flûte ou gabare du Roi pour l'aider à réparer ses pertes; noms de vaisseaux; vivres pour les vaisseaux qui sont aux Antilles; le sieur Thiberge, dessinateur des bâtiments civils à Rochefort, 1 à 69.

Août. — Envoi fait au Sénégal pour les besoins de la marine locale de la colonie; voyage du Roi, son passage de Honfleur au Havre; expériences nautiques (différenciomè-

tres, sillomètres, etc.); hôpital de la Marine à Rochefort; observations du sieur La Coudrais, officier auxiliaire, armateur à Honfleur, sur la navigation de la côte d'Angole; les officiers de l'état-major de l'armée chargés de la vérification de la côte de Calais; le vaisseau l'*America*, donné au Roi par les États-Unis; l'histoire de la dernière guerre du sieur Le Boucher; sur l'extrait d'un mémoire de M. Verdun de la Crenne (Martinique), etc..., 70 à 100.

Septembre. — Le sieur Romme propose la publication d'un ouvrage où seraient réunies « les observations et les remarques nautiques faites près des deux pôles et autour du globe par les célèbres voyageurs anglais Cook, etc... » (lettre autographe du chevalier de Fleurieu); l'atlas du sieur Mentelle; le commandeur de Ternay sollicite une pension en considération des services rendus par feu le chevalier de Ternay; le baron de Menou, major de vaisseau; le navire le *Louis XVI* lancé en présence du Roi au Havre; le chevalier d'Entrecasteaux, commandant la frégate la *Résolution*; l'ouvrage du sieur Le Boucher, 101 à 148.

Octobre. — Il est prescrit à M. de Choiseul, ambassadeur, de ne rien négliger pour faire lever des cartes exactes de la mer Noire, etc. (lettre autographe du chevalier de Fleurieu); sur les instruments de navigation de la marine royale; le sieur Ozanne le jeune, envoyé à Cherbourg pour y dessiner la sixième vue qui manque pour compléter la suite que le Roi a demandée; « action héroïque et pleine d'humanité du sieur Jacques d'Esvarennes, premier maître surnuméraire sur le *Patriote* »; tournée de M. Regnier Du Tillet en Corse; quatre officiers du génie envoyés en France par la cour de Naples pour y étudier sous la direction des Ingénieurs français, 149 à 186.

Novembre. — Travaux de construction navale à exécuter

dans les ports en 1787 ; « nouvelle carte de la Babylonie », par l'abbé de Beauchamps ; sur le conseil de marine permanent des ports ; le sieur Chastenet de Puységur a rendu compte « des autorités qui servent à la construction des deux cartes marines de l'île de Saint-Domingue, etc » ; la conduite du chevalier Du Boscage, ci-devant commandant la corvette la *Sémillante*, 187 à 221.

Vol. in-f°, cartonné, de 220 feuillets.

B[1] 102. — Feuilles au Roi et au Ministre, et pièces annexes. (1786 à 1789.)

1786 : Décembre. — Sur la suppression du chantier de construction, du magasin général et de l'hôpital à Bordeaux ; le sieur de Bas-Marein, armateur à Bordeaux, s'est dévoué à la cause des insurgés d'Amérique ; mise à l'eau de la goëlette de dix canons construite pour le service de Cayenne ; le sieur Ferdinand Berthoud ; manuscrits relatifs à la Marine trouvés par le comte de Rostaing chez un habitant de Nantes (Barras de La Penne, etc) ; projet de canal de communication entre le port de Pornic et la Loire ; M. de La Galissonnière ; l'ouvrage du vicomte de Grenier sur la tactique navale ; secret pour dessaler l'eau de mer du sieur Desjardins ; le compte rendu par le chevalier de La Coudraye sur le feu de côte de la ville des Sables ; M. de Chateauneuf, consul à Tunis, 1 à 47.

1787 : Brest. — Ordres relatifs au vaisseau le *Léopard*, en construction à Brest ; mise à l'eau de la frégate la *Félicité*, construite par le sieur Forfait ; projet de gréement pour le

vaisseau le *Léopard*, auquel M. de Kersaint travaille depuis plusieurs mois ; dépenses extraordinaires faites par le marquis de La Galissonnière lorsqu'il commandait la première division française qui ait paru dans le golfe de Finlande ; « état des plans et cartes achetés en Russie par M. le marquis de La Galissonnière et remis soit au dépôt des cartes, au bureau de la majorité à Brest, soit à M. de Fleurieu à Paris » ; chute de la tour de la paroisse de Beuzec, servant de balise ; nouvelles cuisines destinées au *Léopard* ; brouillon de lettre relative à la construction du vaisseau le *Léopard*, où le Roi veut « réunir... tous les genres d'expérience qui peuvent porter à la perfection la manière d'emménager, de gréer et de doubler les vaisseaux » ; sur les causes qui ont empêché M. de Granchain « d'observer rigoureusement, dans le détail général de l'escadre dont il a été chargé à l'Amérique septentrionale, toutes les formes exigées en comptabilité » ; comparaison entre les dépenses faites par les deux frégates la *Félicité* et la *Calypso* ; avis du conseil de marine sur les comptes rendus par M. Bolle, chargé pendant trois ans du détail de l'escadre commandée successivement par M. d'Orves et le bailli de Suffren ; Pornic ; sur l'application à Brest du régime de l'adjudication à presque tous les ateliers ; mise à l'eau du vaisseau le *Léopard*, dont la construction a été suivie par M. Sané ; distribution de l'ouvrage de M. Buor de La Charoulière ; essais du *Léopard* par M. de Kersaint, etc., 48 à 122.

Lorient.—Secours pécuniaire demandé par les habitants de Piriac, pour achever un môle destiné à abriter cent cinquante petites barques ; la frégate la *Capricieuse*, construite par le sieur Segondat ; la gabare l'*Espérance*, construite par le sieur Pentreau, etc., 123 à 143.

Rochefort. — Mise à l'eau du vaisseau l'*Orion*, de 74 canons, et de l'aviso l'*Alerte* ; construction des vaisseaux l'*Impe-*

tueux, l'*Apollon* et l'*Aquilon*; mise à l'eau de la frégate la *Gracieuse*, construite par le sieur Niou; le corps municipal de Rochefort propose de se rédimer des fournitures qu'il est tenu de faire pour le service des casernes de la Marine; armement de l'*Éclair* destiné à l'instruction des élèves, etc., 144 à 172.

Dunkerque, Calais, Boulogne. — Croisière à établir sur les côtes du Calaisis pour écarter les garde-côtes anglais, etc., 173 à 182.

Le Havre. — 183 à 185.

Cherbourg. — 186 à 189.

Granville. — 190 à 192.

Bordeaux, Bayonne. — Expériences relatives aux phares; sur l'établissement, à Bordeaux, d'une école de natation; mise à l'eau des avisos le *Goëland* et la *Mouche*, et de la goëlette la *Cousine*, etc., 193 à 208.

Toulon, Marseille. — La corvette la *Sémillante*, prêtée au commandant de l'escadre hollandaise, incendiée par imprudence; divers armateurs sollicitent l'autorisation de vendre leurs navires à l'étranger; la Madrague de l'île de Corse; mission du sieur Le Roy à Constantinople, 209 à 227.

Autres lieux, divers. — Le sieur Deshays Des Vallons, ancien syndic des classes, fait ingénieur de la Marine; carte de l'île et des débouquements de Saint-Domingue, par M. Chastenet de Puységur; horloges de la Marine, demandées pour Cayenne; plan de l'île et de la baie de Diégo-Gortia (*sic*), par le sieur Barreau; nouveau loch; nouvelle tactique navale du vicomte de Grenier; bois ayant la propriété de conserver l'eau douce; dépenses par mois de l'armement d'une corvette pour

l'instruction des élèves ; imprimerie économique, inventée par le sieur Capitaine, ingénieur géographe du Roi et premier ingénieur de la carte générale de France ; utilité du port de La Perroche ; la frégate la *Flore*, destinée à faire partie de l'escadre d'évolutions ; mastic impénétrable à l'eau ; horloges marines (perfectionnements du sieur Fol) ; station des Iles-sous le-vent ; état du prix de cinquante exemplaires d'une histoire de la dernière guerre en un volume in-quarto, envoyés à l'hôtel de la Guerre, à Versailles, le 8 avril 1787, sur la demande de monseigneur le maréchal de Castries ; ouvrages du sieur Romme ; M. Méchain, chargé de la rédaction de la connaissance des temps, désirerait faire imprimer des modèles de calcul pour faciliter le travail des calculateurs qu'il emploie pour la partie nautique de cet ouvrage ; moyen de conserver l'eau de mer ; papiers de M. Guignard, ancien commissaire général de la Marine, tenus à la disposition du Ministre en ce qui concerne la Marine ; mémoire sur les compas de route et de variation ; carte des États-Unis d'Amérique par le sieur Brion de La Tour ; sur le remplacement de soixante-et-une cartes de l'hydrographie française ; M. Du Maitz de Goimpy, commandant le vaisseau le *Destin*, au combat du 12 avril 1782, demande à rectifier l'une des assertions de l'auteur de l'histoire de la dernière guerre in-quarto, récemment publiée ; bâtiments à nommer ; station de l'Inde ; mémoire sur la tactique navale, par Verdun de La Crenne ; expérience du feu établi à Dieppe ; phare de Cordouan, etc., 228 à 344.

1788. Divers. — 345 à 349.

1789. — Sur l'établissement de consuls ou agents de com-

merce en Angleterre; sur les troubles qui ont lieu à Brest; situation des forces anglaises en Amérique; motifs qui empêchent le ministre de la Marine d'envoyer au comte de Choiseul le bâtiment du Roi qu'il demande; sur les événements de Lorient lors du changement de ministère; copie de la protestation des bas officiers et soldats du corps royal d'artillerie des colonies en garnison au port de Lorient, adressée aux officiers dudit corps (imprimé); « sur l'augmentation des troupes anglaises dans les îles britanniques en Amérique »; sur l'émeute de Toulon, **350 à 378.**

Vol. in-f°, cartonné, de 378 feuillets.

B². ORDRES ET DÉPECHES.

(1662 à 1790.)

La division B² comprend — en une seule série chronologique — les documents suivants :

1° Ordres du Roi concernant la marine de Ponant;
2° Dépêches concernant la marine de Ponant;
3° Ordres du Roi concernant la marine de Levant;
4° Dépêches concernant la marine de Levant;
5° *Expéditions de la Marine* (1665 à 1668).
6° *Dépêches de monseigneur Phélypeaux* (1694 à 1699).

Jusqu'en 1776, les Ordres et les Dépêches de Ponant et de Levant ont été ainsi groupés :

Pendant une première période, finissant en 1685, il n'y a que deux séries de registres (1° Ordres du Roi ; 2° Dépêches), sans distinction de Ponant ni de Levant.

Pendant la période suivante (1686 à 1776), apparaît la distinction entre le Ponant et le Levant. Pour le Levant, les Ordres et les Dépêches sont réunis chaque année dans les mêmes registres. Pour le Ponant, les Ordres d'un côté, les Dépêches de l'autre, forment des registres distincts de 1686 à 1729, ce qui donne pour une année quelconque :

1° Ponant : Ordres du Roi;
2° Ponant : Dépêches;
3° Levant : Ordres et Dépêches.

A partir de 1730 les Ordres et les Dépêches de Ponant ne forment plus qu'une seule série de registres.

Les tableaux suivants résument les remarques qui viennent d'être faites :

Ponant et Levant (réunis.)

Ordres du Roi.	Dépêches.
1665 à 1685 (27 Volumes).	1662 à 1685 (26 Volumes).

Ponant.		Levant.
Ordres du Roi.	Dépêches.	Ordres du Roi et Dépêches.
1686 à 1729 (26 Volumes).	1686 à 1729 (126 Volumes).	1686 à 1776 (113 Volumes).
Ordres du Roi et Dépêches. 1730 à 1776 (82 Volumes).		

Jusqu'à l'année 1729, la collection des Ordres et Dépêches de Ponant et de Levant ne contient que des copies ou des extraits. C'est, au sens administratif du mot, un report ou un enregistrement (1). De 1729 à 1776, ce sont les minutes originales elles-mêmes qui ont été réunies en volumes.

Les documents postérieurs à 1776 présentent des lacunes considérables.

Les registres des *Expéditions de la Marine* (1665 à 1668) qui ont été insérés, à leur date, parmi les Ordres et Dépêches, dans la division B², sont au nombre de deux (B², 3 et 6). On y trouve surtout des Arrêts du Conseil, des pièces expédiées au nom du duc de Beaufort et en général tous les actes où l'intervention d'une autre autorité que celle du secrétaire d'État, était nécessaire.

Les *Dépêches de monseigneur Phélypeaux*, également insérées dans la série chronologique de la division B², forment une collection de huit registres, cotés B² 95, 103, 104, 112, 113, 121, 122, 137. Ces dépêches, dit M. Jal, « sont dues à la plume du jeune Jérôme Pont« chartrain, qui eut, à vingt ans, la survivance de son père Louis « Pontchartrain. Outre les lettres qui concernent le service, on trouve

(1) Les brevets, commissions, etc., ne figurent souvent dans les registres des *Ordres du Roi* que par des extraits analogues à ceux que publie aujourd'hui le *Bulletin officiel de la Marine*; quant aux dépêches, elles sont toujours transcrites *in extenso*.

« dans ce recueil intéressant bon nombre de lettres particulières d'un « tour spirituel, mais recherché : quelques-unes sont adressées à des « hommes connus dans la littérature.... ».

B[2] 1. — Dépêches concernant la Marine, etc. (1662, mai à décembre.)

« Sur la désunion et mésintelligence entre M. de Beaufort et M. le vice-amiral », folios cotés : *c*, 24, 48, et *passim*. — Lettres du Roi au duc de Beaufort et au vice-amiral « sur ce qui s'est passé dans l'armée navale depuis qu'elle est dans la Méditerranée »; au duc de Beaufort, « sur le mémoire qui luy est adressé en commun avec le commandeur de Nuchèzes, au sujet de l'emploi de l'armée navale », etc.; au commandeur de Nuchèzes; à M. de La Guette; à M. de Beaufort et au commandeur de Nuchèzes « sur la discipline qui doit estre observée sur les vaisseaux », etc., 3, 4. — Blés de Guyenne envoyés en Normandie, 5, 6, 7. — Sur le don gratuit de 1660 (Provence); compte de l'argent appartenant à la succession du cardinal de Mazarin, qui était entre les mains de M. de La Guette ; « examen à faire avec le sieur Chabert, au sujet de la construction de quatre galères », 7. — Sur le don gratuit des États de Bourgogne, 9, 10, 15, 50. — Sur le commerce de la mer Baltique, 11, 60, 74. — Sur le retour de l'armée navale à Toulon, 14, 17, 19, 22, 23, etc. — Sur l'entreprise que l'on pourrait tenter cette année en Barbarie et l'armement de six vaisseaux et six galères, pour faire la guerre aux corsaires, 18, 19, 22, 23, 25, 43, 48, 54, 72. — L'impression de l'histoire du sieur Priolo suspendue, 19. — « Sur la manufacture des draps dans le bourg de monseigneur Colbert », 20. — La négociation d'Inspruck, 20,

35, 120. — Le don gratuit des États d'Artois, 21. — « Sur le dégoût de Sa Majesté dans les affaires de la Marine, le mauvais succès de l'armée navale, la discorde entre les principaux officiers, la division entre M. le vice-amiral et M. de Beaufort... et la construction de quelques galères », 24. — Lettre au chevalier de Clerville « touchant l'entreprise que l'on avoit résolue », en Barbarie, 25.—Sur « la pensée d'annuler tous les privilèges du Boulonnois... et sur les séditieux de cette province », 31, 46, 47, 67. — Sur la déclaration portant rétablissement de la douane de Lyon en Dauphiné, 40, 64, 82. — Les capitaines qui ont des galères en propre, 48. — Les travaux de la citadelle de Marseille (le chevalier de Clerville), 51, 72. — « Sur des tapis du Levant pour les galeries du Louvre », 63, 106. — « Pièces curieuses (petits canons, figures d'hommes et de chevaux), pour servir au divertissement de monseigneur le Dauphin », 64. — Lettre au Père général de la compagnie de Jésus sur l'éducation des enfants de monseigneur Colbert, 66. — Sur la maladie du frère de monseigneur Colbert, 69. — Sur le bon état des galères lorsqu'elles sont parties des côtes de Provence, les deux galères neuves, la construction de deux galères par M. Chabert, les frégates à ponts de cordes, la construction du *Saint-Philippe* et de deux frégates, 72. — Sur les négociations avec les Hollandais, le renouvellement du traité d'alliance, 74. — Envoi à l'abbesse de Maubuisson de l'ordonnance pour la pension de la princesse Louise, 77. — Sur la mauvaise conduite de M. le duc de Nevers, 88, 142, 145. — « Sur l'insulte faite à Rome à M. l'ambassadeur qui pourroit retarder l'obtention des bulles de M. l'évêque de Castres », etc., 89, 91. — « Sur les deniers de la succession de son Éminence », 105. — « Sur l'estat de l'isle de la Martinique par le mauvais gouvernement du sieur de Vaudrocq, frère du sieur Du Parquet, qui en avoit acquis la propriété », 109. — Sur la

protection à donner à la compagnie de commerce du Nord, 114, 123, 124. — Sur le projet de traité de commerce avec la Suède, 128. — Sur les galères que M. le Grand Duc fait bâtir dans ses ports et qu'il vend, et sur l'envoi des marbres de Gênes en France, 134, 144. — L'administration des galères, la *Mazarine*, la *Mercœur;* projets d'armements pour le printemps; les trois vaisseaux que M. d'Alméras doit commander; constructions navales, 136, 153 et *passim*. — Sur l'état présent du Danemark, 140, 142. — Le renouvellement de l'alliance avec les cantons suisses, 144. — Le départ du marquis de La Fuente pour la diète de Ratisbonne; sur les limites des prévôtés cédées au Roi en Luxembourg, 148, 149. — Les capitaines des galères et M. de Ternes, 153. — Sur les provisions de vice-roi d'Amérique et la mauvaise conduite de M. d'Avaugour, 161. — Sur le traité fait en Angleterre pour la remise de Dunkerque entre les mains du Roi, 162, 164. — Lettres circulaires aux trésoriers de France et aux commissaires départis « pour leur dire d'ajouter créance en ce que M. Colbert leur escrira.... concernant les finances », 165, 166, 172. — Sur l'exécution du traité des Pyrénées, 166. — Le départ des vaisseaux de M. le chevalier de Saint-Pol retardé, 170. — « Sur le départ du Roy pour aller à Dunkerque et pour la remise de cette place entre ses mains », 177, 180, 185, 188, 189. — Lettre au sieur de Châtillon sur les fortifications de Dunkerque, le sieur Regnier Jansse, 181, 207. — Sur le discours que le prince de Conti a fait à l'ouverture des États; passage du duc de Saxe-Weimar à Cassel, 201. — Sur le départ de M. d'Alméras, 202, 206. — L'escadre de M. Du Quesne; M. de Ternes se démet de sa charge, 202. — Sur la mort de l'archiduc Léopold, la vacance de l'évêché de Strasbourg, 210.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 245 feuillets, — Table.

B[a]2. — Dépêches concernant la Marine. (1663, avril à septembre.)

Lettre à M. Colbert, sur « l'importance de s'instruire des affaires de son département, la manière dont la Lorraine était administrée sous ses ducs..., la régie et gouvernement de l'Alsace », 1. — « Sur les grandes misères publiées dans la Tourraine », 3. — Compagnie pour la pêche du saumon, à Dunkerque, 5, 6. — « La capacité et activité du sieur de Vauban, celle de M. de Loüat pour conduire le travail de Philipsbourg », 8.—Arrivée du duc de Nevers à Venise, etc., 12, 51, 61, 82.—Lettre au Landgrave de Hesse « sur la manutention du traité de Munster », 15.— « Sur ce qui se passe à la cour de Madrid et sur la déclaration du mariage de l'infante d'Espagne avec l'Empereur »; lettre à M. de Châtillon sur sa visite des places de Picardie, Artois et Flandre, 21. — La mort de la comtesse de Maure, 22. — Embarquement à Toulon du cardinal d'Este, etc., 27, 44. — Négociations à Inspruck, 30, 48, 57, 76, 79, 205. — Circulaire aux commissaires départis dans les provinces de Bourbonnais, Auvergne, Normandie, Bretagne, Poitou et Limousin, sur le rétablissement des haras dans les provinces du Royaume, 42. — Lettre « au sérénissime roy de Danemark sur la bonne union entre la France et le Danemark », 43. — « Le bruit que les Espagnols font courre d'un échange de Dunkerque avec Saint-Omer », 49. — « Sur le différend qui est entre M. le duc de Lorraine et les enfans de feu le maréchal de Faber, au sujet des forges de Moyeuvres », 56. — Sur les tableaux de Paul Véronèse et du Titien qu'on pourrait acheter, etc., 58, 117. — « Sa Majesté ne veut acheter aucuns bastiments estrangers, aimant mieux en faire construire », 72.— Douze cents anabaptistes, la plupart pêcheurs de morues et de

gent », 208. — Envoi de M. Colbert de Terron à Lisbonne, 221.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 236 feuillets. — Table. (On lit au f° 1 de la table la note suivante : « Les matières contenues dans lesdites despesches sont plus pour les Finances, les Haras et les Fortifications, que pour la Marine, où il s'y trouve peu de chose de même que pour les Galères »).

B² 3. — Expéditions de la Marine (30 octobre 1665 au 30 décembre 1666).

Défenses à tous marchands de porter des marchandises en Angleterre; le chevalier de Sourdis escortera les vaisseaux de la compagnie des Indes occidentales; défense à tous vaisseaux de sortir des ports du royaume sans la permission expresse de Sa Majesté, 3. — Rôle des commissaires ordinaires de la Marine, avec des notes de Colbert, 5. — Avis des sieurs Forant et de Meautrix sur le mémoire de M. Colbert, 7, 9. — « Permission aux négocians d'aller en mer », 12. — « Permission pour négocier en Provence et Languedoc » ; les capitaines devront « demeurer sur les vaisseaux où ils auront esté mis », 13. — L'establissement d'une école de canonniers, 14. — Le sieur Desbouyges, commandant l'*Aurore*, 20. — Instruction au sieur de Beaulieu, capitaine de la Marine, 21. — Commission de capitaine de port à Dunkerque pour le sieur de Beaulieu, 22. — Le sieur de La Giraudière l'aîné, commandant le vaisseau de la compagnie des Indes le *Terron*, 27, 28, 30. — « Ordre du Roy pour l'ambassadeur vers le roy de la Grande-Bretagne », 28. — Lettre du Roi au sieur de Terron, 29. — La déclaration du roi de la Grande-Bretagne contre les Français, 33. — « Ordre du Roy pour faire des canonniers es armées navales;

estat des vaisseaux de guerre dont l'armée navale est composée en 1668 », 34. — M. Paul, lieutenant général, 46. — M. de Martel ; le sieur Du Quesne, 47. — Le sieur Gabaret, 48. — Le sieur Brodart, commissaire général, 51. — Instruction pour le chevalier de Sourdis, commandant l'*Hermine*, 70. — Traité d'Alger, etc..., 71, 74, 75. — Commission d'intendant général de la marine de Ponant pour le sieur de Terron, 81. — Le sieur David Leroux d'Infreville, commissaire général, 88. — « Ordre du Roy pour donner advis à la flotte des Hollandois des démarches des ennemis », 104. — « Arrest qui revocque les commissions données aux estrangers pour faire la guerre aux ennemis », 135. — Ouverture des ports, 174. — « Ordre du Roy pour la liberté du commerce avec Alger », 176. — Échange des prisonniers, 211. — « Instruction aux commandeurs Gardanes et d'Oppède, commandans les vaisseaux du Roy le *Cheval-Marin* et la *Sireine* », 212. — « Instruction au sieur Brodas, commissaire général de la Marine pour le voyage qu'il va faire au Havre », 213. — Le sieur Abraham Josse, commandant le vaisseau le *Dauphin-Royal*, 258. — « Ordre portant permission d'aller traffiquer à Alger et Thunis, » 298. — Fermeture des ports, 300, 301. — Le sieur Trubert, commissaire général de la Marine, sur le vaisseau le *Postillon*, 302. — « Ordonnance pour le droit annuel des officiers de l'admirauté du Royaume », 306. — Instruction, etc., au sieur de La Roche-Saint-André allant à Copenhague, 317, 319. — Le sieur Dumé d'Aplemont, 321. — Le sieur Forant, 322. — Le sieur de Gorris, 323. — Le sieur Gabaret, 324. — Le chevalier de Bouillon, 325. — Le chevalier de Buous, 327. — Le chevalier de Tourville, 328. — Le sieur Languillet, 330.

Registre in-f°, veau, de 371 feuillets.—Table.

B[2]4. — Ordres expédiés pour la Marine (1666).

Ordonnance du Roi pour l'enrôlement des matelots nécessaires aux vaisseaux de Sa Majesté, et la fermeture des ports de Saintonge et de Poitou, etc., 1, 4. — Sur la conduite que les gouverneurs des îles de l'Amérique doivent tenir avec les Anglais, 11.—M. le duc de Beaufort, les intendants de la Marine et les ambassadeurs du Roi dans le Nord, devront donner toute créance à ce qui leur sera écrit par M. Colbert sur les affaires de la Marine, 13, 14.—Le sieur de La Giraudière se rend à Saint-Malo pour observer ce qui se passera vers les côtes de Bretagne et de Normandie, 15, 16, 18.—Le duc de Beaufort prévenu de ne point partir jusqu'à nouvel ordre; les Anglais ont envoyé vingt frégates dans la Méditerranée, 19. —Le vaisseau l'*Hermine*, remis au sieur de Méautrix, 22.—Le sieur Panetié ira au Havre avec la frégate l'*Hirondelle*, 23. — Le sieur Forant envoyé en Hollande pour acheter des vaisseaux, etc., 29. —Interdiction aux capitaines de vaisseaux de quitter leur bord pour aller coucher à terre, 30.— Le sieur de Belle-Isle choisira entre la charge de major de la Marine et le commandement d'un vaisseau, 34.— Le commissaire général Trubert envoyé à Alger pour traiter du renouvellement de la paix, 42, 44, 45, 47. — Le sieur Guinant chargé d'armer deux vaisseaux, 48, 49.—Le capitaine Chabossière ira à Saint-Malo observer ce qui se passe vers les côtes de Bretagne et de Normandie, 50, 52, 53.—Le sieur de La Barre, commandant des troupes envoyées aux îles d'Amérique, 68, 69. —Le capitaine Panetié chargé de dédéfendre l'entrée de la fosse de Mardick avec les vaisseaux l'*Hirondelle* et la *Notre-Dame-des-Anges*, 79. — Commission d'intendant de la marine de Ponant pour M. Colbert de Terron, 84. — Délivrance aux officiers de marine de quelques

canons de la Rochelle et d'Amboise, 92, 93, 95. — Lettre au duc de Beaufort sur la conduite qu'il doit tenir dans le commandement de l'armée navale, 96, 110. — Ordre au duc de Beaufort de faire entrer ses vaisseaux dans la rivière de Lisbonne, etc., 98, 104. — M. de Terron retiendra l'escadre de Ponant dans les rades de la Rochelle, et préparera huit vaisseaux pour porter Mademoiselle de Nemours en Portugal, etc., 101, 103, 116, 120, 121, 133. — Sur la jonction de l'armée navale de Sa Majesté avec celle des Hollandais, 105, 123, 129, 142, 157, 159, 182, 185, 198 — Mémoire sur le passage du duc de Beaufort en Ponant, 113. — M. le comte de Charost doit observer ce qui se passera entre les flottes anglaise et hollandaise, et donner retraite aux vaisseaux hollandais, 144, 146. — Lettre du Roi au duc de Beaufort, pour lui dire de donner créance au sieur Colbert de Terron, 140. — Délivrance de quelques canons de Belle-Isle à l'ordre de Colbert de Terron, 153, 154. — Lettre au procureur général du parlement de Bretagne « pour resteindre l'arrest qui ordonne que les prises faites sur les Anglois seront bruslées », 156. — Ordre au sieur Panetié de se rendre à la Rochelle avec ses deux vaisseaux, 167. — Les gouverneurs et intendants des provinces et places maritimes de Ponant feront un rôle des matelots, 168. — Armement des galères, 170. — Instructions au sieur de Terron sur les affaires d'Irlande, 172, 176. — Le sieur de Terron restera à La Rochelle « Sa Majesté n'estant plus dans la résolution de le faire monter sur son armée navale », 177. — Le sieur d'Alméras servira en qualité de chef d'escadre sous le duc de Beaufort, 178. — Instructions au sieur de Villequier, capitaine des gardes du corps, envoyé près du sieur Ruyter, amiral de Hollande, 192, 199. — Le duc de Beaufort mettra l'armée navale de Sa Majesté « en quelque rade où elle puisse estre en sureté », 201. — M. de Terron ira passer l'hiver à

Brest et enverra à sa place le sieur de Seuil à la Rochelle, 207. — Le comte d'Estrades devra conférer avec le sieur de Witt sur les moyens de ruiner le commerce anglais, 208. — Mémoire sur le commerce d'Ostende, Bruges et autres villes des Pays-Bas, 226. — Mémoire à M. d'Estrades sur les affaires communes de France et de Hollande, 229. — Lettre du Roi au duc de Beaufort sur sa conduite particulière, etc., 236, 271.—Mémoire sur la résolution que le Roi a prise pour l'entretien des forces navales pendant l'hiver, 243.—Affaires de Tunis, 249.—Commerce de la Manche, 258.—Fermeture des ports, 269, 270. —Le sieur Du Quesne « destiné pour servir près M. le duc de Beaufort, » 273. — Sur le voyage et l'enquête que le sieur de La Reynie doit faire dans les ports, 274.—Le capitaine Forant ira à Copenhague monter le vaisseau le *Danois*, 286.—Le capitaine de La Roche-Saint-André commandera l'escadre des vaisseaux bâtis à Amsterdam et à Copenhague, 288, 293.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 219 feuillets.—Table.

B² 5. — Dépêches concernant la Marine. (1666, janvier à mars.)

Retour du duc de Beaufort à Toulon ; conclusion de la paix avec Tunis ; passage des vaisseaux en Ponant, 1, 3, 5.—Retour du marquis de Martel à Toulon, 8. — Projet de donner deux vaisseaux au sieur de Méautrix pour garder la côte ; achats de vaisseaux et de marchandises à faire en Hollande ; « estat auquel sont les vaisseaux de Hubac », 9. — Sur la guerre contre l'Angleterre ; sur la construction de plusieurs frégates en Norwège, 18. — Affaire du vaisseau les *Armes-de-France*

« qui a esté en Portugal contre les défenses portées par le traité de paix d'entre les deux couronnes », 22. — M. de Terron visite Belle-Isle, 23. — Passage en Portugal de M. l'abbé Bourseys et de M. de Saint-Romain, 26, 62. — Sur l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, 26. — Les consuls français des côtes d'Espagne sont priés de donner avis à monseigneur Colbert de tout ce qui se passera dans l'étendue de leurs consulats, 30. — Sur la résolution de Sa Majesté de rendre le port du Havre capable de recevoir des vaisseaux ; on recommande au comte d'Estrades « les deux Hollandois qui ont visité ce port et le sieur Gobert qui passe en Hollande pour reconnoistre les ouvrages de pareille nature », 31. — Le sieur Dumas devra repasser d'Angleterre en Hollande « pour travailler conjointement avec le sieur Forant, capitaine de marine, pour l'achapt et construction de vaisseaux », 35, 60, 157, 161, 162, 217, 219, 235, 411, 418 et *passim*. — Construction de vaisseaux en Danemark et en Norwège, 37, 113, 162. — Rupture avec l'Angleterre, 37. — « Ordres pour faire joindre à l'armée navale tous les vaisseaux malouins qui sont en Levant » ; ordres que les États ont envoyés à cinq ou six de leurs vaisseaux qui sont à Livourne de se rendre sous le pavillon de l'amiral, 47. — Achat pour le Roi de quelques chevaux en Barbarie, 51, 102. — Sur le règlement des galères avec les apostilles de M. de Lionne, 51. — Le chevalier de Valbelle et le sieur Des Lauriers demandent à être employés dans l'armée navale, 53. — Sur la conduite que le sieur de Méautrix doit tenir, 61, 62. — Sur la prochaine rupture avec l'Angleterre ; précautions pour la garde des côtes de Bretagne ; le sieur Mondevergue, les directeurs de la compagnie des Indes orientales et les marchands de Paris ; avis d'une trève de trente années, conclue entre les Castillans et les Portugais ; passage de Mlle d'Aumale, 62. — Précautions à prendre pour la sûreté de Dunkerque, 68. —

Le sieur Panetié, commandant l'*Hirondelle*, 68, 71. — Sur « le voyage du capitaine Smith, qui est à dessein de ravictuailler Tanger et de retourner en Angleterre » ; sur le rétablissement de la santé en Provence, 73. — « Les deux vaisseaux que M. Mathis a bastis en Danemarck », 79, 113. — « Nécessité de trouver des masts en France... et de presser le sieur Dumont de travailler aux mines de Périgord, pour faire des canons dans le royaume », 80, 151. — Sur les nouvelles reçues de l'escadre des vaisseaux anglais qui est partie pour la Méditerranée, 88. — Le chevalier de Sourdis, commandant l'*Hermine*, 99, 100, 101, 108. — Lettre à M. le marquis de Martel « sur sa bonne conduite avec M. le duc de Beaufort et sur sa subordination à sa personne », 122. — « Les choses à faire aux îles Sorlingues entre l'Irlande et l'Angleterre », 123. — Départ de l'escadre anglaise ; elle est dispersée par un coup de vent, etc..., 137, 146. — Désordre qui s'est glissé dans les consulats, 139. — Départ du sieur de Chabossière ; contretemps que cause la maladie du sieur de Méautrix, qui avait été choisi pour garder la côte de Normandie, 146. — Sur les huit vaisseaux qui doivent porter Mlle de Nemours en Portugal, 153, 171, 261. — Les hommes à envoyer au sieur Le Borgne à l'Acadie pour faire la guerre aux Anglais ; le sieur de Nuchèzes ; le sieur de Labreda, 153. — Les États doivent fournir douze vaisseaux qui seront joints à l'escadre du duc de Beaufort, 157, 168, 171. — La déclaration de guerre à l'Angleterre ; renouvellement du traité d'alliance avec la Hollande ; « sur la neutralité à essayer de conserver avec les Anglois qui sont dans l'Amérique », 165. — Sur « l'intention de Sa Majesté de faire partir quelques cavaliers des troupes de sa maison, etc..., pour être dispersés sur les meilleurs vaisseaux... ; sur les vaisseaux françois revenant des Isles qui ont été attaqués par les Anglois », 168. — « Les masts donnés par le roy de Danemark au Roy par pré-

corps de vaisseaux et galères », 432, 434, 439, 443. — Les sieurs Forant et de Guinant, nommés au commandement de deux des quatre vaisseaux neufs construits à Charente et à Brest, 457, 460, 465. — « Combat que la frégatte la *Victoire* a rendu contre trois grands navires », 481.

Registre in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux, de 272 feuillets. — Table. (On lit au folio 1 de la table la note suivante : « les enregistremens des dépesches sont imparfaits ».)

B² 6. — Expéditions de la Marine (1667).

« Estat des noms des officiers de marine », 1. — Ouverture des ports, 18, 172. — Instruction au sieur Gravier, capitaine, pour le voyage d'Angleterre, etc., 35, 41. — Echange des prisonniers, 42, 43, 45, 46, et *passim*. — Le sieur Dumé d'Aplemont, 44. — Le commandeur de Souvré, 62. — Commissions pour commander les frégates destinées à la garde des côtes de Provence et Languedoc, 74, 76. — Le sieur Panetié, 88. — Fermeture des ports, 111. — « Arrest confirmatif du règlement de monseigneur de Vendosme », 113. — « Commission pour M. le duc de Savoye pour aller en Portugal », 135. — Ordre pour contraindre les matelots des provinces de Normandie et Picardie à servir sur les vaisseaux du Roi, 142. — Commission pour commander six vaisseaux aux îles de l'Amérique, 168. — « Permission pour aller chercher des chevaux en Barbarie », 194. — Le sieur Vital Dumas chargé des affaires de la Marine en Hollande, 226. — Permission au duc de Verneuil d'envoyer du vin au roi d'Angleterre, 242. — Commission d'aide-major de l'escadre des vaisseaux du Levant, 288. — Commission pour le sieur Du Coudray, 289. — Le sieur de Beaulieu, 336. — « Ordre du Roy en faveur de Mme d'Orléans pour envoyer en

Angleterre de l'argenterie et autres hardes », 364. — « Déclaration de la paix avec l'Angleterre », 381. — « Lettre du Roy à M. le duc de Beaufort sur le subject de la paix », 413. — Ordre pour le sieur d'Alméras de croiser le long de la côte de Galice, 548. — « Le droit annuel de l'année 1668 », 554. — Le sieur de La Roche-Saint-André, 575.

Registre in-f°, veau, de 621 feuillets. — Table.

B[2] 7. — Ordres du Roi expédiés pour la Marine (1667 à 1669).

1667. — Les officiers de l'amirauté de La Rochelle laisseront sortir les vaisseaux que la compagnie des Indes occidentales envoie aux îles d'Amérique, 1. — « Les équipages des vaisseaux qui aborderont les costes de Normandie et de Picardie seront retenus pour servir sur les vaisseaux que Sa Majesté fait bastir en Hollande », 3. — Le Sénat de Hambourg requis de donner assistance au sieur de La Roche-Saint-André, commandant les vaisseaux bâtis à Amsterdam, etc..., 7, 27, 28, 29, 48, 49. — Sa Majesté veut envoyer une escadre aux îles d'Amérique, 12, 13. — Fermeture des ports de Normandie et Picardie, 16. — Le duc de Beaufort assemblera l'armée navale aux rades de La Rochelle, 17, 31. — MM. de Tracy, Talon, de Courcelles, de Chambly, etc. (affaires d'Amérique), 17, 18, 19, 20, 22. — Le capitaine de Préaux-Mercey, commandant le *Dragon*, 23. — Le duc de Beaufort détachera une escadre de dix ou douze vaisseaux pour croiser entre le cap Finistère et les Sorlingues, et une autre de trois ou quatre vaisseaux pour croiser à l'embouchure de la Manche, 25. — Débarquement des troupes et munitions

destinées pour l'Irlande, 26. — Règlement entre MM. Colbert et de Lionne sur les affaires de la Marine, 34. — Le duc de Beaufort, informé de la résolution que Sa Majesté a prise d'entrer en Flandre, etc., 31. — Le chevalier Paul appelé à commander une escadre en Provence, 33, 49. — Sur l'armée navale commandée par le duc de Beaufort, 43, 44, 51, 55, 64, 66, 98. — Le capitaine Panetié, 45, 62, 65. — Ordre de faire la guerre par mer aux Espagnols, 51, 52. — Brevet de chef d'escadre pour le sieur de La Roche, 63. — M. d'Alméras joindra le commandeur Paul, 67. — Le marquis de Ternes fera désarmer les galères, 69. — « Sa Majesté approuve le traité fait entre les officiers de l'amirauté de Calais et ceux d'Ostende», 75. — Voyage de M. de Ruvigny en Angleterre pour régler le salut des pavillons, 76. — M. d'Alméras demeurera « entre les caps du Conquest et du Finisterre, » de novembre à janvier, 79. — Le sieur de La Roche croisera vers les ports de Galice, 81, 83. — Le capitaine Panetié obéira au sieur de La Roche, 83. — Instruction pour le marquis de Nérestang, commandant l'escadre garde-côte de Bretagne, etc., 85, 89, 92, 93, 94.

1668. — Sur les brevets des officiers des galères, 1, 2, 3, 5. — Liste des galères et de leurs capitaines, 4. — Rang dans la Marine du marquis de Grancey, 141. — Le duc de Beaufort se rendra incessamment à La Rochelle « en cas qu'il apprenne que don Juan d'Autriche ne soit point encore parti de Cadis », 9. — Le sieur de La Roche assemblera les vaisseaux de l'escadre garde-côte pour combattre don Juan d'Autriche, 10, 11, 12. — Défense aux capitaines de coucher à terre, 14. — Le chevalier d'Hailly, 16. — Voyage de M. Du Quesne au Havre-de-Grâce, à Dieppe et à Honfleur, 21. — Artillerie des galères, 25. — Emploi des vaisseaux en Ponant, 26. — Sur le transport à La Rochelle des troupes françaises

Barre de repasser en France, 127. — Le commerce des Iles interdit aux étrangers, 130. — Les noms des quatre galères neuves, 133. — Ordonnance pour l'enrôlement des matelots, 135.

1669. — Corsaires d'Afrique, escadre du sieur de Vivonne, 142, 143, 144. — Armements de Levant et de Ponant, 145. Escadre garde-côte du sieur Du Quesne, 147, 148. — M. de Terron pourra donner des vaisseaux à fret, 149, 150. — Le capitaine Languillet escortera les marchands qui vont à Cadix, 151.—Armements divers, 152, 153, 155. — Sur la conduite du sieur de Mondevergue, gouverneur de l'île Dauphine, 160. — Noms des cinq vaisseaux qui se bâtissent à Toulon, 158. — L'escadre du sieur Thurelle, 159, 177. — Fermeture des ports de Languedoc et de Provence, 178.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 156 feuillets. — Table.

B² 8. — Ordres du Roi pour la Marine, etc. (1647 à 1669.)

Ordres du Roi et autres expéditions concernant la Marine, extraits des registres de M. de Lionne, 1647 à 1667 : — Règlement du Roi sur le fait de la Marine (1647), 1, 3. — Commission au chevalier Paul pour commander six galères (1663), 6. — Commission au duc de Beaufort (1663); le marquis de Ternes est informé que le commandement des forces maritimes du Roi a été donné à M. le duc de Beaufort, 7.—Commission pour un intendant de la Marine, 8. — Saluts en mer, 10, 12, 13, 15, 23, 64. — Permission aux capitaines et lieutenants des vaisseaux de porter un justaucorps bleu (1665), 14, 15. — Sur le port des pavillons d'amiral, vice-amiral et contre-amiral, 20. — Commission à M. de Martel

pour commander les vaisseaux et les galères en l'absence de M. de Vivonne, 22. — Règlement du Roi pour la direction des affaires de la Marine et du Commerce, 27. — Pavillons des vaisseaux marchands (1661), 38.

Correspondance du comte d'Estrades, extraite des registres de M. de Lionne, 1662 : — Sur les saluts en mer, etc., 32 à 59.

Ordres du Roi pour la Marine expédiés par monseigneur Colbert, 1669 : — Lettre du Roi au roi de Danemark et de Norvège; instruction au sieur Michau « commandant le vaisseau l'*Hermine,* destiné pour aller aux costes de Guinée », 1. — Le sieur Jaquier chargé de faire les vivres pour les troupes de Candie, 3, 5, 6, 7. — Le duc de Beaufort, commandant de l'armée navale, expédition de Candie, 11, 12, 13, 20, 25, 28, 31, 32, 47, 60, 61 et *passim.* — Défense aux capitaines de quitter leur bord pour coucher à terre, 9. — Lettre au sieur Régnier sur la visite des fortifications de Calais, 11. — Sur « l'entretenement des officiers de marine », 21. — « Rolle des officiers destinez pour le commandement des vaisseaux du Roy », 22. — Lettre à M. d'Infreville sur l'armement de Candie, 35. — Ordre du Roi pour régler le commandement de ses vaisseaux, 36. — Le marquis de Martel, commandant des galères en l'absence de MM. de Beaufort et de Vivonne, 37, 38, 39. — Instruction au sieur Brodart, commissaire de l'armée navale envoyée à Candie, 40, 42 — Sur le rendez-vous des galères à Messine, 51. — Noms à donner à des vaisseaux, 54, 59. — Le duc de Beaufort « commandant des troupes en Candie », 58. — Sur le commerce du Nord, 63. — Sur l'armement d'une escadre, commandée par M. d'Alméras pour faire la guerre aux corsaires, 64, 65, 66, 101, 102, 103. — Lettre au sieur Du Quesne sur les saluts,

« en cas qu'il rencontre les Anglois », 67.—Le sieur de Larson escortera les vaisseaux qui vont trafiquer dans le Levant, 68, 80, 81. — Envoi de vivres à l'escadre du comte d'Estrées en Amérique ; le sieur Gabaret et le chevalier de Sourdis, 73, 74, 76, 77, 86.—Lettre à M. Du Quesne sur les Français qui sont au service des étrangers, 79. — Le chevalier de Valbelle commande trois vaisseaux destinés pour Candie, 82, 83, 84, 104. — Sur le voyage à Malte du chevalier de Beauchamps, 85. — « Passeport pour le prince don Philippe de Tunis » 85, 86. —Passage de M. de Schomberg à Lisbonne, 86, 107. — Sur l'emploi de l'escadre de M. Du Quesne, 87, 88. — Marchandises chargées sur les vaisseaux du Roi par les capitaines de l'escadre du comte d'Estrées, 89, 91, 93.—Lettres au comte de Vivonne sur l'emploi des armées navales du Roi pendant le reste de la campagne, 93 ; sur la conduite qu'il doit tenir avec le bailli Rospigliosi, 96.—La charge d'amiral donnée au comte de Vermandois, 106. — Désarmement de l'escadre du comte d'Estrées, 107.—M. Du Quesne exécutera les ordres qui lui seront transmis par M. de Terron, 108 ; il croisera entre l'île d'Ouessant et le cap Finistère, 111, 112. —Enrôlement des matelots de la Bretagne, 113, 114, 115, 116, 119. — Au sujet du renouvellement des commissions des officiers de marine ; le capitaine Raisin montera le vaisseau le *Sauveur* (côtes d'Espagne), 121. — Passeport pour l'entrée de quarante chevaux barbes, 122. — Établissement d'un collège de marine à Saint-Malo, 123. — Retour des galères à Marseille, 124. — Désarmement de l'armée navale de Candie, 127.—Passage des sieurs Gabaret et Thurelle en Ponant, 128, 135. — Sur la navigation des galères, 129. — Nouvel armement pour Candie (MM. d'Alméras et de Martel), 129, 130, 131, 132, 135, 141. — Lettres au sieur Gabaret sur ce qu'il doit faire dans le voyage des îles d'Amérique, 140, 150. — Commission de commissaire général pour

dre, 216. — Licenciement des gardes de feu M. le duc de Beaufort, 225. — Le sieur Thurelle et le sieur de La Haye (escadre de Perse), 225, 227, 232, 245. — « Règlement sur le commandement des officiers des vaisseaux et de ceux des régimens de marine », 229. — Sur la conduite que M. de Martel doit tenir dans la guerre contre les corsaires, 231. — État des appointements des officiers entretenus, pendant l'année 1669, en la Marine, 248.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 341 feuillets. — 3 tables : les deux premières en tête du volume; la troisième, au folio 66.

B² 9. — Dépêches de monseigneur Colbert concernant la Marine. (1669.)

« Sur l'armement pour le secours de Candie », 5, 9, 17, 19, 20, 34, 59, 81, 90, 146 et *passim*. — Le Roi veut faire bâtir vingt-cinq vaisseaux de quarante à cinquante pièces de canon, 9. — Sur la galère qui aurait été mise en mer en présence de Sa Majesté si elle eût été à Marseille, 13.—Le duc de Beaufort part en poste pour se rendre à Toulon, 23. — « Sur la correspondance que Monseigneur tiendra avec le duc de Beaufort sur les affaires de la Marine », 29. — MM. de Terron, d'Infreville et Arnoul, etc., informés « que le Roy a donné à Monseigneur la direction des affaires de la Marine et du Commerce », 30, 31. — M. Gabaret, 34, 81, 87, 146, 450. — Le maréchal de Créquy s'est démis de la charge de général des galères, 39. — Établissement de la compagnie du Nord, etc., 50, 71, 81, 166, 190, 201, 207, 233, 282, 407, 451, 521. — « Sur les constructions des vaisseaux du Roy », 53. — Sur la compagnie du Levant, 66. — « Il vaut

dans la Marine, de MM. de Valbelle, de Beaumont et de Saint-Aubin, 262, 263, 300. — Le roi d'Angleterre envoie une escadre dans la Méditerranée, 263. — Sur les établissements du Canada, de l'Acadie et de Plaisance, 298, 367, 414. — Le sieur Larson ira croiser sur les côtes d'Afrique, 309. — M. de Terron préparera un vaisseau pour porter M. et Mme de Schomberg en Portugal, 319. — Sur la nécessité de faire reconnaître la Manche, 336. — M. d'Alméras devra conférer avec le chevalier de Clerville sur les défauts du port de Toulon, 349, 350, 378. — Sur l'établissement de l'hôpital du Havre, 355. — Sur le mémoire concernant les pavillons et cornettes, 374, 382. — Le chevalier de Valbelle, 381. — Retour de l'armée navale de Candie, 385. — Au sujet de la compagnie des Indes occidentales, 387. — Sur l'achèvement des vaisseaux le *Rouen* et le *Flamand*, 391, 444, 468, 547. — Sur la carte de la baie de Brest (M. Du Quesne et le sieur Cauderon), 393, 399. — Le marquis de Martel, 399, 420, 424, 430, 441, 448, 459, 465, 506, 511, 537, 538. — Envoi de deux vaisseaux du Roi dans les Iles, 410. — Sur l'emploi des escadres après la reddition de Candie, 421. — Sur le dessein du capitaine Gombaud de brûler les vaisseaux d'Alger, 437, 482, 504, 538. — Le sieur Gravier à Dunkerque, 446, 448, 455. — Sur les dessins de la poupe de quelques vaisseaux, 460. — Lettres à M. le marquis de Grancey (« Le Roy ne donne les charges de la Marine qu'au mérite et non à la recommandation »), 492, 523. — Interdiction du chevalier de Beaumont, 493, 544. — Le chevalier de Tourville, 493. — Sur l'usage des boulets à feu, 506. — Construction de deux vaisseaux à Bayonne, 508. — « Sur le département des vaisseaux du Roi et des officiers de marine dans les ports », 518, 519. — Sur les fonctions du commissaire général et celles de l'intendant, 524. — Précautions prises pour préserver de la peste le gouvernement

du Havre, 525. — Sur l'établissement des officiers de marine et de l'infanterie à Rochefort, 532.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 579 feuillets.—Table.

B² 10. — Ordres du Roi, concernant la Marine, expédiés par monseigneur Colbert (1670).

Instruction à M. d'Oppède pour l'enrôlement des matelots en Provence, etc., 1, 3, 4. — Sur l'armement de l'escadre de Perse (MM. de La Haye, de Grateloup, etc.), 4, 7, 8, 10, 26. — M. de Martel, 11, 42, 48, 110. — Le capitaine Le Magnou (perte du vaisseau le *Rouen*), 18, 41. — Privilège accordé à des ingénieurs anglais pour deux machines servant à creuser les ports, 24. — Naufrage du *Saint-Charles*, commandé par le sieur Pasdejeu; affaires du Canada, 26. — Le capitaine Champagne commandant le *Saint-Augustin*, 32, 48. — Édit pour l'enrôlement des matelots en Bretagne, etc., 33, 202, 206. — Instruction au sieur Levasseur, contrôleur de la Marine au Havre-de-Grâce, 36. — Le sieur de La Poëpe, commandant du fort de Plaisance, 37, 39. — Le chevalier de Grandfontaine, commandant en Acadie, 38. — Enrôlement des matelots du pays de Labour, 42. — Interdiction du chevalier de Beaumont, 49, 50. — Le chevalier de Forbin, 49, 50, 98. — « Le sieur Nau commandant la *Marguerite* dans le voyage de Lisbonne », 50. — Liste des officiers de marine choisis pour servir au département de Brest, à Toulon et à Rochefort, 51, 52, 53. — Lettre au comte d'Estrées sur la paix d'Alger, 55. — Le capitaine Louis Gabaret montera la *Ville-de-Rouen*, 57. — Commission d'intendant de la marine de Levant pour M. Matharel, 60. — Instruction au sieur

Matharel, 62. — Le Roi accorde son congé à M. d'Infreville, 73. — Ordonnance sur l'enrôlement des matelots en Ponant, 80. — Règlement sur le service de la compagnie des gardes de la Marine, 86. — Ordonnance, etc., pour la division des matelots de Provence en équipages complets, 88, 89.—Ordre d'arrêter le capitaine Louis Gabaret, 90. — Le capitaine Bitaut de Bléor commandera la *Ville-de-Rouen*, 91. — Les capitaines Guillon, Pasdejeu, 92. — Listes des officiers de l'escadre de Brest, 92, 120; le comte d'Estrées commandant de ladite escadre, 93. — M. Du Quesne montera le *François*, 93. — M. de Gabaret, chef d'escadre, commandera le *Rochefort*, 94.—Le capitaine Des Ardents commandant du *Wallon*, le capitaine d'Amblimont sur le *Rochefort*, 94; le chevalier de Sébeville sur le *Wallon*, 95. — Le capitaine Dumé d'Aplemont commandant trois vaisseaux destinés pour Constantinople, etc., 98, 146, 150, 158, 171, 176. — Les capitaines exécuteront les instructions qui leur seront données par les intendants ou commissaires généraux pour la formation des équipages, 99. — Édit pour l'enrôlement des matelots en Provence, etc., 100 *bis*, 117, 118. — « Les capitaines iront dans les costes maritimes former leurs équipages », 103. — Sur le service des matelots et « le tems que les escadres doivent tenir la mer », 104, 106. — Liste des officiers de l'escadre de Constantinople; autre liste de ceux qui doivent servir sur l'escadre de Toulon, 111.—Sur la fixation du nombre des officiers-mariniers entretenus, 117, 120. —Le comte de Vivonne commandant de l'escadre de Toulon, 112, 119. —Le sieur de Belle-Isle, commandant l'*Ile-de-France*; le sieur chevalier de La Motte sur le *Saint-Antoine*, 113. — Instruction au sieur Dumé d'Aplemont, commandant les vaisseaux envoyés à Constantinople, 121. — Désarmement des escadres des sieurs d'Alméras et de Valbelle, 124. — Le capitaine Larson, commandant le *Cheval-Marin*, 125. — Le *Soleil-Royal* et le *Royal-*

vier, etc., 209. — Lettres d'Estat pour le sieur de Thurelle, chef d'escadre de Normandie, 213.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 274 feuillets. — Table.

B[2] 11. — Dépêches de Monseigneur pour la Marine. (1670, janvier à juin).

Compagnie du Nord, 15, 58, 112, 178. — « Sur l'usage des chevilles de chesne verd », 21, 86. — « Sur l'armement des vaisseaux destinez pour le commerce d'Espagne », 29.— Le sieur Gravier traitera avec un anglais pour la machine servant à curer les ports, 31. — « Sur la perte du vaisseau le *Rouen*, eschoué à la rade du Hoc », 33, 54, 279. — Sur le voyage en Angleterre du jeune Hubac, 45, 46, 69, 176. — Le capitaine Gombaud, 49. — Sur les moyens d'établir la compagnie de Levant, le commerce de Levant, etc., 49, 80, 129. — « Il faut que les ports de Rochefort et de Brest fournissent alternativement une escadre », 56. — L'escadre du comte d'Estrées, 58, 79. — L'escadre des Indes, M. de La Haye, 71, 78, 100, 116, 146, 149. — Affaires du Canada, de l'Acadie, etc., 74, 98, 146, 166, 230. — « Il faut faire débiter les bois des sept vaisseaux de 1670 sur les mesmes mesures des sept de 1669 », 81. — Sur les mines de Terre-Neuve, 84. — Le sieur de Thurelle, 93, 117. — Le capitaine Languillet, 94. — L'escadre de M. de Martel, 101, 215, 240. — L'escadre du mois d'août, 105, 246. — Le traité fait par M. de Martel « avec ceux d'Alger », 119, 122. — Sur l'interdiction du chevalier de Beaumont; le sieur de Saint-Aubin, 128. — « Sur l'establissement de la mer Rouge », 156. — Le vaisseau le *Louvre*, 163. — Sur l'armement des vais-

seaux qui doivent reporter l'envoyé turc à Constantinople», 169, 172, 249, 292. — Exactions du commandant de Plaisance contre les pêcheurs de Terre-Neuve, 196. —Commerce des îles d'Amérique, de la Guinée, 213. — M. de Baas aux Iles, 230. — Sur le désarmement des escadres de M. d'Alméras et du chevalier de Valbelle, 269. — Lettre au sieur d'Aplemont sur le voyage de Constantinople, 276.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 343 feuillets.—Table.

B² 12. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine. (1670, juillet à décembre.)

« M. de Seuil donnera son avis sur le règlement de marine fait en 1634 », 301. — Il ne faut acheter aucune marchandise étrangère pour les magasins de Toulon, 307. — Le comte de Vivonne, commandant l'escadre du Levant (escadre d'août), 310, 311.—Le sieur D'Aplemont, 323, 324, 325.— M. d'Alméras examinera avec M. Matharel ce qui est à faire pour perfectionner la Marine, 326. — Le jeune Hubac en Angleterre, son retour en France, 327, 329, 359, 524, 556. — Sur un plan général de ce qui est à faire à Brest, 329. — Le sieur de Sausigny, commissaire à la suite de l'escadre de M. de Vivonne, 348. — Compagnie du Nord, 360. — M. Du Quesne, 365, 366, 377, 393, 399, 408, 421, 423, 436, 455. — L'escadre du comte d'Estrées, 369, 370, 376, 377, 387, 397, 427, 454, 487, 504. — Sur les observations que M. de Terron est prié de faire à M. le Marquis, 373, 385. — Armement de l'escadre qui doit aller à Tunis, M. de Martel, 378, 397, 398, 412, 413, 414, 418, 431, 446. — Le capitaine Michau, 385, 426. — Sur la visite des côtes de Guinée, 395.

ral de la Marine au Havre-de-Grace, fortifications et réparations des places maritimes de Normandie pour le sieur Hubert », 82.—Le sieur de La Favollière, ingénieur, 84, 85. — Établissement en 1647 d'un siège d'amirauté à Dunkerque, 87. — Officiers choisis pour remplacer ceux qui manquent dans les escadres de Ponant, 92. — Ornements de poupe, galeries, balcons, etc., constructions navales (le sieur Puget), 94, 97, 139. — Départ des quatre vaisseaux de M. Du Quesne, etc., 98, 141, 256, 272. — Départ du sieur Gueston pour les Indes, 99. — Défense aux capitaines de rien changer aux logements et cloisons des vaisseaux, 101. — Le sieur Des Ardents, commandant le *Royal-Duc;* le sieur de Kerjean, le *Tonnant*, 102. — « Action des Anglois sous Bougie, le voyage du chevalier d'Hally en Guinée », 104. — Le sieur d'Estivalle, commandant le *Tigre*, 113. — « Sur les noms fixes des vaisseaux », 118, 120, 121, 123, 124, 125. — Épreuve de la machine qui empêche la dérive des vaisseaux, 127. — Le sieur Du Quesne portera pavillon de vice-amiral sur le *Soleil-Royal*, 135. — L'*Hercule*, le *Marquis*, le *Victorieux*, 139. — « Sur les bonnes et mauvaises qualités des officiers de marine », 147. — Prise d'un Saletin par le sieur de La Clocheterie, 152. — Instruction, etc., au sieur Esbaupin, contrôleur à Rochefort, 156, 158. — Brûlots hollandais, 165, 188. — Réduction des dépenses de l'année prochaine, 168, 178. — Sur les armements de l'année prochaine à Rochefort et à Brest, 176, 177. — Uniformité des poids et mesures dans les arsenaux, 190. — Les sieurs de Cuers et Coriton, 194. — Le marquis de Preuilly d'Humières, 195. — Visite des ports de Dieppe, Fécamp et sieur Valery, 198. — « Partie du règlement de la police des ports », 202. — Commission de commissaire général de la Marine pour le sieur Arnoul fils, 228. — Le comte d'Estrées laissera devant Salé quatre vaisseaux commandés par le chevalier de Château-Renault,

214. — Le sieur de l'Estanduère, 215. — « Permission à Hubac de bastir pour les marchands », 218. — Le marquis de Thémines, 241. — Listes d'officiers « suivant leur ancienneté », 248, 252, 253, 305. — Listes des vaisseaux qui doivent être armés en 1672, etc., 257, 258, 259, 260, 262, 357, 374. — Instruction au sieur de Larson sur l'épreuve des canons de fer, etc., 263. — Les sieurs La Vigerie-Treslebois, Desnots, chevalier de Nesmond, chevalier de Flacour, Pracontal, 274. — De Rabesnières-Treslebois, chef d'escadre de Poitou et Saintonge, 321. — Le sieur Gravier autorisé à se retirer; instruction au sieur Brodart, commissaire général au Havre, 287. — « Ordre de faire escrire les noms des vaisseaux à leur poupe », 299. — Levée de capitaines marchands pour les vaisseaux du Roi, 312. — Démolition des jardins des vaisseaux, 316. — « Action du chevalier de Tourville à Souze », etc., 318, 320. — Règlement pour la garde et conservation des ports et arsenaux de marine et des vaisseaux de Sa Majesté, 331. — Marquis de Langeron, de Relingue; « jonction des deux armées » (française et anglaise), 323. — Le sieur Du Magnou, 402.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 471 feuillets.—Table.

B² 14. — Dépêches de la Marine. (1671, janvier à juillet.)

Le sieur Gabaret aux Iles, 1. — « L'establissement de la discipline et de la régularité dans la Marine; la préparation pour bastir un vaisseau dans dix ou douze jours que le Roy demeurera à Rochefort », 1, 45, 139, 211. — Le marquis de Seignelay à Toulon, 5, 16, 32, 47, 65, 94. —

Préparation pour construire un vaisseau en présence du Roi, à Toulon, 5, 32, 65, 142. — Le *Dauphin*, le *Duc* et la *Perle* envoyés devant Tunis; combat contre un vaisseau de Tripoli, 5. — Le sieur Puget, 5, 142. — Le capitaine Panetié, commandant le *Sauveur*, etc., 9, 25, 53, 84, 89, 102. — « Prise d'un vaisseau et de quatre barques appartenant aux Hollandois »; le chevalier de Clerville, 13. — « L'armement du vaisseau le *Soleil-Royal* et de trois ou quatre vaisseaux qui devront l'accompagner lorsque Sa Majesté ira à Rochefort », 25, 55, 71, 103, 121, 132, 139, 151, 161, 162, 163, 176, 189, 194, 197, 208, 215, 223, 238. — Sur le départ des escadres d'Amérique et de Salé; « la perte que les François ont faite dans les Indes d'Occident », 28. — Le comte d'Estrées, 41, 271.—« Les prises faites aux Isles par le sieur Gabaret »; la guerre de Salé; les sieurs Du Quesne et Des Ardents, 45. — « Les entreprises qui se peuvent faire dans la Méditerranée tant en paix qu'en guerre », 47. — Le marquis de Centurion, 47, 50, 156, 232. — « Voyage de M. le vice-admiral à la coste de Guinée », 64. — Sur « le penchant des capitaines d'aller fréquemment avec leurs vaisseaux dans la rivière de Lisbonne », 76. — « Sur la manière dont les Anglois et les Hollandois construisent leurs bastimens pour les rendre plus légers et plus fins de voiles », 89, 103.—M. d'Alméras, 94, 107, 109, 126, 142, 156, 181, 186, 187, 188, 202, 206, 216, 232. — Le marquis de Grancey, 94, 107, 109, 110, 112, 126, 142, 156. — Désarmement de l'escadre de M. de Martel, etc., 94, 109, 168, 172. — Sur le forgeur d'ancres hollandais, 98, 100, 130. — « Difficulté arrivée à Malte sur les saluts, etc. », 107, 156. — « Les personnes envoyées en Angleterre et en Hollande pour prendre une connoissance particulière de la marine, etc. », 112. — « Les capitaines doivent estre présens aux désarmemens, radoubs et carennes de leurs vaisseaux », 121. —

« Sur les différentes manières de construire en Angleterre et en Hollande; le conseil des constructions à establir dans les arsenaux, etc. », 124, 132.—Escadre des Indes, 124.— Escadre du chevalier de Château-Renault, 124, 153, 199, 253. — « Les officiers de la vieille et nouvelle marine », 124, 153. — Le sieur de Rabesnières, 124, 136, 139, 153. — « Sur le règlement de police de marine », 135. — Le sieur Du Quesne montera le *Soleil-Royal*, etc., 153, 197, 224, 239, 265. — « Le voyage de monseigneur Colbert à Rochefort », 153. — L'escadre de Constantinople; le sieur Dumé d'Aplemont; le salut fait lors de l'embarquement de M. de La Haye, 168, 173, 216. — Le procès du sieur de La Motte, 172, 188. — La communauté du bourg de Recouvrance séparée, dès 1662, de celle de Brest, 176. — Congé à M. Gabaret, 190. — Louis Gabaret, 191. — M. Hubert préparera un bâtiment « qui soit propre pour aller visiter les rades lorsque M. Colbert sera sur les lieux », 192. — « Fanaux de nouvelle invention mis sur le *Monarque* », 216. — M. de La Roche-Courbon, 217. — Lettre au sieur Gabaret sur la révolte de Saint-Domingue, 226. — « Sur l'escadre de M. le vice-amiral; la blessure de M. le chevalier d'Hailly », 229. — « M. le vice-amiral doit conduire Mme la duchesse de Cadaval avec toute son escadre », 231. — Relâche à Bandol des galères commandées par M. de Vivonne, 232.— « Sur le retardement du départ du comte d'Estrées; sur les plans de la coste de Guinée levez par M. de Gimosac et sur la relation que le chevalier d'Hailly a faite de son voyage », 235. — Le capitaine Bitaut de Bléor, 238. — Sur le prix de revient d'un vaisseau de chaque rang, 244. — Le chevalier d'Hailly, 266.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 328 feuillets.—Table.

B² 15. — Dépêches concernant la Marine. (1671, juillet à décembre.)

Tableaux pour les plafonds du *Soleil-Royal*, 3. — Le chevalier de Château-Renault, 4, 5, 6, 71, 112, 252.—M. d'Alméras, 5, 61, 94, 155. — Le comte d'Estrées, 6, 157. — « Sur le changement de résolution de Sa Majesté au sujet du voyage de Rochefort », 12, 13. — M. Du Quesne, 12, 28, 37, 51, 123, 137, 142, 215, 222. — Le capitaine Panetié, 28, 35, 48, 77, 88, 97.—Le vaisseau le *Parfait*, anciennement nommé l'*Indien*, 29. — Les cartes du sieur de La Favollière, 30, 66, 115, 122, 190. — Le vaisseau le *Soleil-Royal*, 37, 51. — « Sur des animaux apportés de Barbarie et de la coste de Guinée pour Versailles », 50. — Le marquis de Grancey, 50, 155. — Le sieur de La Voye, professeur d'hydrographie, 51. — Le sieur Des Ardents, 52. — Le marquis de Preuilly (voyage à Constantinople), 62. — Sur l'armement de deux flûtes pour le voyage de Constantinople et l'ordre donné à M. de Nointel, ambassadeur, de se retirer, 70. — M. de Villepars aux îles d'Amérique, etc., 82, 214, 242. — Le chevalier de Valbelle, 95. — Le sieur Bitaut de Bléor, 114, 162, 214, 222. — « Sur la liste des officiers pour le commandement des vaisseaux des escadres de l'année prochaine », 133 à 136.—Constructions navales; le jeune Hubac; « jardins et galeries des vaisseaux qui appesantissent les poupes, etc. », 137, 142.—Le capitaine Louis Gabaret, 191, 225. — Le comte de Blénac; M. de Rabesnières, 218. — M. de Centurion, 228.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 294 feuillets. — Table.

B[2] 16. — Ordres du Roi concernant la Marine. (1672, janvier à août.)

Le sieur Baubrie, capitaine de brûlot; la jonction et le rendez-vous des deux escadres de Brest et de Rochefort; la défense de Rochefort, 1. — « Sur l'envoy d'un officier de marine en Angleterre, pour régler divers points de la jonction des flottes de France et d'Angleterre », 4, 5. — Le sieur Hérouard de La Piogerie, major de la marine de Ponant, 7. — « Traité fait par le sieur Lempereur sur l'artillerie », 19. — Le chevalier de Valbelle, 22, 51, 376. — M. de Cogolin, 23, 51, 374, 377. — « Secours à envoyer aux Indes orientales; levée des équipages de la grande escadre...; désarmement de l'escadre du chevalier de Chasteau-Renault », 23. — Listes des vaisseaux et des officiers de l'escadre de Toulon, 32; de la grande escadre, 33; de l'escadre du Détroit, 46. — « Points principaux sur lesquels le sieur de Seignelay et le sieur de Rabesnières doivent agir et convenir avec les commissaires du roy d'Angleterre, sur la jonction et l'action des forces maritimes de France et d'Angleterre, pendant la campagne de 1672, etc...», 39, 43, 88, 115, 117. — Le chevalier de Chaumont; le sieur Habbe, forgeron suédois, 48.—Marquis de Grancey, 50. — Le sieur Gombaud, 51. — Le chevalier de Tourville, 51, 374. — Le sieur de Larson, 52. — Les sieurs Vidaut et Chaboiseau, capitaines de brûlot; le sieur Champmartin, capitaine de frégate légère, 64. — Le chevalier de Château-Renault, 77. — Le chevalier de Buous, 87. — Le chevalier de Forbin; le sieur d'Estienne-Jean, 88. — L'escadre des Indes, M. de La Haye, 91, 92. — Tortel, capitaine de brûlot, 101. — Ordonnance du Roi pour contraindre les matelots de Normandie à servir sur les vaisseaux de Sa Majesté, etc., 109,

110. — Le chevalier de Beaujeu, 116. — Les sieurs de Cicé (*sic*) et de La Rochalart, 135. — « Pouvoir à M. le duc d'Yorck pour commander la flotte de Sa Majesté », 144, 146. — Instruction au comte d'Estrés, etc., 147, 156, 249. — Instruction au chevalier de Château-Renault, etc., 157, 164, 257, 278, 309, 316. — Instruction au marquis de Martel, allant commander l'escadre du Levant, etc., 165, 171, 242. — Ordre à M. de Villars « de faire instance à la reyne d'Espagne pour obtenir la retraitte des vaisseaux et galères du Roy dans les ports d'Espagne », 174. — Ordre du Roi réglant le commandement des lieutenants généraux est des chefs d'escadres dans les ports, 185. — Fermeture des ports de Guyenne, Poitou et Saintonge, 186. — Fermeture des ports de Normandie, 187. — Instruction au sieur Dumé d'Aplemont commandant l'escadre des îles d'Amérique, 190 *bis*. — Instruction au sieur de Vauvré, allant en Angleterre, 196, 199. — Ordonnance portant que les anciens lieutenants auront le principal commandement sur les vaisseaux à l'exclusion des jeunes capitaines en second, 204. — Le sieur Bauda, commandant l'*Écueil;* le chevalier de Rosmadec, 213. — Le sieur de La Barre, 214, 244, 250, 297, 298, 299, 310, 311, 313, 317, 319, 321, 322, 323, 330, 370. — Le sieur Desnots, 215. — Saluts, honneurs, 217, 218. — Les sieurs de Septèmes et Villette, 218. — Le sieur de Contay d'Humières; le chevalier de La Motte; « les capitaines tiendront leur rang suivant la liste de M. de Beaufort, en attendant le règlement de Sa Majesté », 229. — « Réception du sieur d'Igby à Rochefort », 230. — Sur la déclaration de guerre aux Hollandais, 230, 233, 234, 235, 236, 238. — Fermeture des ports de Bretagne, 235, 236; de Picardie et de Flandre, 238. — Ordonnance pour faire fermer les ports du royaume, 239. — Les sieurs Bourdet, Pingaut et Sanson, capitaines de frégate légère, 250. —

Le sieur Panetié, 253, 278. — Le sieur de Bléor, 254, 278. — Ordre aux sieurs de Grosbois, Saint-Michel et Champmartin « d'aller aux costes d'Angleterre pour observer l'armement des Anglois et en informer M. le comte d'Estrées », 255. — Le sieur Du Quesne se mettra dans la rade de Bertheaume avec l'escadre qu'il commande, 256. — Ordonnance autorisant les Hollandais habitués en France à y demeurer encore six mois, 260, 261. — Le sieur Arnoul, contrôleur général de la marine de Ponant, 262. — Ouverture des ports du royaume, 275, 318. — Liste des sièges de l'Admirauté, 276. — Ordre de tirer le canon des vaisseaux « à cause de la prise des villes d'Orsoy, de Wesel, de Rhinberg et Burik », 300, 301, 302, 303, 304, 305. — « Proposition d'envoyer au cap Verd les vaisseaux destinez pour les isles de l'Amérique », 357. — « Les capitaines de frégates légères, commanderont aux lieutenans de vaisseaux », 367. — Le marquis de Kerjean, 314, 322, 323, 325, 327, 370, 371, 377. — Dépècement du *Marquis*, 372, 373. — Le commandeur de Verdille; le sieur Louis Gabaret; le marquis de Thémines, 374.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 443 feuillets, divisé en trois parties : 1° *Ordres du Roi, concernant la Marine* (f°s 1 à 277 *bis*); 2° *Ordres du Roi pour la Marine, expédiés par Monseigneur pendant la campagne de l'année* 1672 (f°s 277 *ter* à 328 *bis*); 3° *Ordres du Roi pour la Marine, expédiés par monseigneur le Marquis pendant la campagne de l'année* 1672 (328 *ter* à 390). — Une table commune existe en tête du volume pour les deux premières parties.

B² 17. — Ordres du Roi concernant la Marine. (1672, août à décembre.)

Le chevalier de Château-Renault, 1, 49, 56, 72, 92, 93, 99, 101, 112, 141. — Le sieur de La Barre, 1, 102, 103.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 295 feuillets.—Table.

B² 18. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine. (1672, janvier à juillet.)

230. — Sur « le compte à rendre à M. le marquis de Seignelay, à son retour d'Angleterre, en passant au Havre, de tout ce qui regarde la préparation des vivres des vaisseaux... », 31, 39. — M. de Contay d'Humières ; « sur le sujet de M. de Preuilly qui est à Constantinople » ; le sieur Gombaud, 36. — Le sieur Des Ardents, 37, 164. — Le sieur Larson, 37, 47. — Le sieur Bitaut de Bléor, 37, 49, 77, 203. — « Sur l'arrivée aux rades de Belle-Isle des deux vaisseaux commandés par MM. de Chasteau-Renault et d'Hally », 44. — « Le combat arrivé entre MM. de Miossant et de Courbon », 53, 55. — Le sieur Du Quesne, 66, 107, 158, 169, 191, 210. — M. de La Haye ; escadre des Indes, 70, 71. — Sur « les articles signez en Angleterre pour tout ce qui concerne la jonction des forces maritimes, etc. », 71. — Sur « le départ de M. le vice-admiral pour Rochefort ; l'escadre que commande le sieur Michau qui est allé en Guinée ; celle du chevalier de Chasteau-Renault à mettre en mer, etc. », 79. — M. de Château-Renault, 82, 91, 106, 120, 169, 259, 366, 397. — Louis Gabaret, 94. — Le comte d'Estrées, 106, 157, 168, 174, 180, 184, 197, 231, 247, 249, 254, 264, 270, 304, 317, 321, 332, 334, 340, 365, 381. — Le sieur Dumé d'Aplemont, 111, 170, 200. — M. de Martel, 119, 160, 169, 177, 204, 220, 393. — « Sur l'envoy en Angleterre de M. Girardin de Vauvray, commissaire ordinaire de la Marine, etc. », 127, 128, 172, 187, 224, 252, 266, et *passim*. — M. de Vivonne, 137, 150. — M. d'Igby, envoyé du roi d'Angleterre, 139, 140, 142, 168, 173, 174, 185, 191, 195. — Les vaisseaux le *More* et le *Fendant*, construits à Bayonne, 147. — M. le marquis de Seignelay doit s'embarquer sur le bord de M. le vice-amiral, 155, 158, 190. — Le chevalier de Valbelle, 159. — Sur les sieurs chevaliers Du Lattay (*sic*) et Gravier, esclaves à Tunis, 160. — Sur la déclaration de guerre aux Hollandais, 168, 169,

171. — « Sur le voyage de M. le marquis de Seignelay à Brest... », 185. — Le sieur Forant, 190, 392. — « Sur le nommé Robert Cauvin, pilote de Dieppe, demandé par M. Du Quesne », 192. — « Sur le départ du Roy pour son voyage », 207, 209. — Sur le passage de M. le comte de Frontenac en Canada, 207, 238, 315, 325, 366, 392. — Sur la sortie des vaisseaux et des frégates armés au Havre, 213. — « Sur la désobéissance des habitants de Dieppe », 215. — Mort du sieur Michau, 221. — « La flotte hollandoise est passée par derrière le nord de l'Ecosse pour combattre la flotte de France et faire une insulte sur les costes du royaume », 230, 232, 233, 234. — Les ports d'Espagne recevront les vaisseaux du Roi qui seront obligés d'y relâcher, 241. — « Sur l'entrée de la flotte de France dans la Manche, pour joindre celle d'Angleterre aux Dunes », 244, 245. — Le sieur Machault, 253. — « Sur les mouvements des flottes de France et d'Angleterre; le dessein de Ruiter d'entreprendre sur Rochefort... » ; 257. — « Sur les entreprises à faire sur les habitations ou forts des Hollandois en Guinée », 260. — Au sujet des réponses à faire « à M. le marquis de Seignelay, qui est à la suite du Roy », 268, 269. — « Sur les relations du succès des armes du Roy sur terre et sur mer... », 315. — Mort du sieur de Rabesnières; la blessure du sieur Des Ardents, 325. — M. de La Barre, 324, 378. — Sur le combat naval livré par les flottes de France et d'Angleterre à la flotte hollandaise, 366. — « Sur les vaisseaux anglois de toutes grandeurs, pour connoistre la différence qu'il y a entre ce qui se pratique par les deux nations... », 370. — « Sur les dispositions du dey d'Alger pour entretenir la paix », 380, 385. — Sur l'entreprise de Port-Farine, 380. — « Sur le passage de M. le duc de Bukinghan et du milord Arlington à Dunkerque », 386.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 452 feuillets. — Table.

B[2] 19. — Dépêches de Monseigneur, concernant la Marine. **(1672, juillet à décembre).**

Sur le voyage du sieur d'Estivalle aux côtes de Guinée, 398. — Le comte d'Estrées, 407, 409, 438, 474, 496, 512, 529, 559, 621, 648, 705, 743, 753, 765, 775. — Sur l'entreprise de Port-Farine, 414. — M. de Martel, 415, 427, 720, 745, 755, 764, 788, 814, 820, 848. — Le marquis de Kerjean, 433, 436, 469, 471, 567. — M. de Château-Renault, 436, 492, 510, 511, 513, 606, 615, 625, 640, 645, 648, 652, 660, 672, 679, 708, 754. — M. de La Barre, 433, 493, 555, 580, 588, 606, 636, 649, 671, 687, 706, 786. — « Ruyter est sorti des bancs d'Hollande »; le sieur de Vauvré doit se renseigner sur la marine d'Angleterre, 437. — Le sieur Arnoul embarqué à la suite de l'armée navale, 440. — Le chevalier de Valbelle, 483, 526, 567, 602, 606 *bis*, 635, et *passim*. — Dumé d'Aplemont, 484, 537, 620. — Le sieur de Combes, 506. — M. de Saint-Aubin, 522, 675. — Cyprien Chabert, 527, 683. — Sur « les différences entre les constructions des vaisseaux anglois et des françois; le maistre charpentier anglois à débaucher; le jeune Hubac, etc. », 527, 531, 579, 583, 823, 826, 836. — « Sur ce qui se passe en Hollande », 534, 590. — M. de Preuilly, 539, 676. — « Sur les desseins du roy d'Angleterre pour l'action des flottes pendant le reste de la campagne », 540. — M. Des Ardents, 541. — M. Du Magnou, 559, 741. — Le chevalier de Sébeville, 591, 615. — Le capitaine Panetié, 592, 593, 607, 672, 697, 721, 845. — Construction des vaisseaux l'*Orgueilleux*, le *Fortuné*, l'*Apollon*, 597, 618. — M. Du Quesne, 610, 753, 836. — Le sieur d'Amblimont, capitaine de port au Havre, 614. — Le chevalier de Flacour, 616, 676. — « Sur les yacks que le roy d'Angleterre a dé-

claré vouloir donner au Roy », 617, 649. — Le marquis d'Amfreville, 624. — Le sieur de Villeneuve-Ferrières, 659, 698. — Le sieur Desnots, 662, 687. — M. Bitaut de Bléor, 667, 727. — Marquis de Grancey, 675. — Le sieur de Machault-Belmont, 682. — Le chevalier de La Fayette, 742. — M. de Seraucourt embarqué sur l'escadre de M. de Martel, 764. — Sur des canons de fer d'Angleterre, 779. — Circulaires aux officiers des amirautés sur la fermeture des ports et les prises, 783, 784, 808. — « L'armement des Hollandois pour les Isles... », 804. — Les sieurs Des Prés, de Cuvillier, Serpaut et Verguin; la nouvelle machine pour lever de gros ancres, 853.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 508 feuillets.—Table.

B² 20. — Ordres du Roi concernant la Marine. (1673.)

Le sieur d'Alméras, commandant de la seconde escadre de Levant, 2. — Sur la levée du siége de Charleroi et la conduite que le comte d'Estrées doit tenir avec les Espagnols, 5. — M. de Martel, 5, 13, 18, 19, 34, 41, 85, 165. — Sur le nouveau traité que l'ambassadeur du Roi à Londres doit faire pour la jonction des flottes, 8, 9. — Liste des officiers des vaisseaux armés au Havre pour la sûreté du commerce, 12. — Le sieur de La Barre, 20, 25, 95. — Le sieur Herpin, 13. — Du Quesne, 15. — Le comte d'Estrées, 18, 24, 31, 36. 75, 80, 94, 106, 130, 143, 150, 178, 179. — Le chevalier de Château-Renault, 19, 84, 111, 169, 237. — Liste des officiers des vaisseaux gardes-côtes de Rochefort, de Brest et du Havre, 21, 22, 26. — Le sieur d'Alméras, 23, 55, 85, 90, 91, 131, 155, 156, 167, 168, 250. — Le sieur de

conseil de marine pour le jugement des crimes et particulièrement, pour la punition des déserteurs, etc. », 169, 171. — Établissement de deux hôpitaux de marine pour les estropiés, 171. — Les sieurs Hérouard de La Piogerie et de La Borde, 173. — Gabaret, 178, 236. — « Table des équipages des vaisseaux de guerre du Roy », 189. — Le sieur de Saint-Georges, commissaire ordinaire de la Marine, 192. — Brevet de maître charpentier du Roi à Lisbonne pour Jeronino Dematos, 193. — Liste générale des escadres (pour 1674), 194. — Liste générale des officiers de marine suivant leur ancienneté, 197. — Commission de contrôleur de la Marine à Paris, pour le sieur de Channevelles, 213, 242. — Liste de l'escadre de Levant, 214. — « Règlement des équipages des vaisseaux du Roy », 215 à 229. — Commissions de capitaines pour les sieurs Chertemps, Saint-Amans, L'Estrille, Saint-Mesmes d'Albertas, Genouillé-La Motte, le chevalier de Bellefontaine, le chevalier de Réals, Vaudricourt, le chevalier Du Mesné, le marquis de La Porte, le chevalier de La Chesnelaye, 234. — Le marquis de Preuilly d'Humières, 237. — Ordonnance du Roi sur la liberté du commerce des alliés et des neutres, 240. — « Ordonnance portant qu'il sera délivré des passeports aux ennemis de Sa Majesté, qui voudront trafiquer en France, en payant un escu par tonneau », 241. — Sédition de matelots à Calais, 243. — Instruction pour le sieur Demuyn, envoyé à Rochefort pour y servir sous les ordres de M. Colbert de Terron, 245.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 272 feuillets. — Table. (On trouve au f° 102 l'*Enregistrement des Ordres du Roi expédiés à Rochefort par monseigneur le Marquis depuis le* 10 *avril* 1673 *jusques au* 4 *mai suivant* et, au f° 117, l'*Enregistrement des Ordres du Roi expédiés par monseigneur le Marquis pendant la campagne de* 1673.)

B[a] 21. — Ordres et Mémoires du Roi expédiés par Monseigneur. (mai à décembre 1673.)

Le capitaine La Bretesche, 1, 23. — Le sieur Desnots, 1. — Le chevalier de La Vrillière, le chevalier de Flacour, 2. — Le capitaine Brémant, 2, 50, 83, 99. — Le marquis de Martel, 8. — Bitaut de Bléor, 8, 48. — Le comte d'Estrées, 10, 40. — Ouverture des ports du royaume, 11, 15, 21, 25. — Le sieur Gombaud, 17, 35. — Le capitaine La Borde, 17. — Ordonnance du Roi sur la levée des matelots, 18. — Le capitaine de La Clocheterie, 21, 79. — « Règlement sur les saluts des Estats non couronnez », 22. — Le capitaine Barbaut; le comte d'Estrées fera tirer le canon au sujet de la prise de Maëstricht, 24. — Instruction, etc., pour le chevalier de Château-Renault, 27, 45, 46, 47, 93. — Le capitaine Machault, 30. — Le capitaine Cohorn, 31, 32. — Ordre de faire bâtir deux frégates sur le gabarit du *Trompeur*, 32. — M. d'Alméras, 33, 34, 36, 44, 54, 60. — Règlement sur la subsistance, l'entretien et la récompense des officiers-mariniers, matelots et soldats qui seront estropiés en servant sur les vaisseaux de guerre, 33. — Le chevalier de Beaujeu, 36, 48, 69. — « Liste des vaisseaux à mettre en mer pour l'escadre de Levant pendant l'année 1674 », 39. — Le sieur Des Ardents, 41. — Le capitaine La Roquefontiez, 42, 44, 48, 54, 76, 90. — Le capitaine Larson, 42, 66, 68, 76. — Instruction au sieur Barbaut, sur la route qu'il doit tenir pour aller aux Indes orientales, 43. — Déclaration de guerre aux Espagnols, 44. — Le capitaine Banville, 50, 59, 90. — Le marquis d'Amfreville, 51, 76, 90. — M. Colbert de Terron pourra « faire délivrer aux officiers de marine qui voudront armer en cours, des frégates jusques à vingt

pièces de canon », 52. — Le capitaine de Gorris, 56, 91, 100. — « Extrait des principaux points contenus en la relation de M. le P. R. [prince Robert] contre l'escadre de France », 57. — Le sieur de Méricourt, 59, 85. — Louis Gabaret, 60. — « Lettre du Roy au bacha d'Alger, sur le sujet des traitez de paix », 64. — Instruction « pour les capitaines qui commandent les deux frégates que Sa Majesté fait mettre en mer pour la garde des pertuis et la seureté des bastimens qui naviguent près des costes, etc. », 70, 71. — Le capitaine Bourdet, 71. — Le capitaine Bardet du Boisneau; le capitaine Rochefort, 73. — « Ordre que le Roy veut estre observé pour la garde des costes de son royaume et l'escorte des vaisseaux marchands », 80. — Sur la garde des côtes, 84. — Le chevalier de La Motte, 86, 110. — Ordre d'arrêter le comte de Blénac, 90.

Reg. in-f°, veau, de 148 feuillets. — Table.

B² 22. — Enregistrement des lettres de monseigneur le marquis de Seignelay. **(1673, avril à septembre.)**

Le marquis de Grancey, 3 *bis*, 5. — Le sieur Hérouard, 13, 438. — Les sieurs de Méricourt et de Varagnes, 14. — Le comte d'Estrées, 17, 30, 33, 39, 66, 68, 92, 97, 112, 146, 178, 245, 256, 298, 324, 337, 374, 411, 423. — Le chevalier de La Vrillière, 21. — « Sur les nouvelles de la retraite de la flotte d'Hollande à Harwich; la sortie du prince Robert de la rivière de la Tamise, pour aller joindre les vaisseaux du Roy », 43. —Sur la jonction des flottes de France et d'Angleterre, 49, 79, 81, 89. — « Sur l'escadre des vaisseaux du Roy entrée dans la Manche; le départ de

— Le sieur Desmarestz d'Angoulin, 391. — « Sur les soins pour éviter qu'on imprimast en Angleterre la relation telle que le prince Robert l'avoit envoyée;..... la justification de M. le comte d'Estrées.....contre les calomnies du prince Robert;..... les jacks que le sieur Desne doit bastir pour Versailles, etc. », 414, 418, 426. — Le sieur de La Borde, 442.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 268 feuillets. — Table. (On trouve au f° 1er les *Lettres écrites par monseigneur le marquis de Seignelay pendant son voyage de Rochefort* et, au f° 37, les *Lettres écrites par monseigneur le marquis de Seignelay pendant la campagne.*)

B² 23. — Dépêches et autres expéditions concernant la charge de secrétaire d'État. **(1673.)**

« Sur l'offre de faire repasser en France un particulier qui donne le lustre aux étoffes de soye et brocart et sur le sujet d'une manufacture de glaces », 1. — « Le Roy tiendra en tout tems une escadre de vaisseaux à Cadis pour donner toute seureté au commerce d'Espagne », 3. — Lettres à M. Colbert, ambassadeur, sur sa santé, sur les sommes remises au roi d'Angleterre, les mouvements de la flotte française, etc., 3, 4, 6, 15, 20, 21, 22, 34, 41, 45, 47, 48, 51, 53, 58, 60, 62, 63, 64, 65, 70, 72, 73, 76, 79, 80, 84, 86, 90, 91, 95, 97, 103, 104, 108, 114, 117, 119, 122, 123, 124, 126, 128, 132, 138, 139, 144, 146, 148, 153, 155, 156, 172, 175, 185. — M. de La Barre, 3, 32. — Affaires de la compagnie du Bastion, 7, 56. — Sur l'établissement d'un consul français au Brésil, 12. — Les marchands de Bordeaux offrent de contribuer à l'armement de trois petits

bâtiments, 14, 26, 27, 45.—Deux vaisseaux armés au Havre pour l'escorte des terreneuviers, 18, 19. — « Le sieur Machaut a donné une protection égale aux vaisseaux anglois et françois », 31. — L'arrivée de M. de Martel à Cadix, 33, 35. — Peaux de maroquin achetées à Alep pour les reliures des livres de la bibliothèque du Roi, 38. — Lettre au maréchal d'Albret « sur le sujet des placards affichez dans Bordeaux », 43. — Sur les « pensions de tous les cantons suisses », 44, 120, 132. — Lettres au sieur Coypel « pour luy dire de s'appliquer à l'instruction des jeunes peintres, sculpteurs et architectes, et d'acheter ce qu'il trouvera de plus beau, etc. », 50, 69, 88, 93, 99, 163. — « Le dessein que le sieur Desne a fait des deux yaks; .... sur ce qui est à stipuler dans le traicté de paix entre le Roy et les Estats généraux », 54. — Le cavalier Bernin, 69, 88, 93, 163. — Les subsides payés aux princes allemands, etc., 69, 71, 75, 84, 99, 102, 107, 112, 116, 118, 120, 126, 129, 149, 154, 158, 166. — « Oignons de fleurs pour les jardins des maisons royales », 72. — « Sur le sujet du privilège que quelques Italiens demandent pour faire des glaces au-dessus de trente-huit pouces », 80. — Le P. Besson, jésuite, envoyé à la recherche de certains manuscrits, 89, 141. — « Sur ce qui s'est passé entre les galères du Roi et la ville de Gennes », 99, 100. — « Le chastiment des Hollandois qui ont attaqué la chaloupe du chevalier de Chasteau-Renault », 100.— Lettre à M. le duc de Saint-Aignan « sur la qualité de soubz-protecteur de l'académie de l'Opéra », 104. — La blessure de M. de Lavardin ; « lettre circulaire aux consuls d'Espagne, de Portugal, Sicile et coste d'Italie sur le sujet des bleds », 110. — « Lettres à M. de Saint-Romain pour luy dire d'emprunter des religieux de Saint-Gal quelques manuscrits », 111, 121, 140. — Le capitaine Gombaud, 112. — « La pension de M. le duc de Braciane », 113.

— Sur les « ordres donnés à M. de La Brossardière de prendre six galères pour aller embarquer Mme la princesse de Modène [la duchesse d'York], » etc., 125, 143, 144, 145, 151. — M. de Martel, 138, 144. — Les manuscrits envoyés par le sieur Sauvan, 141. — Sur « la négociation du comte de Harac avec la république de Gennes », 145. — Accommodement entre la princesse de Guéméné et M. de Rohan, 148. — « Au sujet du commerce à faire en Portugal à cause de la déclaration de la guerre avec l'Espagne », 160. — « Sur le sujet des cignes », 162. — « Sur la demande des perdrix rouges pour le roy d'Angleterre », 169. — « Lettre au sieur Trouin sur la rencontre de quatre vaisseaux d'Espagne par ceux commandez par M. Gravier; lettre au sujet du tableau du dernier combat naval qui a esté pendu au devant de la maison du Grand Duc », 174. — Circulaire aux consuls de Levant « sur la recherche de manuscrits et médailles », 175. — Lettre à M. de Boissieu pour le remercier des manuscrits envoyés à M. Carcavi, 177.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 232 feuillets. — Table.

B² 24. — Dépêches concernant la Marine. (1673.)

Le comte d'Estrées, vice-amiral, 2, 41, 42, 63, 130, 148, 152, 162, 164, 165, 172, 173, 183, 193, 207, 212, 214, 218, 237, 246, 258, 273, 275, 286, 293, 294, 312, 320, 331, 335, 349, 369, 370, 376, 378, 383, 394, 416, 431, 432, 444, 475, 508. — M. de Martel, 2, 13, 25, 32, 53, 64, 110, 120, 187, 188, 215, 242, 257, 276, 294, 379. — Le sieur de La Roquefontiez, 17, 90, 92, 272, 279, 364, 581, 601, 624. — M. Du Quesne, 18. — Le chevalier de Château-

commandant le *Vigilant*, 94. — Le sieur de Larson, 99, 627, 645. — « Sur la résolution de faire l'assemblée de l'armée navale à Portsmouth », 101. — Sur l'envoi du sieur de Saussigny, commissaire de la Marine en Angleterre, 107, 108, 110, 126. — « Sur la construction des yacks et sur l'envoy de la commission du Roy à M. le prince Robert pour commander l'armée navale », 126. — Sur le voyage de M. le marquis de Seignelay à Rochefort, 132, 149, 161. — Sur « les vaisseaux hollandois qui sont à l'entrée de la Tamise », 149, 151. — Le sieur Prou, 168. — « La différence des vaisseaux bastis en Levant et ceux du Ponant à examiner », 169, 198. — Le chevalier de Réals, arrêté; rappel du chevalier de Grandfontaine; envoi du sieur de Chambly en Acadie, 184. — Le plan en relief de l'arsenal de Toulon, 198. —« Envoy d'un vaisseau pour le secours de Saint-Thomé », 215. — Sur la jonction des flottes française et anglaise, 219, 221, 222. — De La Bretesche, 230, 352. — Le sieur Gombaud, 231, 299, 347, 354, 368. — La mort du sieur Dumé d'Aplemont, 245. — Sur les combats livrés à la flotte hollandaise, 246, 248, 249, 250, 251, 255, 258, 260, 261, 262. — « Sur la relation du sieur de Courbasson, concernant les isles Dauphine et de Bourbon », 251. — La prise de Saint-Thomé sur la côte de Coromandel, 255. — Le sieur de La Borde, 265. — Le chevalier de La Motte a quitté les côtes d'Italie pour faire la guerre aux corsaires de Salé, etc., 288, 334. — Le sieur Montortié, naufrage du *Faucon*, 290, 430. — « Sur le commerce à établir en Canada », 297. — M. Arnoul père, choisi pour succéder à feu M. de Matharel, 321, 322. — Construction des vaisseaux l'*Intrépide*, l'*Éclair*, l'*Actif*, 322. — « Sur les moyens pour establir le commerce des bois de Canada, propres pour les constructions », 336. — Sur la nomination du duc d'Albuquerque, par la reine Catholique, au lieu du marquis de La Fuente, pour conférer

avec le marquis de Villars, 345. — « La construction de deux navires, commencés sur les gabaris du *Trompeur* », 358. — Le sieur Machault, 405.—D'Amblimont, 419.—Le sieur de La Clocheterie, 430. — Le sieur Gabaret ne s'éloignera pas de Calais et de Boulogne, 444. — Sur le mariage de la princesse de Modène avec le duc d'York; préparation de six galères, 447. — M. Gabaret ira rejoindre le sieur de La Bretesche, 450. — Sur les nouvelles reçues de l'armée navale au sujet d'un grand coup de vent qu'il a fait, 469, 470, 471, 473, 475. — « Sur l'expérience de la machine inventée par le sieur Caze, pour arrester les vaisseaux, faite en 1671 », 483. — « Sur les instances à faire à la reine Catholique pour obtenir la liberté des sieurs d'Ogeron et Bauda, et tous les François qui estoient sur le vaisseau l'*Escueil*, qui a échoué à la coste de l'isle de Portoric », 486. — Sur « la division des vaisseaux en cinq rangs; ...sur la conduite du dey et divan d'Alger », 500. — « Ordre aux capitaines des vaisseaux du Roy de prendre ou couler à fond les vaisseaux portugais qui refuseront le salut », 520. — Sur la guerre avec les Espagnols, 521, 528. — Le sieur de La Vigerie, 535, 622, 635. — « Sur le mémoire servant de réponse sur chaque point de la relation que le prince Robert a distribuée à l'entrée du Parlement... », 583. — Sur l'armement fait par les Hollandais pour aller au cap Saint-Vincent recevoir leur flotte de Smyrne, 595, 598. — « Sur l'information secrette de ce qui s'est passé pendant la campagne », 614. — Le sieur Banville, 619. — Le sieur de Gorris, 642, 648.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 734 feuillets.—Table.

B² 25. — Ordres du Roi expédiés pour la Marine. (1674.)

Brevets de pensions pour les sieurs Gabaret, de Preuilly d'Humières, de Château-Renault, de Valbelle, chefs d'escadre; autres brevets pour les sieurs chevalier d'Hailly, Beaujeu, Louis Gabaret, capitaines; nominations au commandement des barques longues de Dunkerque, 1. — Liste des officiers du vaisseau l'*Ecueil*; ordonnance sur le nombre de chaloupes que doivent avoir les vaisseaux de chaque rang, 2. — Les sieurs de Sourdis, Forant, de Court: ordre d'arrêter les officiers de marine qui se trouveront à Paris et de les conduire à la Bastille, 4. — Les vaisseaux des sieurs comte de Vivonne, Du Quesne et Preuilly, porteront les pavillons d'amiral, vice-amiral et contre-amiral, 7. — Ordre de faire sortir M. de Martel de la Bastille, 8. — Règlement sur la quantité des armes, munitions et agrès des vaisseaux de chaque rang, 34. — Le sieur Sion de Julliot, capitaine de brûlot; liste des vaisseaux pris ou achetés, auxquels le Roi a donné des noms fixes pour servir en brûlots à Rochefort, 9. — Liste des officiers des quatre vaisseaux qui doivent être joints à l'escadre de Levant, 11. — Le sieur de Banville; le sieur chevalier de Beaujeu et le sieur de Montortié; la liste des vaisseaux armés à Brest pour passer en Levant, 13. — Liste des officiers qui doivent commander les barques longues de Dunkerque; liste des officiers qui doivent commander les vaisseaux armés à Brest pour servir en Ponant. 14. — Listes des officiers des vaisseaux armés à Rochefort pour passer en Ponant et en Levant, 16, 18. — Liste des officiers du vaisseau le *Rubis*, 19. — Commission d'intendant de la Marine à Brest pour M. de Seuil, 109. — « Rolle des gardes de la Marine réservez pour servir sur le vaisseau portant pavillon de vice-admiral », 26. — Le comte d'Estrées, 113,

Château-Renault, 184. — Le sieur de Beauvoisis, capitaine de brûlot; le sieur de Sazilly, aide-major de Levant, 183.— Sur les nouveaux noms donnés à des prises; brevet de médecin de port à Brest pour le sieur Olivier, 190. — Ordonnance portant que les capitaines de frégate légère commanderont aux capitaines de brûlot, à la mer et dans les ports, 191. — Le sieur de La Rochalart, 197. — Arrêt portant que le sieur Dumont fera achever le vaisseau le *Fendant* à Bayonne, 198. — Règlement pour la police des arsenaux, 202 à 264.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 307 feuillets.—Table.

B² 26. — Ordres et Mémoires du Roi, concernant la Marine. (1674.)

Le capitaine Banville, 2. — Le capitaine Brémant, 3, 46, 184, 252, 270, 291, 361, 389, 482. — Le chevalier de Château-Renault, 5, 22, 29, 53, 96, 296, 298, 336, 349, 376, 378, 379, 407, 453, 462, 495. — Le sieur de la Clocheterie, 8, 165. — Le capitaine Gombaud, 8, 22, 52, 100, 141. — Le sieur de Cohorn, 10, 254, 264, 271, 366. — Le chevalier de Forbin, 10. — Ordonnance portant que les capitaines des vaisseaux de guerre et brûlots feront débarquer les poudres et artifices, avant d'entrer dans les ports du royaume ; ordonnance réglant le nombre des chaloupes et canots des vaisseaux de guerre, 17. — Le sieur de Gorris, 20, 27, 29, 104. — Le capitaine de La Borde, 22, 140, 161, 163, 200, 495. — Sur l'envoi du vaisseau le *Rubis* à Saint-Thomé, 25. — « Estat des soldats qui doivent estre donnez aux capitaines des vaisseaux qui seront

ports et arsenaux, etc... », 142. — Le sieur Arnoul fils, « intendant général de la marine de Ponant (*sic*) », 147, 148. — Le chevalier de Tourville, 152, 324. — Saint-Aubin d'Infreville, 166, 373. — « Les entreprises que les Hollandois pourroient faire sur le port et arsenal de Brest », 180. — Le chevalier de La Chesnelaye, 186. — Prise de Besançon, 209. — Le capitaine La Preille, 195. — « Le secours que l'on pourroit tirer des vaisseaux, en cas que les ennemis assiégeassent quelques places voisines de Rochefort », 196. — Le sieur d'Alméras, 199, 208, 246, 296. — Le capitaine d'Amblimont, 198, 209. — Les sieurs de Cogolin et Gravançon, 209. — Prise de Dôle, 208. — M. de Baas, 208, 209, 259. — Règlement pour la charge de prévôt général de la Marine, 215. — « Sur le bon estat de défense auquel est à présent le port et l'arsenal de Brest, etc. », 216, 229, 234. — Les ennemis ont doublé l'île d'Ouessant, 227. — Passage de la flotte ennemie par l'Iroise, 234. — Siège de Belle-Isle, 246, 247, 249, 250, 267, 268. — « Desseins de la flotte hollandoise », 248. — Le sieur de Goussonville, 254, 264, 271. — Descente des ennemis à Noirmoutier, 255, 259, 261, 265. — « Ruiter est party pour aller aux isles françoises de l'Amérique », 259. — Mémoires sur l'enrôlement général des matelots de Rochefort, Brest, Toulon, 276, 279. — Ordonnance qui règle le salut entre le pavillon amiral et l'étendard réal des galères, 287. — « Règlement pour le commandement entre les chefs d'escadres portant le tiltre des provinces », 290. — Sur les ordres que le comte d'Estrées a donnés au sieur d'Alméras pour la jonction des vaisseaux, 291. — Gabaret, chef d'escadre, 303, 352, 360, 376, 378, 385, 407, 408, 412, 452, 462, 478. — Listes des vaisseaux de l'escadre de Ponant, armés à Rochefort, qui doivent être désarmés, 304. — Liste des officiers destinés à servir sur l'escadre armée à

Rochefort pour tenir la mer le reste de l'année; liste des vaisseaux de l'escadre de Ponant, armés à Brest, qui doivent être désarmés, 305. — Liste des officiers de l'escadre armée à Brest pour servir le reste de l'année, 306. — Liste des officiers de la frégate la *Trompeuse*, 311. — Lettres d'Etat pour le marquis de La Porte, capitaine de vaisseau, 308. — Nouvelles de la flotte hollandaise dans la Méditerranée, 311, 312. — Le capitaine Estienne-Jean, 312, 336. — « Victoire remportée par monsieur le Prince sur les ennemis », 317. — Le chevalier de Nesmond; le chevalier Du Mesné, 322. — Marquis de Grancey, 324. — Le capitaine Sanson; Barin de La Galissonnière, lieutenant sur le *Téméraire*, 328. — Sur quelques particuliers qui demandent des vaisseaux du Roi pour les armer en course, etc., 331, 385, 399. — Passeport pour la vaisselle d'argent que la duchesse de Portsmouth fait passer en Angleterre, 333. — Liste des officiers des vaisseaux du chevalier de Valbelle (secours de Messine), 341. — Le sieur de La Motte-Genouillé, 349. — M. de Montortié; le comte de Blénac, 350. — De La Roquefontiez, 352, 438, 455, 456, 481. — Le sieur d'Aucour, commissaire général des galères, 373. — Sur le plan de l'arsenal de Toulon envoyé par le sieur Arnoul, 364. — Armement de barques destinées à « asseurer les convois de munitions de l'armée de Catalogne », 366. — Instruction au sieur Girardin de Vauvré, commissaire général au Havre, etc., 367, 371, 372. — Liste des vaisseaux du Roi qui pourront être armés en course aux ports de Rochefort, Brest, Toulon, etc., 393, 395, 399. — Le capitaine La Preille, 396, 415, 447. — Le sieur de Goussonville, 399, 419, 421. — Le capitaine Pain, 406, 448. — Le capitaine Du Boisneau, 406, 463. — Le capitaine Du Fay, 407, 486. — Ordre au sieur Soleillet de se mettre à la disposition de M. de Schomberg, etc., 409, 440. — Bremant fils, lieutenant sur la *Bouffonne*, 416. —

Passage de M. le chevalier Colbert à Malte, 421. — Le sieur de Beaulieu, capitaine du port de Rochefort, pendant la maladie du sieur Forant, 423. — Le capitaine de Lizines, 425, 481. — Instruction au sieur Panetié, 429. — Instruction au sieur Jolinet, commissaire de la Marine, envoyé aux Iles, 441, 444. — Le capitaine Dantzé, 448. — « Sur la rançon du fils du dey d'Alger qui est esclave à Malte »; passeport « pour faire passer d'Ostende en Biscaye, vingt-huit chevaux de carrosse et vingt-quatre chiens de chasse pour le service du roy d'Espagne », 459. — Liste des vaisseaux servant à la garde-côte en Ponant, 464. — « Sur les ordres qui ont esté donnez aux frégates de Saint-Malo pour joindre le sieur Gabaret, pour aller attendre Tromp sur le cap de Finisterre, etc. », 476. — Louis Gabaret, 478. — Règlement sur le rang et la préséance entre les capitaines de frégate légère et les capitaines de brûlot, 486. — Envoi de vaisseaux aux Indes orientales pour porter du secours au sieur de La Haye à Saint-Thomé, etc., 483, 484. — Sur le projet envoyé par le sieur chevalier de Clerville pour l'enceinte de Rochefort, 489.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 547 feuillets. — Table.

B² 27. — Ordres du Roi et dépêches de Monseigneur concernant Messine (1674-1675).

Ordres du Roi, 1674 (septembre à décembre). — M. de Vivonne, 1, 10, 14, 17, 25, 37. — Liste des officiers choisis pour servir sur l'escadre du chevalier de Valbelle, 3. — Le chevalier de Valbelle, 4, 5, 11, 15, 29, 31, 35. — Le sieur de La Brossardière, commandant douze galères, etc., 9, 11. — Le sieur de Goussonville, 13, 21, 27. — Le capitaine

suite de l'armée navale de Levant, 165, 199, 203. — Le capitaine Chabert, 183. — Le chevalier de Béthune, 184. — « Les Hollandois estoient encore le dix-huitième novembre devant Barcelone », 191. — Le chevalier de La Fayette, 205. — Le capitaine de Cou; le sieur de Relingue, 207.

Dépêches de Monseigneur, 1674 (octobre à décembre). — Le chevalier de Valbelle, 1, 6, 7. — M. de Vallavoire, 2, 4, 7. — M. de Vivonne, 3, 4, 8, 10, 11, 13. — M. Du Quesne; le sieur Cogolin, 4.

Dépêches de Monseigneur, 1675. — M. de Vivonne, 14, 15, 17, 21, 91, 96, 98, 131. — Sur le passage de dix galions d'Espagne qui doivent aller en Sicile, 16. — M. de Valbelle, 18, 72, 103, 109, 122, 129, 132. — Le sieur Du Quesne, 34, 41, 71, 73, 100, 103, 107, 112, 115, 125, 127, 132, 136, 143. — M. de La Brossardière, 35, 45, 59. — M. d'Alméras, 36, 39, 49, 90, 71, 100, 104, 132, 135. — Le chevalier de Breteuil, le sieur de Forville, 61, 73. — Le sieur de Relingue, 67.—Gabaret, 67, 91, 103, 105, 110, 119, 120, 132. — Le marquis de Vallavoire, 72, 101. — Le sieur Soleillet, 81. — « Sur le convoi du jeune Ruiter qui devoit partir de Smirne », 83. — Le sieur Estienne-Jean, 86. — M. de Preuilly, 90, 103, 119, 132, 142. — Le sieur de Langeron, 91, 101. — M. de Tourville, 98, 105, 112, 118. — Le chevalier de Lhéry, 99, 113. — M. de Coëtlogon, 105, 122. — Le sieur Gravier; le chevalier de La Fayette, 110. — Le sieur de Septèmes; le sieur Serpaut, 111. — Le sieur de La Barre, 111, 121. — Le sieur de Cohorn, 112, 128. — Le sieur d'Amfreville; le sieur de Saint-Aubin d'Infreville, 121. — Sur le combat « entre les vaisseaux restez à Messine et ceux de Montesarchio », 132.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 485 feuillets. — Tables.

B² 28. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine (1674).

Le marquis de Grancey, 1, 206, 229, 253. — M. de Château-Renault, chef d'escadre, 13, 76, 84, 107, 296, 305, 309, 319, 330, 345, 357, 369, 377, 385. — Sur l'établissement des hôpitaux, 13. — Le sieur Gombaud, 16, 113, 138, 157, 207, 294. — Le chevalier de Beaujeu, 19, 114, 150, 167, 412. — Le sieur de Champmartin, 24, 164, 190, 336. — Sur la conduite des capitaines Lautier et Robert, 30. — Sur le vaisseau le *Fendant*, construit à Bayonne, 34. — Le sieur de Larson, 38, 53, 91. — « Sur l'apparence qu'il y a que les Anglois ne feront point d'armement pendant cette année », 39. — Le sieur de Méricourt, 42, 128, 134. — M. d'Alméras, 48, 88, 97, 121, 129, 137, 155, 162, 165, 173, 177, 192, 205, 213, 221, 227, 238, 243, 252, 262, 287. — M. de Vivonne, 50, 79, 87, 102, 105, 112, 125, 132, 144, 248, 256, 259, 268, 301, 355, 418. — Le roi d'Angleterre prié « de donner ordre à ses gouverneurs de donner retraite aux vaisseaux du Roy », 51. — Le mémoire que M. Demuyn a envoyé sur la construction d'un vaisseau et de ses manœuvres, 52. — Le sieur Puget, 72, 210. — M. de Valbelle, 79, 80, 81, 83, 91, 118, 119, 130, 135, 149, 153, 235, 260, 301, 340, 408. — Le sieur Brémant, 98, 134, 190, 194, 279, 290, 317, 336. — Le sieur de Machault, 98. — Sur les corsaires hollandais, 104. — M. d'Amfreville, 108, 119, 122, 130, 135. — Le sieur de Goussonville, 110, 126, 219, 356. — M. d'Estrées, vice-amiral, 117, 129, 144, 152, 173, 178, 185, 187, 188, 198, 234, 261, 295, 304, 312. — Le chevalier de Tourville, 121, 206, 384. — « Lettre circulaire aux gouverneurs des provinces et places maritimes, sur le départ du Roy », 131. —

« Sur quelques intelligences secrettes que les marchands de Normandie ont avec les Hollandois », 128. — Gabaret, 136, 174, 208, 228, 241, 245, 287, 296, 313, 322, 330, 345, 352, 358, 371, 378, 390, 393, 399, 407. — Le sieur de Villeneuve-Ferrières, 148. — Le sieur Du Boisneau, 148, 344, 384. — M. Des Ardents, 150, 169, 220, 240, 384, 412. — Le chevalier de Flacour; le sieur de La Chesnelaye, 156. — Le sieur de Bellisle-Érard, 156, 165. — Le chevalier de La Borde, 166, 212. — Le sieur Desnots, 166. — Le sieur La Preille, 172, 203, 337. — Le sieur de Breugnon, 170. — Le sieur d'Amblimont; le combat « entre les habitants de Canet et trois brigantins espagnols », 182. — Le sieur de Beaulieu, 206. — Le sieur Hérouard, 207. — Le sieur Panetié, 217, 255, 338, 400, 416. — Le sieur de Cohorn, 219. — « Sur ce que la flotte hollandoise a rembarqué l'infanterie qui estoit devant Belle-Isle, etc. », 227, 228, 240, 261, 262, 272. — Le sieur de Combes, 232. — « Sur ce qui s'est passé entre les frégattes de Toulon et les galères de Naples », 237. — « Sur l'apparence qu'il y a que les ennemis se sont retirez de l'isle de Noirmoutiers », 238, 239. — Le duc de Chaulnes se plaint « du peu de secours qu'il a tiré de la Marine », 253. — « Sur les sentimens que le roy d'Angleterre a tesmoigné avoir pour l'entreprise que Ruyter veut tenter aux Isles, » etc..., 257, 310, 318. — Le sieur Du Tremblay, 258. — « Sur les jacks pour le canal de Versailles », 269, 299, 309, 323, 333, 334, 383, 426. — « Sur la flotte d'Hollande qui est à la coste d'Espagne », 271, 272. — M. de Langeron, 275. — Le sieur Estienne-Jean, 282, 291. — Le sieur de Montortié, 302. — Le sieur de Saint-Mar, 303. — M. de La Haye, 309. — — Sur la retraite de la flotte ennemie, 321. — Le sieur de La Roquefontiez, 331, 375. — « Sur les nouvelles de ce qui se passe à Messine; sur le traité que les plongeurs ont

fait avec les ministres du prince régent de Portugal », 339. — Le sieur Pain, 349. — « Sur les vingt vaisseaux hollandois qui croisent à la hauteur d'Ouessant », 350. — M. de Schomberg, 350, 396. — Le sieur Soleillet, 351, 426. — « Sur la convention que les Hollandois ont faite avec les marchands de Dieppe, de leur donner deux cents passeports pour la pesche du hareng », 354. — « Sur le retour de l'abbé Carré des Indes orientales », 356. — Passage de M. le chevalier Colbert à Malte, 356, 357. — M. de Vallavoire, 357. — Le sieur Pingaut, 384, — Le sieur Du Quesne, 388. — Preuilly d'Humières, 388, 412. — Tromp est arrivé à Cadix, 393.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 482 feuillets. — Table.

B[2] 29. — Ordres du Roi, États, Ordonnances de fonds, etc. (1675).

Ordres du Roi. — Le chevalier de Bellefontaine, 6, 101. — Le chevalier de Réals, 5. — Commission d'intendant de la marine de Levant pour le sieur Arnoul, 6. — Les sieurs Bardet Du Boisneau, chevalier de Combes, chevalier de Montbron, de La Harteloire, de Montreuil, de Coëtlogon, Desgrois, capitaines de marine, 8, 10. — Liste générale des officiers de marine, qui règle leur ancienneté, 14. — Mémoire sur la solde du vaisseau le *Vigilant* », 24. — Liste des officiers des barques longues de l'escadre des Iles, 28. — Liste des officiers de l'escadre des îles de l'Amérique, 30. — Le sieur de Rochefort, commandant le *Vigilant*, 32. — Le sieur Guillotin, capitaine de frégate légère ; liste des officiers des vaisseaux armés pour les Indes orientales, 37. — Le sieur de La Harteloire, 42. — Liste des officiers de l'escadre de

M. d'Alméras, 45. — Liste des vaisseaux à préparer à Toulon pour joindre à l'armée navale de Levant; le sieur de Cohorn, capitaine de marine; liste des capitaines du département de Rochefort qui doivent passer en Levant, 47, 48. — Liste des officiers des vaisseaux arrivés à Rochefort pour passer en Levant, 49. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon sous le commandement du marquis d'Anfreville, 50. — Commission de capitaine pour le sieur Du Quesne fils, 54. — Le sieur de La Caffinière; les capitaines Serpaut, Du Rivau, Chaboiseau et de Sion; commission au capitaine Gauvain pour armer en guerre le *Saint-Charles* au port Louis, 55. — Le chevalier de Perrinet, 57. — Le chevalier de Château-Renault, 63. — Le sieur Soleillet; liste des officiers du vaisseau l'*Aventurier*, 65. — Le marquis de Langeron, 67. — Le sieur Gabaret, chef d'escadre; le sieur Estienne-Jean, 68. — Liste des capitaines des vaisseaux armés pour les îles d'Amérique, 75. — Le chevalier de Tourville, commandant le *Sage*, 82, 99. — Le chevalier de Coëtlogon, commandant la *Sirène*, 82. — Pension accordée au chevalier de Lhéry; le chevalier de Tourville, chef d'escadre de Guyenne, 83. — Le sieur Du Guay, commissaire ordinaire de la Marine, 96. — Le sieur Chevalier, capitaine de frégate légère, 97. — Le duc de Vivonne, 98. — Le chevalier de Béthune, commandant le *Sage*, 99, 100. — Pension au sieur Lefebvre de La Barre, capitaine de marine; pension pour le sieur d'Amfreville, 100. — Le chevalier de Bellefontaine, 101. — Liste des officiers des vaisseaux armés pour la garde des côtes de Ponant, 102, 103, 115, 116. — Le chevalier de Maisonneuve, commandant la *Perle*, 113. — « Maxime sur les fonds à remettre pour les désarmemens », 118.

États et Ordonnances de décharge (janvier à décembre). — 1 à 89.

États et Ordonnances de fonds expédiés en 1675 à compte des dépenses de marine (1676). — 95 à 131.

Registre in-f°, veau, de 282 feuillets, divisé en trois parties, dont la première a un foliotage spécial et dont les deux dernières ont un foliotage commun. — Deux tables (la première au f° 1, correspondant aux *Ordres du Roi*, est incomplète et inexacte; la deuxième table, au f° 123, correspond à la deuxième partie du registre; la troisième partie n'a pas de table).

B² 30. — Ordres du Roi concernant la Marine (1675).

Le chevalier de Château-Renault, etc., 5, 90 138, 146, 196, 199, 203, 227, 295, 299, 330. — Le capitaine de Lizines, 8, 17, 73, 136, 237, 337. — Le capitaine de La Roquefontiez, 11, 97, 207. — Le capitaine de Méricourt, 11. — Le capitaine Du Boisneau, 12, 114, 200. — Le capitaine Pingaut, 13, 202, 230, 317. — Fermeture des ports, 13, 117. — Le capitaine Dantzé, 17, 39, 59, 158, 180, 238. — Les vaisseaux chargés pour les îles de l'Amérique pourront sortir des ports du royaume, 19. — Le capitaine Brémant, 19, 52, 53, 71, 120, 133, 135, 198, 214, 218. — Le capitaine Panetié, 28, 58, 68, 72, 132, 191. — Le capitaine de La Preille, 28. — Sur l'envoi d'un vaisseau aux Indes orientales pour porter des secours à Saint-Thomé, 29. — Liste des officiers du *Brutal;* le chevalier de Lieutaud se joindra au sieur de Soleillet, 34. — Passeport pour « un escuyer, deux chasseurs, vingt-huit chevaux et une meute de chiens » destinés au roi d'Espagne, 39. — Le sieur de La Borde, 43, 143, 181, 200, 202. — Listes des officiers des vaisseaux équipés à Brest pour escorter le convoi de Terre-Neuve, 43. — Ordonnance pour la sortie des vaisseaux armés en course, 44. — Listes des officiers des vaisseaux armés à Rochefort pour les Iles, 48,

182. — Le capitaine Goussonville, 59. — Liste des officiers choisis pour commander les barques longues qui doivent être jointes aux vaisseaux du marquis de Grancey; le chevalier d'Hailly, 61. — La *Trompeuse* et la *Jolie*, frégates de dix-huit pièces de canon, 66. — Le sieur Hubert, « s'en allant en Angleterre par ordre de Sa Majesté », 69, 71, 86, 104, 110, 119. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort pour les Indes orientales, 77. — Le capitaine Chertemps, 78. — Liste des officiers du vaisseau l'*Entendu*, armé au Havre, 92. — Liste des officiers du département de Rochefort devant passer en Provence, etc., 95. — Le capitaine de Montortié, 96, 197, 289. — Le comte de Blénac, « commandant les vaisseaux pour asseurer la pesche des molues », 98. — Le sieur de Beauregard, 113. — Règlement pour le commandement entre les officiers généraux de la Marine, 118. — Liste des vaisseaux commandés par le marquis de Grancey aux îles françaises de l'Amérique, 123. — Le marquis de Grancey, 124, 155. — Le sieur de Sainte-Marthe obéira au marquis de Grancey en cas que le sieur de Baas soit mort ou que la maladie le mette hors d'état d'agir, 127. — Le sieur de Sainte-Marthe, 127, 128. — Le capitaine Larson, 128. — Le capitaine Beaulieu, 129. — Le sieur Picot Du Vivier; le chevalier de Béthune, 132. — Le sieur Contay d'Humières; « ordonnance portant que la pesche sera libre pour tous les bastimens de soixante tonneaux et au-dessous qui pescheront le long des costes de France et des Estats d'Hollande », 134. — Sur l'arrivée du sieur de La Haye et « les deux corps de vaisseaux qui ont esté donnez par les Hollandois pour porter en France ledit sieur de La Haye et ses troupes, etc. », 139, 204. — Le sieur Soleillet, 147, 269. — Le sieur d'Amblimont; le capitaine Beauregard, 150. — « Sur l'expédition des vaisseaux qui doivent aller aux isles de l'Amérique », 151. — Le sieur Bitaut de

tion, etc... au sieur Izarn de Varagnes, commissaire ordinaire de la Marine, envoyé à Nantes pour prendre le soin des classes des matelots, 270 et *passim*. — Instruction au sieur de Lortie sur l'épreuve des canons de fer de Bourgogne, 282. — Le capitaine de Cohorn; le sieur de Fruges, 284. — Liste des commandants des vaisseaux armés à Brest pour la garde, en 1676, des côtes de Ponant, 294. — Instruction aux commandants des vaisseaux l'*Éveillé* et l'*Éclair*, 300. — Le chevalier de Rosmadec; liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort pour garder, en 1676, les côtes de Ponant, 301. — Instruction aux commandants des vaisseaux armés à Rochefort pour la garde-côte, 303. — Le capitaine Forant; liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon pour garder, en 1676, la côte de Provence, 304. — Liste des officiers des frégates légères armées au Havre pour garder, en 1676, les côtes de Normandie, 305. — Instruction aux commandants des frégates la *Trompeuse*, la *Jolie* et la *Maligne*, 306. — Liste des officiers des deux vaisseaux armés à Brest pour l'escorte des Terre-Neuviers; le chevalier de Maisonneuve, 322. — Le capitaine Bardan; instruction pour le sieur Corbonnois de Vauhalan, commissaire à la suite de l'escadre du chevalier de Château-Renault, 327. — Le vaisseau le *Ferme*, 336. — Le capitaine Selingue, 343. — Commission de contrôleur de la Marine à Brest pour le sieur Le Vasseur, 351.

Registre in-f°, veau, de 391 feuillets. — Table. (On lit au f° 145 le titre suivant : *Ordres du Roi pendant la campagne.*)

B² 31. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine. (1675).

mandé par le sieur Panetié », 64, 65, 75, 80, 81, 116. — Le chevalier de Grandfontaine, 67, 167. — Le sieur Desnots, 67. — « Sur la trève pour la pesche entre les Hollandois et les François », 68. — Sur le voyage que le sieur Hubert doit faire en Angleterre, 69, 70. — Le chevalier de Béthune, 77, 82, 97, 117, 130, 142, 160, 193, 209, 219. — « Sur le glorieux succès que les forces navales du Roy ont remporté sur l'armée navale d'Espagne », 78, 83, 86. — « Il y a deux vaisseaux de guerre aux rades du Havre, qui doivent escorter les vaisseaux des Isles de l'Amérique et de Terre-Neuve », 87. — Le sieur Du Magnou, 88. — Les sieurs de Cou, Bellisle-Erard, Villeneuve-Ferrières, La Vigerie, 89. — « Sur le traité qui a esté fait par M. de Terron avec le sieur Hontabac pour la construction de deux frégates », 94. — Lettre à M. le marquis de Feuquières « sur la part qu'il a prise aux grâces que le Roy a faites à Monseigneur en faveur de son mariage », 98. — Le sieur de Saint-Mesme, 100. — Le sieur de Saint-Amans, 103. — « Sur l'establissement à Portsmouth d'un peintre et d'un sculpteur françois », 104. — Le marquis de Grancey, 108, 113, 127, 163, 199, 207, 236. — Le sieur de Larson, 113. — M. de Baas et autres gouverneurs des isles de l'Amérique, 113, 114. — Sur la perte de deux galères de l'escadre de Sicile, 121. — « Sur la liberté de la pesche des Hollandois », 131. — M. Du Quesne ; M. D'Alméras, 133. — Le chevalier de Lieutaud, 137, 175, 176. — Le sieur Gabaret, 138, 147, 154, 170, 174, 182, 203, 210. — Retour en France de M. de La Haye, 139. — Le sieur de La Vigerie, 148. — Le sieur Estienne-Jean, 161, 236. — Le sieur d'Amblimont ; le chevalier de Beaujeu, 167. — Le sieur de Combes, 170, 209, 220, 381. — Le sieur Louis Gabaret, 175, 293, 351, 363. — Le capitaine Selingue, 177. — Le sieur de La Voye, 181, 380. — « Sur la rencontre que les

vaisseaux du Roy ont eue à la mer d'un vaisseau de guerre anglois », 195. — « Sur le combat rendu par une frégate françoise contre une autre d'Ostende », 201. — La détention du capitaine Lœilleau à Douvres, 208, 216, 257. — « Sur la frégate de Mascranny qui a esté attaquée par quatre corsaires », 223. — Le sieur de La Preille, 226, 281, 294. — « Sur la rencontre faite par un capitaine anglois de cinq vaisseaux hollandois », 236. — Sur l'arrivée à Lisbonne des frégates de Saint-Malo armées en course, 237. — « Sur le combat rendu par Du Boisneau contre un vaisseau espagnol », 238. — M. Des Ardents, 247. — Le sieur de Mézières, 277, 351. — Lettres circulaires à messieurs les intendants, commissaires généraux, capitaines et officiers généraux, en leur envoyant le règlement sur « le devoir des officiers », 285, 291. — Le sieur de L'Estanduère, 287. — Le duc de Vivonne, 291, 340. — « Sur le passage des vaisseaux commandez par Ruyter », 294, 297, 299, 300, 311, 312, 315, 331. — « Entière liberté de la pesche sur les costes de France et de Hollande », 295, 313, 329. — Les vaisseaux que le sieur de Flacour voudrait armer en course, 301, 327. — « Sur le vaisseau que M. le duc de Saint-Simon a demandé pour armer en cours », 303, 306, 324. — Sur la visite des vaisseaux portant bannière de Hambourg, etc., 324, 339. — Le sieur de Machault, 327. — Le sieur de Gravançon, 331. — « Sur la nouvelle de la prise d'Augouste », 333, 334. — « Sur ce que les sieurs Desnots et de Miricourt n'ont pas entré dans la Manche avec la flotte des gabelles, à cause de cinq vaisseaux de guerre qu'ils disent estre entre Ouissan et les Sorlingues », 336. — « Sur la prise que le sieur de Montortié a faite d'un corsaire biscayen », 340, 341. — Le sieur Colbert de Saint-Mar, 340. — Sur l'envoi d'une frégate à Portland « pour sçavoir si le jeune Ruyter y est avec vingt-deux frégates », 347, 356. — « Le Roy veut que les vais-

seaux gardes-costes demeurent à la mer jusques à la fin de décembre », 352. — Le sieur de Sébeville, 358. — Le sieur de Vaudricourt; le chevalier de Réals; le sieur Champmartin; le sieur de Chabert, 382. — Lettre à M. de La Galissonnière sur son fils, 387. — Le sieur de Montortié, 392. — Les « bastimens qu'il faudroit construire pour visiter les lieux où les corsaires se retirent », 399. — « L'arrivée des sieurs de Montortié, de Méné et Mascranny, à la rade de Belle-Isle », 408. — Le règlement fixant à six deniers pour livre la retenue sur la solde des équipages, 418, 419. — Le sieur de Corbonnois de Vauhalan, 425, 426. — Sur le règlement du premier décembre 1669 concernant l'artillerie des vaisseaux, 440. — Le sieur Forant, 442. — Les officiers revenus de Batavia qui ont passé en Angleterre, 448.

Reg. in-f°, veau, de 516 feuillets. — Table.

B[2] 32. — Ordres du Roi expédiés par monseigneur le marquis de Seignelay (1676).

« Ordre qui doibt estre observé pour l'enregistrement de toutes les expéditions concernant la Marine », 1. — Le sieur Brémant (fils), 6. — Les sieurs de Lizines, Bidaut, Mascranny, Villers d'O, chevalier d'Amfreville, Du Chalart, capitaines de marine, 7. — Les sieurs Chabert, chevalier Lieutaud, de Fruges, d'Aligre, Sazilly, Gédoyn, Du Rivau-Huet, capitaines de frégate légère, 8. — Le chevalier de Flacour, 18. — Liste des officiers de marine des vaisseaux armés à Toulon, 407. — Le sieur de Forbin, 19. — Le sieur de La Hogue, écuyer du Roi, allant à Alger, 26. — Le sieur de Bennes, commissaire à la suite des vaisseaux allant à Terre-Neuve, 27, 30. — Le comte de Sourdis, 30, 37. — Le

Le duc de Vivonne, 109, 128, 195. — Réjouissances publiques au sujet de la prise de Condé, 109, 110. — Relation de ce qui s'est passé au siège et à la réduction de Condé, 110. — « Brevet de don du tiers des prises que le sieur comte d'Estrées pourra faire avec les vaisseaux que le Roy luy a permis d'armer », 113. — Liste des vaisseaux armés par le comte d'Estrées, 114. — Liste des officiers de Rochefort et de Brest embarqués sur l'escadre du comte d'Estrées, 115. — « Brevet qui permet au sieur Gérard de faire pescher deux corps de vaisseaux », 117. — Les sieurs de La Clocheterie, chevalier de Beaujeu et Larson, mis en liberté, 119. — « Brevet de don du vaisseau la *Galère* pour le sieur Mathieu Gilles », 121. — Ordonnance qui établit des signaux de reconnaissance entre les vaisseaux de guerre du Roi, lorsqu'ils se rencontrent en mer, 122. — Relation de ce qui s'est passé au siège de Bouchain, etc., 126, 128. — Le capitaine de La Borde, 131, 211. — Le sieur Du Rivau-Huet, 131, 224. — Le capitaine Grosbois, 132. — Le capitaine de La Clide-L'Estrille, commandant le *Coche*, 133. — Les cartes que le sieur de Seuil a réunies « depuis Saint-Malo jusqu'à Bordeaux », 134. — Ordonnance pour permettre la pêche aux vaisseaux de soixante tonneaux et au-dessous, 139. — Le sieur de Montortié, 140. — La prise de la frégate du capitaine Guillotin, 144. — « Brevet de don du petit bastiment ostendois pris par le capitaine Loeilleau », 146. — Le sieur de La Voye, 152, 177, 274. — Le sieur de Champmartin, 153, 242. — Le sieur de Cohorn, 154. — Liste des officiers des trois vaisseaux allant aux Iles, 160, 161. — Le capitaine Selingue, 165, 168. — Le capitaine L'Estrille arrêté, 154, 166, 176, 371, 374. — Les pêcheurs de Bruges et d'Ostende autorisés à pêcher sur les côtes de France, 169. — Le chevalier de Beaujeu, 169, 222, 229. — Instruction au sieur de Silly, contrôleur de la Marine au

la conduite que le Roy tient dans l'adjudication des prises », 261. — Le sieur de Leau, 271. — Le chevalier de Réals, 277. — Le sieur Albert, 278, 390. — Le curage du port de Toulon, 284, 286, 332. — Règlement pour l'établissement de l'école des canonniers, 300. — « Règlement entre les capitaines de bruslots et les lieutenans de port », 309. — Le comte de Sourdis, 317. — Règlement portant que les capitaines en second commanderont aux lieutenants de marine, 321. — Liste des officiers du *Brillant*, 322. — Liste des officiers du *Fanfaron*, 337. — Le sieur de La Vilaine, capitaine de flûte, 338. — Défense aux capitaines d'arrêter les vaisseaux anglais porteurs de passeports du roi d'Angleterre, 345, 378. — Ordre aux capitaines des vaisseaux du Roi d'éviter la rencontre des vaisseaux anglais, 350. — Le sieur de Combes, ingénieur de la Marine, 356, 383, 386, 387. — Instruction pour le sieur de Mauclerc, contrôleur de la Marine à Rochefort, 370. — « Arrest qui confirme les privilèges cy devant accordez aux paroisses abonnée dépendant des gouvernemens de Brouage et isle d'Oléron », 372. — Le sieur Dantzé, 376. — Liste des vaisseaux de Rochefort auxquels il a été donné des noms fixes, 378. — Le sieur Poisleux, maître d'hydrographie à Rochefort, 381. — Instruction au sieur Sellier sur son voyage au cap Vert, 389. — Le marquis de Preuilly d'Humières, lieutenant général des armées navales en Ponant et en Levant, 398.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 444 feuillets. — Table.

B² 33. — Dépêches de la main concernant la Marine (1676).

Ordre qui doit être observé pour l'enregistrement de toutes les expéditions concernant la Marine, f° 51 (prélimi-

363, 447, 478. — Le naufrage de la flûte le *Chariot*, 149, 187, 200. — Le comte d'Estrées, 156, 199, 258, 283, 301, 314, 333, 339, 345, 356, 365, 375, 397, 412, 413, 457. — Au sujet du sieur Cornu revenu des Indes, 165, 197. — Le sieur de Saint-Amans, 180, 267. — Le sieur de Fruges, 181, 241, 401. — Lettre au sieur Arnoul « sur le sujet de la relation du combat qu'il a envoyée sans avoir fait signer le capitaine qui l'a fait », 183. — Le sieur de Montortié, 186, 200, 223. — Lettre au sieur de Demuyn pour luy dire de traiter avec le sieur de Chambly au sujet du rétablissement de la colonie de l'Acadie, 197. — Lettre à M. de Villars sur la belle conduite de son fils, 271. — Le sieur Guillotin, 222, 224. — Le sieur de La Voye, ingénieur, 225, 303, 346, 398, 415. — M. de Cogolin, 234, 379. — Les sieurs Gravier et Chabert (fils), 234. — Le sieur chevalier de La Fayette; le sieur d'Anfreville; le sieur de La Barre, 235. — Le chevalier d'Hailly; le sieur de Villette-Mursay; le chevalier de Béthomas, 236. — Sur la bonne conduite du chevalier de La Galissonnière, 247. — Le sieur de Saint-Aubin d'Infreville, 250. — Compliment au commandeur de Mandes sur le combat de Palerme, 267. — M. de Maubousquet; le chevalier Des Gouttes; le sieur Des Gouttes (cadet), 268. — Le capitaine Serpaut; le capitaine Honnorat, 269. —Lesieur de L'Estrille, 275, 324. — Le sieur de La Rochalart, 293. — M. de La Brossardière, 298. — Le chevalier de Beaujeu, 300. — M. de Montbron, 306. — Le sieur de Machault, 317, 328, 346. — Le sieur de Vauvré doit servir sur l'armée navale, 317, 318. — Le sieur de La Cornière; sur l'escorte des vaisseaux de la compagnie des Indes orientales, 382. — M. Louis Gabaret, 350, 355. — Le marquis Centurion, 351, 409, 426. — Lettre au maréchal d'Humières « sur le succès que les armes du Roy ont eu à Aire et au fort de Luick, sous

son commandement », 353. — Sur la construction de six chaloupes pour le canal de Versailles, 357. — Le sieur Patoulet, commissaire général à la suite de l'escadre du comte d'Estrées, 372, 373. — Lettre à M. de Demuyn sur les irrégularités qu'il commet dans les procédures criminelles, 374. — Le sieur Dantzé, 386, 414. — Le sieur de Vaudricourt, 390. — Le sieur de Champmartin, 400. — Le sieur de Goussonville, 402. — Lettre à M. Perrault « pour luy demander un mémoire du nom des jeunes architectes de Paris qui ont quelque habileté et pour luy dire d'engager le sieur Desmarestz qui a esté secrétaire général des galères a prester les mémoires qu'il a concernant lesdites galères », 405. — « Sur le voyage de Provence », 406, 407, 408, 409. — Le marquis de Grancey, 411. — Le sieur de Gravançon, 417. — Lettre aux sieurs de Demuyn, de Seuil et Arnoul « sur ce qu'ils doivent observer dans l'establissement des classes », 423. — « Sur l'envoy du sieur Legras sur les costes de Provence pour prendre des mémoires pour servir à la compilation de l'ordonnance de la Marine », 426, 451, 466, 467. — Le sieur de Sainte-Colombe, 433. — Le comte de Sourdis, 444, 449, 452. — Le sieur de Combes, 450, 457, 473. — Lettre au sieur Arnoul « pour luy dire de faire faire un livre concernant les parties d'un vaisseau, pareil à celuy que le sieur Brodart a fait faire, dans lequel sont désignées toutes les pièces de bois, clouds et ferremens qui entrent dans la construction d'une galère, avec leurs mesures et proportions », 450. — Sur les dessins que M. Perrault a envoyés pour les six chaloupes de Versailles et les devises qu'il a adressées pour les jetons de la Reine, 462. — Sur l'envoi d'un mémoire relatif à « la qualité et aux fonctions de tous les mesmes officiers des vaisseaux marchands, etc. », 465. — Le sieur de La Clocheterie, 470, 480. — « Sur le choix

d'une personne pour envoyer au cap Verd », 474. — Le sieur Denis, professeur d'hydrographie, 480.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 539 feuillets.—Table.

B² 34. — Ordres du Roi concernant la Marine (1677).

Le sieur de Gravançon, 4, 14, 49, 66, 79, 187, 229, 278, 295, 300, 334, 403, 416. — Le sieur Estienne-Jean, 4. — Passeport pour les vaisseaux qui iront à la pêche à la morue, 6. — « Ordonnance qui règle la préséance entre les capitaines de frégates légères et les lieutenans de marine dans les conseils de guerre », 10. — Le sieur de Clairambault, contrôleur de la Marine à Toulon, 15, 16. — Le marquis d'Amfreville, chef d'escadre de Languedoc, 19. — Le sieur Desmarestz de Vouzy, capitaine de marine, 20. — Le sieur de Laage, capitaine de brûlot, 21. — Le marquis de Preuilly, 23. — Le sieur de Rochefort, 28, 33, 56, 78, 91. — Au sujet de l'abordage de la frégate commandée par le sieur Sélingue, 28. — Le sieur Deville, commandant la *Pouponne;* le sieur Gravier, capitaine de marine, mis en liberté, 29. — Le chevalier de Château-Renault, 40, 71, 75, 90, 186, 202, 261, 303, 313, 332, 341, 348, 384, 393. — Liste des officiers du vaisseau le *Prince,* 40. — Le capitaine Forant, 48, 58, 79, 107, 374, 404. — Propositions à faire au sieur marquis Centurion, 57. — Le capitaine Thomas, 65. — Liste des officiers des vaisseaux gardes-côtes de Ponant, 69, 70. — Instruction pour les capitaines commandant les deux frégates armées à Rochefort, 76. — Le capitaine de Banville, 77, 177. — Instruction pour les capitaines commandant l'*Éveillé* et la *Moqueuse,* 77. — Le sieur de

261. — Mémoire des armateurs de Dunkerque, 195. — Le sieur de Brévedent, capitaine de frégate légère, 197. — Le sieur de La Caffinière, 201, 371. — Le sieur de La Rochalart, 202, 220, 312, 247. — Instructions pour le sieur de La Preille, 205, 266. — Commission pour armer en course, 206. — Le capitaine de Méricourt, 211. — Le sieur Panetié, 211, 261, 360. — Le sieur de La Clocheterie, 219, 274. — Liste des vaisseaux qui seront armés au port de Brest, 220. — Le sieur Gédoyn, 222. — Le sieur Grosbois, 223. — Le capitaine Du Vivier, 229. — Le sieur Albert, 229, 286, 400. — Le comte de Tourville, 231. — « Sur l'advantage que le sieur chevalier de Château-Renault a eu sur les ennemis », 236. – Le sieur d'Hervault, major de la marine de Ponant, 242, 252. — Le sieur Chaboissière et le sieur Dudrot, capitaines de marine, 242. — Le sieur Paris, capitaine de brûlot, 242, 286. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, à Brest et au Havre, 246, 247, 250, 251. — Le capitaine de La Borde, 252. — Le marquis de Grancey, 260. — Le sieur de Chambly, 261, 300. — Le sieur de Combes, ingénieur; ordre du Roi pour faire rassembler à Brest les vaisseaux gardes-côtes, 261. — Le chevalier de Nesmond, 262, 274, 292. — « Lettre au sieur de Pouançay pour luy dire de faire assembler le nombre de mille boucaniers et flibustiers pour envoyer à la Martinique », 272, 273. — Le chevalier de Saint-Laurens, 273, 281. — Le sieur de Sainthe-Marthe à la Martinique; le sieur Hinselin à La Guadeloupe, 274, 281. — Le sieur Mauranҫon, 286. — Le sieur de La Harteloire, 289. — Ordres aux sieurs Pingaut, Bourdet et Guillotin de se rendre au Havre, 290. — « Estat des payemens qui ont esté faits aux officiers de marine pour la levée des soldats destinez pour les Isles de l'Amérique », 300. — Ordre du Roi « pour régler le commandement des troupes de mer dans

les isles de l'Amérique », 302. — Sur les fils du feu sieur Gabaret, 306. — Liste des lieutenants de marine servant sur l'escadre des Iles, 312. — Ordre « pour faire joindre les vaisseaux et frégates gardes-costes au sieur chevalier de Chasteau-Renault », 316. — « Les dix-sept nègres amenés de Guinée par le sieur Sellier », 320. — Le chevalier de Combes, capitaine de marine, 334. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Brest, 341. — « Liste des officiers choisis pour servir sur les vaisseaux de l'escadre des Isles, qui y doivent demeurer pendant l'année prochaine », 343. — Le combat entre les sieurs Albert et Mauranςon, 351. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort et à Brest, 357, 358, 365. — Liste des officiers du *Palmier*, 367. — « Révocation de la liberté de la pesche, accordée aux Hollandois », 376. — Le capitaine de Bellisle-Erard, 381. — « Ordonnance pour régler le temps auquel la solde des équipages des vaisseaux doibt finir », 388. — Ordonnance pour deffendre à tous officiers de marine de quitter les ports de leur département sans congé, 388. — Le sieur de Narp, commissaire à la suite de l'escadre du chevalier de Château-Renault, 390. — Le feu sieur de Lizines, capitaine de Marine, 415. — Mémoire sur les paroisses abonnées, 419.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 437 feuillets.—Table.

B³ 35. — Ordres du Roi concernant Messine (1677).

Le duc de Vivonne, 1, 11, 51, 53, 63, 97, 126, 127, 140, 156, 177, 180, 205, 206, 225, 233, 244, 247, 255, 272, 287, 296, 312, 324, 334, 342, 343, 370, 401, 415. — Disette des blés à Messine, 4. — M. Du Quesne, 5, 53, 69, 80, 88, 94, 105, 108, 109, 116, 123, 138, 139, 140, 141, 143,

150, 155, 170, 225, 250, 251, 279, 352, 373.— Instruction au sieur Henry, envoyé à Messine pour y établir des magasins de vivres, 8. — Sur les troupes que Sa Majesté fera passer en Sicile, etc., 12, 17. — Liste des officiers du *Dur* et de la *Bien-Aimée*, 16. — Liste des vaisseaux choisis pour servir avec les cinq vaisseaux qui doivent revenir de Messine, 24. — Le capitaine Estienne-Jean, 25, 196, 199, 264, 294, 311, 414, 415, 416. — Le capitaine Chabert; hôpitaux de marine à Messine, 25. — Liste des officiers destinés aux cinq vaisseaux armés à Toulon, 38. — Liste des officiers destinés aux vaisseaux gardes-côtes de Levant, 50. — Liste des officiers choisis pour servir sur les vaisseaux armés à Toulon et sur ceux qui sont restés à Messine, 54. — Fermeture des ports de Provence et Languedoc, 61. — Perte du vaisseau le *Comte*, qui a coulé bas, 71, 99. — Proposition de M. Gaillard au sujet des enfants trouvés de la ville d'Aix, 76, 144. — M. Gabaret, 80, 81, 96. — Le chevalier de Valbelle, 96, 177. — Le capitaine de Vaudricourt, 96, 139, 197, 264, 284, 311. — Le sieur Cogolin, 104, 138. — Le chevalier de Béthune; le chevalier de La Fayette, 108. — Règlement sur le commandement des vaisseaux et galères, lorsque ces deux corps seront joints, 109. — Le sieur Des Blottières, 125. — « Sur le désordre arrivé dans l'église de Toulon, etc., » 136, 137, 138. — Liste des officiers destinés aux vaisseaux qui doivent partir de Toulon pour Messine, 137. — Le marquis d'Amfreville, 139. — Arrêt portant défenses aux commissaires députés par le parlement d'Aix de faire aucune poursuites « pour raison de l'incendie arrivé dans l'arsenal de Toulon, » etc., 153. — Brevet de lieutenant de port de Messine pour le sieur Sicart, 165. — « Ordonnance sur le sujet du prix des espèces d'or et d'argent en Provence », 168. — « Le mariage du marquis de Langeron avec une demoiselle Messinoise », 180. — Sur « le combat arrivé entre les sieurs

de Gordon et de Forbin », 186, 191. — M. de Vergons, procureur général du parlement de Provence, informera contre les sieurs chevaliers d'Antragues et Barin, qui se sont battus hors de la ville de Toulon, 191. — Le capitaine de Cohorn; le chevalier de Montbron, 199. — Ouverture des ports de Provence et de Languedoc; liste des officiers choisis pour commander les deux barques armées à Toulon, 219. — « Sur la manière de goldronner », 225. — Le chevalier de Tourville, 226, 369. — Officiers destinés aux deux vaisseaux armés pour renforcer l'armée navale de Levant, 239. — Le capitaine de Champmartin, 243, 311. — Liste des vaisseaux et capitaines qui doivent repasser de Messine à Toulon au mois d'octobre, 249. — Liste des vaisseaux et capitaines qui demeureront à Messine, 254. — Le chevalier de Lhéry, 267, 282, 284, 294. — Ordre de transférer don Joseph Marchese à Pierre Encise, etc., 271, 272. — Liste des vaisseaux choisis pour être armés à Toulon, 330. — « Ordonnance pour la récompense des capitaines de bruslots qui brusleront des vaisseaux ennemis », 346. — Instruction au sieur Hayet, chargé de l'enrôlement général des matelots de Languedoc, etc., 357, 360, 361. — Liste des officiers choisis pour servir sur les vaisseaux de Toulon, 368. — « Ordonnance portant deffenses à tous les officiers de marine de quitter les ports de leurs départemens sans congé, à peine d'interdiction », 377. — Instructions à M. de Château-Renault, 383, 385. — Liste des vaisseaux qui seront mis en mer en 1678, au mois de mars, 401. — Liste des vaisseaux que le Roi veut faire armer à Toulon pour passer à Messine et des officiers qui serviront sur lesdits vaisseaux, 412. — Le chevalier de Laage, arrêté, 417, 418.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 446 feuillets.—Table.

B² 36. — Dépêches de monseigneur le Marquis, concernant la Marine (1677).

M. Gabaret, commandant le *Royal-Louis*, etc., 4, 8, 24, 54, 62, 70, 107, 399, 407, 415, 469, 473. — M. de Preuilly, lieutenant général, 5, 473. — M. Perrault, 6, 13. — Le marquis Centurion, 6, 30, 63, 94, 159. — Les propriétaires des vaisseaux allant à Terre-Neuve payeront le droit de trois livres, 9, 11. — Le chevalier de Rosmadec, 10, 11. — Le sieur Forant, 15, 20, 26, 31, 66, 114, 148, 166, 178, 216, 311, 347, 442, 465. — Le chevalier de Maisonneuve, 15, 20, 26, 52, 136. — Le sieur Du Rivau-Huet, 15. — Pensions aux sieurs de La Fayette, de La Barre, de Langeron, de Saint-Aignan, de Villette-Mursay, marquis de La Porte, de Relingue, de Saint-Amans, de Septèmes, de La Motte, 30. — Estienne-Jean, 34, 204, 235, 243, 269, 300, 322, 378. — Le chevalier de Château-Renault, 37, 52, 77, 87, 114, 121, 149, 157, 180, 190, 198, 215, 225, 230, 251, 274, 283, 286, 309, 310, 317, 320, 329, 338, 366, 383, 403, 411, 441, 453, 464. — « Sur la liberté des pesches qui se font aux costes d'Angleterre, dans le nord et partout ailleurs », 39. — Colbert de Saint-Mar, 52. — Le chevalier de Clerville, visite des ports de Cette et de Toulon, 55. — Le sieur de Gravançon a-t-il « fait son devoir dans l'escorte qu'il a eu ordre de donner aux vaisseaux de Honfleur qui ont esté pris et menez à Ostende...? », etc., 59, 339. — « S'il est vrai que le sieur Loeillot n'a pas voulu attendre le sieur Selingue après luy avoir fait plusieurs signaux? », 60, 61. — Le sieur de Cogolin; le chevalier de Flacour, compliment sur le combat qu'il a soutenu, etc.; « sur les frégates à rame que le roy d'Angleterre a fait construire... », 63. — On propose de mettre

sur les vaisseaux et galères du Roi, les enfants trouvés de la ville d'Aix, 65, 89, 110. — Du Quesne, 67, 78, 81, 97, 102, 116, 132, 133, 468. — Le chevalier de Valbelle, 70. — Le chevalier Des Gouttes, 71. — Le sieur de Fruges commandera les trois brigantins armés pour la garde-côte de Languedoc et de Roussillon, 77. — Le marquis de Vardes a vendu sa charge de capitaine des cent-suisses de la garde, 79. — Le duc de Vivonne, 81, 111, 235, 237. — Le comte d'Estrées, reprise de Cayenne, etc., 83, 86, 156, 174, 189, 214, 250, 261, 273, 282, 285, 293, 305, 306. — Le duc de Saint-Aignan, demande à aller au siège de Cambrai; le sieur Selingue, 89. — Sur « la machine inventée pour remonter les bateaux sur le Rhône », 91. — Le comte de Sourdis, 92, 216, 225, 231. — Au sujet du travail que le sieur Le Gras « a eu ordre de faire avec les officiers de l'amirauté et les jurats de Bordeaux, sur le sujet de l'ordonnance de marine », 93. — « Sur le sujet de quelques désordres, arrivez au Havre », 96. — Le duc d'Estrées, 99, 129, 236, 356. — Le chevalier de Lhéry, le vaisseau le *Magnanime*, etc., 110, 255, 299, 331, 341. — Maître Hubac, 116. — L'arrivée des corsaires de Zélande aux côtes de Biscaye et l'armement de six galions à Pasages, 120. — Le marquis d'Amfreville, commandant le *Saint-Michel*, 128. — Le sieur de Gorris, capitaine de port à Brest, 137, 169, 384. — Le sieur de Gravançon, 138, 150, 266, 413. — Compliment au cardinal d'Estrées, « touchant le combat rendu dans le port de Tabago par M. le comte d'Estrées », 144. — Le sieur de Fruges, 154, 194, 243, 269, 301, 314, 341, 348. — Sur la navigation du sieur de Breteuil, 154. — Le comte de Blénac, gouverneur des îles d'Amérique, 157, 208, 238, 263, 274, 296, 307, 324. — Les capitaines des frégates et barques longues ne doivent pas faire de séjour inutile dans les rades, 158. — Lettre aux officiers de l'amirauté d'Abbeville, sur la

liberté de toutes les pêches accordée aux vaisseaux hollandais, 165. — L'adjudication du navire l'*Elisabeth*, et la prise faite par le *Galand*, de Saint-Malo, 166. — Sur la construction de deux chaloupes de même forme que celles qui sont dans le canal de Versailles, 169. — Le chevalier de Montbron, 171, 211. — Le sieur de Cohorn, 172, 222, 331, 361. — Le sieur de Leau, 176, 277, 289, 406. — « Sur la liberté des sieurs Selingue et Deville et la restitution des deux barques qu'ils commandoient, prises par deux vaisseaux anglois », 176. — Lettre au sieur de La Preille, sur les trois frégates que le Roi a accordées aux armateurs de Dunkerque, 186. — Le sieur de La Rochalart, son voyage en Portugal, etc., 188, 190, 214, 240, 327. — Le sieur Jean Boucher demande la place de feu Pierre Taureau, sculpteur, 191. — Vente du *Saint-Joseph*, 202. — Le sieur de L'Estanduère, 211. — Don Joseph Marchese, retenu dans les tours de Toulon, 214, 278, 291. — Armements en course à Dunkerque, 219. — Le mémoire que les ambassadeurs d'Hollande ont donné à MM. les médiateurs sur ce qui concerne la liberté des prisonniers hollandais, 223. — Le marquis de Grancey, 224, 230, 253, 275, 307. — Sur l'avis à donner au comte d'Estrées, du départ des quinze ou dix-huit vaisseaux hollandais, qui doivent passer dans la Méditerranée, 234, 242. — « Sur la qualité des vaisseaux espagnols qui sont au port du Passage », 239, 249. — « Sur le sujet des Boucaniers et Flibustiers de la coste de Saint-Domingue », 260. — Le sieur de Méricourt ; le sieur de Saint-Aubin, 263. — Le sieur de Machault, 275. — Le sieur de Moyenville, 322. — Le sieur de Champmartin, 322, 348. — « Sur la nouvelle manière de couvrir les vaisseaux de prélats », 331. — Le sieur de Rochefort, 337, 382. — M. de Barillon tâchera « d'obtenir du roy d'Angleterre, les ordres aux officiers de ses villes maritimes, d'em-

Renault, 463. — « Sur l'estat auquel est l'isle de Noirmoustier », 475.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 518 feuillets. — Table. (Plusieurs lettres enregistrées dans ce volume ont été écrites au nom de Colbert et signées par lui sur l'expédition originale ; nous pouvons citer comme exemple la lettre à Tourville, f° 399, en marge de laquelle on lit : *dictée par Monseigneur.*

B[3] 37. — Ordres du Roi concernant Messine (1678, janvier à avril).

Le duc de Vivonne, 1, 9, 33. — Le maréchal de La Feuillade, 2, 3, 20, 34, 45, 73, 82. — Le chevalier de Lucenay, capitaine de brûlot, 9. — Liste des bâtiments de charge qui sont à Messine, 11. — M. Du Quesne, 13, 86, 87, 110, 122. — M. Gabaret, chef d'escadre, 14, 19, 22, 48, 65. — M. de Preuilly commandera, à la place du chevalier de Tourville, les six vaisseaux armés à Toulon, 18. — Fermeture des ports de Provence et Languedoc, 28. — Liste des officiers choisis pour servir sur les vaisseaux armés à Toulon, 53. — Le chevalier de Montbron, commandant l'*Aquilon* ; le chevalier de La Motte, commaudant le *Fougueux ;* le chevalier de La Fayette, commandant l'*Éclatant*, 55. — Le sieur de Cohorn, 57, 58, 122. — Le duc de Navailles, 59, 86. — Le sieur de Beaulieu, 59. — Le chevalier de Château-Renault, 59, 60. — Liste des vaisseaux et des capitaines choisis pour aller à la côte de Catalogne sous le commandement de M. Du Quesne, 82. — Le chevalier de Valbelle, 89. — Le capitaine de Champmartin ira sur les côtes de Languedoc et de Roussillon et y attendra le sieur de Cohorn, etc., 99, 115, 116. — Le sieur Bidaut, commandant la *Bien-Aimée*, 122. — Le ca-

pitaine Estienne-Jean, 128. — « Mémoire de ce que le sieur de Vauvré doit faire en Provence », 129.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 169 feuillets.—Table.

B[2] 38. — Ordres du Roi concernant la Marine (1678).

Le sieur de Bellisle-Érard, 1, 6, 11, 14, 155, 167, 243. — Le chevalier de Château-Renault, 3, 7, 14, 29, 42, 47, 51, 59, 60, 61, 66, 93, 109, 155, 167, 345, 376. — Le sieur de La Vigerie, 5. — Commission de capitaine garde-côte à Langrune pour le sieur Pierrepont Des Quays, 9. — Le capitaine Forant, 15, 47, 376, 405. — « Mémoire des fonds qui ont été remis par ordre du Roy dans l'arsenal de Rochefort, pour les dépenses dudit port, de l'année 1676... », 19. — Commission de capitaine de port à Brest pour le sieur Des Forgettes, 26.—Commissions pour armer en course : la corvette le *Saint-Antoine-de-Pade* (*sic*), de Saint-Malo, 27 ; le navire la *Ville-de-Saint-Malo*, 28 ; la frégate le *Saint-Luc*, de Saint-Malo, 35 ; le *Généreux*, le *Godefroy*, le *Beauvais*, 106 ; les *Armes-de-France*, la *Vierge-du-Rosaire*, la *Rose*, 345. — Le comte d'Estrées, 29, 35, 57, 70, 91. 92, 196, 224, 240. — Le comte de Blénac, 30, 71, 91, 189, 321, 496. — Le chevalier de Maisonneuve, 33, 34, 51, 87, 170. — Le sieur Du Magnou, 35, 156. — Le comte de Sourdis, 41, 336. — Le sieur de Gravançon, 43, 92, 124, 142, 188. — Commissions de capitaines de marine pour les sieurs Colbert de Saint-Mar, de l'Estanduère, Du Quesne-Guiton, de Cicé, de Sevigny, de Bérulles, de La Barre fils, chevalier d'Hailly, chevalier de Puisieux, 43, 44 ; le chevalier de Grandfontaine, 48. — Brevets de capitaines de frégate légère pour les sieurs Faure et Roussel, 44, 45. — « Ordre

du Roy aux capitaines des vaisseaux de Sa Majesté, pour escorter les bastimens qui partent du Havre pour aller à La Rochelle »; brevet de maître charpentier de Rochefort pour Honoré Malet, 48. — « Sur la construction de quelques frégates pour faire le cours contre les Anglois, » 53. — Le sieur Bayard, commandant le vaisseau le *Capricieux*, 57. — Le capitaine de Bléor, 58, 85. — Le sieur Gédoyn, 62, 63, 107, 240. — Brevet de lieutenant du port de Brest pour M. de Querquelin, 64. — Le marquis de Grancey; le capitaine de marine La Motte; « sur les armemens en cours lorsque la guerre sera déclarée avec l'Angleterre », 65. — Le sieur de Leau, capitaine de frégate légère; le sieur de Saint-Germain, 77. — Le sieur de Villette (fils), garde de la Marine à Toulon, 78. — Le sieur Panetié, 80, 141, 152, 165, 195, 238, 295, 371, 524.—Le sieur de Demuyn examinera si l'on ne pourrait pas faire monter les vaisseaux jusqu'à Tonnay-Charente, 82. — « Ordre du Roy portant que les cartes et plans appartenans au feu chevalier de Clerville, seront envoyez au sieur marquis de Seignelay »; le sieur de Saint-Amans, capitaine de marine, 85. — Le capitaine de Banville, 85, 229, 293, 327. — Les prises du sieur de Rochefort, 87. — Ordre au maréchal de La Feuillade de faire tirer le canon des vaisseaux et des galères qu'il commande, pour la prise de Gand, 90. — Le comte de Frontenac, 91, 189. — Ordonnance pour la fermeture des ports de Ponant, 92, 93. — Le *Lion*, vaisseau de quarante pièces, qui sera bâti au Havre-de-Grâce; le vaisseau le *Saint-François* envoyé au Sénégal, 98. — Ordre aux officiers de l'amirauté de Dunkerque, pour laisser sortir les vaisseaux armés en course, 99. — « Passeport pour la dame duchesse de Villa-Hermosa, et pour le sieur dom Pedro de Oxeytia, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques », 105, 106. — Instruction au sieur d'Ortières, commissaire à la suite de l'escadre du sieur Du Quesne, etc., 113, 115,

185, 503. — Ordonnance pour l'ouverture des ports, 187, 188. — Le sieur chevalier de Beaujeu, 188. — Liste des officiers du vaisseau l'*Éveillé*; le sieur de Preuilly, 189. — Ordre « à l'officier qui a esté laissé dans les forts de Corassol, pour luy dire de les razer et toutes les habitations qui sont dans lesdites isles », 198. — Passeport pour quatorze pièces de vin que le sieur duc de Villa-Hermosa fait venir de Saint-Sébastien à Ostende, 200. — Ordre à observer par le sieur Clairambault, contrôleur de la Marine à Toulon, 201. — Ordonnance sur les gratifications promises aux capitaines de brûlots, 203. — Le sieur Chaboisseau, capitaine de brûlot; le sieur chevalier Des Gouttes, commandant le *Sans-Pareil*, à la place du feu sieur chevalier d'Hailly; le capitaine de Vouzy, 206. — Liste des vaisseaux de Rochefort, de Brest, du Havre et de Dunkerque, dont le Roi a changé les noms, 217, 218, 219. — Liste des noms fixes donnés par le Roi à quarante et un vaisseaux de guerre, 224. — Le vaisseau le *Fort* mis en ponton, 231. — Ordonnance pour régler la préséance entre les lieutenants de marine et les capitaines de brûlot, 245. — Desnots-Champmeslin, 253. — Le vaisseau le *Marin* sera dorénavant appelé l'*Écueil*, 264. — « Sur la préparation des frégates qui doivent être arméez avec le sieur Omaer », 266. — « Ampliation de pouvoir pour le sieur Arnoul », 279. — « Sur ce que les capitaines gardes-costes demeurent trop longtemps dans les rades », 283. — Liste des officiers de la frégate la *Diligente*, 285. — Le sieur Albert, commandant une barque longue, 289, 397.— Instruction au sieur Dieulamant, envoyé à Toulon pour y étudier « la fondation de la nouvelle fortification », 290. — Du Quesne-Mosnier, enseigne, 298. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, pour les Iles, 306. — Le sieur Martin, 307, 311. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Brest pour les Iles, 308. — Instructions au sieur de

Langeron, commandant l'*Étoile*, etc., 309, 310, 346, 348, 376, 506. — « Ordonnance pour la punition des officiers qui se trouveront coupables du crime de duel », 310. — Le chevalier de Fénelon, garde de marine, 311. — Instruction au sieur Gabaret, chef de l'escadre envoyée aux îles d'Aves pour repêcher les canons, etc., 317, 322, 336, 361. — Le sieur Gabaret, enseigne, 324. — Ordonnance sur le traitement qui doit être fait aux Hollandais dans les ports du royaume, 327, 346. — Sur les prises faites par les habitants de Royan, 328. — Brevet de don d'une pinasse espagnole au profit des habitants de Royan, 329. — Liste des officiers choisis pour servir (au lieu de ceux qui ne sont pas en état de s'embarquer) sur les vaisseaux armés à Brest, 336. — Règlement pour le paiement des officiers et soldats de marine des Iles, 343. — Le capitaine de Beauregard, 346. — Le projet de règlement sur toutes les fonctions des officiers, 351, 369, 416, 430, 432, 460, 468, 474, 476, 502. — La construction d'un vaisseau de trente pièces de canon à exécuter devant le Roi, 354. — Le sieur Du Magnou, 361, 394. — Déclaration de la paix de Hollande, 368. — Le *Saint-Louis*, condamné par le conseil de construction, 369. — Le capitaine de Beaulieu, 375, 405. — Le sieur d'Héricourt, capitaine de brûlot, 376. — « Commission pour armer une frégate en cours contre les pirates, forbans et gens sans adveu », 379. — Le capitaine de Champmartin, 391. — Le capitaine de Rochefort, 394. — Le sieur Honnorat, capitaine de brûlot, 407. — Ordonnance portant défense à tous officiers commandants d'arborer à l'avenir aucun pavillon, rouge, dans la navigation ou les combats, 409. — « Le reglement de la téorie des constructions », 416, 430, 437, 443, 462, 468, 474, 500. — Les observations que M. Du Quesne a faites pour donner moins d'élancement à l'étrave ; le sieur Cogolin doit se préparer à partir pour travailler

à la reconnaissance des côtes de Barbarie, 427. — Sur les rapports que les capitaines et officiers de chaque vaisseau doivent donner à leur retour de la mer, 430. — Les frégates l'*Ambuscade*, la *Légère*, le *Trompeur*, le *Saint-Antoine-de-Padoue*, etc..., dépecées; règlement sur la forme des décharges qui doivent être données au trésorier de la Marine, 446. — Formulaires du rôle en papier et en parchemin, 449, 451. — Construction de l'*Excellent*, du *Courageux*, 460. — Le vaisseau le *Glorieux-Saint-Jacques-de-la-Paix* armé en course, 464. — Le navire le *Président-d'Argouges*, armé en course; le sieur Selingue, capitaine de frégate légère; « l'entretien des maîtres catholiques par préférence à ceux de la R. P. R. »; le nouveau plan de Rochefort, 482. — Le sieur d'Hervault, capitaine de marine, 486. — Lettres sur l'ordonnance du 10 juin 1670 qui interdit le commerce avec les étrangers, adressées au comte de Blénac, aux sieurs de Pouancey (Saint-Domingue), chevalier de Lézy (Cayenne), de Sainte-Marthe (Martinique), Hinselin (Guadeloupe), de Sainte-Marthe fils (Grenade), de Saint-Laurens (Saint-Christophe), chevalier Du Bois (Sainte-Croix), 496, 497. — Commission de capitaine garde-côte, pour le sieur de Norival-Colomby, 498. — Liste des vaisseaux qui seront mis en mer, en mars 1679, à Toulon, 509. — Instructions au sieur de Combes, ingénieur, chargé de la visite du port du Havre, 515, 531. — Déclaration de la paix conclue à Nimègue entre le roi de France et le roi d'Espagne, 519. — Ordonnance portant que les appointements des enseignes et gardes qui assisteront aux écoles d'hydrographie et du canon, seront augmentés, 523.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 588 feuillets. — Table.

B[a] 39. — Dépêches de monseigneur le marquis de Seignelay, concernant la Marine (1678).

M. de Château-Renault, 1, 14, 15, 26, 29, 66, 71, 77, 78, 104, 107, 130, 137, 151, 179, 181, 190, 222, 232, 241, 251, 252, 271, 336, 337, 351, 357, 395, 426, 489, 503. — « Sur le sujet de plusieurs cartes, plans et mémoires que le chevalier de Clerville a laissés à Oleron », etc., 6, 11, 91, 142. — M. Forant, 7, 40, 44, 70, 79, 137, 142, 166, 182, 190, 211, 224, 240, 269, 299, 308, 372, 384, 390, 406, 451, 501. — Le sieur Denis, maître d'hydrographie, 8, 332. — M. de Preuilly, 9, 20, 31, 41, 72, 81, 108, 115, 127, 154, 167, 185, 201, 227. — M. Gabaret, 10, 21, 67, 101, 109, 124, 129, 256, 261, 279, 292, 311, 332, 415, 418, 420, 423, 431, 433, 448, 449, 456, 461, 471, 474, 494, 500, 563, 574, 606. — Le sieur de Bellisle-Érard, 11, 13, 335, 549, etc. — Le sieur Berger, 17, 48. — Le sieur Panetié, 19, 28, 63, 107, 128, 134, 139, 152, 226, 274, 337, 342, 347, 354, 374, 406, 442, 497, 498, 507, 557. — Le chevalier de Tourville, 20. — « Sur la navigation de l'escadre des armateurs de Dunkerque et l'arrivée de la flotte de Moscovie dans les ports de Norvègue », 28. — Le sieur de Saint-Mesmes, 31, 82. — Sur la prise de deux vaisseaux de Hambourg, faite par les armateurs de Saint-Malo, etc., 31. — Le chevalier de Maisonneuve, 43, 119, 206, 307. — Le sieur de Rochefort, 44, 150. — Le sieur de Gravançon, 45, 108, 253, 364. — Sur les moyens de « ruiner le commerce des Anglois en cas qu'ils se déclarent, etc... », 68, 78 *bis*, 87. — Le chevalier de La Fayette; le sieur de La Motte; le sieur de Relingue, 82. — Le sieur de Sébeville, 83. — « Sur les entreprises que les Anglois de la Jamaïque ont fait sur les Espagnols »;

M. de La Barre, 85. — Sur la navigation de l'escadre des armateurs de Dunkerque, 87. — « Le dessein que les ennemis ont de brusler les vaisseaux dans le port de Toulon, etc. », 89, 510, 512, 516, 555, 557. — Le sieur Du Cairon doit visiter les ports de Provence, 89. — Le sieur Pomet construit le *Victorieux*, 91, 277. — « Sur le départ des huit vaisseaux pour Messine », 99. — Le comte d'Estrées, 112, 143, 296, 392, 416, 419. — Le comte de Blénac, 112, 146, 298, 643. — Sur le vaisseau que le Roi a accordé à la compagnie de Sénégal, 130. — « Sur l'enlèvement fait aux pescheurs de Boulogne de leurs filets par deux frégates gardes-costes d'Angleterre », 134, 135. — Le duc de Chaulnes engagera « tous les marchands de Saint-Malo et des autres ports de Bretagne à armer en cours, en cas que l'Angleterre se déclare, etc. », 138, 233. — Le sieur de Banville, 143, 178, 390. — Le sieur Du Quesne, 143, 243, 244, 255, 257, 312, 380, 413, 444, 452, 467, 473, 478, 486, 511, 512, 515, 524. — M. de La Feuillade, 143. — « Sur le sujet de la guerre d'Angleterre contre la France », 148, 210, 215, 267. — Le sieur de Salampart et le sieur de La Favollière, 150, 250. — Le sieur de Leau, 153. — Le sieur Omaer, 154, 191, 226, 235, 254, 261, 337, 354, 375, 397, 400, 497, 505, 608. — Le comte de Grignan engagera « tous les marchands à se joindre ensemble pour armer, en cas que l'Angleterre se déclare », 156. — La frégate accordée au duc d'Aumont, pour un armement en course, 157, 199. — « Sur le sujet d'un vaisseau que le Roy a accordé à une personne de qualité pour l'armer en cours », 159. — Armements en course, 161, 192, 195, 210, 226, 248, 254. — « Sur les plaintes que les officiers de madame Royale [Madame de Savoie] ont fait du sieur de Chammartin », 174, 175. — Sur « les bleds qui estoient en Oleron, dont le sieur de Clerville a disposé.... ; la seureté qu'il y a de laisser les

« Sur les XV mille livres accordées au capitaine Martin, en considération des canons qu'il retira des Formigues », 420. — Désordres à Toulon, 422, 440, 636. — M. de Vauban, 427. — Le sieur de La Clocheterie, 433, 457. — « Sur la téorie à faire sur le sujet de la construction des vaisseaux », 464, 467. — Le sieur de La Rochalart, 480. — Sur l'endroit de la poupe des vaisseaux où l'on peut écrire leur nom, 495. — Sur ce qu'on a contrevenu au règlement qui ordonne que les pavillons, cornettes, etc., seront des couleurs du Roi, 528. — Sur la liberté accordée aux vaisseaux Hollandais d'entrer et sortir des ports du Royaume, 529. — Le sieur de La Preille, 545, 551, 559, 596, 601. — Le sieur de Beaulieu, 550. — M. de Valbelle, 553, 588, 606, 620, 648. — Le règlement sur les fonctions de tous les officiers, 574, 606. — Mortier inventé par le sieur de Saugeon, 576. — Sur l'armement qui se fait dans la mer Baltique, 578. — La prise faite par Gilbert Noble, 584. — Visite que le sieur de Combes doit faire au port du Havre, 636, 650, 659. — Sur l'armement du vaisseau de cinquante pièces qui doit paraître devant le Roi, 638. — Le traité fait entre les deux compagnies des Indes occidentales d'Angleterre et de Hollande, 657. — La déclaration de la paix, 660.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 727 feuillets. — Table. (Ce registre contient un certain nombre de dépêches dont les expéditions originales ont été signées par Colbert.)

B² 40. — Ordres du Roi, concernant la Marine (1679).

Liste des vaisseaux passés du Ponant à Toulon, 3. — Brevets de pension pour les sieurs Forant (au lieu du chevalier d'Hailly), Panetié (au lieu du comte de Blénac), Beaulieu

78, 107, 114, 119, 121, 158, 209. — Le chevalier de Flacour, 78, 395. — Le comte d'Estrées, 78, 132, 145, 149, 206, 210, 225, 230, 239, 250, 252, 261, 279, 324, 384, 451. — Le sieur de Baert, 82. — Le chevalier de Lhéry, 85, 216, 241, 279, 283, 285, 321. — Le sieur d'Urbec, arrêté, 88, 464. — Le capitaine de Méricourt ira servir à Dunkerque, 88. — État des travaux à exécuter au port de Toulon, 96. — Liste des vaisseaux qui devront être préparés à Rochefort, 100. — Le sieur Estienne-Jean fils, garde de la Marine à Toulon; congé au sieur de Valbelle pour qu'il puisse aller à Malte et à Rome, 101. — La carte de la Méditerranée; les sieurs de Cogolin, Chevalier, de Pesne, etc., 102, 268, 345, 348, 349, 352. — État de la dépense faite à Toulon pour l'enrôlement des matelots, etc..., 109. — Le sieur comte de Tourville, garde de la Marine, à Toulon, 114. — Lettre à l'évêque de Léon « pour l'exhorter à retrancher tel nombre des festes observées dans son diocèse qu'il estimera à propos », 121. — Le sieur Gabaret (fils), enseigne, 128. — Listes des gardes de la Marine de Toulon choisis pour servir sur les vaisseaux, 131. — La perte de la *Dieppoise*, 132, 179, 182. — Brevet de chirurgien-major à Toulon pour le sieur Pontier, 135. — Le sieur de Vaudricourt, 142. — Le duc de Vivonne, 145, 252, 283, 352, 362. — Construction de l'*Excellent*, 146, 245. — Le sieur de Rochefort, 155, 179, 258, 264. — Le sieur de La Clide, capitaine de frégate, 162. — « Commission pour armer en guerre et marchandise le vaisseau nommé la *Vierge-de-Reglé* de Saint-Male, commandé par le sieur de La Barbinays », 163. — Préparation de neuf vaisseaux pour la mer Baltique, 166, 203, 225. — Liste des officiers de la *Pressante*, 170. — Liste des officiers du *Conquérant*, 189. — Voyage des sieurs de La Preille et Roussart à Amsterdam, 194, 239, — Le sieur de Fruges, 198, 273. — Certificat pour le sieur de Voos, maître charpentier

Preille, 353, 359. — « L'employ des capucins du Havre pour aumosniers dans l'arsenal et sur les vaisseaux », 353. — Cartes de la côte de Languedoc et d'Italie, 355. — La frégate le *Marin*, 368. — Ordonnance portant défense aux capitaines des vaisseaux du Roi de saluer « aucunes places maritimes et forteresses estrangeres, qu'ils ne soient asseurez que le salut leur sera rendu », etc., 368, 370, 373, 376. — Le sieur de Rouville, chirurgien de l'hôpital de Saint-Mandrier, à Toulon, 370. — Le sieur Bart, lieutenant de marine, 378. — Le *Saint-Nicolas*, armé « en guerre et marchandise » par le capitaine Thomas-Miniac, 384. — Le sieur Verguin, capitaine de brûlot, 393. — Le sieur de Saint-Mar, 401. — Jean-Baptiste Roux, 414. — Le chevalier de Valbelle, 417, 462, 480. — Liste des officiers des vaisseaux qui tiendront l'hiver prochain les mers de Levant, 418. — Liste des officiers de marine, absents de leurs départements sans congé, qui ont été rayés, 419. — Sur le port d'Antibes, 432. — Le sieur de Merville, arrêté, 437. — Le capitaine d'Amblimont, 443. — Le vaisseau l'*Ardent*, 460. — Passeport pour trente chevaux que le sieur Maltot doit aller acheter à Tunis, 461. — « Les gratifications accordées à ceux qui feront bastir des vaisseaux ou qui en acheteront », 469. — Le sieur de La Cornière, capitaine du port de Toulon, arrêté, 471. — La *Ville-de-Saint-Malo*, armée en course par le sieur de La Chesnaye-Gardin ; la perte du *Sans-Pareil*, 472. — Lettre au sieur Du Quesne « sur le sujet des vaisseaux commandez par le sieur chevalier de Tourville, qui ont fait naufrage », 475. — La paix signée avec l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark, 476. — Le sieur Albert, commandant la *Serpente*, 479. — Le *Courageux* et le *Grand*, 481, 499. — Ordre de mettre en liberté le nommé Chapelle, maître charpentier, 488. — Le sieur de La Roque, arrêté, 492. — Les sieurs de La Cornière et Colomb (*sic*), mis en liberté, 501. — Le sieur

« Jean Baert », commandant la *Sorcière*, 503. — Instruction au commissaire de Benne, envoyé à Nantes, 503, 510.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 550 feuillets.—Table.

B² 41. — Dépêches de monseigneur le marquis de Seignelay concernant la Marine (1679).

Lettre à M. Colbert, plénipotentiaire, sur l'élargissement du sieur Le Vasseur, « et de ce qu'il a escrit concernant M. d'Avaux » ; sur le mémoire que M. Gabaret a fait sur les fonctions des principaux officiers-mariniers, 1. — L'ordonnance qui oblige les enseignes et gardes de la Marine à assister aux conférences d'hydrographie, 2, 17, 27, 29.—Le sieur Omaër, 3, 11, 29, 74, 383. — La théorie des constructions, 5, 8, 35, 179, 331, 335, 428, 477, 559, 584. — Le naufrage de la *Dieppoise*, 5, 27. — Le sieur de Combes, au Havre, 10, 18, 35. — Le chevalier de Valbelle, 13, 61, 148, 398, 408, 473, 501, 572. — Le *Comte*, le *More*, le *Rubis*; « sur le sujet des vaisseaux qui doivent paroistre devant le Roy », 16, 20. — Vaisseaux qui doivent être bâtis en présence du Roi, etc., 22, 27, 34, 67, 179, 296, 318, 332, 395, 399, 408, 416, 512. — « Sur les 4,500 matelots qui sont dans l'estendue du département de Saint-Malo », 28. — Le chevalier de Château-Renault, 30, 170, 174, 295, 343, 417, 425, 443, 455, 474, 478, 481, 499, 512, 524, 554, 559. — Sur le temps précis où les galions arriveront à la barre de Cadix, 33. — Le sieur de Bellisle-Érard, 39. — « Sur le voyage que le Roy doibt faire à Dunkerque, la construction d'une galiote et de quatre chaloupes, pour le porter et sa suite », 41, 84. — Le sieur

— Le capitaine La Clide, cassé; le règlement du 1er décembre 1669 concernant l'artillerie des vaisseaux, 152. — Le capitaine Marin, 163. — Le chevalier de Grandfontaine, 170. — Sur les quatre-vingt-cinq nègres menés à Marseille par le capitaine Bonneau, 173. — Le chevalier de Nesmond, 195, 251. — Les poursuites contre le sieur Beau, capitaine de marine, 211, 229, 237, 248, 346. — Le sieur Du Quesne fils, commandant le *Bizarre*, 215. — Le comte de Sourdis, 235, 442. — « Sur le sujet du sieur évesque de Moredin, grec », 239, 272. — Le marquis de Grancey, 240. — Lettre au sieur Eon, « pour luy dire de communiquer au sieur de Rochefort les connoissances qu'il a du commerce que les Espagnols font dans le golfe du Mexique », 246. — Vaisseaux armés en Zélande, sous commission de Brandebourg, 247, 248, 258, 261, 289, 326, 471. — Sur l'assassinat du sieur de Fresnay, lieutenant de marine, 256, 265, 300, 420, 464. — Le marquis de La Porte, 262, 360. — Lettre-circulaire aux intendants, etc., autorisant les matelots de la classe de service à s'engager sur les vaisseaux marchands, 266. — « Sur la ratification du traitté fait entre le comte de Blénac, gouverneur des isles françoises de l'Amérique et le sieur Stapleton », 277, 381. — Au sujet du temple de La Tremblade, 288. — L'enregistrement de l'ordonnance rendue sur les duels, 290. — M. de Vivonne, 292, 388, 491. — Le sieur de Beaulieu, 302, 323. — Le sieur de Langeron, 302. — Le sieur Garen geau, 305, 384, 394, 414, 575, 599, 644. — « Sur le sujet des canons aux armes de France et sur ceux retirez du fond de la mer par ordre du gouverneur de Corassol », etc., 310, 321. — M. de Blénac, 327. — « Sur le refus qui a esté fait à Caillery et à Cadis, de saluer le vaisseau la *Syrenne* », 332, 388. — « Sur les chevaux que le sieur Raphaël Rouply doibt faire venir de Turquie », 336, 337. — M. de Val-

lieutenant de l'amirauté de La Rochelle et de la R. P. R. », 615. — « Sur la gratification à faire aux habitans de Jersé », 616, 635, 637. — Le *Précieux*, le *Léger*, 616, 640. — Sur la prétention des Portugais de faire saluer leur pavillon, 633. — Le comte de Montbron, 634.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 697 feuillets. — Table. (Ce registre contient aussi des dépêches écrites au nom de Colbert).

B² 42. — Ordres du Roi concernant la Marine (1680).

État de la dépense à faire pour les bâtiments de l'arsenal de Brest; instruction au chevalier d'Hervault sur le voyage qu'il doit faire à Rochefort et à Brest, 1. — Le sieur Du Quesne, 3, 181, 188, 203, 207 *bis*, 226, 227, 308, 338, 382, 383, 397, 434, 445, 450. — L'interrogatoire de plusieurs matelots du *Sans-Pareil* et du *Conquérant*, etc., 3, 6, 14, 67. — Établissement de pilotes ponantais sur les vaisseaux de Provence, 14. — Liste des vaisseaux armés à Brest contre les corsaires Saletins; liste des officiers du *Content*, 21. — Commission d'intendant pour le sieur de Vauvré, 22. — Le sieur Herpin, capitaine de port à Brest; le sieur Des Forgettes, à Rochefort, 24, 25. — Le sieur Desnots, 30. — Commission pour armer en guerre le *Saint-Esprit*, 32. — Le sieur de Sazilly, capitaine de marine; le sieur Roussel, 35. — État de la dépense à faire pour les bâtiments de Rochefort, 38. — Les sieurs Desfrancs, Gravier, d'Amblimont; le chevalier de Flacour, 41. — Le sieur comte de Sourdis, chef d'escadre de Poitou et Saintonge, 42, 166. — Le sieur de La Roquepersein, les sieurs de Quincé, Beaugey-Legoux, d'Héricourt, de Beauregard, Isle, capitaines de

ront aux exercices de l'hydrographie, etc., 136. — Le marquis d'Estrées, capitaine sur l'*Excellent*, 137. — « Projet d'articles du traité à faire avec le gouverneur de Salé, 138. — Liste des officiers de la *Tempête*, 140. — Instruction au sieur Dorinville, chargé du soin des Classes des évêchés de Tréguier, Léon et Quimper, 145, 150. — Le *Saint-Louis*, de Saint-Malo, capitaine Julien Bossart, armé en guerre, 161. — La *Reyne-des-Anges*, armée en guerre, 162. — La *Vierge-de-Grâce*, capitaine Jean Ronceray, de Saint-Malo, corsaire, 167. — Le chevalier de Tourville; la tartane que le sieur Du Quesne a demandée pour son voyage de Port-Vendres, 169. — Marquis de Langeron; la *Victoire*, capitaine Jacques Vallois, de Saint-Malo, corsaire, 173. — L'ordre donné au sieur Du Quesne, de retourner à Toulon, 174. — Le sieur de Beaujeu, 177, 418. — Le sieur de Muninguers, le sieur Pétrée, 181, 274, 294, 338, 418. — Le chevalier de Valbelle, 181, 199. — Articles du traité à faire avec le dey de Tripoli de Barbarie, 186. — L'établissement d'écoles de construction, 189, 203, 219, 228, 231, 235, 255, 260, 269. — On s'appliquera à diminuer le nombre des officiers de la R. P. R., 193. — Le sieur Du Rivau-Huet, privé de son commandement, « à cause qu'il est de la R. P. R. », etc., 197, 198. — Le chevalier de Lhéry, 199, 291, 342, 343, 458. — Sur la conversion des officiers religionnaires, etc., 205, 211, 228, 235, 250, 255, 260, 285, 294, 322, 349, 421, 429, 452, 453. — « La mauvaise conduite du sieur Forant et ...son opiniastreté remplie d'emportement sur ce qui regarde la Religion », 220. — Bâtiment devant être monté en présence du Roi, 225. — Sur la construction d'un modèle de vaisseau, etc., 231, 255, 257, 266, 278, 281, 285, 298, 333, 367, 388. — « Les dessins des canons du sieur Du Quesne », etc., 243, 257, 260. — Sur l'exercice de la R. P. R., à bord des vaisseaux,

257, 266. — Le *Marbeuf*, capitaine Bellisle-Pépin, armé en course; liste des officiers du *Croissant*, 264. — Les six deniers à retenir pour l'établissement des hôpitaux, 274. — Le sieur Véron, capitaine de flûte, 281. — La frégate bâtie par Laurens Hubac, 284. — Le capitaine Desprez, 291, 332. — Le capitaine Forant, 292. — Le *Saint-Pierre*, mis en ponton, 293. — Commission d'intendant au Havre, pour le sieur Arnoul, 300 *bis*. — Les vaisseaux de M. l'Électeur de Brandebourg, 301, 303, 320. — Le sieur de La Vilaine, capitaine de flûte, cassé, 303. — Le comte de Blénac, 320. — Le sieur Guillotin, commandant le *Croissant*, 329. — « La machine du sieur Renaud », examinée par Hubac le père, 329, 364. — Liste des officiers du vaisseau l'*Assuré*, 343. — Les filles à envoyer aux Iles, 352. — Passeport pour vingt chevaux barbes de M. le duc de Chaulnes, 355. — Instruction au sieur de Bonrepaus, 356. — Le choix du vaisseau le *Téméraire*, pour porter l'ambassadeur de Savoie; l'édit portant défenses à tout Français de s'habituer dans les pays étrangers, 361. — Règlement sur les précautions à prendre contre la peste, etc., 369. — Le fils et les neveux du sieur Du Quesne seront tenus d'assister aux conférences du sieur Pillon, ainsi que les autres officiers de marine, 383. — Le chevalier de Villars, enseigne, arrêté, 393, 395, 402. — « Les garçons et les filles pour Cayenne », 398, 424. — Le sieur Dumont de Blaignac, commissaire général de la Marine, 403, 409. — M. Bégon, commissaire général de la Marine, 410. — Sur le dessin de la poupe du vaisseau l'*Ardent*, 424. — État de la dépense à faire pour les bâtiments de l'arsenal de Rochefort, 426. — « Sur l'exclusion des marchands religionnaires », 429, 432, 453, 463. — Démêlé entre les officiers des vaisseaux et ceux des galères au sujet du salut, 434. — Déclaration contre les gens de mer qui vont servir dans

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 507 feuillets. — Table.

B² 43. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine (1680).

516, 517, 545, 555. — Le chevalier de Rosmadec; le sieur de Relingue; le chevalier de Montbron, 81. — Le sieur de Longchamps, 81, 105, 132, 144. — Le sieur Gabaret, chef d'escadre, 83, 86, 185. — M. de Château-Renault, 83, 133, 149, 167, 174, 205, 208, 212, 218, 311, 314, 315, 356, 410, 439, 474, 491, 506, 509, 517, 524. — Le comte d'Estrées, 86, 114, 127, 152, 157, 161, 169, 186, 189, 192, 208, 209, 219, 231, 490. — Le sieur Du Vignau, capitaine de brûlot, 100, 117, 447, 512. — « Sur les expédiens pour travailler à la conversion des hérétiques du païs d'Aulnix et de la coste de Xaintonge », 101. — « L'achapt de deux canons de fonte aux armes du cardinal de Richelieu et du duc de Vendosme, qui sont en Angleterre », 103. — Sur un capitaine hollandais qui désirerait entrer dans le service, 104. — Sur la liste des officiers servant sur les vaisseaux marchands à La Rochelle, Saint-Malo, au Havre, à Dieppe; lettre à M. Perrault, « pour luy demander quelques devises propres à estre mises au commencement de l'Agenda de marine de cette année », 106. — Le prochain voyage du Roi à Dunkerque; la construction d'une galiote, etc., 115, 156, 170, 180, 206, et *passim*. — M. de Vauban, 117. — Le chevalier de Lhéry, 127, 153, 166, 182, 213, 231, 240, 260, 264, 278, 303, 306, 314, 323. 324, 326, 335, 338, 346, 373, 381, 464, 491, 502, 551. — Le sieur Desnots, 128. — Gratifications accordées « à ceux de Jerzé, qui ont aidé à secourir les matelots du *Conquérant* », 131, 246. — Le marquis d'Amfreville, 148, 218, 530, 534. — Le sieur de Villette-Mursay, 152. — Le sieur Meschin; « sur les capitaines qui font commerce en Espagne, qui ont plus de réputation et d'habileté dans la navigation; la déclaration pour l'establissement de la compagnie du Sénégal et celle du mois de février 1679, qui confirme cet establissement », 156. — Le marquis de La Porte, 163,

213, 465, 466, 471, 489. — Le sieur Gaulette, professeur d'hydrographie à Dunkerque, au lieu du sieur Pitre Baert, 170. — Dom Joseph Marchèze, 175, 211. — M. de Tourville, 180, 196, 210, 276, 287, 310, 348, 352, 384, 401, 417, 436, 459, 474. — M. de Saint-Amans, 186. — Vente du vaisseau le *Fort*, 192. — Le sieur Cogolin, 204. — Le sieur de Saint-Mesmes, 211. — « Sur le mauvais traittement qui est fait aux sujets du Roy dans les ports de la domination du roy d'Espagne », 217. — Le chevalier de Valbelle, 222, 235, 277, 318, 406, 460, 470, 542, 546, 571, 593. — Le comte de Sourdis, 224, 236, 280, 403, 533, et *passim*. — L'assassinat du sieur Du Fresnay, 226. — Les cartes du sieur Muninguers, 239. — Le sieur Gombert, chargé de lever le plan de Gênes, 243, 257. — Bâtiments devant être montés en présence du Roi, 247, 275, 286, 295, 314, 374. — L'école de construction, 251. — Sur la dépense à faire pour le rétablissement des ports de Saint-Valery et de Fécamp, 255. — Sur le passage des jésuites français, qui vont en Orient pour la conversion des hérétiques, 258. — Le vaisseau l'*Ardent*, 261. — « La permission demandée par le sieur Hubac, pour bastir un vaisseau pour son compte..... », 261, 285. — Le sieur Roux, 263, 281, 286, 302, 318, 319, 342, 406, 411, 432, 449, 463, 502, 505, 526, 538, 552, 565. — Les ports d'Espagne recevront les galères de M. de Vivonne, etc., 269. — Sur les dessins donnés par un officier d'artillerie de Hollande ; les vaisseaux que les marchands français font bâtir à Amsterdam, 282. — Le sieur Royer, architecte à Rochefort, 287, 345. — Lettre au sieur Panetié, « pour luy dire de se rendre à Dunkerque pour accompagner le Roy dans l'arsenal », 291. — « Sur les canons peschez près de l'isle des Avez, par les ordres du gouverneur de Corassol », 293. — « Sur l'avis donné qu'un Ministre de la R. P. R. estranger et anglois, pres-

545, 548. — Sur le projet de M. Arnoul, de rendre la navigation de la rivière de Seine meilleure qu'elle n'a été jusqu'à présent, 510. — Circulaire aux intendants, etc., sur la distribution des commanderies de Saint-Lazare, 515, 547, 552, 561, 581. — Le sieur Estienne-Jean, 518. — « L'envoy des vaisseaux de guerre devant Caillery, pour empescher les vexations que les Espagnols font aux François », 519. — Lettre à M. de Clairambault, « pour prévenir les divisions qui pourroient arriver entre luy et les ingénieurs qui auront soin des fortifications de Toulon », 521. — M. de Vauban, 523. — Le sieur de Forbin; M. Du Magnou, 528, 587. — Le sieur Desglereaux, 535. — Le sieur Panetié, 539. — Le mémoire du sieur de Bonrepaus, pour l'école de canonniers à Saint-Malo, 541. — Les mesures de la poupe d'un vaisseau de cinquante pièces de canons que le Roi fait faire au Havre-de-Grâce envoyées au sieur Le Brun, 543. — Sur les engagés pour les îles d'Amérique, 544. — La frégate la *Jolie*, à donner à fret aux sieurs Lanson et Pain, 574. — « Démeslé arrivé entre les officiers des vaisseaux et ceux des galères, sur le sujet du salut... », 576. — La conduite du jeune Caffaro, 581, 583, 594. — M. de Valbelle, premier procureur du pays de Provence, 583. — La remise de la frégate la *Sorcière*, à M. le marquis de Maintenon; le sieur de Chardellou, garde de la Marine, propose de s'embarquer sur le premier vaisseau qui ira au long cours, « pour y faire des observations pour la seureté de la navigation, etc. », 585. — L'envoi de six calfats à Versailles, 591. — Le passage du marquis d'Oppède en Portugal, 600.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 682 feuillets. — Table.

B[2] 44. — Ordres du Roi concernant la Marine expédiés par monseigneur le marquis de Seignelay (1681).

« Les cuisines à la manière d'Angleterre », 10. — Affaires de la religion réformée, 10, 19, 33, 36, 90, 115, 219, 253, 300, 334, 355, 368, 376, 406, 417, 426, 435, 440, 450, 453, 474, 491, 508, 517, 521. — Le sieur Du Quesne, 14, 19, 66, 77, 90, 125, 134, 142, 150, 176, 177, 185, 246, 301, 331, 374, 379, 393 *bis*, 394 *bis*, 414, 430, 459, 503, 525, 526. — « Les figures de marbre de Puget », 14. — Commissions en guerre et marchandise, 17, 51, 103, 119, 264, 303, 316, 388, 471. — Vente du vaisseau le *Saint-Pierre*, 19, 22. — Les statues envoyées de Lyon, 19. — Le comte d'Estrées, 23, 94, 100, 115. — Le marquis de La Porte, 23. — Le sieur Desprez ; liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, 24. — Le chevalier de Lucenay, 27. — Liste des officiers des vaisseaux de l'escadre garde-côte de Ponant, 28. — Arrêt portant adjudication du vaisseau le *Londres*, de Tripoli, etc., au capitaine Coulin, 32. — M. Du Quesne-Guiton, 33, 90, 158. — Le chevalier de Maisonneuve, 33. — Liste des officiers de marine des départements de Toulon, Rochefort, Brest, Havre-de-Grâce et Dunkerque, 37, 41, 43, 46, 47. — Le sieur de Saint-Amans, capitaine de marine, 51. — Le chevalier de Château-Renault. 54, 82, 143, 161, 185, 306, 347, 389, 444, 468. — Liste des officiers de marine en demi-solde, 54. — Liste des officiers de marine « dont le Roy ne veut plus se servir sur ses vaisseaux », 55. — Le sieur Panetié, capitaine, 78, 391. — Commission de contrôleur de la Marine à Toulon pour le sieur Le Vasseur, 80. — Le capitaine Serpaut; le capitaine Honnorat, 82. — Arrêt pour la conservation des bois le long du Rhône, de la Saône, etc., 82, 84. — Le

glement relatif aux canonniers établis dans les ports, etc., 320. — Hubac fils, l'école de construction, 326. — « Arrest pour descharger des rentes foncières secondes, ceux qui ont basty des maisons dans le bourg de Rochefort », 332, 333. — « Arrest portant qu'il sera procédé par le sieur de Demuin à l'imposition de la somme de six mille livres sur les habitans de Saint-Denis d'Oleron, pour estre employée au restablissement de leur port », 335, 337. — Le sieur Planta, commandant la flûte le *Mulet*, 337. — La *Railleuse*, 338. — Le marquis de Langeron, 348. — Lettres patentes pour l'enregistrement des privilèges accordés au bourg fermé de Rochefort, 364. — « Les différends des lieutenans de frégattes légères avec les capitaines de bruslots », 370, 373. — Ordonnance portant peine de mort contre les officiers de marine qui quitteront leur poste sans congé en temps de guerre..., 372. — Ordonnance portant punition de mort contre les soldats déserteurs..., 373. — Instructions données au comte de La Vauguyon, ambassadeur en Espagne, 392. — « Les officiers qui sont appliquez à l'exercice du canon, ou non, et de la manœuvre, sous le chevalier de Nesmond », 383 *bis*. — « La *Bouffonne*, pour l'instruction de la manœuvre, son commandement au sieur Du Magnou », 388 *bis*, 409. — Liste des officiers de la *Bouffonne*, 389 *bis*. — Le sieur Desnots, 390 *bis*. — Liste des officiers du vaisseau le *Vaillant*, 398 *bis*. — « Ordre du Roy au sieur d'Annonay pour faire porter à Paris la pendule sonnante », 399 *bis*. — Liste des officiers de marine qui ne se sont pas appliqués à apprendre les constructions, l'hydrographie et l'exercice du canon, 405. — Au sujet de l'épreuve de la navigation de la frégate la *Gaillarde*, 406. — Le sieur Forant; règlement qui doit être observé par ceux qui achèteront, ou feront construire des vaisseaux tant en France que dans les pays étrangers, 409. — Lettre du Roi à M. Guilleragues, sur la

guerre des Tripolins, 412. — Liste des officiers du vaisseau le ..... (escadre de Levant) ; le capitaine Albert, commandant la *Vipère*, 416. — L'ambassadeur du roi de Maroc, 420, 442, 476. — Le sieur de La Clocheterie ; l'*Embuscade*, 423. — Le *Grand*, 426. — Le sieur de La Bretesche, chargé d'escorter les vaisseaux de Saint-Malo, 447, 448, 473. — Le sieur de Septêmes, 459. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, 466, 467. — Arrêt pour la vente des cayennes ou maisons appartenant au Roi dans le bourg de Rochefort, 469. — Instruction pour le sieur de Seraucour, commissaire ordinaire de la Marine envoyé à Nantes, 478. — Amnistie pour les matelots déserteurs des vaisseaux de Levant, 501. — Le sieur Chévigné, 512, 516. — Liste des officiers des vaisseaux l'*Assuré* et l'*Indien*, 515.—Le sieur Parat, capitaine de brûlot, 516. — Le sieur de Toucas, capitaine de brûlot, 517. — Le chevalier de Ricous, commandant du vaisseau que le chevalier de Tourville a bâti, 522.

Reg. in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 591 feuillets.—Table. (Vingt feuillets, cotés 380 *bis*, 381 *bis*, etc., jusqu'à 399 *bis*, ont été intercalés entre les feuillets 399 et 400).

B² 45. — Dépêches de Monseigneur concernant la Marine (1681).

Le marquis de Langeron, 1, 110, 248, 360. — La machine du sieur Renau ; M. de Vauban, 1. — Le sieur Forant, 2, 54, 272. — Le comte de Sourdis, 2, 38, 44, 72, 105, 164, 166, 169, 325, 462, 492. — Le chevalier de Lhéry, 3, 154. — Affaires de la religion réformée, 5, 9, 22, 60, 105, 150, 163, 173, 185, 208, 209, 251, 284, 302, 303, 320, 328, 337, 343, 347, 349, 365, 377, 388, 396, 397, 400, 404, 419, 432, 434, 436, 442, 452, 473, 488, 493. — La

Sur les bois de la forêt de Saint-Germain, 305. — L'épreuve des chaloupes de Blaise et d'Hubac, 316. — Sur l'accident arrivé à un vaisseau chargé de marbre, 330. — Sur les galères du Grand-Seigneur et la « canonnade de Schio », 339. — Sur l'instruction des gardes de la Marine, 363. — L'établissement d'un maître d'hydrographie à Bordeaux, 396, 397, 442. — L'*Arrogant*, 401. — La conclusion de la paix avec les Tripolins, 406. — « Sur le commerce que les vaisseaux hollandois font des marchandises de contrebande à Alger », 428. — Lettre au sieur Renau pour qu'il se rende à Dunkerque le 15 décembre, 434. — Le sieur de Septèmes, 438. — Le sieur Muninguers, 440. — Le chevalier de Montbron, 459. — Le sieur Chévigné, 473, 484. — L'ambassadeur du roi de Maroc, 483, 495. — Le sieur Du Magnou, 496.

Registre in-f°, maroquin, aux armes de Colbert, de 557 feuillets. — Table.

B² 46. — Ordres du Roi concernant la Marine (1682).

Le chevalier de Tourville, 1, 32, 35, 56, 60, 80, 96, 106, 110, 184, 219, 273, 305. 333, 352, 499 *bis*, 510. — Commissions de capitaines de marine, de capitaines de frégate légère, de capitaines de brûlot, etc., 2, 4. — Brevets de pensions, 8. — Le chevalier de Béthune, chef d'escadre, 9, 46. — Le chevalier de Lhéry, chef d'escadre, 10, 60, 87, 93, 100, 110, 142, 162, 208, 445. — Affaires de la religion réformée, 14, 61, 82, 89, 101, 104, 111, 168, 172, 224, 274, 287, 307, 326, 338, 354, 363, 368, 382, 397, 409, 418, 516. — Le chevalier de Château-Renault, 18, 55, 103, 252, 261, 266, 268, 292. — Le sieur de La Bretesche, 18. — Liste des officiers qui doivent servir à Toulon, Roche-

fort, Brest, Le Havre-de-Grâce, Dunkerque, 19 à 31. — Le sieur Du Quesne, 32, 76, 77, 80, 162, 184, 205, 225, 233, 245, 254, 259, 268, 273, 286, 291, 295, 298, 303, 305, 310, 319, 320, 331, 333, 342, 386, 405, 427, 430. — Le marquis d'Amfreville, 38, 476, 490, 491. — « Sur la construction de galiotes à jeter des bombes, etc. », 47, 137, 147, 175, 192, 196, 198, 212, 219, 221, 227, 252, 259, 261, 268, 308, 493. — Liste des gardes de la Marine de Toulon, Rochefort et Brest, 48 à 52, 63. — État de la dépense à faire à Rochefort pour les bâtiments de l'arsenal, 54. — Commissions pour armer en guerre et marchandise, 55, 76, 124, 153, 233, 406, 499 *bis*. — L'ambassadeur du Maroc, 56, 64, 84, 96, 153, 162. — Le marquis de La Porte, 59, 99. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Brest, 66. — Liste des officiers qui doivent servir sur l'*Ardent*, armé au Havre-de-Grâce, et sur trois galiotes, 68. — Liste des officiers des galiotes armées à Dunkerque; liste des officiers des vaisseaux armés contre les corsaires d'Alger, 69. — Le sieur Forant, 71, 138, 178, 221, 268. — Traité de paix avec le roi de Maroc, 71. — L'équipage du petit bâtiment construit par le chevalier de Tourville, 89, 113. — La glace de Venise envoyée par le sieur d'Oppède, 91. — Liste des officiers du *Cheval-Marin*, 92. — Le sieur de Bellisle-Érard, 98, 99.—Le capitaine Prépaut, 103, 120, 168, 217.—Le chevalier de Longchamps-Montandré, 103, 153, 198. — « Brevet de don d'une place pour le sieur Herpin sur le quay de Recouvrance », 103. — Le marquis d'Estrées, commandant l'*Hirondelle*, 104. — « Ordonnance contre les gardes de la Marine, qui quittent sans congé », 115, 124. — « Liste des officiers et des gardes de la Marine qui ne s'appliquent pas »; liste des officiers des vaisseaux armés pour les Iles, 116. — Mémoire de ce qui doit être recommandé à celui qui sera choisi pour aller au Bastion et

Ordre du Roi pour décharger les échevins et bourgeois de la ville de Honfleur de la garde des portes de la ville, 230.— Autorisation donnée aux matelots de la classe de service, en Normandie, de servir au commerce, 231. — « Le traité des trois vaisseaux armez en cours », 236. — Le sieur Tortel, capitaine de brûlot; déclaration du Roy contre ceux qui vont s'habituer dans les pays étrangers, 241. — Ce qui s'est passé lors de la descente de l'ambassadeur de Maroc à Tétouan, 242. — M. Du Quesne-Guiton, 242, 254, 268. — « Ordonnance pour la punition des matelots de la classe de service qui ne se présenteront pas devant le commissaire quinze jours après la publication de ladite classe », 245. — « La construction que fait le charpentier napolitain »; liste des officiers du vaisseau armé à Toulon pour escorter les navires du commerce dans le Levant, 252. — Le chevalier de Ricous, 252, 292. — « Le déceds de Hubac et la capacité de son fils, et l'opinion du charpentier napolitain; l'usage des pompes angloises, etc. », 261. — Les femmes de mauvaise vie aux environs de Brest, 261, 301. — Le sieur Cogolin, 263. — Les conditions du traité à faire avec Alger; le passage du sieur de Saint-Amans à Tétouan, 264. — Le sieur Garengeau; le sieur Landouillette, commissaire de l'artillerie sur les galiotes armées à Dunkerque et au Havre; le sieur de Beaujeu, 268. — Le sieur de Septèmes, 272. — Liste des officiers de Marine qui accompagneront le sieur de Saint-Amans, ambassadeur au Maroc, 273. — Les maisons du Roi dans le bourg de Rochefort, 274. — Traité de paix à faire avec les corsaires d'Alger, 279. — Instructions au sieur de Saint-Amans, ambassadeur au Maroc, etc., 283, 286, 320. — Ordre du Roi pour empêcher les créanciers du capitaine Antonio Gonzalez de le poursuivre, 287. — « Ordonnance portant qu'il sera levé tous les quatre mois trente jeunes matelots sur ceux des trois classes de Normandie, pour

de Sourdis, 503. — « Brevet de don d'une place dans l'agrandissement de la ville de Toulon pour le sieur Gravier », 499 *bis*. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 515. — Lettre du Roi au dey de Tripoli, 523.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 571 feuillets. — Table. (Dix feuillets, cotés 497 *bis*, 498 *bis*, etc., jusqu'à 506 *bis*, ont été intercalés entre les feuillets 506 et 507).

B² 47. — Dépêches concernant la Marine (1682).

Le sieur de La Bretesche, 1. — Affaires de la religion réformée, 2, 15, 21, 28, 36, 87, 129, 145, 149, 166, 169, 177, 179, 233, 247, 274, 282, 323, 351, 378, 379, 419, 441, 456, 502. — M. de Château-Renault, 2, 27, 72, 316. — M. de Courcelles, lieutenant du Roi en Provence, 3, 7, 20, 375, 415, 465. — Le sieur Forant, 3, 18, 217, 491. — Le voyage du marquis de Seignelay à Dunkerque, 4. — Le chevalier de Tourville, 8, 16, 17, 18, 26, 38, 46, 54, 62, 96, 266, 422, 484, 493. — Sur les meubles du Roi qui sont à Rochefort, 12. — Sur les galiotes à construire au Havre et à Dunkerque, 15, 29, 40, 51, 64, 75, 88, 103, 105, 136. — Sur les marchands de Dunkerque, qui voudraient armer contre les corsaires d'Alger, 15. — Sur le vaisseau qui doit escorter jusqu'à Civita-Vecchia le vaisseau nommé la *Reyne-des-Anges* pour y charger plusieurs marbres et statues, 17. — Le marquis Du Quesne, 32, 200, 210, 220, 221, 237, 238, 241, 252, 266, 267, 269, 285, 289, 295, 313, 434, 443. — Sur les débauches infâmes qui se commettent dans la Marine; le charpentier napolitain, 34. — Le sieur Omaër, 37, 45, 64. — Le sieur Renau, 42, 66, 422. — Le sieur Serpaut, 42, 51, 105. — Sur les saluts entre les Anglais et les Hollandais, 45. — Sur les bombes

337, 378, 390, 411. — Le chevalier de Chaumont, 221. — M. Gabaret, 224, 401. — Le sieur de Saint-Amans, au Maroc, 239, 251, 262, 265, 284, 286, 288, 298, 305, 322, 376, 402. — Sur les femmes de mauvaise vie qui sont aux environs de Brest, 262. — Le sieur Colbert de Saint-Mar, 266. — Sur la résolution d'envoyer des vaisseaux de guerre en Levant pour faire la guerre aux Turcs, 273. — Le sieur Du Quesne-Guiton, 274. — « Sur le peu d'ordre qui a esté observé dans les dépenses de 1678 », 287. — Le marquis d'Amfreville, 287, 464, 481. — Le sieur Panetié, 304. — Le sieur de Coëtlogon, la carte du port de Cadix, 330. — « Sur les vaisseaux que le roy d'Espagne a fait faire à Amsterdam et ceux pour M. le duc de Savoye », 334. — « Sur la réunion du Folgoët au séminaire des aumosniers de la Marine », 340. — Sur les dépenses de la Marine de 1678 et l'ordre à observer à l'avenir, 352, 355, 358, 359, 361, 362. — Le sieur Guillotin, 389. — Le *Bourbon*, 420. — « La réception que le gouverneur d'Yvice a faite à M. le chevalier de Noailles », 423. — Le sieur de Cogolin, 432.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 556 feuillets. — Table.

B² 48. — Ordres du Roi concernant la Marine (1683).

Le sieur de Septèmes, 4. — Affaires de la religion réformée, 4, 133, 242. — La *Légère*, 6. — Instruction pour le sieur Landouillette, 9. — État de la dépense à faire en 1683 pour les bâtiments de Rochefort; « sur l'effet des bombes tirées à Alger », 12. — Commissions en guerre et marchandise, 12, 139, 160, 214. — Le sieur Gabaret, 16, 140, 157, 309, 348. — « L'espreuve de la manœuvre de Massiac », 17. — Envoi au Havre de la statue représentant

— Le marquis d'Amfreville, 129. — Mariage du sieur Du Quesne fils et de la demoiselle Bosc, 133. — « Lettres de provision de la charge de commissaire général ancien de la Marine pour le sieur Hayet », 139 *bis*. — Liste des officiers des vaisseaux des sieurs Gabaret, de Preuilly et Panetié, 140, 141, 142. — Le sieur Panetié, 142, 168, 308, 373, 378. — Le marquis de La Porte, 143. — Ordre au sieur de Bonrepaus pour la vérification des rôles des matelots de Provence et la visite du port d'Antibes, 144. — Le sieur de Combes, ingénieur; liste des officiers et gardes surnuméraires qui doivent s'embarquer sur les vaisseaux de Toulon, 145. — Liste des officiers « pour servir dans les attaques », 148. — Liste des officiers « pour commander les chaloupes où seront les mortiers », 152. — Le sieur Barbaut, commandant le brûlot le *Pétillant*, 160. — Liste des officiers de marine, pour commander les soldats à Brest et à Toulon, 160, 161. — « Les maistres d'escole en chaque village », 164, 199, 250. — Liste des officiers des deux vaisseaux « destinez pour les deux escortes », 168. — Règlement pour les escortes de Levant, 171. — Instruction pour le marquis de Villars, ambassadeur en Danemark, 175, 177, 178. — Commission d'intendant pour le sieur Patoulet, à Dunkerque, 183. — Le sieur Hayet, commissaire-général à Toulon, 188. — Commission d'intendant de la Marine pour l'inspection des Classes du Royaume, pour le sieur d'Usson de Bonrepaus, etc., 192, 205. — Le chevalier de Nesmond; le chevalier de Forbin; « points et articles dont M. le marquis de Villars et les commissaires du roy de Danemark sont convenus pour la jonction des flottes et les saluts », 212. — « Don d'une place dans l'agrandissement de Toulon au sieur Clairambault », 214. — Le chevalier de Lhéry, 215, 329, 269. — La machine à placer les canons de cent livres sur le haut des vaisseaux, 217. — Ordonnance portant que les

commandants des escadres armées à Brest iront attendre les vents dans les rades de Camaret ou de Bertheaume, 222. — Le sieur Estienne-Jean, 231. — Lettre du Roi au roi de Maroc, 234. — Le sieur Du Chalart; liste des officiers des vaisseaux du sieur Forant, 235. — Le sieur Colbert de Saint-Mar; relation de ce qui s'est passé à Alger, 236. —Mémoire instructif pour le sieur Pétrée, 240. — « Les officiers de marine ou leurs héritiers remettront leurs registres et papiers à ceux qui leur succéderont », 241, 242. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, 247. — Le sieur de La Bretesche; le chevalier de Flacour; « les corsaires armez sous la bannière de Portugal », 252. — Liste des officiers de marine qui ont commandé les deux cents soldats que Sa Majesté envoie en Canada, 253. — Les capitaines de marine du port de Brest seront tenus d'habiller leurs soldats de drap de Berry, 259. — Le sieur Forant, 261, 300, 313. — Règlement sur les précautions à prendre pour empêcher que la peste ne s'introduise dans le royaume, 276, 283, 286. — Mémoire sur le séjour des vaisseaux du Roi dans la Baltique, 279. — Liste des vaisseaux du Roi qui doivent tenir la mer pendant le reste de la présente année et revenir à Toulon, 297. — « Ordonnance portant que les maistres charpentiers seront tenus, avant de bastir des vaisseaux, d'en faire un modele en carton et un plan ou coupe perpendiculaire avec une coupe horizontale », 304. — Traité de paix à faire avec Tunis, 316. — Commission de capitaine de marine pour le comte d'Asfeld, etc., 321, 335, 373. — « Mémoire instructif pour..... qui doit passer à Gennes », 329. — Ordonnance sur la réception des pilotes, etc., 334. — Règlement de ce qui doit être observé pour les gardes de la Marine, 339. — Les bâtiments à armer en cas de guerre avec l'Espagne, 351, 373, 378. — Gentilshommes auxquels il a été accordé des certificats pour

être reçus dans les ports, 359. — Ordre du Roi au commandant des trois vaisseaux qui repassent en Ponant pour ne pas relâcher dans les ports d'Espagne, 372. — Le comte d'Estrées, 377, 450.—Instruction pour le commissaire chargé de la visite des forêts voisines de Rochefort, 384. — Liste des gentilshommes du duché de Bourgogne, choisis pour servir à Toulon, 400, 459, 493. — Le sieur Du Sault, 402. — « Ordonnance portant deffenses aux marchands et armateurs de Saint-Malo d'engager pour trente-six mois les matelots employez sur les rolles des Classes, pour demeurer aux isles de l'Amérique, etc. », 411. — Le sieur Desnots, 412, 486. — Les statues et vases à embarquer à Civita-Vecchia, 419. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, 422. — Liste des officiers du *Sage*, 423. — Ordonnance portant défenses de vendre du vin, eau-de-vie, tabac et autres denrées sur les vaisseaux, 426. — Lettres du Roi aux commandants et intendants dans les ports pour faire prier Dieu pour M. le comte de Vermandois, 434. — Provisions de la charge d'amiral de France pour M. le comte de Toulouse, 435, 436, 473. — Instruction au sieur de Sartaux, 437. — Prise du prince de Montesarchio, 447, 494. — Le sieur Heurtin, capitaine de port à Rochefort, 456. — Le sieur Du Quesne-Moros; ordonnance sur les maîtres de barques, pêcheurs et traîneurs de senne en Bretagne, 472. — Commission d'intendant pour le sieur Des Clouzeaux, 473. — Liste des officiers des frégates armées au Havre, 474. — Instruction au sieur Albert; liste des officiers des frégates armées à Dunkerque, 475. — Instruction au sieur d'Amblimont, etc., 476, 501. — Ordonnance pour la division des matelots de La Rochelle et des environs en trois classes, 484. — Les matelots des pataches, etc., seront enrôlés, 485. — Instruction au chevalier de Flacour, 486. — Instruction au sieur de Gastines sur la visite des forêts, 490. — Les

vaisseaux et galères appartenant aux Gênois seront arrêtés dans les ports du Royaume; liste des officiers de la frégate le... armée à Rochefort, 496. — Les vaisseaux et effets appartenant aux Espagnols seront confisqués, 497, 498. — — Liste de gentilshommes de la généralité d'Alençon, destinés à servir comme gardes de la Marine, 501. — Le sieur Gravier, 506.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 535 feuillets. — Table.

B² 49. — Dépêches concernant la Marine (1683).

M. Forant, 1, 362, 364, 376, 412. — M. de Raimondis, 2, 55, 388, 468, 483. — M. de Villette-Mursay, 2, 13, 33, 49, 51, 66, 85, 126, 176, 263, 445. — « Sur ce qui s'est passé à Alep pendant que les vaisseaux du Roy ont esté à Scio... », 5. — Le sieur Panetié, 6, 159, 166, 172, 211, 450, 504. — Affaires de la religion réformée, 6, 24, 30, 128, 141, 152, 178, 182, 205, 210, 227, 242, 243, 258, 259, 262, 278, 281, 290, 344, 380, 465. — Le chevalier de Chalais, chargé de la surveillance des gardes de la Marine à Toulon, 7, 99, 143, 365, 404, 413, 442. — « Sur les vaisseaux à préparer à Toulon pour estre maçonnez dedans et les faire servir à boucher le port d'Alger », 8, 103. — « Sur les trois vaisseaux montez par des capitaines françois qui font le cours en Levant, qui n'ont aucune commission ny autorité du Roy », 8. — Le chevalier de Lhéry, 9, 25, 47, 365, 372, 384. — Le chevalier Des Gouttes, 9, 27, 42, 47, 78, 104, 111, 136, 150, 191, 358, 399, 412, 430, 467. — Le *Bourbon*, 11, 84. — « Sur le canal de la jonction des mers jusques à Cette », 11, 241, 328, 330, 356. — Le sieur Renau, 12, 36, 61, 70, 81, 82, 94, 107, 131. — M. Ga-

354. — Lettres aux intendants de province, etc., « sur l'establissement des compagnies de gentilshommes pour estre instruits dans les ports à tout ce qui peut les rendre capables de devenir officiers et servir en mer... », 221, 222, 244, 291, 298, 302, 306, 317 et *passim*. — Le chevalier de Chaumont, 237. — Le vaisseau le *Croissant*, demandé par le sieur Du Casse pour faire le commerce du cap Vert, 238. — Le chevalier de Nesmond, 244, 293, 320, 368, 418, 472. — Sur les préparatifs pour le bombardement de Gênes et le choix d'un ingénieur pour y être envoyé, 253. — Le sieur Hayet, commissaire général de la Marine, 258. — Le sieur Colbert de Saint-Mar, 263, 444. — Le sieur Arnoul doit rendre compte séparément de ce qui regarde la Marine et les Fortifications au sujet des fonds et dépenses, 266. — Les sieurs de La Bretesche et de Flacour, 269. — Sur les secours à envoyer au Canada pour la défense du pays contre les Iroquois, 270. — Précautions à prendre contre le « mal contagieux », 272, 273. — Le procès du sieur Du Buisson « autrement Jean Couk, forban », 279, 308. — Sur le rétablissement de l'éperon du vaisseau l'*Apollon*; sur la marine de Danemark et de Suède, 282. — Lettre au sieur Hayet « sur la relation de tout ce qu'il a fait pendant qu'il a esté à Alger avec le sieur de Combes », 285. — « Sur la témérité des corsaires de Tripoly de déclarer la guerre aux sujets du Roy », 290. — Sur le départ de Cadix de l'armée navale d'Espagne, etc., 295, 321. — Lettre au sieur Arnoul pour l'informer que Mgr. le marquis de Seignelay est chargé de tout ce qui regarde le Commerce, 329. — Sur ce qu'il ne doit être reçu que des gentilshommes dans les gardes de la Marine; le sieur de Bragelonne, 330. — « L'ordonnance pour conserver dans les ports les gabaris des vaisseaux qui y seront construits », 335. — Sur la carte de la conduite souterraine des canaux de Versailles, 349. — Lettre à

M. Baluze « sur des manuscrits grecs de la succession de la maison de Longueville qu'il peut achepter », 350. — Le chevalier de Flacour, 352. — « Sur l'envoy du sieur de Combes à Génes pour prendre une connoissance de l'estat de cette ville », 359, 360, 361, 368. — Le sieur de Beaujeu, 363. — Lettre à M. de Louvois « sur les papiers concernant les bastiments... et sur l'ordre donné au sieur de Vauvré au sujet du jardin où l'on élève des oignons de fleurs pour les maisons royales », 364. — Duc d'Estrées, 368. — Proposition d'établir un haras à Rochefort, 371. — Sur les perdrix de Barbarie et de l'Archipel, 373, 398, 403. — Lettre « à divers commissaires de marine sur le sujet du voyage du sieur de Bonrepaus dans leurs départemens pour examiner l'enrollement des matelots », etc., 383, 394, 408, 417, 426, 449, 470, 484. — « Les actes d'hostilité des Espagnols en Flandres », 385, 386, 411. — « Sur les figures de marbre et vases qui sont à l'Académie de Rome pour Sa Majesté, à faire venir dans le Royaume », 387, 440. — Le chevalier Du Mesné, 388. — Le sieur de Pointis, 388, 432, 483. — Le plan de Copenhague du sieur Coubart, 407. — Lettre au duc d'Aumont en réponse à « son compliment au sujet de l'accouchement de Mme de Seignelay », 410. — Sur le retour du sieur Du Sault, d'Alger, 429, 482. — Le sieur de Sébeville, 430. — « Sur la proposition du chevalier de Castries d'aller en Danemark », 447. — Sur la prise du prince de Montesarchio, 456, 468, 511. — M. de Bellisle-Érard, 456, 482. — Le comte d'Estrées, 461. — Le sieur Du Quesne-Moros, 465. — Le sieur Des Clouzeaux, intendant de la Marine à Brest, 477. — La guerre va être déclarée à l'Espagne, 483. — Le sieur de Courcelles, commandant le *Diamant*, 485. — M. d'Amblimont et le sieur Baert, 510, 521.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 597 feuillets. — Table.

B² 50. — Ordres du Roi concernant la Marine (1684).

Liste des officiers du vaisseau le *Content*; instruction pour le sieur de La Harteloire, 2. — Instructions, etc., pour le sieur d'Audenge de Ruat, 4, 186, 193. — Le sieur de Sainte-Hermine, 5, 169. — Le sieur de Villette-Mursay, 5, 145, 216, 222, 249, 272, 284, 325, 328, 333, 356, 376. — Listes des officiers des vaisseaux gardes-côtes, 7. — « Mémoire des conditions de paix à confirmer » avec Tunis, 13. — Les sieurs d'Héricourt, chevalier de Riberette, de Montbault, de Bagneux, Machault-Rougemont, chevalier de Villars, chevalier d'Amfreville, chevalier de Flacour, capitaines de marine, 22, 23. — Brevets de capitaines de frégate et de capitaines de galiote, 23, 24. — Le sieur Dandennes, capitaine de brûlot, 26, 224, 325, 386. — La statue équestre faite par le chevalier Bernin, 28, 84, 234, 258, 366, 380. — Ordonnance portant défense aux officiers de marine de s'absenter sans congé, 37. — Le sieur Panetié, 37, 160. — État des canons qui doivent être fondus à Rochefort, 40. — Liste des vaisseaux qui doivent être préparés à Toulon, 43. — Sur le prince de Montesarchio, 45, 52, 84, 159, 368. — Vente du *Saint-Nazaire* et du *Fin*, 45. — Le marquis Du Quesne, 51, 173, 191, 203, 209, 227, 243, 281, 309, 316, 327, 334, 358, 363, 379. — Le sieur Desprez, rétabli capitaine de flûte, 52. — Affaires de la religion réformée, 52, 84, 137, 319. — Le sieur Gravier, 56. — Ordonnance pour régler le rang des officiers des galiotes à mortiers, 57. — Le chevalier de Tourville, 57, 117, 192, 213, 220, 227, 250, 261, 334, 337, 349, 372, 379. — Ordre aux « capitaines de vaisseau de Saint-Malo qui vont en Terre-Neuve, de signer un acte de société pour passer tous ensemble dans la Méditerranée » ; défense à tous marchands, etc., de

276, 332, 366. — Le chevalier de Flacour, 146. — Le comte de Béthune, 149, 167, 192, 353, 434 *bis*, 438, 444, 469. — Le marquis de La Porte, 150, 227. — Ordonnance portant défense aux chirurgiens dans les ports de cacher les blessures des officiers de marine, 153. — Instruction, etc., pour le sieur de Coulombe, commandant les nouveaux gardes de la Marine à Rochefort et à Brest, 157, 158, 175. — « Don d'une place sur le quay de Recouvrance, accordée au sieur Herpin, capitaine de port à Brest », 161. — Passe-port pour diverses plantes, arbres, fruits et autres raretés que le nommé Cottereau est chargé de faire venir des pays étrangers pour les maisons royales, 162, 163. — Le commandeur Des Gouttes; « sur le temps que Monseigneur doit aller à Toulon », 165. —Le marquis de Langeron, 169, 170, 478.—Pouvoir donné à M. le marquis de Seignelay de signer pendant l'absence du Roi, 176. — Le sieur de Flotte, nommé au commandement de la *Trompeuse*, au lieu du sieur de Champmartin; liste des officiers des deux frégates légères armées à Toulon, 181. — Le sieur de Beaujeu et Cavelier de La Salle, 177, 182, 262, 292, 298, 470.—Le sieur Clavié, capitaine de frégate légère, 182, 215, 339. — Liste des officiers du *Joly*, 184. — Liste des officiers de la barque garde-côte, armée au Havre; le sieur Gassié, commandant la flûte le *Tardif*; au sujet de la défense faite aux commandants des vaisseaux de guerre et aux matelots et soldats de quitter leurs bords dans les rades de La Rochelle, 185. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, 187, 189. — Sur la fermeture et l'ouverture des ports de Provence et Languedoc, 188, 198. — Le sieur de Bonrepaus embarqué sur l'*Ardent*, 190. — Règlement pour les officiers commandant les galiotes à mortiers, 191. — Ordonnance pour régler le rang entre les capitaines et les majors de la Marine; le sieur de Pontac, capitaine de galiote; le sieur de Ressons, lieutenant, 192. —

de Mortemart, 363.—Commission d'intendant au Havre, etc., pour le sieur de Montmor, 367, 387, 392. — Les matelots de la classe de service de la présente année, autorisés à s'engager au commerce, 370. — Le marquis de Silly, capitaine garde-côte à Honfleur, 371. — Passe-port pour les présents de l'ambassadeur d'Alger, 377. — Lettre du Roi aux dey, bacha, divan et milice d'Alger sur la paix, 383. — Ordre pour faire mettre la comtesse de Sourdis dans le couvent de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, 385. — Instruction pour le sieur de Gastines, envoyé à Nantes pour avoir le soin des Classes, 417, 422. — Défense aux gardes de la Marine, soldats, matelots, etc., de se trouver dans les rues de Toulon passé neuf heures du soir, 434. — « Articles à joindre à la gazette touchant les envoyez de Siam », 449. — « Survivance de la charge de vice-admiral de Ponant pour M. le comte d'Estrées », 467. — « Mémoire des conditions auxquelles on prétend armer contre les Tripolins avec les réponses à costé », 472. — Liste des officiers qui doivent servir contre les Tripolins, 474. — Ordonnance portant que les matelots de Picardie et Pays-Conquis seront divisés en quatre classes, 482. — Brevet de maître fondeur de l'artillerie de la Marine pour le sieur Landouillette, etc., 483, 497. — Liste des officiers du bâtiment l'*Oiseau*, 484.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 532 feuillets.—Table.

B² 51. — Dépêches concernant la Marine (1684).

Affaires de la religion réformée, 1, 26, 29, 58, 100, 108, 112, 152, 227, 294, 353, 413, 424, 435, 439, 454, 504. — Le sieur Desnots, 1, 88, 177, 268. — Le chevalier de Lhéry, 1, 6, 9, 10, 20. — Sur le voyage du sieur Lemaire de

accordées à MM. les chevaliers de Tourville et Forant pour les armer à leurs dépens ; l'affaire de Gênes, 243. — Le maréchal de Bellefonds, 244, 285, 308. — Lettre aux officiers des amirautés de Dunkerque, Calais, etc., sur la réception et le traitement à faire aux vaisseaux l'*Arbre-d'Orange* et l'*Espérance*, appartenant à M. l'Électeur de Brandebourg, 248. — M. de Combes enverra un plan de Gênes, 249. — Le sieur Isle ; le sieur de La Chouannière, 254. — Le sieur de Beaujeu, 255, 281. — Le marquis de Preuilly, 256, 294. — Le maréchal d'Estrées, 266, 314, 324, 342, 344, 369. — Le marquis de Langeron, 268, 295, 314, 368, 401, 409, 437, 465. — Le sieur Du Rivau-Huet, 268, 378. — Le sieur Albert, 231, 271, 325, 355. — Le marquis d'Anfreville, 279, 286, 309, 321, 358, 373, 388, 433, 463. — M. de Saint-Amans, 279. — Sur l'arrivée de l'ambassadeur d'Alger en France pour demander pardon au Roi, etc., 279, 326, 417. — Le sieur Gabaret, 281, 324, 334, 354, 362, 374, 436, 492, 500, 511, 514, 521, 532. — Sur les desseins des Espagnols de tenter quelque descente sur la côte de Provence, 286. — Sur la navigation des corsaires biscayens et ostendais et la garde des côtes, 294. — Sur les Iroquois qui ont déclaré la guerre à la colonie de Canada et sur les secours à y envoyer, 311. — Le chevalier de Lucenay, 348. — Le sieur Bidaut, 349, 373, 397. — Sur les Espagnols qui ont consenti à la signature de la trêve, 364, 369 et *passim*. — Le combat soutenu par le sieur Lévy, 371. — Le *Sans-Pareil*, 378, 466. — Sur les pirateries des flibustiers de la côte de Saint-Domingue, 381. — Sur les ambassadeurs ou envoyés du roi de Siam arrivés à Londres, 384, 403, 418. — Le sieur de Galiffet, 393. — Le sieur de Chalais, 397. — Sur le plan de Sainte-Maure et la prise de cette place, 404. — Le comte de Sourdis, 408, 413. — Lettre au dey d'Alger, 412. — Au sujet des juifs établis à Bordeaux,

413. — La publication de la paix, 418. — Le duc de Mortemart, 419. — M. de Châteàu-Renault, 437, 457, 465, 479, 518, 521. — La mort du sieur de La Poëppe, gouverneur de Plaisance, 448. — Le vaisseau le *Modéré*, 516. — M. Panetié, 517. — Les prises faites en Levant par les sieurs de Flacour, de Rochefort et de Réals, 532.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 617 feuillets. — Table.

B² 52. — Ordres du Roi concernant la Marine (1685).

Règlement sur l'entretien des soldats à demi-solde, 1. — Lettres de noblesse pour Landouillette, sieur de Logivière, 3. — Privilège pour une composition nouvelle de goudron, accordé à M. le maréchal d'Estrées, 6. — Le sieur Pointis, capitaine de marine, 7, 179. — Le sieur Marchand, capitaine de flûte, 8. — Le sieur Beau, capitaine de flûte, 20. — « L'exécution des pensées du sieur de Langeron sur le sujet des vaisseaux » ; le vaisseau que le nommé Blaise construit, 21. — Liste des officiers de marine des départements de Toulon, Rochefort, Brest, du Havre et de Dunkerque, 26 à 33. — Mémoire des ouvrages qui seront envoyés au roi de Siam, 34. — La statue équestre du Roi, 40. — Le sieur d'Arcy, capitaine de frégate légère; liste des officiers du *Croissant*, 44. — Le sieur Le Moing, 45. — Instructions au chevalier de Chaumont, ambassadeur ; affaires de Siam, etc., 45, 50, 52, 53, 56, 60, 92, 93. — Le sieur de Leau, 56. — Le vaisseau à rames proposé par le sieur de Ricous, 56, 101, 128. — Le chevalier d'Hailly, 63. — Liste des officiers de l'*Oiseau* et de la *Maligne*, 82. — Le sieur Dandennes, capitaine de brûlot, 94, 119, 163, 172, 218, 291, 300. — Liste des officiers du vaisseau « destiné pour le

Canada », 101. — Instructions pour les commissaires et ingénieurs préposés pour faire la visite et lever les plans des forêts du Royaume appartenant à des particuliers, 106. — Instruction pour le sieur de La Motte d'Ayran, chargé de la reconnaissance des côtes de la Méditerranée, 109. — Instruction pour le sieur Cogolin « choisy pour le mesme effet », 112. — Le vaisseau le *Diamant* dépecé, 119. — Le sieur de Sébeville; le sieur de Champigny; liste des officiers de la frégate armée à Rochefort pour la manœuvre ; liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 124. — Liste des vaisseaux armés à Brest et à Dunkerque, 125. — Liste des vaisseaux armés au Havre et à Dunkerque, 126. — Sur la machine du sieur Pointis, 128. — « Mémoire des conditions auxquelles la paix doit estre confirmée avec le gouvernement de Tunis », 133. — Articles et conditions du traité à faire avec les Tripolins, 141. — Instructions, etc., pour le maréchal d'Estrées, 147, 155, 178. — Liste des officiers choisis pour servir sur quelques vaisseaux de Levant, 152. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 153. — Le marquis d'Amfreville, 156, 162. — Le chevalier de Tourville, 156, 169. — Le traitement à faire au prétendu ambassadeur du Maroc, 158. — Affaires de la religion Réformée, 162, 214, 223, 227, 232, 235, 235, 239, 242, 249, 256, 262, 267, 273, 274, 275, 277, 280, 281, 285, 290, 291, 295, 296, 297, 299, 307, 311. — Le chevalier de Perrinet, 163, 174, 200, 260, 265, 271, 282. — Le sieur de Beauregard, capitaine de frégate légère, 164, 204, 266, 270. — Le sieur Malet fils, maître charpentier à Rochefort, 165. — Ordonnance portant que tous les officiers de marine qui seront embarqués sur les vaisseaux du Roi tiendront un journal de navigation, 166. — Le sieur de Septèmes; liste des officiers de la *Bouffonne* armée à Brest, 168. — Liste des officiers et gardes qui seront embarqués sur le *Soleil-d'Afrique* pour être instruits de

l'exercice de la manœuvre, 169. — M. Gabaret, 172, 200, 304. — Le comte de Château-Renault, 175, 263, 305. — Le sieur Du Magnou, 177. — Le chevalier de Nesmond, 178. — Liste des officiers de l'*Emerillon* et du *Palmier*, 179. — Ordonnance qui permet aux matelots de quatorze à quinze ans et au-dessous de s'embarquer sur les vaisseaux anglais et hollandais pour apprendre les langues étrangères, 181. — Le sieur de Méricourt, 181, 271. — « Sur la taxe faite au Mexique », 182, 184, 205, 227. — Lettre du Roi au roi de Maroc, 187. — Lettre du Roi aux grands ducs de Moscovie, 190. — Listes des officiers des vaisseaux armés en Ponant, 188; du vaisseau le *Prince*, 199; des officiers commandant les chaloupes de la Bidassoa, 201; de gentilshommes admis dans les nouveaux gardes, 203. — Les officiers-mariniers, matelots et soldats qui quitteront leur vaisseau sans congé seront punis comme déserteurs, 205. — Le sieur Poulduc, capitaine de flûte, 206. — Le marquis de Preuilly, 206, 253, 263, 264. — Liste des officiers de l'escadre des vaisseaux de Ponant, 214. — Le sieur de La Motte-Genouillé, 218. — Le chevalier de Rosmadec; le chevalier de Coëtlogon, 219. — Ordonnance portant que l'officier général ou autre, commandant dans le port et les trois plus anciens capitaines assisteront successivement, chacun une semaine, aux écoles établies pour l'instruction des officiers et gardes de la Marine; ordonnance permettant aux matelots de la classe de service de la présente année dans la province de Bretagne de naviguer sur les vaisseaux marchands, etc., 220. — Le sieur Albert, 223, 306. — Le comte de Béthune, 223. — Liste des officiers du *Brave*, armé à Brest, 226. — Le sieur de Machault, 229. — Le vaisseau le *Victorieux*, condamné, 235. — Le chevalier Des Augiers, 236, 264, 329. — Le sieur de Beaujeu et l'expédition de Cavelier de La Salle au Missisipi, 236, 242. — Ordonnance portant que les maîtres des bâtiments

servant aux passages des côtes de Saintonge seront examinés par les officiers de l'Amirauté, 241. — « Ordonnance pour obliger les officiers-mariniers et matelots de comparoistre deux fois l'année par devant les commissaires des Classes, et les propriétaires des maisons où logent les matelots qui sont à la mer d'en dire les noms », 242. — Commissions pour armer en guerre et marchandise, 252, 283. — « Ordonnance pour assembler un conseil qui réglera les estats de ce qui entrera dans l'armement des vaisseaux de chascun rang »; autre « pour régler en présence des maistres charpentiers la disposition des logemens des vaisseaux de chascun rang », 255.— Liste des officiers des vaisseaux gardes-côtes armés à Rochefort, 259. — Instructions, etc., pour le sieur de Salampart, 259, 265, 300. —Le sieur de Villette-Mursay, 262. — Ordonnance portant que le pouvoir d'interdire les officiers de marine sera réservé aux commandants des armées navales et escadres, 267. — Le sieur Du Rivau, capitaine de frégate légère, 268, 329. — Liste des officiers des frégates gardes-côtes armées au Havre, 269.—Instructions, etc., pour le sieur de Brévedent, capitaine de frégate légère, 272, 301, 316. — Liste des officiers des barques longues armées à Dunkerque, 272. — Liste des officiers des deux frégates armées à Brest; instructions pour le sieur de La Caffinière; le sieur Panetié, 273. — Le sieur de Grosbois, 274. — Le sieur de La Varenne, commandant les chaloupes de la Bidassoa, 275, 282. — Le sieur Meschin, capitaine de frégate légère, 276. — Instruction pour le sieur de Pallières, 280. — Liste des officiers de la frégate garde-côte de Saint-Malo; la *Fine* condamnée, 281. — Liste des officiers des deux flûtes armées à Brest, 286. — Listes des officiers des bâtiments gardes-côtes armés au Havre, 291. — Le sieur de Longchamps, capitaine de brûlot, 291, 315. — Le sieur de La Clocheterie, 295. — Instruction pour le sieur de Mon-

tagne, commandant une barque longue, 299. — Liste des officiers des traversiers gardes-côtes armés à Rochefort, 302. — Le sieur de Bonrepaus, 307. — Listes des lieutenants de marine du Havre devant servir sur les vaisseaux armés à Brest, et des officiers des chaloupes armées à Saint-Malo, 310. — Le sieur Du Pile d'Armanville, 314. — Instruction pour le sieur Patoulet, allant en Espagne, 316. — Instruction au sieur Le Danois, allant en Hollande, 321. — Instruction pour le sieur Robert allant en Angleterre, 325. — La pêche interdite aux habitants de Fontarabie dans la Bidassoa, 329. — Instruction pour le sieur de Bonrepaus allant en Hollande et en Angleterre, 330. — Le *Content*, mis en ponton, 339.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 369 feuillets. — Table.

B² 53. — Dépêches concernant la Marine (1685).

Le sieur de Pointis, 2, 11, 25, 26, 27, 221. — Le marquis d'Amfreville, 7, 14, 22, 26, 44, 49, 56, 60, 71, 83, 92, 118. — Lettre au sieur Hayet « sur la relation de ce qui s'est passé dans son voyage à Alger », 8. — Sur les conditions de l'armement du sieur Bidaut contre les Tripolins, 9. — Sur les conditions de l'armement du sieur de Beaulieu contre les Tripolins, 10. — Le sieur de Raimondis, 11, 15, 20, 34, 50, 70, 109. — Sur la qualité des chevaux que le dey d'Alger a envoyés, 17. — Au sujet des papiers de M. Du Guay et de sa bibliothèque, 18. — « Sur les raisons des eschevins et députés du commerce de Marseille pour ne pas contribuer au quart de l'armement contre les Tripolins, dont le Roy a bien voulu les décharger », 21. — Lettre à M. de Louvois, « pour un avis donné des intelligences qu'il y avoit avec les Espagnols dans

de Constantinople, 91, 125. — « Sur le passage en Canada de quatre filles pour y instruire les enfans des François et des sauvages », 103. — « Sur ce qu'on n'embarque point des femmes de mauvaise vie pour les colonies de l'Amérique, mais bien des jeunes filles eslevées dans les hospitaux », 112. — Le sieur Pasquine, 115, 193, 266, 267. — M. de La Bretesche, 121. — Lettre au dey d'Alger, 136. — Le secret du sieur Émery pour brûler les vaisseaux, 138. — Sur le projet d'instruction pour le capitaine de port à établir à Marseille, 141. — Lettre au sieur Niquet sur les moyens à trouver pour faire construire une forme de radoub à Toulon; le sieur Lemaire, consul de Tripoli, 148. — Le chevalier Du Méné, 155, 191, 198, 207. — Lettre au sieur Plantier sur son voyage en Levant avec M. le chevalier Du Méné et son instruction, etc., 160, 189. — « Sur les médailles d'argent pour distribuer dans les eschelles de Levant », 162. — « Sur le travail des sieurs Agarat et Gaulette pour l'ouverture du port de Marseille », 167. — Sur le mal contagieux qui a commencé de paraître à Scio, 170. — M. de Flacour, 172. — Mémoire des contraventions faites par les Algériens au traité de paix, 270. — Liste des officiers des deux barques armées pour la garde-côte de Languedoc, 184. — M. de Vauban, 196. — Sur les chevaux de Barbarie, 201. — Sur l'achapt des galeries des sieurs Muselli, de Vérone, et sur les tableaux qui s'y trouvent, 204, 219, 227. — Vente de la *Moqueuse*, 205. — Sur l'envoi d'une flûte à Civita-Vecchia pour y charger un groupe et d'autres ouvrages de marbre destinés aux maisons royales, 214, 232. — M. Gravier, 217. — Au sujet de M. le cardinal de Bouillon, 220. — Lettre à M. l'abbé Tallemant sur la devise des jetons des galères (de 1686), 221, 232. — Sur des modèles d'instruments de mathémathiques, 222. — Sur la somme à payer pour les pierreries du Roi et sur la

devise des jetons de l'année prochaine, 224. — Le sieur Du Quesne-Guiton, 226, 266. — M. le marquis de Preuilly, 236. — La somme à remettre à Toulon pour les frais de l'établissement des PP. Jésuites, 232. — Le sieur de La Motte d'Ayran, capitaine de galiote, 242, 244. — « Sur des bassins et un tableau de l'Annonciation qui sont à vendre à Aix », 244. — Sur les dessins des poupes et éperons des vaisseaux, 245, 252. — Sur le choix que le Roi a fait de M. le duc de Beauvilliers pour remplir la place de M. le maréchal de Villeroy, 260. — Le sieur de Bellisle-Érard, 264.—Sur l'envoi à Seignelay d'œufs de perdrix rouges, 265.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 317 feuillets.—Table.

B² 54. — Ordres du Roi concernant la Marine (1685).

Le sieur de La Motte d'Ayran et les autres ingénieurs qui pourront travailler aux cartes, plans et vues d'une partie des côtes de la Méditerranée, etc., 1, 61, 94, 146, 212, 242, 412. — L'épreuve du secret du chevalier de La Motte d'Ayran, 1. — L'armement proposé contre les Tripolins, 9. — Liste des officiers de marine du département de Toulon, auxquels le Roi a permis de servir sur les vaisseaux armés pour faire la course contre les Tripolins, 15. — Liste des officiers qui doivent servir au département de Toulon, 17. — Le vaisseau à rames proposé par le sieur de Ricous, 30, 94. — Le chevalier d'Hailly, 36. — Les dessins des fanaux demandés par M. le duc de La Feuillade, etc., 68, 250, 296, 412. — Liste des officiers des vaisseaux du sieur marquis d'Amfreville armés à Toulon, 72. — Liste des officiers des vaisseaux du maréchal d'Estrées, 75. — Le marquis d'Amfreville, 87, 89, 156, 162, 351. — Le

de la flûte armée à Toulon pour Constantinople, 313. — Liste des officiers des vaisseaux armés pour Constantinople, 314. — Le chevalier de Flacour, 315. — « L'envoy à Alger du sieur Monmasson, prestre de la Mission, pour y faire les fonctions de la religion Catholique », 335. — Liste des officiers des deux barques armées pour garder la côte de Languedoc, 350. — Le sieur de Ressons, 351. — Ordonnance portant que le pouvoir d'interdire les officiers de marine sera réservé aux commandants des armées navales et escadres, 355. — La proposition du sieur chevalier de Ricous « pour éviter que les cables des vaisseaux de Sa Majesté ne s'endommagent », 359. — Sur la conversion du sieur Du Quesne-Guiton; les sieurs Agarrat et Gaulette, 381. — Affaires de la religion Réformée, 388, 412, 441. — Lettres de naturalité pour Théodore Coc, pilote hollandais, 392. — Le différend entre le sieur de Pointis et le sieur de Logivière, « pour raison du commandement des bombardiers », 394, 412. — Liste des officiers et gardes de la Marine du département de Toulon, 407. — Règlement sur les augmentations d'appointements à payer aux officiers qui assistent aux écoles, 408. — Le sieur Puget, 412. — Ordonnance sur l'instruction des officiers et gardes de la Marine, 429. — « Le choix des corsaires ou officiers servant sur les vaisseaux marchands pour mettre dans la Marine », 432. — Le sieur de Sartous, capitaine de vaisseau; sur la devise pour les jetons de la Marine de l'année prochaine; le sieur de La Galissonnière, chargé des apprentis-canonniers, 447. — Le baron Des Adrets, capitaine de marine, 453. — Le chevalier Des Adrets; le groupe et les autres statues qui doivent être embarqués sur la flûte l'*Avenant* à Civita-Vecchia; la conversion des sieurs Du Quesne-Moros et Bellisle-Érard, 454.

Registre in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 277 feuillets. — Table.

B[2] 55. — Dépêches concernant la Marine (1685).

Sur l'armement de deux frégates à Saint-Sébastien, 1. — Sur des fleurs et des médailles, etc., 2, 74. — Le sieur de Pointis, 2, 16, 48, 49, 82, 83, 127, 183. — M. de Château-Renault, 6, 21, 26, 40, 68, 88, 97, 104, 123, 131, 175, 221, 239, 555, 567, 594. — Le sieur Garengeau, 7, 443. — Le marquis d'Amfreville, 13, 24, 37, 48, 82, 93, 103, 111, 126, 140, 168. — Le sieur Bidaut, 14. — Au sujet de l'armement en course du sieur de Beaulieu, 15. — Le sieur de Sartous, 16, 49, 60, 69, 109, 127, 170, 557. — Le sieur de Raimondis, 16, 24, 38, 60, 94, 127. — Sur la statue équestre du Roi, 21, 80, 97, 119, 229. — Le sieur Panetié, 22, 44, 81, 459, 465, 466. — M. Gabaret, 19, 26, 39, 52, 61, 76, 87, 116, 121, 131, 147, 161, 166, 171, 225, 231, 259, 290, 321, 322, 406, 416, 451, 489, 553, 562, 588, 606, 622. — Le départ du sieur Catalan pour Cadix; sur la publication de la paix à Cadix, 30. — Sur les papiers trouvés dans la bibliothèque du sieur Du Guay, 31. — Sur le démêlé du sieur Albert avec le sieur Panetié, 44. — Le sieur Albert, 44, 81, 557. — Le sieur de Beaulieu, 45. — Le sieur de Septèmes, 45, 83. — Sur le démêlé entre les sieurs de Ressons et de Pointis, 48. — Le prince de Montesarchio, 50. — La démolition du temple de La Rochelle, 51. — Le chevalier de Chaumont, 56, 58, 79. — Sur la cessation des armements contre Gênes, 56. — Sur les vaisseaux corsaires armés contre les Génois, 59, 115. — Sur les agrès pour le vaisseau de Versailles, 66. — Affaires de la religion Réformée, 67, 89, 120, 122, 124, 125, 130, 135, 153, 171, 180, 182, 184, 186, 189, 204, 210, 214, 222, 235, 251, 253, 261, 266, 270, 293, 312, 319, 327, 334, 337, 344, 346, 363, 364, 368, 370, 371,

pension accordée à la maison des filles des Sables d'Olonne, 625.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 685 feuillets. — Table.

B³ 56. — Ordres du Roi concernant la Marine (1686).

Ordonnance « pour incorporer les anciens gardes de la Marine dans les nouveaux » ; ordre pour désarmer les dix chaloupes de la rivière de Bidassoa, 3. — Etat de la dépense des ouvrages des bâtiments de Rochefort et de Brest, 5. — Ordonnance portant que les lieutenants, enseignes de marine et anciens gardes, dispensés d'assister aux écoles, seront interrogés tous les trois mois, 7. — Ordonnance « sur le commandement des soldats entretenus dans les ports et à la demi-solde, dans les occasions des descentes », 8. — Affaires de la religion Réformée, 9, 39, 45, 53, 70, 77, 79, 86, 95, 102, 105, 106, 118, 128, 171, 172, 179, 186. — Ordonnance qui permet aux commandants des vaisseaux marchands qui feront commerce à Cadix de porter à l'avenir le pavillon blanc à l'arrière de leurs chaloupes, lorsqu'elles navigueront dans ladite baie ; le sieur Claude Guillotin, 11. — Le sieur de La Motte-Michel, capitaine de frégate légère ; liste des gentilshommes d'Indret « pour les faire servir en qualité de gardes à Rochefort », 13. — « Projet du traité de neutralité de l'Amérique à faire entre la France et l'Angleterre », 17. — Ordonnance portant défense à tous maîtres de vaisseaux et bâtiments français de recevoir aucuns passagers engagés qu'ils n'aient auparavant donné leurs noms aux commissaires ou commis aux Classes, qui devront vérifier les rôles de leurs équipages, 19. — Ordonnance sur l'examen des coffres des remèdes des chirurgiens qui sont embarqués

sur les vaisseaux de Sa Majesté, 20. — Défense aux pêcheurs de Saint-Malo et de Granville de partir avant le 25 février pour la côte du Chapeau-Rouge ; le sieur de Beaujeu, capitaine de marine, 21. — Commissions en guerre et marchandise, 21, 22, 37, 79, 86. — Le sieur Forant, chef d'escadre de Poitou et de Saintonge, [24, 34, 70, 81, 100, 102, 125. — Liste des officiers de marine, de Rochefort, Brest, du Havre de Grâce, de Dunkerque, 26 à 33. — Le sieur de Villette-Mursay, 34, 49, 50, 55, 93. — Les sieurs de Sainte-Hermine, 34, 116, 181, 189. — Le sieur d'Arbouville, 34, — Le sieur Isle ; le vaisseau le *Diamant*, 36. — Ordonnance sur l'enrôlement des soldats à demi-solde et sur leurs congés, 37. — Ordonnance « pour faire embarquer sur les vaisseaux du Roy les instrumens nécessaires pour servir aux officiers à tenir des journaux de leur navigation », 38. — Ordonnance défendant aux officiers de l'Amirauté d'exiger aucuns droits à l'avenir pour la visite qu'ils feront dans les vaisseaux français et étrangers, etc., 39. — Ordre aux officiers de marine de se rendre dans leurs départements, 40. — Le sieur Gineste; arrêt portant que les PP. Jésuites prendront possession du séminaire du Folgoët, 44. — Instruction pour le marquis de Lavardin sur la garde-côte, 45. — Le sieur de Montortié, 50, 52, 82. — Le maréchal d'Estrées, 50, 59. 68, 74, 94, 99, 106, 110, 112. — M. de Preuilly, 50, 65, 84, 99, 101. — M. d'Amblimont, 50, 52. — Le sieur Du Casse, lieutenant, 51. — Le sieur de Montclair, commandant le brûlot le *Déguisé*, 52. — Liste des gardes de la Marine du département de Brest et de Rochefort qui seront licenciés, 52, 53. — Instruction pour le marquis de Molac, lieutenant général en Bretagne, 53. — Le chevalier Colbert, capitaine de vaisseau, 58. — Le sieur Des Granges, consul de France à Lisbonne, 67. — Instruction pour le marquis de Beuvron et pour M. de Matignon sur la

garde-côte, 70. — M. de Matignon ; M. de Relingue, 73. — L'affaire du Mexique, 74, 112. — M. de Montalembert à Indret; les sieurs de La Motte-Genouillé, de Réals, de Salampart, 76. — Le sieur de Marquessac; le chevalier de Lhéry, 77. — Le chevalier de Château-Renault, enseigne ; Du Vignau, capitaine de brûlot, 78. — Instruction pour le sieur Millet commandant dans l'Aunis et à La Rochelle, 79. — M. de Lagny, 84. — Traité de neutralité entre la France et l'Angleterre « en Amérique », 86. — Ordonnance « pour faire la revue des gens sujets à la garde des costes de Normandie », 94. — M. de Montmor visitera les ports et côtes de la province de Normandie, 97, 98. — Liste des vaisseaux qui doivent être détachés de l'escadre de M. de Preuilly sous Forant, 100, 101. — Les sieurs de Leau et de La Vigerie-Treslebois; instruction pour le duc de Saint-Aignan sur la garde des côtes, 102. — Déclaration pour l'établissement des officiers de l'amirauté de la province de Bretagne, 107. — Mémoire des contraventions faites par les sujets du roi de Maroc, 111. — Le baron d'Audenge, 117, 179. — Ordonnance déclarant nulles les charges des capitaineries gardes-côtes données par feu M. de Beaufort et autres amiraux, etc., 118, 135. — Le sieur de Vaudricourt; les ambassadeurs de Siam, 119, 120, 193. — Le vaisseau le *Saint-Michel*, le brûlot l'*Étourdi;* don Joseph Marchese, 125. — Le chevalier de Rosmadec, 128. — « Ordonnance portant que les démeslés qui arriveront entre ceux qui seront préposez à la garde des costes, dans le temps qu'ils seront de garde..... seront jugez par les officiers de l'Admirauté » ; ordonnance interdisant aux consuls de la nation française « de donner aucuns certificats pour naviguer aux François habitués hors du Royaume », 130. — M. de Bercy chargé de la « réformation » des amirautés du Royaume, 137, 141, 154. — Le sieur Chabert, capitaine de marine, 174. —

Le sieur Du Quesne-Guiton; on adressera certains ordres du Roi aux commandants dans les ports, 176. — Brevet de capitaine de frégate légère pour le sieur Baert; brevet de don de 2,000 francs de pension annuelle pour le sieur Clairambault, 178. — Le sieur de La Vilaine, capitaine de flûte, 183. — Le vaisseau le *François* dépecé; l'*Intrépide* mis en ponton; exemption du droit imposé sur les toiles de coton, au profit de la compagnie des Indes orientales, 185. — Ordre au sieur de Villette de se rendre aux forges de Planchemeusnier pour faire l'épreuve du secret du prince Robert, 190. — Le marquis d'O, major de Ponant, 192. — Le sieur de Tourville, capitaine garde-côte, cassé, 194, 195. — Le sieur de Bellair, capitaine de Marine, 197. — Arrêt pour régler les affaires du Havre, 209. — Le sieur de Saint-Clair, capitaine de frégate légère, 232. — Le sieur Des Augiers; « ordonnance pour défendre à ceux qui sont destinez pour le voyage de Siam de faire commerce », etc., 235. — Ordre aux capitaines des navires de Saint-Malo de charger à Civita-Vecchia les caisses qui leur seront remises pour Sa Majesté, 238.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 261 feuillets. — Table.

B[2] 57. — Dépêches concernant la Marine (1686, janvier à juin).

Affaires de la religion Réformée, 4 à 8, 15, 16, 20, 28, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 40, 43, 44, 52, 54, 62, 63, 64, 68, 72, 75 à 77, 80, 95, 98, 102, 104, 114, 119, 121, 122, 127, 131, 139, 142, 146, 147, 149, 157, 161 à 163, 171, 175, 214, 220, 236 à 238, 240, 247, 248, 251 à 253, 262, 268 à 270, 288, 291, 293, 294, 296, 297, 300, 301,

tié, 110, 166, 182, 195. — M. de Bercy, 111. — Le sieur Forant, 115, 248, 366, 369, 451, 470, 487, 489. — Les gouvernantes des filles envoyées à Saint-Domingue, etc., 125, 127. — Le sieur de Longchamps, 127. — Sur l'armement fait par les Espagnols, 141. — « Sur le commerce à introduire avec les Espagnols aux Indes », 150. — Le chevalier de Forbin, 165. — M. de Saint-Mar, 175. — Sur le passage de M. de Schomberg en Portugal, etc., 175, 197, 219, 297, 299, 333, 448. — La veuve Hubac, 177. — Sur les préparatifs qui se font en Hollande pour un armement, 184, 212, 246, 275. — Les préparatifs qui se font en Angleterre pour un armement, 187. — Le sieur de Pointis, 194. — M. de Preuilly, 197, 248, 257, 258, 260, 330, 345. — Le maréchal d'Estrées, 203, 225, 235, 255, 256, 258, 260, 278, 301, 323, 345, 384, 413, 448, 450. — Le sieur de La Motte-Michel, 208. — Sur la chapelle Saint-Louis qui est à Lisbonne, 213. — Sur l'instruction pour la garde des côtes, etc.; les sieurs de Matignon et de Beuvron, 217, 245, 246, 268, 269, 293, 294, 306, 316, 317, 338, 357, 391, 392. — L'abbé de Langeron, 253, 350, 351. — Le comte de Tourville, 270. — Le sieur Garengeau, 279, 458. — « Sur le mémoire des griefs des Anglois », 286. — Sur les vaisseaux bâtis au Havre, 297. — Le sieur d'Amblimont, 308. — Sur les permissions de sortir du Royaume, 319. — Sur le traité de commerce du Danemark, proposé par M. de Chiverny, 321. — L'abbé de Cordemoy, 350, 420. — Sur l'établissement des manufactures en Hollande, 394. — Sur le voyage du Roi à Barège et son passage à Rochefort, 401, 412, 417, 418. — Sur le livre la *République des Lettres*, qui s'imprime en Hollande, 412. — Le sieur Dandennes, 421. — Le sieur de Brévedent, 423. — L'ambassadeur de Siam, 431, 485, 486, 488, 490, 491. — Sur le combat soutenu par le sieur de Bellisle-

Érard contre un vaisseau de guerre hollandais, 432, 468, 469. — Sur le vaisseau le *Courtisan* et la navigation des vaisseaux neufs, 497. — « Sur le Minime à Paris qui dresse des maistres d'escoles », 498. — Sur l'établissement d'une colonie à Tabago, 508.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 584 feuillets. — Table.

B² 58. — Dépêches de la Marine (1686, juillet à décembre).

Sur le traité de neutralité pour les pays de l'Amérique, 510, 544, 574, 764, 879, 924. — M. Forant, 510, 511, 512, 550, 582. — Le sieur Du Rivau, 513, 518, 579. — Affaires de la religion Réformée, 513, 523, 529, 530, 531, 543, 552, 555, 579, 585, 605, 608 à 610, 612, 614, 623, 624, 633 à 635, 651, 657, 658, 664, 666, 670, 676, 683, 687, 693, 694, 700, 707, 734, 750, 754, 769, 781, 788, 797, 816, 820, 821, 843, 857, 859, 874, 882, 884, 889, 894, 908, 909, 911, 928. — Le vaisseau le *Courtisan*, 517. — Le sieur Des Augiers, 517, 584, 622, 675, 716, 752, 773, 820, 861. — M. de Vauban, 521, 558, 591, 705. — M. de Beuvron, 525, 559, 572, 608, 632, 651, 687, 706, 725, 741, 780, 805, 830, 873, 888, 907. — M. de Matignon, 526, 560, 572, 594, 633, 666, 707, 724, 742. — Le maréchal de Schomberg, 528, 562. — Sur la manufacture de brocard de Harlem; sur la dentelle qui se fait à Genève, 545. — Le sieur de Combes, 558, 592, 629, 738, 800, 826, 886, 930. — Le sieur Baert renvoyé à Dunkerque après le désarmement du vaisseau l'*Illustre*, 566. — L'entreprise de Cavelier de La Salle, 574, 636. — Le

de M. de Bonrepaus en Angleterre, 891.—Lettre au marquis de Preuilly « sur les assemblées pour rédiger les ordonnances de la Marine », 928. — Sur l'ordre donné aux vaisseaux malouins de se charger des caisses venant de Rome, 934.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 445 feuillets. — Table. (Le premier feuillet du registre est coté 510.)

B² 59. — Ordres du Roi et dépêches de la marine de Levant (1686).

Le sieur de Villette-Mursay, chef d'escadre de Provence, 2. — Ordonnance portant que les anciens gardes de la Marine seront incorporés avec les nouveaux, 5. — Le transport des marbres qui sont à Civita-Vecchia, 6, 56, 110, 123, 257, 701. — Ordonnance portant que dans les occasions des descentes, les détachements tant des soldats entretenus que de ceux à demi-solde, seront commandés par les officiers préposés pour en prendre soin, 12. — Ordonnance portant que les officiers et anciens gardes, qui seront dispensés d'assister aux écoles, seront interrogés tous les trois mois, 13. — Le chevalier de Tourville, 14, 22, 33, 89, 100, 125, 129, 177 à 179, 215, 229, 239, 275, 475, 494, 554, 580, 650. —Les changements à faire au règlement de 1674 concernant l'armement des vaisseaux du Roi, 16. — Le chevalier de La Galissonnière, 18, 39, 109, 199, 209, 261, 651, 716, 784. — Le sieur de Sartous, 21, 61, 114, 127, 138, 155, 168, 248, 832. — Lettre au coadjuteur d'Arles, sur la grâce que le Roi a faite au duc de Beauvilliers, 32. — Lettre au comte de Grignan sur un tableau du Parmesan et au sujet de ce qui est arrivé à M. de Beauvilliers, 35. —Cartes de la Méditer-

411, 439, 462, 526, 527, 566, 599, 616, 626, 627, 658, 696, 703, 843 v°. — Le chevalier Des Gouttes; le chevalier de Digoine; les sieurs Du Chalart, d'Aligre-Saint-Lié, de Saint-Aubin d'Infreville; ordre aux capitaines commandant les vaisseaux du département de Toulon de se rendre incessamment devant Cadix. 199. — Sur l'épreuve de la machine du sieur de Ressons, 206, 265, 267, 494, 580, 588. — Le sieur Agarrat, maître d'hydrographie, embarqué sur le *Magnifique*, 200, 204, 206. — Sur les plans des forêts de Bourgogne, Franche-Comté, Gex et Bugey... à lever; la forêt de Saint Germain; le sieur Du Plessis, 211, 583, 587, 618, 643, 849. — Le sieur de Pointis, 232, 242, 601, 669. — Embarquement du frère du sieur Le Vasseur sur le vaisseau du chevalier de Tourville, pour lever des plans de vaisseaux, 239. — Le sieur de Lévy, capitaine de frégate légère, 248, 446, 560, 689, 697, 700. — Au sujet d'un livre curieux qui est entre les mains du nommé Joseph Legras, religieux Augustin, économe de la ville de Castellane, 251, 383. — Le comte d'Asfeld, 252. — Le don fait au sieur Clairambault d'une place dans l'agrandissement de la ville de Toulon, 254. — Le sieur de Raimondis, 262. — Lettre au sieur Fizes sur ses traités de mathématiques et sur le traité d'hydrographie auquel il travaille, 277, 740. — « Sur l'envoy des oignons pour Sceaux et sur un bloc de marbre pour faire une statue du Roy », 286. — Le chevalier d'Hailly, 294. — Les vaisseaux le *Constant* [ou *Content*] et le *Sérieux*, 330, 556, 663, 763. — Brevet de don d'une place dans l'agrandissement de la ville de Marseille pour le sieur Clairambault, 340. — Le marquis d'Amfreville, chef d'escadre, 350. — Le chevalier Colbert, 388. — Combat livré par M. de Bellisle-Érard contre un vaisseau hollandais, 396. — Sur la recherche des médailles, 409, 430. — Liste des offi-

ciers des barques armées à Toulon, 444. — Sur les marbres pour des cheminées et sur la fonte des statues de bronze par le sieur Verrier, 445. — Instruction, etc., au sieur de Bompas, nommé pour travailler à la recherche des munitions diverties des arsenaux de la Marine et des Galères, 505, 509, 635, 831. — Ordonnance portant que les vaisseaux étrangers naviguant sous la bannière de France seront confisqués, 532. — Mémoire des contraventions faites par les corsaires d'Alger au dernier traité de paix, etc., 535, 537, 565, 606, 609. — Sur des échantillons des dentelles d'or et d'argent qui se font à Gênes, 553. — Ordonnance portant que les lieutenants, enseignes et gardes de la Marine continueront d'assister tous les jours aux écoles et tous les mois aux conférences, 557. — Sur la fonte des statues de bronze à Toulon et sur des ognons de fleurs, 559. — Les expéditions obtenues pour l'établissement et possession du cap Nègre, 568. — Sur le plan de l'église et de la maison du séminaire à Toulon et sur la formation de deux congrégations de mariniers et artisans pour être instruits des principes de la religion Catholique, 585. — Le sieur Dupré, capitaine de flûte, 628. — Le sieur Niquet; la forme à construire à Toulon, 636. — Le chevalier de Janson, chef d'escadre des galères, 659. — Le chevalier de Montbron, capitaine de vaisseau, 660. — Sur les chevaux d'Alger que le sieur Piolle espère trouver; la statue que le nommé Verrier doit fondre pour épreuve; le modèle de la Daphné du cavalier Bernin; le chargement de marbres à Gênes sur le *Tardif*, 704. — M. de Vauban, 741. — M. Du Quesne-Mosnier, 765. — « Sur les combats qui arrivent entre les officiers de marine à Toulon », 766, 767, 823, 829. — Sur le don gratuit accordé au Roi par l'assemblée des communautés de Provence, 788. — Les dessins de la scuplture des vaisseaux de tous rangs, 806. — Sur les plans des

forêts de Provence, 849. — Lettre à M. de Louvois pour lui recommander le sieur de Corberon, enseigne de vaisseau, qui a perdu un bras devant Alger, 850.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 479 feuillets.—Table.

B[2] 60. — Ordres du Roi concernant la marine de Ponant (1687).

Le marquis d'O, 2. — Le sieur de La Clocheterie, 3. — Le sieur de Courcelles, capitaine de frégate légère, 4. — Promotion des officiers de marine, 6. — Etat des munitions et marchandises que le sieur Pédii doit fournir pour la marine de Ponant, 14. — Le sieur de La Voye, arrêté; le sieur Coriton, capitaine de frégate légère; ordonnance autorisant « la pesche de la dreige dès le 9 de ce mois [février] », 15. — État des canons et armes d'Angoumois que le nommé Landouillette doit fournir pendant l'année présente, 16. — Commissions en guerre et marchandise, 17, 37, 134, 150. 156, 176, 177, 186. — État de la dépense des ouvrages à faire à Rochefort et à Brest, 19. — Liste des officiers des départements de Rochefort, Brest, du Havre, de Dunkerque, 22 à 31. — Le sieur de Pointis, commissaire général de l'artillerie de Ponant, 33. — Le sieur de Saint-Martin, commissaire ordinaire d'artillerie, 33, 198. — Lettre du Roi pour arrêter trois barques de Mornac; lettre aux intendants sur les mariages des officiers, 34. — Ordonnance « sur l'inventaire des armes des habitans sujets au guet en Normandie »; défense est faite aux matelots basques de s'engager sur les vaisseaux étrangers, 35. — Ordonnance défendant aux magistrats des villes de la Flandre française de donner aucuns congés ni passeports pour naviguer à peine

tive aux pilotes de la barre de Bayonne, 117. — Liste des officiers de la *Légère*, 123. — Contestations à Bordeaux entre les maire et jurats et les officiers de l'Amirauté, 125. — Contestations à Bayonne entre les échevins et les officiers de l'Amirauté, 129. — La demoiselle Forant, 133. — Le commerce avec le Maroc est interdit, 138. — Lettre aux directeurs de la compagnie des Indes « pour donner la première place à M. de Bercy », 139. — Le sieur Robert, capitaine de flûte, 140. — Le sieur de Nesmond; le comte d'Estrées, 151. — Ordre aux capitaines de vaisseaux de charger ce qui leur sera envoyé de Rome pour le Roi; liste des officiers de la frégate le *Marin*, 152. — Le chevalier de Rosmadec, 152, 170. — Le sieur de Beaugey-Legoux, commandant le *Marin*, 154. — « Lettres de mathématicien » pour le P. Barnabé, jésuite, 159. — Instruction au sieur de Beaujeu sur le passage des ambassadeurs de Moscovie en Espagne, 161. — Le sieur Des Granges, consul à Lisbonne, 165. — Passeport pour les envoyés de Tripoli; le sieur Chabert, consul de la nation française à Amsterdam, 166. — Lettre au sieur Arnoul « pour luy permettre de vendre la fluste le *Mulet* »; défense aux pêcheurs de Normandie de se servir de bâtiments appelés « plattes », 167. — Le sieur Du Rivau-Huet, 169, 179, 180. — Le chevalier de Perrinet, 170. — Lettre aux tsars, en faveur des Jésuites qui vont en mission à la Chine par la grande Tartarie, 173. — Lettres de mathématicien pour le P. Philippe Avril, jésuite, 175. — Le chevalier Des Augiers; le sieur Barbeau-Descouches, 186. — Instruction pour le sieur de Montmor, intendant au Havre, sur la pêche des baleines, 187. — Le sieur Berthelot, intendant et commissaire général des poudres, 189. — Ordre de conduire dans les prisons de Rouen quinze nouveaux convertis, 195. — Le sieur Cornuel, capitaine de frégate, 197. — « Arrest pour défendre le transport

du hareng frais des ports de Normandie et de Picardie, autrement que pacqué et sallé du sel de Brouage », 205.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 225 feuillets. — Table.

B² 61. — Dépêches de la Marine de Ponant (1687, janvier à juin).

Affaires de la religion Réformée, 2, 8, 10, 11, 24, 25, 27, 40, 45, 46, 81, 98, 112, 117, 119, 121, 124, 126, 136, 138, 151, 154, 161, 164, 165, 175, 178, 185, 192 à 194, 202, 203, 205, 206, 217, 219, 224, 227, 230, 231, 235, 236, 243, 246, 249 à 251, 256, 259, 261, 263, 279, 281, 289, 294, 295, 297, 298, 303, 304, 310, 318, 319, 330, 340, 343, 346, 351, 354, 356, 368, 372, 374, 376, 377, 379, 400, 411, 429, 433, 437, 456, 464. — Voyage de Siam, etc., 4, 6, 12, 13, 29, 33 à 35, 38, 40, 41, 50, 51, 63, 67 à 69, 75, 98, 101, 102, 111, 127, 174. — M. de Villette, 7, 22, 45, 80, 135, 159, 188, 202, 235, 248, 264, 294, 317, 333, 334, 354, 366, 376, 437. — M. de Langeron, 8, 267, 339, 441. — Sur le sieur Volant, ingénieur, 12. — Lettres au sieur Du Quesne-Guiton au sujet du voyage de Siam, 17, 65. — La frégate frétée au sieur Baert, 43. — Le sieur de Rougemonde, 50. — Lettres au sieur de Vaudricourt sur le voyage de Siam, 53, 75, 101, 102. — M. Forant, 62, 94, 116, 136, 249, 372. — Sur l'entier remboursement des cinquante mille écus des taxes faites au Mexique, 65, 69. — Le sieur de Réals, 66, 116, 190. — Le traité de neutralité et l'île de Sainte-Alouzie, 70, 110, 382, 425. — Lettre au comte de Béthune sur le rétablissement de la santé du Roi, 74, 140. — Au sujet de l'ordre donné pour la punition de ceux qui navi-

Masulipatan, le commerce fait de Surate à la Chine par un Anglois et la défense de faire aucune entreprise entre les François et les Anglois en Amérique pendant le traité », 393. — Sur les corsaires d'Alger qui étaient dans la Manche et « la difficulté du salut entre les navires françois et anglois », 394, 395. — Lettre à l'abbé Gallois, sur le choix d'un géographe pour Rochefort, 403, 456. — Sur le rétablissement du Havre de Brouage, 419. — La place prise par les Hollandais sur les Anglais en l'île de Sumatra, 425, 447. — Le sieur Du Rivau, 437, 438. — Sur les armes à fournir au sieur Du Casse, etc., 455. — Le médecin botaniste à envoyer aux îles de l'Amérique, 466.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 504 feuillets. — Table.

B² 62. — Dépêches de la marine de Ponant (1687, juillet à décembre).

MM. de Bonrepaus et de Barillon en mission en Angleterre, 1, 18, 19, 36, 80, 81, 95, 96, 107, 124, 125, 143, 147, 173, 190, 191, 194, 212, 235, 278, 280 *bis*, 317, 368, 369, 395, 431, 457, 480. — Affaires de la religion Réformée, 6, 8, 13, 14, 19, 22, 24, 25, 27, 38, 45, 47, 48, 61, 62, 70, 77, 78, 85, 86, 114, 121, 129, 134, 151, 167, 178, 180, 187, 197, 201, 203, 205, 211, 220, 237, 239, 245, 247, 261, 262, 272 à 275, 277, 281, 283 à 285, 296, 298, 305, 307, 320, 324 à 326, 330, 335, 345, 349, 368, 373, 374, 376, 383, 388, 389, 391, 394, 400, 401, 403, 410, 414, 416, 424, 425, 444, 451, 457, 459, 469, 470, 500, 501. — Sur l'établissement de maîtres de langues étrangères, 9, 61. — Le sieur de Coulombe, 10, 53, 252, 268, 294, 358, 384 *bis*, 441, 460. — Le sieur Panetié, 13. —

de Cayenne, 270. — Le sieur Du Riveau-Huet, 280. — Lettre à M. de Creil « en luy envoyant un advis donné à Sa Majesté », 281. — Liste des maîtres de navires du département de Rochefort « qui ont esté condamnez à payer leurs matelots, qui ont voulu quitter », 288. — La proposition des sieurs Du Vignau et de Montclair d'armer en course, 290. — Sur le retour du marquis de Kerjean sur les côtes et son bannissement, 305. — « Sur le maistre à dessigner à envoyer à Brest », 313, 526. — « Sur le cours à faire contre les Algériens », 313. — La proposition du sieur de Forbin d'armer en course, 323. — Sur l'établissement d'une verrerie de cristal à Rouen; le *Superbe* dépecé, 330. — Sur l'envoi d'un modèle des vaisseaux le *Solide* et l'*Emporté*, 346. — Sur les Iroquois envoyés de Canada, 348, 403, 404, 432. — La capacité du sieur Salicon, 361. — Sur le voyage de Siam, 420, 421. — Sur la proposition du sieur Richer de rendre la rivière de Charente navigable jusqu'à Civray, 432. — Lettre à M. Le Fouyn sur le tombeau de feu Monseigneur Colbert, 463. — Le chevalier de Réals, 468. — Sur une entreprise contre Malacca, 488. — Le chevalier de Perrinet, 501. — Lettre au sieur de Gennes sur son congé et « la machine de la longitude », sur le rétablissement du havre de Brouage, 502. — Le sieur de Beauregard; la visite des forêts de Bretagne, 527.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 579 feuillets. — Table.

B 63. — Ordres du Roi et Dépêches concernant la marine de Levant (1687).

Le sieur de Raimondis, 1, 65, 75, 262. — Le chevalier de La Galissonnière, 8, 39. — Le sieur de Sartous, 13, 26,

38, 60, 65, 98, 108, 137, 189, 199, 201, 218, 222, 325. — Remerciement sur la réception de M. de Bégon à la charge de conseiller d'honneur au parlement d'Aix, 13. — Le sieur de Beaulieu, 31, 78, 82, 144, 175, 198, 216, 245, 280. — Le chevalier Du Méné, 35, 55, 59, 82, 145, 198, 330. — Listes des officiers des vaisseaux destinés à aller en Levant, 41, 57. — Liste des officiers du département de Toulon, 42. — Lettres sur le maintien de la paix avec les Algériens, 54, 130. — Mémoire sur les proportions des canons de fonte, 56. — Le sieur Du Chalart, 56, 188, 203, 290, 304, 325, 348. — Le sieur de Logivière, commissaire-général de l'artillerie de la marine de Levant, 61. — Le sieur de Ressons, commissaire ordinaire de l'artillerie, 62. — Instruction pour le sieur Razaud, ingénieur, « destiné pour faire le voyage de Levant », 66. — Instructions, etc., pour les sieurs de La Motte-d'Ayran et de Lévy, chargés de missions hydrographiques, 73, 75, 97. — Lettre au sieur Baluze, 81. — Liste des officiers de vaisseaux armés « pour la vérification des cartes de la Méditerranée », 83.—Affaires de la religion Réformée, 87, 102, 180, 193, 205, 262. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Toulon, commandés par le duc de Mortemart, 99. — Lettre au dey (*sic*) de Tunis, 102. — Compliment à M. Morant « sur ce qu'il a esté nommé premier président de Toulouse », 107. — Le duc de Mortemart, 109, 110, 122 à 126, 141, 146, 147, 160, 163, 200, 281. — Le sieur Du Quesne-Mosnier, 110. — Lettre à « l'alcaide Aly sur le peu de foy dans ses paroles », etc., 131. — Sur l'envoi de 2265 œufs de perdrix à Seignelay, 132. — M. de Bonrepaus, 132, 134, 180. — M. de Château-Renault, 134, 300, 323. — Le cardinal d'Estrées, 137. — La vente du *Henry*, 138, 145. — M. de Tourville, 146, 162, 185, 186, 197, 205, 215, 247, 260, 276, 283, 292, 317. — La vente du *Brillant*, 147. — Per-

mission au sieur de Sainte-Maure d'armer le vaisseau l'*Impudent;* le départ du sieur Du Sault pour le bastion; permission au sieur de Champigny d'armer l'*Éclair*, 151. — Lettres patentes de don des biens du sieur de Montigny en faveur du sieur de Courcelles, 169. — L'ancienne compagnie des marbres, 170, 284. — Sur les Anglais qui devaient aller à Toulon prendre les proportions des galiotes, 171. — Le *Conquérant* et l'*Éclatant;* sur l'avis que M. le duc de Grafton devait déclarer la guerre aux Algériens s'ils refusaient de lui remettre les esclaves anglais, 180. — La mort du sieur Hayet, 182. — Le sieur de L'Isle, 187. — Liste des officiers et des gardes choisis pour passer en Italie, 189. — « Sur les démeslés qui arrivent à Toulon entre les officiers de mer et de terre », 199, 201. — Lettres à M. de Lavardin sur les officiers qui doivent l'accompagner à Rome, etc., 202, 288, 305, 324, 348. — Ordre aux capitaines des bâtiments du Roi qui aborderont à Civita-Vecchia de se charger de tout ce qui sera envoyé de Rome pour Sa Majesté, 209.—Le sieur de Nesmond, 210, 303. — Le brevet d'écrivain des constructions pour le sieur Le Vasseur, 210. — Le sieur de La Bretesche, 210, 216, 294. — La proposition faite par le sieur Du Quesne-Moros « pour armer », 211, 249. — Le sieur de Septèmes croisera entre les caps Bon et Passaro, 216. — Au sujet d'un ingénieur anglais qui prétendait avoir quelques secrets concernant l'artillerie, 218. — Les plans d'Alger du sieur d'Arcy, 221. — Le sieur de Ricous; lettres au divan et au dey de Tripoli, 222. — Lettre au syndic de Saint-Malo pour lui dire d'engager les particuliers à armer contre les Algériens, 236. — Lettre aux officiers des amirautés « sur la négligence qu'ils ont eue d'envoyer les estats des bastimens entrés dans les ports pendant 1684, 1685 et 1686 », 238. — M. d'Amfreville, 247, 248, 280, 300, 327, 328.

— Le sieur de Coëtlogon; « sur l'inquiétude que le duc de Grafton avoit marquée de ce que les vaisseaux du Roy devoient caréner à Gibraltar », 260. — Le sieur de Sébeville, 263, 264, 272, 293. — Liste des officiers de l'*Eole*, 264. — Lettre à l'abbé Gallois sur les devises des jetons de la Marine et des Galères; « il est inutile que le sieur Lambert mette des ornemens aux cartouches de ses plans, ils coustent trop de temps », 269. — Le sieur d'Aligre, 294, 300, 328. — Don gratuit accordé par les communautés de Provence, 301, 306. — Le sieur de Lévy, capitaine de frégate légère, 319. — Le sieur Lauthier, capitaine de frégate légère, 321. — Le sieur Serpaut, 322. — Sur les plans et procès-verbaux de la visite des forêts de Provence, Dauphiné, Bourgogne, Aunis, Poitou, Orléanais, Bourbonnais, Bretagne, 338 à 340.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 389 feuillets. — Table.

B² 64. — Ordres du Roi concernant la marine de Ponant (1688).

Le sieur de Valossière, contrôleur de la Marine et des Galères, 1. — Sur les abus qui se sont introduits dans la préparation des vivres et des médicaments pour les vaisseaux, 5. — Le sieur Darcheville; liste des officiers-mariniers et matelots d'une barque longue armée à Dunkerque, 6. — Ordonnance pour permettre la pêche de relouage, 7. — Arrêt pour l'établissement de la compagnie qui doit faire le transport à Cadix des marchandises de Flandre, 11. — Liste des officiers du *Lion*, 14. — Le sieur de Montortié, 19, 23, 51. — Les matelots de la classe de service, autorisés à naviguer

Bretagne, 86. — Arrêt pour défendre aux officiers de la juridiction ordinaire de Brest de connaître des causes maritimes, 88. — Le vaisseau la *Reyne* dépecé, 90. — Ordonnance pour obliger les habitants des villes maritimes où se font les armements des vaisseaux de donner aux bureaux des Classes les noms des officiers-mariniers et matelots qui viendront pour servir sur les vaisseaux et qui logeront chez eux, 92. — Ordonnance pour dispenser de l'exécution des ordonnances des 3 octobre 1683 et 27 janvier 1688, les maîtres de bateaux pêcheurs des côtes de Normandie et de Picardie, 93. — Affaires de la religion Réformée, 94. — Liste des officiers du vaisseau le *Grand*, 98. — Déclaration du Roi sur la navigation des rivières de Charente et de Vienne, 99. — Le maréchal d'Estrées, 104. — « Arrest sur les prétentions des abbés et religieux de Saint-Josse sur les droits d'admirauté et autres », 107. — Instruction pour le comte de Rebenac, ambassadeur extraordinaire en Espagne, etc., 112, 156. — « Copie de l'escrit de M. Los Balbases pour l'accommodement de l'affaire du Mexique », 122. — Le sieur Du Quesne-Mosnier, 125, 219. — Le sieur Gassié, 126. — Ordonnance portant défense de débarquer des vaisseaux venant de Siam aucunes marchandises dans les rades, 129. — M. Panetié, 130, 174. — « Arrest pour défendre au sieur marquis de Maigneux de connoistre des faits de la mer dans l'estendue de la seigneurie de Berk », 130. — Liste des officiers du vaisseau le *François*, 132. — Le sieur Le Gendre, 134. — Le sieur Radedantes, consul de la nation française aux îles Canaries, 138. — « Liste des vaisseaux du Roy d'Angleterre destinez pour composer l'escadre de la Manche », 144. — Instruction pour le sieur Le Danois, 147, 170. — M. Gabaret, 148, 246. — « Mémoire des points et articles sur la jonction des vaisseaux du Roy et de ceux du roy d'Angleterre », 148. — M. d'Amblimont, 152. — Arrêt « pour

maintenir les intendans de la Marine dans la possession d'apposer le scellé sur les effets des officiers de la Marine qui meurent dans les ports », 153. — Le sieur Des Granges; le vaisseau les *Jeux*, 154. — Instruction pour le vidame d'Esneval, ambassadeur en Portugal, 162. — Extrait du traité conclu entre la France et le Portugal pour dix ans, 167. — Le vaisseau l'*Orgueilleux* dépecé; le sieur Des Herbiers, 168. — Le sieur Du Rivau, 172. — Ordonnance pour révoquer celle qui permet aux matelots de la classe de naviguer, 173. — Arrêt pour défendre aux Minimes de Dieppe de prendre aucuns droits sur le poisson qui entre en cette ville, 174. — Le sieur Bégon, intendant de la Marine, 180. — Le chevalier d'Hervault; le comte d'Aulnay, 183. — Instruction pour le sieur de Beaugey, 185, 187. — Le sieur Massiot, 186. — Le sieur Beau, capitaine de flûte, 187. — Le sieur Des Augiers, 191, 192. — « Articles et conditions de paix à traiter avec le roi de Maroc », 193. — Mémoire des contraventions faites par les sujets du roi de Maroc au traité de paix, 197. — Liste des esclaves français qui sont dans les États du roi de Maroc, 198. — Instruction pour le sieur Albert, 199. — Vente de l'*Espion*; instruction pour le sieur de Grosbois, 201. — Liste des officiers du département de Brest qui doivent passer à Dunkerque, 202. — Arrêt pour obliger l'abbé de Fescamp de rapporter les titres en vertu desquels il prétend recevoir des droits sur le hareng, 208. — Arrêt pour débouter Mademoiselle de Montgomery d'un droit sur les marchandises qui se chargent et déchargent sur la rivière de Touques, 209. — Ordonnance pour permettre le commerce dans les ports du royaume de Maroc, 213. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Brest, 217. — Listes des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 218. — Le sieur Du Casse, 219, 242. — Le sieur Roussel, 221. — Le chevalier de Perrinet, 224. — Sur les

réjouissances au sujet de la prise de Philipsbourg, 225. — — Liste des officiers des vaisseaux le *Hasardeux* et le *Soleil-d'Afrique* et des flûtes la *Loire* et le *Fourgon*, 226. — Le sieur de Grosbois, 228, 232. — Ordonnance pour la déclaration de guerre contre les Hollandais, 229. — Mémoire sur le commerce des Indes orientales, 233. — Le sieur Estienne-Jean ; liste des officiers surnuméraires pour servir sur les vaisseaux armés à Brest, 237. — Le marquis d'Amfreville, 238. — M. Desnots, 249.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 278 feuillets — Table.

B² 65. — Dépêches concernant la marine de Ponant (1688, janvier à juin).

Affaires de la religion Réformée, 1, 25, 37, 39, 43, 45, 59, 64, 65, 69, 74, 76, 103, 116, 128, 132, 138, 139, 145, 167, 178, 188, 189, 195, 197, 202, 207, 208, 215, 224, 226, 229, 232, 234, 235, 238, 242, 243, 254, 263, 264, 265, 283, 287, 290, 292, 293, 295, 301, 302, 309, 310, 312, 326, 332, 334, 336, 344, 346, 347, 354, 358, 362, 363, 371, 378, 379, 392, 393, 403, 422, 425. — Sur l'enregistrement de l'édit pour le rétablissement du havre de Brouage, 4. — Sur ce qui a esté résolu avec les commissaires du roi d'Angleterre au sujet des affaires de l'Amérique, etc., 15, 41. — Compliment au cardinal de Furstemberg sur son élection à la coadjutorerie de Cologne ; la chaîne et la médaille d'or à envoyer au gouverneur du cap de Bonne-Espérance, 23. — La proposition faite par le sieur Richer de rendre la rivière de Charente navigable jusqu'à sa source, 24. — M. Gabaret, 27, 58, 73, 94, 114, 136, 148, 168, 205, 234, 324, 356 *bis*, 377. — Le che-

tendant de la province qu'il a prise, 247. — Sur les travaux de Brouage, 263. — Sur la liste des vaisseaux que les Hollandais veulent mettre en mer, 278. — Sur les défauts qui se rencontrent dans les constructions de Me Hendrick, 279, 355. — Le sieur de Réals, 282. — Le chevalier de Coëtlogon, 286. — Le chevalier de Flacour, 300. — Sur la commanderie accordée au sieur de La Rochalart, 318. — Sur le voyage de Monseigneur au Havre, 319. — Le chevalier de Forbin, 332, 396, 424. — L'établissement de la pêche du hareng à Calais, 339. — Le maréchal d'Estrées, 342. — M. de Château-Renault, 342, 428. — Sur la Déclaration au sujet de la navigation de la rivière de Charente, 349. — Au sujet du commerce que les Anglais prétendent faire en Sénégal, 358. — Le combat entre le chevalier de Tourville et Papachin, 388, 389, 416. — Le sieur Du Casse, 426.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 465 feuillets. — Table.

B[2] 66. — Dépêches concernant la marine de Ponant (1688, juillet à décembre).

Le voyage du sieur Le Danois en Angleterre, 1. — « Sur la résolution que le Roy a prise de faire préparer vingt vaisseaux et les conditions auxquelles ils se joindront aux Anglois et sur ce que M. le maréchal d'Estrées ne peut obéir qu'a celuy qui sera pourveu de la commission d'admiral général d'Angleterre », etc., 6, 48, 72. — M. Gabaret, 8, 9, 26, 52, 53, 75, 82, 97, 141, 206, 333, 409, 466, 474. — Affaires de la religion Réformée, 9 à 11, 16, 23, 28, 35, 43, 49, 52, 53, 63, 73, 74, 75, 83, 84, 92, 103, 104, 108, 111, 112, 120, 121, 122, 130, 132, 140, 144 à 146, 151, 152, 163, 164, 186, 187, 201, 205, 219,

261, 263. — M. de Bonrepaus, 116, 134. — La situation du roi d'Angleterre à l'égard de la Religion, 116. — « Mémoire de la compagnie d'Orient pour la marque des marchandises ordonnée par l'arrest du 14 aoust 1688 », 131. — Mémoire sur les entrepôts des marchandises de la compagnie de Guinée, 132. — Sur la proposition de peupler l'île de Tabago, 139. — Le sieur de Bellisle-Érard, 141, 267. — Sur les monnaies de Portugal et la Pragmatique, 154. — L'armement de deux bâtiments pour le compte de Monseigneur, 167. — Lettre à M. de Beuvron sur les diligences qu'il fait pour empêcher la descente des Hollandais, 186. — La Barbinays, esclave au Maroc; le sieur Des Augiers, 190. — Le dessein que pourrait avoir le prince d'Orange de faire une descente du côté de la Tamise, 200, 301. — Sur les armements en course, 205, 208, 209, 211, 213 à 215, 218 à 220, 222, 226, 229, 230, 234 à 237, 252 à 254, 275, 279, 286, 293, 295, 319, 341, 460. — M. de Relingue, 212, 229, 231, 235, 254, 293, 306, 309, 482. — Sur l'entreprise d'Yarmouth, 222, 223, 251, 255, 279, 282. — Le sieur de Beaujeu, 222, 228, 255, 279, 282. — La déclaration de guerre aux Hollandais, 223, 230, 427, 428. — Sur l'offre de la rade de Dunkerque au roi d'Angleterre, etc., 226. — Lettre au sieur Clairambault le jeune sur des papiers de la maison de Lorraine, 229. — Les sieurs de Villette, Estienne-Jean, de Gennes, 230, 289. — M. de Langeron, 234, 235. — Le sieur Guillotin, 237, 312. — Le sieur de Réals de Mornac, 238. — Sur les nouvelles et l'armement d'Angleterre, 250, 261, 321, 356, 404. — Lettre à M. Fagon sur les ouvrages du P. Plumier, Minime, 252. — Liste des vaisseaux du port de Brest que le Roi a résolu d'armer au mois de mars prochain, 261. — Sur le voyage de M. de Lauzun en Angleterre, 263, 405, 460, 472, 492. — Lettres, etc., au sieur de Pointis sur ce qu'il doit faire en

Angleterre, 264, 301, 321, 349, 357, 380, 405, 424, 469. — La contestation entre M. le duc de Saint-Simon et les officiers de l'amirauté de La Rochelle, 287. — L'armement en course du chevalier de Forbin, 293, 295, 296. — L'entreprise du Prince d'Orange sur Dunkerque, 304. — Le sieur Estienne-Jean, 312. — Sur le voyage en Portugal, de Madame de Prado, fille de M. de Villeroy, 331, 383. — Les sieurs chevalier de Rosmadec, de Vaudricourt, de Salampart, de Saint-Mar, 339. — M. Desnots, 340, 409, 490. — MM. de Coëtlogon et Roussel, 340. — Sur les nouvelles du Prince d'Orange, 356, 378, 379, 380, 396. — Le sieur Lisleau, 358. — Les réjouissances pour la prise de Philippsbourg, 378, 379. — Le voyage du sieur de Beauregard à l'Acadie; il est arrêté, 397. — Sur les vaisseaux demandés par le roi d'Angleterre, 402. — Sur les travaux de Brouage, 410. — Le sieur Albert, 426, 440. — Sur la découverte du sieur de La Salle, 440. — M. d'Amfreville, 442. — Lettre au sieur Le Peigné sur l'achat des étoffes à Paris pour habiller les gardes de la Marine et les gargoussières à envoyer à Brest; le chevalier de Forbin; le sieur de Fruges, 455. — Sur l'ordre donné à Dunkerque de préparer un bâtiment pour le passage de la reine d'Angleterre et du prince de Galles, 463, 492. — Sur les moyens d'être informé de ce qui se passera en Hollande, 465.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 525 feuillets. — Table.

B² 67. — Ordres du Roi et Dépêches concernant la marine de Levant (1688, janvier à décembre).

« Sur le chagrin qu'ont tesmoigné les lieutenans de vaisseaux d'estre commandez par les capitaines de galiotes », 5.

— M. de Tourville, 9, 37, 46, 52, 57, 64, 79, 104, 128, 146, 148. — Le chevalier de La Galissonnière, 10, 61, 193, 201, 222, 248, 249, 287. — Les plans du sieur Gobert, 13. — Mémoire des conditions accordées aux particuliers qui arment contre les Algériens, 16. — M. Du Chalart, 18, 51, 77, 101, 122, 166, 187, 290, 324, 336, 340. — La course inutile faite par M. de Tourville vers les îles Saint-Pierre ; proposition du sieur de Ricous, relativement aux galiotes, 20. — La gratification de 3,000 livres que le roi a résolu de faire donner par le commerce au chevalier d'Amfreville, 24, 31. — M. de Septèmes, 25, 52, 273, 280, 321. — Liste des officiers qui doivent servir en 1688 à Toulon, 26. — Affaires de la religion Réformée, 38. — M. de Lavardin, 38, 45, 53, 100, 121, 158, 197, 210, 220, 236, 244, 260, 270, 292, 300, 317, 323, 336, 343. — Le vaisseau le *Brusque*, mis en ponton, 41. — M. de Château-Renault, lieutenant général, 41, 46, 52, 58, 148, 149, 156, 176, 179, 203, 220, 246 à 248, 258, 271, 272, 283, 284, 298, 314, 329. — M. de Nesmond, chef d'escadre, 42, 52, 80, 151, 153, 166, 188, 199, 222, 226, 249, 286, 316, 337, 345. — Le sieur de Châteaumorant, 42, 117. — M. d'Amfreville, 49, 51, 56, 77, 100, 102, 148, 149, 154, 156, 176, 199, 205, 213, 221, 231, 240, 248, 250, 285, 286, 299, 300. — Le sieur Pallas, 52. — Le sieur de Sartous, 53, 65, 324, 336. — Le sieur d'Aligre, 58, 100. — « Le relief de la ville de Toulon », 58, 62. — M. de Pointis, 58, 83, 108, 133. — Le chevalier de Choiseul, lieutenant, 60. — Le sieur de Lévy, 65. — Le sieur de Coëtlogon, capitaine de galiote, 65, 124. — Lettre au chevalier Paul « pour luy dire d'envoyer un estat des gardes au dessous de dix-huit ans et soupçonnez de n'estre pas gentilshommes », 68. — Le sieur de Ressons, commissaire d'artillerie, 72. — Le chevalier de Gran-

engagera les officiers des galères à armer, 257. — Armements en course, 258, 272. — Le Roi ne veut plus donner ses vaisseaux aux armateurs, 262. —Instruction, etc., pour M. de Bonrepaus allant en Provence, 266, 271. — Le chevalier de Flacour, 290, 319, 323, 332, 335, 345. — M. Perrinet, 309. — Liste des officiers et gardes de Rochefort envoyés à Rome, 319. — Liste des officiers des galères envoyés à Rome, 321. — Lettre à l'abbé Gallois sur les jetons de la Marine et des Galères, 323. — La déclaration de guerre aux Hollandais, 329, 332. — Le sieur de La Motte-d'Ayran, 330, 335, 346. — M. Du Chaffault, 340. — Règlement pour les droits et salaires des officiers de l'Amirauté des sièges de Provence et de Languedoc, 347.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 389 feuillets. — Table inachevée. (Les feuillets 217 à 242 sont interposés entre les feuillets 282 et 283.)

B² 68. — Ordres du Roi concernant la marine de Ponant (1689).

Le comte de Château-Renault, 1, 7, 31, 56, 71, 79, 82, 87, 93, 111, 118, 283. — Promotion des officiers de marine 1. — Le sieur Gabaret-Descoutires, lieutenant de port à Rochefort; liste des officiers du *Soleil d'Afrique* et de la *Friponne*, 3. — Le sieur Dandennes, 5, 125. — Le sieur de Pointis allant en Irlande, 7, 49. — Le sieur Pasquine, ingénieur, embarqué sur le vaisseau du sieur Du Casse, 8. — Le sieur Du Casse, 10, 98. — Liste des officiers de l'*Oiseau* et de la *Maligne*, 12. — Liste des officiers du *Mignon* et de la *Perle*; liste des officiers des vaisseaux armés à Brest, 13. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 15. — Liste des officiers des départements de Ro-

de l'Iroise; le sieur de Grandfontaine; liste des vaisseaux qui doivent croiser dans l'Iroise; ordre au sieur Doublet d'aller naviguer entre Glénan et Penmark, 146. — Liste des vaisseaux qui doivent aller mouiller à Bertheaume, 147. — Liste des vaisseaux et officiers de l'armée navale, 148. — Ordre aux sieurs de Beaugey-le-Goux et de Septèmes d'obéir au sieur de La Clocheterie, 160. — Instruction pour le sieur de Blénac, capitaine de vaisseau, 161. — Liste des officiers des gardes de la Marine de Rochefort et de Brest, 163. — Liste des chefs de brigades et brigadiers des gardes de Toulon, 166. — Le chevalier Du Méné, lieutenant de vaisseau, 167. — Le sieur Panetié, 174, 192, 149, 216, 223. — Le sieur de Failly, 174, 179, 282. — Promotion de capitaines, 179. — Instruction pour le sieur de Bonrepaus allant à Brest, 183. — « Liste des Anglois qu'on a permis aux armateurs de Saint-Malo de faire passer à Gersé », 189. — Liste des vaisseaux de l'armée navale qui doivent être désarmés à Brest, 190. — Le capitaine Moreau, de Saint-Malo, 192. — Liste des officiers de l'*Oiseau*, 195. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Brest, 200. — Le sieur Gouëton, commandant la *Légère*, 202, 269. — Liste des officiers du *Pétillant*, 202. — Le sieur Roussel, 203. — Le sieur Isle, 204. — Le sieur de Genlis, 207. — Le sieur de Salampart, 208. — Le sieur Deschamps, commissaire d'artillerie, 212. — Liste des officiers de l'*Alcion*, du *Capricieux* et de l'*Opiniâtre*, 213. — Le marquis de Villette, lieutenant général, 220. — Le marquis de Langeron, le chevalier de Coëtlogon, chefs d'escadre, 221. — Le sieur de Raimondis, major général de la Marine, 223. — Congé absolu pour le comte de Béthune, chef d'escadre, 227. — Le sieur Machault, 232, 240. — Le sieur Julien; liste des officiers du *Fanfaron*, 232. — Instruction pour le sieur de Mauclerc, commissaire général de la Marine, allant

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 318 feuillets. — Table inachevée. (On lit au f° 141 : *Ordres expédiez par Monseigneur à Brest et à la mer*. Les ordres suivants, depuis le 7 juillet jusqu'à la fin d'août, sont datés de Brest ou du bord du *Souverain*, ou ne portent pas de date de lieu. On lit au f° 275 : *Ordres particuliers de Monseigneur expédiés à Brest et sur l'armée navale dans les mois de juillet et d'août* 1689. Les ordres qui suivent ne sont pas compris dans la table du volume.)

B² 69. — Dépêches de la marine de Ponant (1689, janvier à juin).

Le Prince d'Orange a donné des commissions aux capitaines des vaisseaux anglais pour courre sur les Français,

1, 2. — Sur le départ de la reine d'Angleterre, 1. — Affaires de la religion Réformée, 1, 35, 58, 80, 87, 95, 123, 130, 221, 251, 275, 348, 388, 396, 417, 502, 598. — M. de Château-Renault, 2, 17, 76, 169, 239, 296, 302, 411, 426, 427, 449, 485, 530. — M. de Marquaisac, 7. — Le sieur de Montortié, 11, 14, 63. — M. Gabaret, 13, 36, 52, 131, 177, 241, 245, 253, 269, 434, 486. — Sur le voyage de Monseigneur à Belle-Isle, 13, 25, 31, 32. — Le sieur de La Lève, 18, 109, 581. — Le sieur Guillaume Heurtin, 17. — « Sur la défiance que doivent avoir nos vaisseaux des Anglois », 19. — Le retour du médecin botaniste qui est aux Iles, 24. — Le sieur de Pointis en Irlande, 28, 34, 87, 94, 244, 474. — M. de Gennes, 29. — M. Du Casse, 29, 118, 256, 314. — M. de L'Estrille, 33. — M. de Relingue, 37, 63, 76, 109, 169. — M. Forant, 37, 412, 486. — Le sieur de La Harteloire, 40. — Liste des vaisseaux qui doivent être armés incessamment, 43. — Le capitaine Macarty, 43, 44, 204. — Le maréchal d'Estrées, 51, 64, 74, 85, 104, 123, 130, 141, 144, 159, 166, 174, 183, 199, 211, 224, 239, 253, 268, 272, 276, 294, 297, 302, 311, 323, 352, 373, 394 *bis*, 403, 409, 422, 427, 433, 443, 464, 476, 483, 493, 501, 513, 520, 529, 543, 551, 562, 583, 595. — M. Du Quesne-Mosnier, 57, 68, 141. — Le mémoire du sieur Baërt et la permission à donner au sieur Nouguez de faire naviguer deux vaisseaux sous bannière d'Espagne, 59. — Le sieur de La Motte-Genouillé, 62, 63, 320, 368. — Le comte de Béthune, 63, 200. — Le sieur Du Magnou, 63, 290, 302, 403, 434. — Le sieur de Réals, 63, 218, 265, 354. — Le chevalier de Montbron, 63, 156. — Le chevalier d'Arbouville, 63, 218, 226. — M. de Langeron, 63, 235. — M. de Machault, 63, 133. — Le sieur de Bellisle, le chevalier de Flacour; M. de La Porte; le comte d'Estrées, 63. — M. d'Amblimont, 63, 133, 170, 419,

qu'il a envoyé en Angleterre, 261. — Sur la guerre qui doit être déclarée dans huit jours à l'Espagne, etc., 270, 271, 302, 309. — Sur le voyage de M. de Bonrepaus à Brest, 272. — Sur des exemplaires en français et en latin d'une *lettre d'un marchand écossais établi en France* à faire passer en Écosse et en Angleterre, 285, 286. — Sur l'armement en course fait par les négociants de Bordeaux, 290. — Le sieur Estienne-Jean, 297, 431. — Le sieur de La Peaudière, 297. — Le chevalier de Coëtlogon; le sieur Du Quesne-Moros s'est retiré en Suisse, 326. — Le sieur de Boisougé, capitaine de brûlot, 327. — Traité conclu en 1684 par le sieur Des Granges pour l'entrepôt de Faro, 341. — Les Iroquois arrivés de Marseille, 345. — Le sieur Charité, 348. — Le chevalier de Villars, 375, 418, 466, 537, 578. — M. de Méricourt, 375. — Le sieur Joyeux, 376. — Le sieur Isle, 376, 437. — Le sieur de Failly, 380, 584. — Les sieurs Doublet et Haret, 381. — Le sieur Herpin, 383. — M. de Beauregard, 385, 392. — Sur l'envoi d'un homme en Hollande, 388. — « Sur l'entreprise de la prise de Groënland », 397. — Sur la proposition d'une trève avec le roi du Maroc, 401. — Le sieur Du Rivau-Huet, 404. — Liste des vaisseaux qui sont à armer à Brest, 409. — Lettre aux officiers de l'amirauté de Normandie pour empêcher la sortie de tous les bâtiments à l'exception des corsaires, 452. — M. de Vauban, 460, 581, 600. — Sur le combat de Bantry, 471. — Lettre à M. Gabaret « sur le gouvernement de la Martinique donné à son frère », 515. — Lettre au sieur Bérain sur les dessins des sculptures des vaisseaux l'*Alcion* et le *Capricieux* et du vaisseau le *Brillant* du Havre, 534. — Passage du comte de Gacé en Irlande, 552, 564. — Sur le voyage du sieur de Salabery, 579. — M. le chevalier de Tourville, 585. — Sur la construction de quinze galères en Ponant; le sieur

Du Vivier, 589, 590, 591, 592. — Sur la déclaration de guerre au Prince d'Orange, 595.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 664 feuillets. — Table.

B² 70. — Dépêches de la marine de Ponant (1689, juillet à décembre).

M. de Tourville, 3, 4, 5, 15, 25, 92, 93, 134, 145, 153, 170, 171, 187, 212, 234, 254, 264, 287, 297, 299, 329, 350, 364, 383, 397, 403, 408, 411, 426. — Le sieur Joyeux, 3. — Le sieur Gaudemar, 4. — M. de Bonrepaus, 6, 13, 30, 32, 38, 44, 48, 51, 55, 63, 74, 158, 185, 208, 224, 243 *bis*, 262, 290, 293, 294, 300, 304, 307. — Le sieur d'Amblimont, 7, 33, 61, 62, 68, 109. — M. de Château-Renault, 8, 103, 256, 333. — Affaires de la religion Réformée, 12, 17, 90, 166, 199, 236, 374, 433. — Construction de quinze galères à Bordeaux, 12. — Les sieurs de Leau et Omaër, 22. — Sur le départ du sieur de Frontenac pour le Canada, 39. — « Sur le voyage à faire à Rome pour se trouver à la vente des meubles de la reyne de Suède », 46. — M. Desnots, 52, 104, 417, 467, 525, 606. — M. le chevalier Colbert, 60. — Le sieur Guillotin, 83, 181. — Lettres au sieur Bérain sur les dessins de la sculpture des vaisseaux de Brest, 89, 131, 312, 417. — Le sieur Dandennes, 90. — M. d'Amfreville, 98, 134, 189, 213, 257, 259, 302, 353, 385, 409, 412, 427, 447, 466, 483, 499, 513, 521, 537, 581, 599, 608. — M. de Relingue, 103, 158, 171, 189, 214, 300. — Le comte d'Estrées; le chevalier Des Ardents; M. de Sainte-Hermine; le chevalier Des Augiers, 104. — M. Gabaret, 104, 172, 188, 265, 266, 298, 333, 427, 441, 556. — Le comte de

Béthune, 104, 354. — M. Forant, 104, 225. — M. de La Bretesche; le chevalier de Rosmadec, 104, 417. — Le chevalier de Coëtlogon, 104, 300, 416, 601. — Le chevalier de Flacour, 104, 538. — Les chevaliers de Bellefontaine et de Forbin; MM. de Beaulieu, de Machault, de Vaudricourt, 105. — M. de Saint-Mar, 105, 429, 447. — Le marquis de Langeron, 105, 258, 300, 417, 549. — M. de Blénac, 106. — Le chevalier de Villars, 106, 355. — M. Desfrancs, 107. — Le sieur Estienne-Jean, 107, 112, 386, 466, 518, 567, 613. — Le sieur Panetié, 110, 172, 300, 334, 400, 409, 428, 466, 487, 538. — Le sieur de Failly, 113, 196, 546. — Le comte d'Avaux, 114, 207, 450, 511, 551. — Le comte de Melfort, 115, 317. — M. de Pointis, 116, 207, 344, 449. — M. Du Quesne-Mosnier, 116. — Lettre à M. le comte de Seaux pour lui dire de se mettre à la tête du régiment de Champagne, 133. — Le sieur de La Clocheterie, 133, 526. — M. Du Quesne-Guiton, 136, 195, 236, 308, 356, 428, 618. — M. de Villette, 147, 299. — M. d'Évry passe en Irlande, 159. — Le sieur Isle, 179. — Sur les mineurs d'Alsace à envoyer à Siam, 184. — Le voyage de Siam, 190, 195, 352. — Le sieur de Montortié, 195. — Le P. Hoste, 196. — Le sieur de Coulombe, 197, 270, 336, 368, 428. — M. de Châteaumorant, le baron des Adrets, le chevalier de La Guiche, 216. — Le chevalier de Genlis, 216, 266, 289, 507, 518. — M. de Beaujeu, 225, 301. — Lettre aux directeurs de la compagnie des Indes sur ce qu'ils doivent au Roi, 230. — Le sieur Renau, 259. — M. de Perrinet, 335. — L'envoi de Caffiéry, sculpteur, à Brest, 272. — Lettre au sieur Arthur « sur la proposition qu'il fait de faire un armement pour la coste de la nouvelle Angleterre », 280, 387, 473. — M. de Salampart, 288. — Le marquis de La Porte, 300, 400, 417, 506, 539. —

MM. de Raimondis, major général, de Saint-Pierre, de Blénac-Romegou, major de Ponant, 301. — Le chevalier de Combes, 335, 567. — M. de Vauban, 339. — Le P. Tachart, 356. — Sur les agissements du sieur Hamilton, 358. — Sur le modèle en relief de la sculpture du *Soleil-Royal;* le sieur Julien, 389. — M. Roussel, 388. — Sur l'entretien des feux à l'entrée du port de Calais, 393. — Liste de la distribution des troupes qui passeront en Irlande; 413. — Le sieur de Pallières, 417. — Le secret du sieur Toinard pour conserver les vaisseaux, 451. — M. Du Magnou, 453. — Sculpteurs, 465. — Le sieur Serpaut, 482. — M. de Combes, commandant le vaisseau le *Marin*, 490. — M. de Nesmond, 522, 600, 619. — L'entreprise à faire sur les ennemis qui sont à la pêche de la baleine, 566. — Le sieur Gouëton, 581. — Lettre aux capitaines de l'escadre de M. d'Amfreville, 604. — Lettre circulaire aux capitaines des vaisseaux qui carènent, 612.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 677 feuillets. — Table inachevée. (On lit en tête du f° 1 : *Lettres de Monseigneur pendant la campagne.* Les lettres enregistrées du f° 1 au f° 82 [juillet et août] sont datées de Brest, de la rade de Brest, de la rade de La Rôchelle, du bord du *Souverain*, ou ne portent pas de dates de lieu. La lettre enregistrée au f° 83 est datée de Versailles.)

B² 71. — Ordres du Roi et Dépêches de la marine de Levant (1689).

Le chevalier de Flacour, 2, 31. — M. de Beaulieu, 4, 67. — Arrêt portant confirmation de don en faveur de M. de Vauvré, 5. — Ordre aux chevaliers de Digoine et de Chalais de repasser de Rome en France, 6. — Le sieur Dorogne, commandant d'une escouade d'officiers et gardes, qui servent à Rome, 7. — M. de Lavardin, 9, 10, 29, 48, 52, 80,

soient pas saluées par les places de M. le duc de Savoye, 187. — Instruction pour le sieur Dumont, lieutenant de la galère *Patronne*, 188. — Ordre au sieur de Marcilly pour lever les plans des forêts de Bourgogne, 195. — Le sieur Robert, commissaire général de la Marine, 207. — Au sujet des chevaux à acheter à Tripoli, 214, 221. — Sur le payement des dettes de feu M. le chevalier Du Méné, 222. — Lettre du Roi, etc., au Grand Maître de Malte sur la difficulté qu'il faisait de permettre aux corsaires français de faire aiguade, 236, 237. — Vente du vaisseau le *Saint-Esprit*, 238. — Instruction pour le sieur de Boutteville, commandant la barque la *Subtile*, 252. — La devise des jetons de la Marine, 259. — Instructions pour le sieur Marcel, commissaire de la Marine, envoyé à Alger, 265, 296.—Sur les avantages qui seront accordés aux corsaires d'Alger, 267, 268, 269. — M. Gabaret, 271. — Le marquis de La Porte, 272. — Liste des officiers qui, à la promotion de 1689, ont été avancés, 275. — Passage de M. de Melfort à Rome, 277, 278, 281, 282. — Les sieurs de Cogolin, Chabert, Des Herbiers, d'Aligre, Chalais, 280. — Le traité fait avec l'envoyé d'Espagne au sujet des équipages qui seront pris en mer, 309. — Le sieur de Blénac, 321. — Instruction pour le sieur Deschamps, commissaire d'artillerie, 345.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Colbert, de 370 feuillets. — Table.

B² 72. — Ordres du Roi concernant la marine de Ponant (1690).

Le sieur de La Touche, commissaire général, 1. — Le sieur de Septèmes, 3, 191. — Les sieurs Desnots, de Beau-

jeu, de Bellefontaine, de Sainte-Hermine, de Réals, de Palles, Colbert de Saint-Mar, chevalier de Chalais, de Salampart, 3. — Le sieur de Sainte-Maure, 3, 171. — Le sieur Du Chalart, 3, 147. — Ordonnance pour la fermeture des ports pour les vaisseaux au-dessus de soixante tonneaux, 4. — Le sieur Panetié, 5, 88, 147. — Le sieur de Nesmond, 7, 168, 247. — Le sieur Gabaret, 8, 155, 158, 171. — Le sieur Du Magnou, 8. — Liste des officiers du *Courageux* et du *Joli*; le chevalier Des Augiers; le sieur de La Clocheterie, 9. — Le sieur Du Tast, capitaine, 9, 193, 194. — M. d'Amblimont, 10. — Liste des officiers des soldats à demi-solde de Brest et des officiers des gardiens audit port, 12. — Le sieur de Bonrepaus, 15, 90, 257. — Instruction au sieur Arnoul, intendant de la Marine, 17. — Instruction au sieur de La Touche, commissaire général, 21. — Le sieur Languillet, 27, 190. — Liste de quatre capitaines pour commander les brûlots armés à Brest, 28. — Le sieur Du Rivau-Huet, 29. — Le chevalier de Montbron, 30. — Liste des officiers du *Fendant* et du *Téméraire*, 31. — Le marquis d'Amfreville, 32, 153, 154, 160, 170. — Ordonnance qui enjoint à tous maîtres de forge d'exécuter les ordres du sieur de Pointis, 38. — Liste des officiers de l'*Ardent*, 44. — Le sieur Guillotin, capitaine de frégate, 45, 51, 217. — Le sieur Roussel, 49, 202, 206. — Le sieur de Combes, 49, 132. — Liste des gentilshommes nommés pour servir en qualité de gardes de la Marine, 51. — Listes des capitaines en second qui doivent servir sur quelques vaisseaux armés à Rochefort, des officiers qui doivent passer de Brest à Rochefort, des capitaines des brûlots armés à Rochefort, 53. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 54. — Instruction pour le sieur Le Danois, commissaire de la Marine, 56. — Ordre aux maîtres de navires français, qui toucheront à Lisbonne, d'embarquer des marchandises

Adrets et le sieur de Villiers, arrêtés, 182, 202. — Liste des vaisseaux de M. d'Amfreville qui doivent désarmer à Rochefort et à Lorient; liste des vaisseaux de M. de Nesmond qui doivent désarmer à Brest, 183. — Ordonnance qui permet aux habitants du quartier de Recouvrance de la ville de Brest d'agrandir l'église de Saint-Sauveur, 187. — Le sieur Gouëton, 188. — Le sieur de La Motte-Michel, 189. — Les sieurs de Scorbiac et Du Vignau, 194. — Instruction, etc., pour le marquis d'Usson, 200, 202. — Liste des officiers des vaisseaux armés à Rochefort, 203. — Le sieur des Fontettes. 211. — Ordre pour permettre au sieur Sauvat-Degestas de Bayonne, de commander un vaisseau, 212. — Le sieur de Pointis, 219. — Liste des officiers de la *Badine* et de la *Friponne*, armées à Brest, 222. — Le sieur de Gennes commandant l'*Embuscade*, 223. — Instruction pour le sieur de Mauclerc, commissaire général de la Marine, 224. — Pension accordée au sieur de Coulombe, 229. — Listes des officiers des vingt compagnies franches d'infanterie du port de Rochefort, 229; autre de ceux des trente-sept compagnies franches d'infanterie à Brest, 232; autre de ceux des huit compagnies du port Louis, 235; autre de ceux des quatre compagnies du Havre-de-Grâce, 236; autre de ceux des cinq compagnies à Dunkerque, 237. — Règlement pour la levée, solde et discipline de quatre-vingts compagnies franches d'infanterie de la Marine, 238. — Instruction pour le sieur Chaillouet, commissaire de la Marine, 244. — Instruction pour le sieur de Raimondis, major général de la Marine, 248. — Mémoire sur la disposition de l'escadre de M. de Nesmond, 253. — Liste des officiers des deux vaisseaux neufs armés à Rochefort, 256. — Liste des officiers des vaisseaux neufs armés à Port-Louis, Bayonne et Dunkerque, 257.

Reg. in-f°, veau, de 281 feuillets. — Table. (On lit au f° 206, à la date du

10 novembre 1690 : *Ordres du Roy expédiez par Monseigneur de Pontchartrain* ; au f° 15 de la table, on trouve en marge la note suivante : *Nota. Les provisions de secrétaire d'Estat pour M. Louis Phélypeaux de Pontchartrain sont du 6 novembre* 1690 *et sont dans le registre du secrétariat de cette année, f°* 291. On lit au f° 3 de la table : *Nota : qu'il faudra voir les Dépesches de cette année pour les Ordres, etc., qui ne se trouveront pas dans ce registre.*)

B² 73. — Dépêches de la marine de Ponant (1690, janvier à juin).

La mort de maître Hendrick, 5. — M. Gabaret, 8, 60, 85, 124, 172, 207, 224, 313, 345, 366, 393, 437, 499. — M. d'Amfreville, 10, 22, 57, 91, 114, 137, 143, 164, 194, 220, 231, 241, 242, 260, 280, 288, 473, 501. — Le sieur Estienne-Jean, 11, 330, 402, 413. —M. de La Caffinière, 17, 410. — Le chevalier de Genlis, 25, 626. — M. de Saint-Mar, 29, 50, 77, 82, 109, 222, 566.—M. Baërt, 29, 34.—Le comte d'Avaux, 30, 142, 235, 493. — M. Desnots, 35, 138.—M. de Nesmond, 40, 57, 93, 119, 145, 178, 213, 233, 254. — M. d'Amblimont, 50, 82, 117, 184, 234, 247. — Lettre à M. de Pontchartrain sur la pension et la gratification accordées au sieur Du Quesne-Guiton, 50. — M. de Raimondis, 65, 116, 200, 233. — Lettre au sieur Bérain sur la sculpture de l'*Assuré*, 71. — Lettre au sieur Martin, chef du comptoir de Pondichéry, « sur la satisfaction de sa conduite et l'ordre d'agir de concert avec le sieur Du Bruant », 104. — Le sieur Le Peigné, 107. — Ordonnance qui défend aux officiers de marine et aux habitants de Brest de jouer au « Faron », 112. — Le marquis de Langeron, 115, 383.— Le sieur de Coulombe, 117, 177, 244. — Ordonnance pour défendre aux cabaretiers et hôteliers de Brest de donner à manger de la viande les jours défendus, 131. —Le sieur Serpaut, 132. — M. de Combes, 136, 413. — Lettre au

P. Tachard sur le dessein qu'il a de retourner à Siam, 145. — M. Du Magnou, 172, 315, 509. — Affaires de la religion Réformée, 182, 220, 412. — Le chevalier de Montbron; M. Du Rivau-Huet, 225. — Le baron Des Adrets, 235. — M. de Villette, 238. — Le chevalier d'Arbouville, 239. — Le sieur de Failly, 247, 286, 418. — Le chevalier de Digoine, 252. — M. de Bonrepaus, 256, 441, 445, 456, 468, 479, 502, 510, 520, 529, 531, 542, 559, 565, 573, 576, 585. — Le sieur Guillotin, 262, 289. — M. Roussel, 265, 394. — M. de Pointis, 265, 315, 341. — « Sur le lieu de débarquement en Irlande », 279. — Sur l'ordre d'envoyer un bâtiment pour aller à la découverte des vaisseaux qui doivent passer la reine d'Espagne, 286. — Le sieur de La Motte-Genouillé; les chevaliers d'Hervault, de Perrinet, 314. — Les sieurs de La Vigerie, Beaugey-le-Goux, de Feuquières, 315. — M. de Machault, 315, 508. Sur les fontaines que le Roi a résolu de faire faire au port de Brest, 381. — Sur le commerce des Guipuscoans, 397. — Le comte d'Estrées, 405. — Sur le commerce à établir avec l'Irlande, 415. — Le chevalier de Coëtlogon, 429. — M. de Beaujeu, 451, 478, 486. — Le comte de Tourville, 456, 475, 501, 509, 519, 520, 528, 534, 542, 553, 561, 586, 600. — Lettre à M. de Vauban sur le rétablissement du havre de Brouage, 492. — M. de Pointis, commandant le *Courtisan*, 509. — Le sieur Desnots-Champmeslin, 516. 526. — Le sieur de Lévy, 527, 626. — Le sieur Chabert, 535. — Le comte de Château-Renault, 563, 587, 623. — M. Forant, 568, 624. — M. de Sévigné, 590. — M. d'Infreville, 625.

Reg. in-f°, veau, de 668 feuillets. — Table.

B[2] 74. — Dépêches de la marine de Ponant (1690, juillet à décembre).

I. Juillet à octobre. — Le chevalier de Noailles, 4, 35, 65, 99, 188. — M. Forant, 4, 66, 119, 250. — Le comte de Tourville, 6, 18, 33, 42, 48, 49, 59, 76, 84, 86, 96, 104, 115, 120, 121, 143, 149, 155, 160, 171, 174, 179, 181, 194, 203, 217, 229, 240, 258, 279, 307. — Ordre d'arrêter les bâtiments hambourgeois ; sur la statue de Sa Majesté qui doit être érigée à Pau, 15. — « Sur le peu de bonne volonté qu'il paroist que M. de Tourville a d'aller aux Dunes », 19. — Sur le détail de la bataille de Fleurus, 31. — Le sieur Renau, 44, 63. — M. de Champmeslin, 66, 67, 111, 129, 153. — Le chevalier de Genlis, 67, 154, 263. — Le chevalier de Vieuxpont, 73. — Sur l'établissement des hôpitaux pour les blessés et malades de l'armée à Boulogne et Calais, 73, 74, 75, 162, et *passim*. — M. de Bonrepaus, 76, 84, 87, 106, 107, 117, 142, 147, 156, 158, 172, 175, 176, 177, 181, 187, 192. — M. de Méricourt, 82, 115. — Lettre au comte de Lauzun sur la victoire remportée par l'armée du Roi, 82. — Extrait, envoyé à la reine d'Angleterre, de ce qui s'est passé à l'armée, 85. — Sur le passage du sieur Hayet en Irlande, 86. — Le marquis de Blénac, 109, 328, 345. — Le comte de Château-Renault, 109, 118, 146, 314. — M. d'Amfreville, 118, 147, 154, 159, 183, 193, 288, 306. — Relation du combat donné, le 10 juillet 1690, par l'armée navale du Roi, 124. — M. de Relingue, 140, 148, 158, 177, 179, 197, 199, 200, 204, 222, 257, 264, 327. — M. Du Quesne-Mosnier, 153. — M. de Sévigné-Montmoron, 161. — Lettres au comte de Lauzun sur sa retraite, 166, 249. — Lettre au sieur Bérain sur le dessin des sculptures, 170. —

l'envoyé de Danemark; lettre aux intendants de marine sur les vaisseaux à armer dans chaque port, 136. — M. Forant, 144. — Sur le passage de milord Tirconnel, 155.— Mémoire sur les canons du port de Brest, 167. — Liste des vaisseaux qui ont été carénés à Brest; M. Desnots; le sieur Herpin, 168. — Sur le rétablissement des compagnies de soldats, 186, 189. — Lettre aux intendants sur les plaintes des commissaires des Classes, 201. — M. de Champmeslin, 221.

Reg. in-f°, veau, de 639 feuillets. — Table. (Le registre est divisé en deux parties, foliotées, l'une de 1 à 389, l'autre de 1 à 223; contenant : la première, les Dépêches de juillet, août, septembre et octobre; la deuxième, les Dépêches de novembre et décembre. On lit en tête du f° 19 de la deuxième partie : *Monseigneur de Pontchartrain a commencé à signer le huitiesme novembre* 1690.)

B² 75. — Ordres du Roi et Dépêches concernant la marine de Levant (1690).

Sur la proposition des Gênois de prendre cent mille livres de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris, 3. — Sur la place de conseiller d'honneur accordée à M. de Montmor, 4. — Ordonnance sur ce que doivent observer les capitaines de vaisseaux en entrant dans les ports, 15. — Le sieur de Palles, 23, 25. — M. de Beaulieu, 28, 41, 158. — Instruction, etc., pour le marquis de Blénac, 36, 40. — Lettres au sieur Marcel « sur sa négociation d'Alger », etc., 41, 52, 55, 99, 205. — Le brevet de constructeur du sieur Le Vasseur, 48. — Le sieur Sorhainde à Tunis, etc., 59, 93, 232. — Lettres aux Puissances de Tunis, 65. — Sur la traite des salpêtres d'Égypte et de Syrie, 92. — Traité fait entre M. Dupré et l'envoyé d'Espagne à Gênes sur la liberté réciproque à donner aux Français et Espagnols qui seront pris en mer, 95. —

M. de Château-Renault, 113, 126, 129, 135, 154, 171, 206. — Arrêt portant que les communautés de Provence feront un fonds pour le rachat des esclaves, 116. — Le sieur de Sartous, 119. — M. de Melfort, 128, 233. — Ordonnance portant que les capitaines de frégate et de brûlot feront le quart, 131. — Le sieur de Logivière, commissaire général de l'artillerie; sa mort, 154, 169. — Instruction pour M. Arnoul, 177. — Le sieur de Ressons, 169, 183, 267, 284, 389. — Sur le passage de M. le cardinal de Forbin à Rome, 186, 215. — Instruction, etc., pour le sieur Mazen allant à Hambourg, 203, 246. — Compliment sur le retour de M. le duc de Bouillon et de M. le prince de Turenne, 234. — Lettres du Roi pour faire tirer le canon pour les victoires remportées en Flandre et par l'armée navale, 243, 244. — M. Baërt, 246, 273. — Lettres au dey d'Alger, 286. — Le sieur de Beaujeu, 347, 375. — Lettre au dey et à l'envoyé d'Alger au sujet de la conclusion de la paix et des demandes de cet envoyé, 366, 367. — Liste des officiers choisis pour commander les compagnies franches, 380. — Lettre au sieur de Cogolin sur les compagnies franches, 387. — Liste des capitaines choisis pour commander les quatre vaisseaux neufs armés à Toulon, 401.

Reg. in-f°, veau, aux armes de Phélypeaux [écartelées de Cottereau], de 428 feuillets. — Table.

w

DATE DUE			

